REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de magistère
en Architecture et Développement Durable

SUR LE THEME :

«Etude pour la sauvegarde et la mise en valeur des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia».

Présenté par :

M^{elle} Bouaifel Kahina

Devant le jury composé de :

M^{r} HAMIZI Mohand	Maître de conférences .A. U.M.M.T.O.	Présidente
M^{r} DAHLI Mohamed	Maître de conférences .A. U.M.M.T.O.	Rapporteur.
M^{r} SALHI Mohamed Brahim	Maître de conférences .A. U.M.M.T.O.	Examinateur
M$_{me}$ BENSALEM Samia	Maître Assistante .B. U.M.M.T.O.	Invitée

Novembre 2010.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements les plus sincères à mon encadreur, M^{r} Dahli Mohamed Maître de Conférences à l'université de Tizi Ouzou, pour ses conseils et le temps qu'il m'a accordé pour accomplir ce travail de recherche.

Je tiens à remercier M^{r} Hamizi Mohand (Maître de Conférences) d'avoir accepté la présidence du jury, M^{r} Salhi Mohamed Brahim (Maître de Conférences) et M$_{me}$ Bensalem Samia (Chargée de recherche) d'avoir accepté l'examen de mon mémoire.

Je souhaite remercier encor une fois Mme Bensalem enseignante au département d'architecture de Tizi-Ouzou pour ses orientations fruits de nos longues conversations sur le patrimoine. Je remercie aussi Mme Baloul Nadia et Mr Toubal Ramdane pour leurs orientations et leurs soutient.

Mes sincères remerciements sont adressés à Mr Yadadden Amrane pour son soutien, ses encouragements et sa disponibilité toute au long de ce parcours.

Mes remerciements les plus sincères sont surtout à l'adresse de mes parents, mes frères et sœurs qui, sans leur aide et soutient, l'accomplissement de ce travail aurais été incertain.

Enfin je remercie tous ceux qui ont contribué du près ou de loin à l'accomplissement de ce travail de recherche notamment M^{elle} Koraichi Amina.

Résumé

Le paysage urbain est un ensemble complexe d'espaces construits et vides, qui évoluent à travers le temps et qui sont souvent investis par des valeurs socioculturelles et symboliques acquérant ainsi une authenticité.

Du fait que le paysage urbain renferme, en plus des valeurs patrimoniales architecturales, des valeurs socioculturelles et symboliques qui évoluent à travers les perceptions quotidiennes de ces espaces, alors l'analyse morphologique est nécessaire mais souvent insuffisante, à cet effet l'analyse perceptuelle s'impose. Cette dernière permet d'évaluer le paysage urbain dans ses dimensions morphologiques, esthétiques et symboliques, car ce qui apporte plus pour l'usager c'est l'image qu'il forge de son espace urbain donc il vit et pratique son espace en fonction de ses perceptions.

C'est dans cette optique que cette étude s'inscrit, elle vient non seulement pour clarifier ces notions mais en même temps les renforcer. La vieille ville de Bejaia est chargée de valeurs patrimoniales, résultat de la succession et la stratification de différents établissements humains à travers le temps. Ces valeurs sont investies dans l'espace sous forme d'éléments architecturaux générant ainsi le paysage urbain d'aujourd'hui. Comment ces formes architecturales viennent s'insérer dans ce paysage naturel caractérisé par une morphologie particulière et la présence d'éléments naturels (la mer, la montagne, la végétation…), et comment aussi ces derniers ont modelé ce paysage urbain à travers le temps.

A travers une analyse perceptuelle des différentes entités urbaines au sein de la vieille ville de Bejaia nous allons faire un essaie de recommandations qui vont régir l'intervention sur ces entités patrimoniales sans nuire à l'authenticité et l'image de ce paysage urbain.

Mots clef : Paysage, paysage urbain, patrimoine architectural, sauvegarde, mise en valeur, identité culturelle, la perception urbaine, ensembles historiques, Bejaia.

Abstract

The urban landscape is a complex system of built and empty spaces that evolve over time. these spaces are also invested by socio-cultural values and would acquiring also an authenticity.

Because the urban landscape contains, aditionelly to architectural heritage values of other socio-cultural values and symbolic ones that arise through the eve ryday perceptions of these spaces, so the morphological analysis is necessary but often not sufficient, therefore, perceptual analysis is obligatory. This later permite the evaluation the urban landscape in its morphological dimensions, esthetic and symbolic, because that brings more to the user is the image he forged in his urban space, so he leaves and practices his space according to his perceptions.

It's in the same way that the case study come to clarify and reinforce these concepts. The historical town of Bejaia is full of patrimonial values, the result of the succession and stratification of different human establishments through time. These values are invested in the space as architectural elements generating the actual urban landscape. How these architectural forms come to be inseded into this natural landscape characterized by a particular morphology and the presence of natural elements (sea, mountain, plants ... etc.) and how they have shaped the urban landscape through the time.

Through a perceptual analysis of different urban entities in the historical town of Bejaia we will try to make recommendations that will govern the operations on these heritage entities without compromissing the authenticity and image of this urban landscape.

Keywords: landscape, urban landscape, architectural heritage, preservation, enhancement, cultural identity, urban perception, historic areas, Bejaia.

ملخــص

المشهد الحضري هو نظام معقد مكون من مساحات البنايات و الفارغات التي تتطور مــع مـرور الوقت. ويتم غالبا استثمار هذه المساحات بالقيم الاجتماعية والثقافية والرمزية بالتالي تحصل على الأصـــالة.

لأن المشهد الحضري يحتوي على قيم التراث المعمــاري أكثر من غيرها من القيم الاجتماعية والثقـــافية والرموز التي تنشأ من خلال تصــورات كل يوم من هذه المســاحات ،من ثم التحليل الضر في ضروري ولكنه غير كــاف ، يجب علينا ، بالتــالي ، دمج تحليل الإدراك الحســي. هذا الأخير يسمح بتقييم المشهد الحضري في أبعاده الشكلية والجمـــالية والرمزية، لأن ما يحتاجه المستخدم هو الصورة التي يقيمها من خـــلال ممــارسته الحضــرية ومن ثم يعيش و يمارس فضائه وفقا لتصـــوراته.

إنــها في نفس الطريقة لدراســة الحــالة و هو توضيح وتعزيز هذه المفــاهيم. المدينــة التــاريخية بجــاية مليئة بالقيم التراثية هي، نتيجة للخلافة والطبقية من مختلف المستوطنـــات البشرية عبر الزمن، ويتم استثمار هـذه القيــم في الفضــاء من الأشكـــــال المعمــارية و توليد المنــاظر الطبيعية الحضرية حاليا. كيف يتــم إدراج هذه الأشكــال المعمـــارية في هذا المشهد الطبيعي الذي يتميز بمورفــولوجــية خاصة ووجود العنـــاصر الطـبـيعي (البحـر والجبـال والنبـاتات... الخ) وكيف شكلت هذه العنــاصر المناطق الحضــرية مع مرور الزمن.

مـــن خــلال تحليل الإدراك الحسي لمختلف الأجزاء الحضرية في المدينة التاريخية بجـــاية سنحــاول تسليـط الضـــوء على التوصيـــات التي ستتحكم على العمل في هذه الكيـــانات دون المســاس بالأصـــالة وصورة المشـــهد.

كلمـــات البـحث : المنـظر، المنـظر الطـبيعي ، التـــراث المعمـــاري ، الحفاظ ، التعزيز ، الهـوية الـثـقـافية ،لإدراك المدني ،المنــاطق التـــاريخية ، بجـــاية.

Liste des photos

Photo 0.1 : exemple de prolifération de nouvelles constructions immergeant au sein de la vieille ville de Bejaia……...5

Photo 1.1 : Sanctuaire historique de MACHU PICCHU (PÉROU). Patrimoine mondial…...17

Photo 1.2 : Le paysage urbain de l'Ile-de-France, Paris formé sur les deux rives de la Seine……..21

Photo 1.3 : Plan de la ville de Venise……...26

Photos 2.1 et 2.2 : La Vieille ville de Dubrovnik (CROATIE), inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1979…….45

Photo 2.3 : Bam (République islamique d'Iran) et son paysage culturel ont été inscrits en 2004 simultanément sur la liste du patrimoine mondial et la liste du patrimoine mondial en péril……...48

Photo 2.4 : Les paysages clairement définis conçus et créés intentionnellement par l'homme……...50

Photo 2.5 : Les paysages reliques (ou fossiles)……50

Photo 2.6 : Colline royale d'Ambohimanga, Madagascar……...51

Photo 2.7 : les paysages culturels associatifs. Parc national de Tongariro (Nouvelle-**Zélande)**……....51

Photo 2.8 : un paysage dans les dolomites italiennes……...52

Photo 2.9 : La casbah d'Alger un ensemble urbain considéré comme secteur sauvegardé….59

Photo 2.10 : Balcon de Roufi dans la wilaya de Batna en Algérie……..60

Photo 2.11 : Village Djebla situé dans la Daira d'Adekar……...61

Photo 2.12 : Ksar du sud d'Algérie dans un état de ruine avancée……..61

Photo 2.13 : Photo datée de 1957 présentant Diar EL Mahcoul et Diar Essada à Alger…….65

Photo 2.14 : Vue sur la ville de Bejaia à partir du fort Gouraya……..66

Photo 3.1 : vue aérienne sur la ville de Bejaia ……..…….....75

Photo 3.2 : photo montrant la configuration de la rade (le golf de la ville de Bejaia)…….77

Photo 3.3 : Vue générale de la partie basse de la ville réservée au collons (1863)……. 94

Photos 3.4 et 3.5 : Vue de la mosquée Sidi El Mouhoub actuellement et lors de sa reconversion en église St Joseph en 1860…….……...95

Photo 3.6 : place de Gueydon de l'époque française ……...……...95

Photo 3.7 : vue sur la façade maritime de la vieille de Bejaia, au centre de la photo la place Gueydon…….. .96

Photo 3.8 : photo de l'époque coloniale montrant la croissance de la ville vers le sud…….101

Photo 3.9 : l'extension de la ville suivant des entités monofonctionnelles……....103

Photo 4.1 : Image explicitant la définition latérale de la rue Bouchebbah Youcef……130

Photo 4.2 : La rue Larbi Ben M'Hidi…….133

Photo 4.3 : Place 1er Novembre (l'ex place de Gueydon)…….133

Photos 4.4 et 4.5 : Vues montrant l'émergence de gabarit plus important que celui des maisons à cours et la prolifération des constructions inachevés…….137

Photo 4.6: Exemple de gabarit dénaturant le caractère du site…….138

Photo 4.7 : Vue a partir du point X sur le quartier Bab El Louze…….138

Photo 4.8 : Vue sur la montagne de Gouraya à partir des escaliers de Sidi Soufi……140

Photo 4.9 : Vue sur la mer à partir des escaliers de Sidi Soufi…….140

Photo 4.10 : Vue montrant l'aboutissement des escaliers du rempart vers la citée Amimoune……...141

Photo 4.11 : Vue sur la mer à partir des escaliers des remparts…….141

Photo 4.12: Vue sur le quartier Bab El Louze du coté d'escaliers du rempart……142

Photo 4.13: vue sur le minaret de la mosquée de Sidi El Khider comme élément de reperds émergeant du tissu traditionnel……...……142

Liste des tableaux

Tableaux 2.1 : Tableau récapitulatif les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels à travers les textes législatifs durant la colonisation……..57

Tableaux 2.1 : Tableau récapitulatif les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels à travers les textes législatifs après l'indépendance…….…….62

Liste des figures

Figure 1.1 : formule simplifiée résumant la définition du paysage…….14

Figure 2.2 : Vue restituée de La cité grecque (l'Acropole d'Athènes), d'après L. Benevolo, Storia della città……....15

Figure 3.3 : Erechthéion sur l'Acropole d'Athènes, perspective ouest……....16

Figure 4.4 : Athènes, l'entrée sur l'Acropole par les propylées (d'après R. Martin, Monde Grec)……..16

Figure 5.5 : Schéma explicatif de la relation entre l'observateur et l'objet observé……....18

Figure 1.6 : Schéma explicatif résumant le processus de la formation de l'image……..25

Figure 6.7 : Schéma simplifié de la perception aux représentations……27

Figure 7.8 : Plan radioconcentrique de Moscou à ceinture verte et autoroute périphérique……..30

Figure 8.9 : Schéma illustrant la fermeture des places à Parme……...31

Figure 1.10 : Habitat 67 est un ensemble de logement construit à Montréal sur les bords du Saint-Laurent…….32

Figure 1.11 : croquis montrant le rôle de l'église comme point de repère dans la structuration du paysage urbain……..33

Figure 1.12 : Dispositions codifiées du paysage par Philippe Panerai…..……..35

Figure 2.1 : croquis d'un village de plaine : Le Landerou (Suisse)…….44

Figure 2.2 : Stein (Autriche)……44

Figure 2.3 : Elévation et profil longitudinal du forum, Lambèse, aquarelle d'Edmont Duthoit, 1883, Paris, MAP……..54

Figure 2.4 : Mosquée et cimetière de Sidi Abderahmane……55

Figures 2.5, 2.6 et 2.7 : Mosquée Sidi Abderrahmane (Alger)……55

Figure 2.8 : Musée d'Alger, élévation et coupe d'une travée du vestibule, élévation et coupe de la porte d'entrée. Ancre et aquarelle de A. Ballu, 1884, Paris, MAP……..56

Figure 3.1 : la situation géographique de la ville de Bejaia au sein de la méditerranée……..73

Figure 3.2 : Carte géographique montrant la situation de la ville de Bejaia sur le littoral algérien…….74

Figure 3.3 : Carte du découpage administratif de la Wilaya de Bejaia……..75

Figure 3.4: Carte des courbes de niveau de la ville historique de Bejaia. Le relief comme élément structurant du paysage……...76

Figure 3.5 : Esquisse montrant la morphologie du site……..76

Figure 3.6 : essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia (Saldae) à l'époque romaine, Sur la base du Plan de la ville d'après Dominique Valerian, 33 avant JC à 428 après JC…….80

Figure 3.7 : essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia (Naceria) à l'époque hammadite, Sur la base du Plan de la ville d'après Dominique Valerian 1067-1152……...82

Figure 3.8 : façade de palais de l'étoile……83

Figure 3.9 : La grande mosquée hammadite……..……....83

Figure 3.10: essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à l'époque espagnole, Sur la base du Plan de la ville d'après Jean Royer 1510-1555……...85

Figure 3.11 : Iconographie exposant l'état du front de mer de Bejaia à la période Ottomane (vue du coté de la Casbah)……86

Figure 3.12 : Iconographie exposant l'état du front de mer de Bejaia à la période Ottomane (vue de coté droit du port)…….86

Figure 3.13 : essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à l'époque turque, Sur la base du Plan de la ville d'après Jean Royer. (1556-1833)…….……87

Figure 3.14 : le périmètre de la ville le jour du débarquement français en 1833…….88

Figure 3.15 : le paysage de la ville avant le débarquement français en 1830……..89

Figure 3.16 : carte postale montrant une vue de l'enceinte au début de l'occupation Française……...89

Figure 3.17 : Remparts de Bougie en 1834 Lithographiés par Saint-Aulaire…….…90

Figure 3.18 : plan du 12 Mai 1835 montrant le tracé de l'enceinte réduite…….....92

Figure 3.19 : essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à l'époque française, Sur la base du Plan de la ville d'après jean Royer, (1848-1871)…….…93

Figure 3.20 : plan de la ville de Bejaia montrant le franchissement des limites…….....98

Figure 3.21 : Plan de la vieille ville de Bejaia en 1920 montrant sa croissance vers la mer...99

Figure 3.22 : plan cadastral de 1960, L'emprise au sol au moment de l'indépendance……100

Figure 3.23: carte sur l'étalement urbain de la ville de Bejaïa en 1995…..……...101

Figure 3.24: plan de la vieille ville de Bejaia après l'indépendance …..……...102

Figure 3.25 : Schéma explicite des éléments patrimoniaux les plus importants de la vieille ville de Bejaia…….105

Figure 3.26 : essai d'élaboration d'une carte des permanences de la vieille ville de Bejaia……...……106-115

Figure 4.1 : Carte schématique des différents quartiers de la ville historique de Bejaia…....121

Figure 4.2 : Schéma général explicite de la méthode d'approche d'un paysage urbain……122

Figure 4.3 : La vieille ville de Bejaia et les deux typologies du tissu urbain (coloniale et médiévale)……...124

Figure 4.4 : Schéma explicite de la méthode d'approche d'u paysage urbain du cas d'étude……125

Figure 4.5 : Profile schématique explicitant la présence de trois éléments : la mer, la ville et la montagne ainsi que leur disposition dans le paysage urbain du noyau historique de Bejaia……..126

Figure (4.6) : Plan des différentes entités de la partie coloniale……127

Figure 4.7 : Plan de masse montrant la rue Bouchebbah Youcef et Aissat Idir…….129

Figure 4.8 : Profil le long de la rue Bouchebbah Youcef……...……...129

Figure 4.9 : Coupe schématique transversale A-A sur la rue Bouchebbah Youcef et la place 1erNovembre……130

Figure 4.10 : Plan de la rue Aissat Idir……..131

Figure 4.11 : Coupe schématique transversale B-B sur la rue Aissat Idir…….131

Figure 4.12: Vue aérienne sur la place Medjahed Cherif……..132

Figure 4.13 : Plan de la rue Larbi Ben M'Hidi……..132

Figure 4.14 : Coupe transversale C-C sur la rue Larbi Ben M'Hidi……..133

Figure 4.15 : Disposition codifiée du paysage offert par la rue Larbi Ben M'Hidi (ouverture vers la mer)……..134

Figure 4.16 : Disposition codifiée du paysage (ouverture)……134

Figure 4.17 : Vue aérienne sur les places 1er Novembre et Lumumba……..134

Figure 4.18 : Carte montrant la structuration du quartier Bab El Louze……...136

Figure 4.19 : Carte actualisée du quartier Bab El Louz…….137

Figure 4.20 : Plan sur l'escalier de Sidi Soufi au sein du quartier Bab El Louze…….139

Figure 4.21: Plan montrant les escaliers des remparts……...141

Figure 4.22 : schéma explicite de l'importance du respect des gabarits dans la protection des vues…….143

SOMMAIRE

Remerciements ……I

Résumé ……II

Abstract……III

ملخص ……IV

Liste des photos ……V

Liste des tableaux ……VII

Liste des figures ……VII

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale ……01

Problématique générale ……02

Problématique spécifique……03

Hypothèse de la recherche……04

Objectif de la recherche……05

Méthodologie de la recherche……06

Synthèse……07

Première partie

Le paysage urbain comme patrimoine à protéger

Introduction générale……09

CHAPITRE 01 : DU PAYSAGE NATUREL AU PAYSAGE URBAIN

Introduction ……10

I. Etude de la notion du paysage……..11

Introduction……11

I.1. Définition de la notion du paysage……11

I.2. Evolution de la notion du paysage à travers l'histoire, de l'approche picturale à l'approche patrimoniale et écologique……14

Introduction……14

I.2.1. L'approche picturale du paysage……15

I.2.2. L'approche patrimoniale et écologique du paysage……17

II. La notion du paysage entre objectivité et subjectivité……..18

1I.1. Le paysage objet d'où l'analyse physionomique……..…..19

1I.2. Le paysage sujet d'où l'analyse perceptuelle……...…19

III. Exploration de la notion du paysage urbain…….……20

Introduction ……...……20

III.1. Définition de la notion du paysage urbain……...……21

III.2. L'évolution de la notion du paysage urbain…….…….22

IV. Les notions sous-jacentes du paysage urbain…….…….22

Introduction……22

IV.1. La notion de perception urbaine…….24

IV.2. L'appropriation de l'espace et les représentations……..……27

V. Les composantes et les éléments du paysage urbain……..…..28

Introduction……...…….28

V.1. Les composantes matérielles……....29

V.1.1. L'espace public ouvert…….…29

V.1.1.1. Les voies ou les cheminements……...30

V.1.1.2. Les limites ou les lignes de discontinuité …….……..…...30

V.1.1.3. Les nœuds…….…..31

V.1.2. Le bâti…….……32

V.1.2.1. Les quartiers……..……..……32

V.1.2.2. Les points de repère…….……..….32

V.1.3. Le cadre naturel …….……33

V.2. Les composantes immatérielles ou symboliques……..….34

V.3. L'impression d'ensemble ou d'unité…….……35

Conclusion…….…….37

CHAPITRE 02 : LE PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DU PATRIMOINE PAYSAGER

Introduction…….……38

I. L'évolution de l'échelle de la prise en charge du patrimoine et sa relation avec le paysage…….……39

I.1. Naissance et évolution de la conscience patrimoniale……..……..39

I.2. L'évolution de l'échelle de sauvegarde du patrimoine historique (du monument historique isolé au patrimoine paysager)…….41

I.2.1. Le monument historique isolé comme objet de sauvegarde……..42

I.2.2. Le monument et ses abords comme objet de sauvegarde……..42

I.2.3. les ensembles historiques……...…43

I.2.4. Les secteurs sauvegardés comme ensembles historique à protéger……...46

I.2.5. Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)……..…..…47

I.2.6. Le patrimoine paysager englobant le patrimoine culturel et le patrimoine naturel……..48

I.2.6.1. La notion du paysage culturel, une nouvelle catégorie du patrimoine mondial…….50

I.2.6.2. Le paysage comme objet patrimoniale à part entière…….52

II. La place du paysage urbain dans les politiques patrimoniales en Algérie ……53

II.1. La politique patrimoniale coloniale en Algérie…….54

II.2. La politique patrimoniale algérienne post-indépendante……..……..58

II.2.1. La loi sur le patrimoine culturel 98-04…….…….59

II.2.2. Les secteurs sauvegardés en Algérie et Les plans de sauvegarde (PPSMVSA, PPSMVSS)……....59

II.3. L'état du paysage urbain des centres historiques en Algérie aujourd'hui…….63

Conclusion……...…...66

Conclusion générale……..67

Deuxième partie

Etude du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia

CHAPITRE 03 : GENESE DU PAYSAGE URBAIN DE LA VIEILLE VILLE DE BEJAIA

Introduction générale……69

Introduction……70

I. Le rôle d'une carte de permanence dans l'étude de la genèse d'un paysage urbain……70

II. Présentation générale de la ville de Bejaia……72

II.1. Situation géographique de la ville de Bejaia……72

II.2. Reliefs et topographie du site de la ville de Bejaia……75

III. Genèse et évolution des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia (les éléments de permanence)……78

Introduction……78

III.1. Evolution intramuros du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia……79

III.1.1 Période romaine (de 33 avant JC à 428 après JC)……79

III.1.2. Période Vandale et Byzantine (429 -533)……81

III.1.3. Période médiévale ″Hammadite (1067-1152), Almohade (1152-1230), **Hafside** (1230 à 1510) ″……81

III.1.4. Période espagnole (1509-1555)……84

III.1.5. Période turque (1555-1833) ……86

III.1.6. Evolution intramuros française (1833-1871)……89

III.1.6.1. Fortification et restructuration du tissu urbain (1833-1848)… ……91

III.1.6.2. Restructuration du tissu urbain et réhabilitations (1848-1871)……93

III.2. Evolution extramuros du paysage urbain de la ville de Bejaia……97

III.2.1. Premier développement extra-muros (1871-1891)……97

III.2.2. Croissance vers la mer (1891-1920)……98

III.2.3. Développement de la ville suivant deux axes (1920-1957)……99

III.2.4. Application du Plan de Constantine (1957-1962)……100

III.2.5. Période post-coloniale (depuis 1962)……100

Conclusion……..……..…103

CHAPITRE 04 : Etude d'entités du paysage urbain dans la vieille ville de Bejaia

Introduction…….……118

I. Démarches à suivre lors d'étude des entités urbaines……119

I.1. Les fondements de l'analyse morphologique…….. …120

I.2. Les fondements de l'analyse séquentielle…….…...…120

I.3. Organigramme de la grille de lecture générale des paysages urbains…....….122

II. Etude (analyse) d'entités du paysage urbain dans la vieille ville de Bejaia ……..……...……123

II.1. les éléments du paysage urbain de l'entité coloniale…… ……..…126

II.1.1. Etude de trois percés visuelles (Les rues Bouchebbah Youcef, Aissat Idir et Larbi Ben M'Hidi)……..……126

II.1.1.1. Lecture typologique et perceptuelle des rues Bouchebbah Youcef et Aissat Idir (ex rue Dufour) …….128

II.1.1.2. Lecture de la place Medjahed Cherif……132

II.1.1.3. La rue Larbi Ben M'Hidi……..….132

II.1.1.3.1. lecture typologique de la rue……...…..132

II.1.1.3.2. Aménagement et perception de la rue……...133

II.1.1.3.3. Le rôle des éléments de permanence les moins matériels……..….134

II.1.1.4. Lecture des places 1er Novembre et Lumumba……..…..…134

II.2. Les éléments du paysage urbain de la partie traditionnelle de la ville…….....135

II.2.1. Etude des éléments patrimoniaux du quartier Bab El Louze……135

II.2.1.1. Etude du tissu urbain du quartier Bab El Louze…….….135

II.2.1.2. Le vécu au sein du quartier Bab El Louze…….138

II.2.1.3. Etude des escaliers du quartier Bab El Louze……..…...139

II.2.1.3.1. Etude des escaliers de Sidi Soufi…….……139

II.2.1.3.2. Etude des escaliers des remparts……..……140

III. Essaie de recommandations pour la protection du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia…….142

Conclusion……..…..145

CONCLUSION GENERALE……146

REFERENCES ……147

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale

Le paysage urbain est un ensemble complexe d'espaces construits et de vides où les générations partagent leurs vies et cohabitent ensemble à travers le temps, générant ainsi un ensemble de valeurs qu'il faut préserver. Il ne s'agit pas seulement d'une simple collection d'édifices, de monuments, de points de repère ou d'espaces ouverts mais également d'un ensemble de valeurs patrimoniales inhérentes au tissu urbain, ce que Christian Norberg Schulz appel « le génie du lieu »[221]. De part le cumule historique, la notion du génie du lieu est essentiellement présente dans les centres historiques sous forme de traces et témoignages de toutes les cultures qui les ont traversées.

Les villes algériennes, en général, recèlent un patrimoine architectural urbain et paysager qui doit sa richesse à la diversité des établissements humains qui se sont succédé sur leur territoire, et la ville de Bejaia en particulier en est une excellente illustration. Bien qu'elle possède un patrimoine architectural et urbain irréfutable, la ville accuse un retard important dans la protection de son patrimoine, à l'exception, bien sur, de quelques opérations de restaurations et de réhabilitation ponctuelles basées sur des études non détaillées ou même inexistantes, laissant ainsi libre cours aux constructions nouvelles et anarchiques ajouter à cela la dégradation continuelle et la ruine des battisses à grande valeurs patrimoniales et la non prise en charge de l'ensemble des espaces publics (places publics, les rues, les escaliers urbains…) d'où la ville puise sa richesse architecturale et urbaine.

Karim Mechta[222] affirme que les formes architecturales et urbaines constituent le lieu majeur de la réflexion sur le patrimoine, il s'interroge sur la légitimité de l'intervention sur un tissu ancien, sur la définition d'une trame urbaine et sur la notion de préservation. A cela s'ajoute le fait que les formes architecturales et urbaines sont générées sous l'influence des composantes paysagères du site physique.

A travers le cas d'étude de l'ancienne ville de Bejaia, ce travail de recherche est une contribution à la compréhension de l'histoire de l'art de bâtir[223], une tentative de comprendre cette relation qui lie **l'architecture** au **paysage** et une critique des initiatives de sauvegarde du patrimoine, pour une meilleure intervention sur le paysage urbain et les éléments qui le composent.

[221] Christian Norberg-Schulz, Genius Loci. « Paysage, ambiance, architecture », éd : Pierre Mardaga, 1997.
[222] Karim. Mechta, Maghreb architecture urbanisme: patrimoine, tradition et modernité, éd. Publisud, 1990.
[223] L'art de bâtir est une expression reprise d'après Camilo Sitte dans son livre intitulé « l'art de bâtir les villes ».

Problématique générale

Le mouvement moderne, au lendemain de la première guerre mondiale, fut le point de rupture dans la logique de la conception architecturale et urbaine générant une urbanisation qui modifie d'une manière radicale le paysage. Par conséquence cela semble échapper à la logique des villes traditionnelles, défiant ainsi les moyens d'analyse qui permettaient leur évaluation[224].

Les paysages urbains historiques à fortes valeurs patrimoniales sont des témoignages vivants de l'histoire. Considérés comme étant des « milieux de mémoire »[225][226], les paysages urbains doivent être non seulement sauvegardés mais rester des témoignages d'une cohérence architecturale et urbaine incontestable d'une part et d'un déclin de nos paysages urbains depuis l'aire industriel d'autre part. Nous ne pouvons dans ce cas là, nous empêcher de s'interroger sur le pourquoi du déclin de la qualité du bâti en général et pourquoi les habitants de nos villes modernes portent un désintérêt et manquent de rapports affectifs vis-à-vis de ces paysages urbains. Si les paysages urbains préindustriels sont des œuvres parfaites, uniques, harmonieuses et authentiques, ne reflèteraient-ils pas des pratiques harmonieuses de leurs habitants ainsi que des rapports saints et entretenus avec le paysage? Et si nos villes sont, d'aujourd'hui, des espaces laids, discontinues et désarticulés, ne reflèteraient-ils pas forcément des pratiques dissociées du paysage?

Encore de nos jours, la sauvegarde du patrimoine en niveau national est une opération isolée, n'intégrant pas la composante paysagère dans le processus de la protection du patrimoine. Les dernières avancées législatives, en matière de préservation du patrimoine national, sont lentes et souvent non appliquées, entre temps le processus de dégradation s'accentue de plus en plus.

De ce fait, notre travail de recherche sera accès sur l'étude du paysage urbain sous ses dimensions morphologiques (physiques) et phénoménologiques (perceptuelles, socioculturelles et symboliques), celles-ci sont considérées comme étant des valeurs patrimoniales qui composent le tissu urbain à travers l'histoire, en vue de sa sauvegarde et de sa mise en valeur.

---

[224] Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, éd : Parenthèses, Marseille, 1999, p. 7.

[225] Pierre Nora, les lieux de mémoire, Paris : Gallimard, 1997.

[226] La notion de «milieux de mémoire» employé par Pierre Nora, lieu où se tissent des relations sociales (Le concept de lieu est toujours lié au concept de caractère, de limite et d'appartenance).

Pour résumer on peut dire que cette recherche pose le problème de l'inefficacité des méthodes utilisées dans l'étude des paysages urbains à fortes valeurs patrimoniales.

Problématique spécifique

La forme et le contenu des éléments du paysage urbain jouent un double rôle à savoir d'une part, en tant que formes et structures, ces fragments, en tant qu'éléments constitutifs de l'identité et de la cohésion sociale, de l'espace urbain permettent à chacun de s'orienter dans l'espace et d'autre part, ils contribuent à donner un sens à l'urbain. Chacun d'entre nous a recours, pour se repérer, aux axes structurants de l'espace (routes, voies de communication,…), aux relations entre ces axes (carrefours, places publiques…) et aux repères et volumes marquants (bâti et non bâti), chaque individu sélectionne certains éléments plutôt que d'autres et construit son propre réseau endogène[227] et sa propre image de son espace. A travers le temps ce processus itératif charge ces lieux de significations sociales, culturelles et symboliques.

Notre cas d'étude renferme ces éléments patrimoniaux matériels symboliques et nous les offre sous forme d'un tableau (paysage urbain unique), à travers une architecture mise en valeur par un site physique exceptionnel. La plupart de ces éléments (le bâti, les monuments historiques, les axes urbains, les nœuds, les balcons urbains, la façade maritime,…) ménagent des vues spectaculaires et un panorama sur la mer d'un côté et sur le mont Gouraya de l'autre (éléments naturels).

Du fait que l'espace public ouvert (les escaliers, les boulevards, les places et les placettes, les rues piétonnes….) est l'élément compositeur et ordonnateur du paysage urbain, il est aussi le générateur principal des vues qu'offre le tissu historique de la ville. Sans oublier bien sur le relief physique du site qui est un élément patrimonial naturel qui a façonné à son tour la forme de la ville en lui conférant un paysage urbain unique que nous ne retrouvons nul par ailleurs en lui livrant parallèlement une beauté et une qualité perceptuelle. Tous ces éléments patrimoniaux (architecturaux et naturels) sont considérés comme des pièces de puzzle formant un ensemble cohérant, dont chaque pièce doit être protégée afin de sauvegarder l'image de la ville.

Cependant, l'absence de la prise en charge de l'ensemble de ce patrimoine dans sa globalité renforce sans aucun doute sa dégradation. Car ne possédant aucun outil de sauvegarde

[227] Véronique Stein, thèse de Doctorat « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public », 2003, pp. 21-22.

régissant cette entité historique[228], les éléments patrimoniaux de la ville historique de Bejaia sont livrés à une dégradation continuelle (à l'exception de quelques restaurations et réhabilitations ponctuelles)[229] ajouter à cela l'émergence de nouvelles constructions dénaturant ainsi cet image.

Pour conclure on peut dire que cette recherche remet en question les outils de sauvegarde du patrimoine historique notamment dans notre cas d'étude et pose le problème de l'inefficacité des méthodes d'analyse appliquées aux paysages urbains à forte valeurs patrimoniales en vue d'une intervention sur les composantes de ces ensembles ou lors de la projection de nouvelles constructions.

Hypothèse de la recherche

Cette recherche repose sur l'étude du paysage urbain et les éléments qui le composent, plusieurs approches ont été appliquées dans l'analyse urbaine à savoir l'approche spatiale, abordant essentiellement la forme et la structure des divers éléments du paysage urbain qu'on retrouve dans les travaux de Kévin Lynch[230] et l'approche se rapportant aux dimensions psychologiques et symboliques de l'espace notamment l'approche de Christian Norberg-Schulz, qui a pour but de cerner en quoi les divers éléments du paysage urbain contribuent à maintenir une mémoire collective (sentiment d'appartenance), à forger une identité commune et à faire naître une conscience urbaine. Nous émettons comme hypothèse ce qui suit :

La dégradation du patrimoine paysager de la ville de Bejaia relèverait du fait que ce dernier n'est pas étudié et exploré dans sa globalité. Considéré comme un ensemble bâti, l'étude de ce paysage urbain ne se limiterait pas à ses composantes bâties dissociées de leur assiette physique et du paysage de la ville en général.

Du fait que le paysage urbain est un ensemble d'éléments patrimoniaux physiques et symboliques (culturels et psychologiques) liés aux lieux chargés de mémoire collective, donc leur évaluation ne s'arrêterait pas seulement à l'analyse des éléments physiques qui le compose, mais aussi l'analyse de la dimension psychologique qui est une résultante du processus perceptif de l'homme de son environnement. Cette analyse perceptuelle permettrait

[228] Le centre historique de Bejaia n'est aujourd'hui soumis à aucun POS. L'absence d'un tel document d'urbanisme sur ce territoire à enjeux témoigne du grand désintérêt des pouvoirs locaux et des spécialistes du patrimoine et laisse libre cours à de nombreuses dérives, telles les constructions anarchiques et la démolition ou modification des battisses à grandes valeurs patrimoniales par leurs propriétaires.
[229] La réhabilitation du fort Moussa, la mosquée Iben Kheldoun au sein de la Casbah, l'ex sous préfecture…etc, les principes de leurs réhabilitations sont en générale que de l'ancre sur papier sans études approfondies.
[230] Lynch Kevin, l'image de la citée, Ed. Dunod, Paris, 1999.

de guider les interventions[231] sur les tissues à fortes valeurs patrimoniales et préserverait ainsi les images forgées par les habitants de leur espace urbain. Cette attention portée à la dimension affective de l'habitant à travers la préservation de ses perceptions, permettrait de l'inclure et de l'investir dans les opérations de sauvegarde du patrimoine ainsi le responsabiliser, et cela dans le but de limiter la dégradation, l'abandon et l'agression de ce patrimoine. Cette démarche nécessiterait une approche pluridisciplinaire du processus de patrimonialisation des paysages urbains.

Objectif de la recherche

Nous nous sommes fixés des objectifs qui vont servir comme guide tout au long de cette recherche, essayant ainsi de trouver des éléments de réponse à notre problématique et de confirmer ainsi notre hypothèse. Nous pouvons résumer ces objectifs dans les points suivants :

Photo 0.9 : exemple de prolifération de nouvelles constructions immergeant au sein de la vieille ville de Bejaia

[231] Les opérations de sauvegarde du patrimoine architecturale et urbain sont : la restauration, la réhabilitation, la mise en valeur, la requalification, la restructuration…etc.

- Préserver le patrimoine architectural des villes anciennes notamment la ville de Bejaia à travers l'étude de l'organisation architecturale et urbaine de cette ville, ce qui nous permettra de comprendre l'état actuel de cette ensemble et d'appréhender son devenir pour mieux le conserver, dans le bute de préserver l'identité urbaine de nos villes.

- Mettre en place un outil (instrument opérationnel) sous forme de recommandations qui régira et orientera toute intervention sur un ensemble historique existant pour empêcher l'édification de bâtiments inadaptés à la typologie générale de la ville historique, comme c'est le cas dans quelques quartiers de la vieille ville, cela est illustré sur la photo 0.1[232].

- Sensibiliser les acteurs publics et privés sur la nécessité de préserver le patrimoine, car ils sont considérés comme des opérateurs influents dans les opérations de sauvegarde du patrimoine notamment dans la production des instruments d'urbanisme ; sans oublier la sensibilisation des citoyens et les usagers de ce patrimoine pour collaborer à sa sauvegarde car ils sont les premiers usagers de cet héritage commun.

Méthodologie de la recherche

Nous pouvons distinguer deux parties dans ce mémoire : la première partie est théorique, c'est la collecte des données qui nous permettra d'aborder le cas d'étude, tandis que la deuxième est consacrée à l'analyse du cas d'étude. Nous présentons cette méthodologie comme suit :

Dans un premier temps il s'agira d'introduire, d'éclaircir et de détailler des notions relatives au paysage urbain à travers l'étude de l'évolution de la notion du paysage en mettant l'accent sur la nature subjective de celui-ci. Puis nous allons nous consacrer à l'apparition de la notion du paysage urbain et le rôle de la perception urbaine dans la formation de l'image d'une ville. Ajouter à cela le recensement des éléments qui composent ce paysage urbain ainsi que les relations qui naissent entre ces éléments. Ces notions vont accompagner et guider notre recherche. Nous tenons à mettre l'accent sur le fait que ce choix de concepts (patrimoine, paysage, paysage urbain, perception…), et leurs interaction n'était pas arbitraire, il était inspiré et motivé par un constat négatif sur la carence dans les démarches de prise en charge du tissu historique de Bejaia et le processus d'urbanisation de la ville d'une part ; et

[232] Photo prise par l'auteur du mémoire en Mai 2010.

par un constat positif d'autre part qui consiste dans la richesse et la qualité de son paysage naturel et urbain (ensemble d'éléments architecturaux, naturels et culturels).

Dans un second temps nous allons voir l'évolution des consciences patrimoniales dans le monde. Du monument isolé au patrimoine paysager, la notion de patrimoine n'a cessé de prendre des dimensions considérables d'où l'intérêt de comprendre comment s'est faite cette évolution dans les échelles de sauvegarde. Puis nous allons nous étaler sur les avancées en termes de préservation du patrimoine historique en Algérie on se référant toujours à des textes législatifs.

Par la suite nous allons faire un essaie de restitution sur la genèse du paysage urbain de la ville historique de Bejaia et identifier les éléments de permanences, ces derniers seront analysés à travers leur perception dans le site et ceci à l'échelle macro.

En dernier lieu nous allons passer à l'échelle micro pour arrêter des choix d'entités à étudier dans le cas d'étude, ces entités seront diversifiées et leur choix se fera par rapport aux différentes typologies architecturales existantes sur le tissu d'une part, et à un ensemble de questions destinées aux usagers d'autre part. Ensuite nous allons tenter d'appliquer une méthode d'analyse perceptuelle à ces entités sur la base de la quelle nous ressortons avec des recommandations qui serons des outils opérationnels pour régir l'intervention sur ces tissus anciens sans nuire à l'intégrité et l'authenticité de l'image de ce paysage.

Synthèse

Dans l'ensemble des points qui suivent nous avons synthétisé les résultats obtenus sous forme de prescriptions générales et spécifiques au cas d'étude, elles sont présentées comme suite :

- Les nouvelles maisons projetées s'intègrent mal, voire pas du tout, au tissu urbain, et sont trop souvent édifiées sans aucun respect du style architectural environnant, c'est pour cela que nous préconisant une étude détaillée du style architecturale et architectonique de l'espace environnant. Alors nous devons prendre en considération le caractère de l'ensemble car l'édifice se conçoit au sein de celui-ci (tissu à valeurs architecturales et urbaines). C'est la que intervient la notion de perception pour régir les nouvelles constructions ; donc la vue est un outil plus subtil que le rayon de 500 m[233], surtout, plus rationnel.

[233] La notion du rayon de 500 mètres autours des monuments est développée dans le chapitre 02.

- Vue que la plupart des constructions existantes au sein de la ville historique se caractérisent par un gabarit petit (R+1 voire R+2) notamment le quartier de Bab el Louze, il semble important de mettre rapidement en place un outil efficient destiné à empêcher la construction de nouvelles maisons, souvent très hautes (jusqu'a R+4) et surtout complètement anachroniques.

- Comme prescriptions particulières pour le paysage urbain[234], le quartier est considéré comme une œuvre d'art en perpétuelle évolution. La silhouette des pentes doit être mise en valeur. Les vues du quartier vers la ville, les échappées visuelles, les vues cadrées ou panoramiques sont considérées comme un patrimoine original à prendre en compte. Elles peuvent être mises en valeur ou créées par des zones non ædificandi ou non reconstructibles.

- Etude des matériaux utilisés sur le site ainsi que leurs caractéristiques physique et psychologique, cette dernière caractéristique semble très importante elle réside dans la couleur du matériau et son impacte sur l'espace et l'activité qui s'y déroule.

- Etude des ambiances acoustiques avant la projection de nouveaux édifices dans un tissu ancien, ceux la doivent recevoir des activités adéquates à celles existantes sur site dans le bute de préserver la sonorité des lieux (l'âme du lieu).

Pour résumer, ces prescriptions permettent de préserver **l'atmosphère** particulière des lieux en mettant l'accent sur des configurations générales en proposant des périmètres de sauvegarde mieux adaptés à chaque terrain et des outils de protection plus souples : cônes de visibilité, axes des vues, ensembles de façades, etc. Elle permet de saisir dans leur diversité les éléments du patrimoine collectif local : une suite de façades homogènes, la trame d'un paysage, un ensemble à caractère monumental, …etc.

[234] Cette prescription est présente dans la loi française: « Z.P.P.A.U.P. Prescriptions, thème : prescriptions particulières pour le paysage urbain, Articles 5 et 6 ».

Première partie

Le paysage urbain comme patrimoine à protéger

Introduction générale

Le paysage urbain est une notion récente très peut étudiée par les spécialistes de l'espace architectural et urbain. Mal connue du grand public ou plutôt mal interprétée par celui-ci, elle véhicule des valeurs matérielles et immatérielles d'un espace urbain vécu.

Au niveau des tissus urbains anciens à forte valeur patrimoniale, la notion du paysage urbain peut jouer un rôle plus efficace, car dans ce contexte le patrimoine architectural et urbain est mis en valeur dans son site physique sous forme d'un tableau formant une unité physique cohérente, ajouté à cela l'imprégnation du lieu par des valeurs socio-culturelles (valeurs immatérielles), d'où la nécessité de sauvegarder ces ensembles bâtis. C'est pour cette raison que nous allons aborder la notion du "paysage urbain" ou comme d'autres la qualifie de "l'image urbaine", élément clef dans notre recherche, dans un contexte patrimoniale.

Seront abordées dans cette partie, les notions théoriques comme le paysage, le paysage urbain et le patrimoine à travers leur naissance, leur évolution à travers le temps et l'espace, leur importance dans l'étude des tissus urbains anciens, ainsi que leur prise en charge par les textes législatifs, chartes et conventions au niveau mondial. Ces concepts seront explorés séparément, dans un premier temps, puis, étudier leur interaction dans le but d'élaborer, toujours dans un cadre et une approche patrimoniale, une grille de lecture des paysages urbains en général et celui de notre cas d'étude (la vieille ville de Bejaia) en particulier.

Ce choix de concepts à savoir patrimoine, paysage et paysage urbain ainsi que leurs interaction n'était en aucun cas un choix arbitraire, il était inspiré et motivé par un constat négatif sur les démarches de prise en charge du noyau historique de la ville de Béjaïa et son processus d'urbanisation. Ajouté à cela un constat positif motivant notre démarche qui consiste dans la richesse et la qualité du paysage naturel et urbain de cette ville puisé dans un ensemble d'éléments architecturaux, naturels et culturels que nous résumons comme suit :

- ✓ **Son site physique exceptionnel** : accidenté plongeant dans la mer et surplombé par le parc national de Gouraya qui renferme des paysages naturels d'une qualité indiscutable ;
- ✓ **Un noyau historique** : dressé en amphithéâtre renfermant un ensemble d'éléments patrimoniaux archéologiques et architecturaux qui représentent des témoins historiques du passage des différents établissements humains coloniaux sur le territoire de la ville ;
- ✓ **Surplombant la mer méditerranée:** la ville privilégie d'une cote importante de 100 km;
- ✓ **Relation ville-mer, présence** du mont **GOURAYA** et la plaine de la **SOUMMAM**.

PREMIER CHAPITRE

DU PAYSAGE NATUREL AU PAYSAGE URBAIN

Introduction

Dans un premier temps nous allons essayer de donner une idée générale sur le paysage à travers des définitions données par des géographes, des architectes urbanistes et à travers la convention européenne du paysage élaborées en l'an 2000, ensuite nous allons voir l'évolution de la notion du paysage à travers le temps et à travers l'espace, en allons de la considération picturale abordant le paysage, pendant de long siècles, comme œuvre d'art, au préoccupations patrimoniale et environnementales percevant le paysage comme discipline à part entière qui, ajouter à sa dimension artistique, possède d'autre dimensions qui relèvent de la géologie, la sociologie, la géographie, l'architecture…etc. Sans oublier de mettre l'accent sur les notions d'objectivité et de subjectivité comme deux méthodes pour aborder le paysage. La première axée beaucoup plus sur le paysage objet, et la seconde axée sur l'observateur comme sujet admirant le paysage d'où la notion de **subjectivité** subordonnée toujours au paysage.

Ensuite nous allons appliquer et préciser la définition du paysage à l'espace urbain sous l'appellation **« paysage urbain »** en parlant de l'apparition récente de cette notion comme terme critique du cadre de vie généré par les urbanisations de ces deux derniers siècles. Nous ajoutons que cette urbanisation est le fruit de l'aire industriel depuis la fin du 18émé siècle, fruit aussi des principes fonctionnalistes du mouvement moderne parut au début du siècle précédent. Puis nous allons explorer des notions sous-jacentes au paysage urbain à savoir la psychologie urbaine, la perception urbaine, l'appropriation et les représentations de l'espace par l'homme et l'image que ce dernier forme de son environnement.

A la fin de ce chapitre nous allons faire passer en revue les composantes et les éléments qui structurent le paysage urbain à savoir : L'espace public ouvert, le bâtit, le cadre naturel et les valeurs socioculturelles et psychologiques. Nous jugeons que l'exploration de ces éléments séparément l'un de l'autre ne suffit pas pour avoir une idée globale de l'ensemble. Pour compléter cette étude théorique sur le paysage urbain nous avons consacré un titre sur l'interaction entre ces éléments, ce qui nous donnera ensuite cette impression d'ensemble ou d'unité (image urbaine).

Ce chapitre a pour but de produire un corpus théorique servant comme support à l'exploration du cas d'étude « la vieille ville de Bejaia », et l'élaboration d'un outil d'analyse qui va guider une tentative de sauvegarde des éléments historiques du paysage urbain au sein de cette ville.

I. Etude de la notion du paysage

Introduction

Le paysage est un concept hybride suivant le type d'approche adoptée dans son analyse, qu'on se demande s'il s'agit du même objet. La notion de paysage qui correspond à la relation entre un sujet et un objet a été analysée par deux courants de pensée[235]. La théorie « stimulus-réponse » repose sur l'hypothèse de la relation directe entre les stimuli[236] de l'environnement et le comportement. Le concept d'image est banni dans ce modèle, et les comportements sont expliqués par les fonctions[237]. Par opposition à la première théorie qui se veut mécaniste et qui réduit les décisions aux besoins physiologiques primaires, « des psychologues comme Tolman acceptent dans le processus perceptif l'intervention de variables comme l'intuition, l'expérience commune, la physiologie personnelle. Ils reconnaissent la nature subjective de la notion de paysage et le rôle de l'image dans le processus cognitif »[238].

Les deux approches sont complémentaires car il s'agit d'un paysage global où tout est intégré (cadre bâti, milieu social et culturel…etc.). Sans souci des formes ni des attitudes humaines l'analyse ne peut être globale ou systématique, alors on peut dire que le paysage peut être un objet d'étude pluridisciplinaire et chaque discipline l'aborde dans son champ d'intérêt. Parmi les disciplines traitant du « paysage », aucune ne l'envisage dans sa totalité, soit qu'elles se contentent de la perception visuelle (géographie, architecture et autres), soit qu'elles analysent la vie interne (géologie, écologie…) ou l'aménagement (ethnologie, économie, urbanisme…)[239].

I.1. Définition de la notion du paysage

Si nous décomposons le mot paysage nous aurons « le pays » et le suffixe « age », cela veut dire une perspective sur le pays ou bien une vue du pays, c'est-à-dire un regard. Jeanne Martinet fait remonter étymologiquement l'origine de « pays »-via « pagus », « pagensis » -au verbe « pango », qui veut dire "j'enfonce un pieu". « Tout ″pays″ serait de ce fait un territoire marqué, identification basée sur une action fondatrice de la main de l'homme, qui génère de

[235] Deux types d'approche ont été utilisées pour comprendre le paysage : l'approche mécaniste « stimulus-réponse » et l'approche globale qui intègre dans les éléments d'analyse du paysage le « processus perceptif ».
[236] Stimuli veut dire ici les éléments de l'environnement.
[237] Antoine S.Bailly, *la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, éd. Dunes, 1977, p. 21.
[238] Ibid.
[239] Ibid, p. 20.

même coup une spatialité originaire »[240]. Le paysage peut être caractérisé par son aspect montagneux ou urbain.

Selon Françoise Choay et Pierre Merlin[241], dans son sens étymologique, le paysage est l'étendue de pays qui se présente à un observateur, c'est l'ensemble des traits, des caractères, des formes d'un territoire, d'un "pays", **perçu** par un observateur, il est donc une création et une interprétation de l'espace. Nous remarquons que le paysage est une question de regard mais cette notion ne peut-être aujourd'hui réduite à sa connotation **picturale** car elle recouvre de nombreuses **valeurs**[242]. Le terme est aussi employé par certaines écoles géographiques pour désigner le milieu naturel synthétique, objet d'une géographie physique globale[243].

Le mot paysage peut aussi signifier une représentation d'un paysage, d'un site naturel ou, moins souvent, d'un site urbain par la peinture, le dessin, la photographie…etc. Nous avons aussi le terme **Paysage historique** qui est un paysage idéalisé dans lequel figurent des scènes ou des personnages mythologiques, religieux etc. Enfin nous ajoutons que le paysage peut signifier un aspect d'ensemble, situation dans un domaine tel que le paysage politique, audiovisuel…etc.[244].

La convention européenne du paysage, élaborée en 2000[245], définit le paysage comme étant une partie de territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Pour le géographe R. Brunet (ce qui se voit), le paysage est avant tout une **vue d'un espace qui existe** indépendamment de nous, comme par exemple la montagne, elle peut être étudié de façon objective: l'altitude, la température, la structure interne, mais aussi **vue d'un espace que l'on perçoit**, que l'on sent, et cela chacun de manière différente. « À partir du moment où l'appréciation esthétique rentre en compte, où l'on charge l'espace **de significations et d'émotions »**[246], l'étude paysagère ne peut être que subjective[247]. Cette subjectivité remet en cause l'idée d'une analyse scientifique du paysage qui réduit ce dernier à son socle naturel. Cependant, un paysage s'inscrit, et s'insère dans un environnement.

---

[240] Michael Jakob, *Le paysage*, Ed. Infolio, 2008, p33.
[241] Pierre Merlin et Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, p. 621.
[242] http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysage.
[243] Op. Cite, Pierre Merlin et Françoise Choay, p. 621.
[244] Dictionnaire Larousse, 2006, p. 797.
[245] Cette convention est signée sous les auspices du **Conseil de l'Europe** en 2000.
[246] A. Corbin, *L'homme dans le paysage.*
[247] R. Brunet, *Les mots de la géographie, Dictionnaire critique.1992.*

Pour Alain Roger (paysage et art) il dit : « de quel droit limite-t-on le paysage à ses aspects physiques, voire uniquement végétaux ? **Car tout paysage est un produit de l'art ».** Développant la notion d'**artialisation**[248], Roger prône l'idée d'une beauté naturelle, il donne ainsi l'exemple du milieu montagnard ou de la mer pour qui il a fallu attendre le XVIII^{ème} siècle pour qu'il soit considéré comme **beau**, pour Roger si un espace n'est pas contemplé, pas apprécié, sa présence matérielle ne suffit pas à en faire un paysage.

Jusqu'ici nous avons considéré le paysage par la vision or il s'agit plutôt d'une **sensation interne,** cette approche **pluri-sensorielle est** prônée par **Raymond Murray Schafer**[249]. En effet, tous les sens entrent dans la construction du paysage, qu'il s'agisse de la vision, du toucher, de l'odorat ou de l'ouïe.

Pour Alain Roger[250] le paysage est très précisément et tout simplement **ce qui se voit**, cette définition est aussi nécessaire que banale :

- **Ce qui se voit** existe indépendamment de nous. Appartenant au monde du réel, le paysage est une donnée extrêmement riche formée d'éléments naturels (pentes, formes, couverture végétale, roches…etc.), et de leurs rapports. Il peut, en théorie, paraître susceptible d'une analyse scientifique, objective et directe de la part des chercheurs. Mais le paysage mérite-t-il en lui-même un effort d'analyse qui se limiterait à ses apparences ?

- **Ce qui se voit** est d'autre part **vécu** et **senti** différemment par les hommes, qui en sont, d'une manière ou d'une autre, les usagers. Ces usagers opèrent dans le paysage des sélections et des jugements de valeur d'où un autre thème d'analyse qui est la perception du paysage (ou de certains de ses éléments). Nous ajoutons que Roger soutient l'idée que toute modification ou action de conservation du paysage doit être interprétée par l'intermédiaire de sa perception[251].

Pour résumer, Alain Roger définit le paysage comme ensemble de signes et un groupement d'objets visibles, reflétant, bien imparfaitement, une structure présente et, très incomplètement, des structures disparues, toutes ces structures représentant des états d'équilibres successifs des systèmes qui les ont produits « le paysage est donc, même, un reflet au deuxième degré »[252].

---

[248] **Artérialisation** veut dire « faire entrer la nature dans un processus de création artistique ».
[249] Raymond Murray Schafer est un compositeur et musicologue canadien, il s'est spécialisé dans l'étude du paysage sonore.
[250] Alain ROGER, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, éd. Champ Vallon, 1995, p.p. 7-8.
[251] Ibid., p. 9.
[252] Ibid., p. 13.

On peut désormais, sur la base de ce qui a été discuté précédemment, proposer une définition du paysage : « le paysage est un morceau de territoire que l'on perçoit d'un seul coup d'oeil », **Michael Jakob** donne une formule brève, une sorte de définition aide-mémoire illustrée dans la figure 1.1[253].

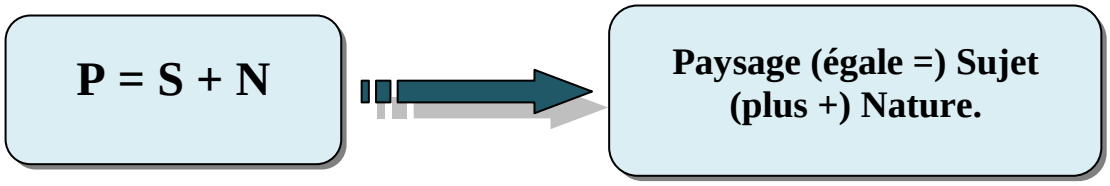

Figure 10.1 : Formule simplifiée résumant la définition du paysage.

Cette simple formule contient trois facteurs essentiels ou conditions :

① Un sujet (pas de paysage sans sujet) ;
② La nature (pas de paysage sans nature) ;
③ Une relation entre les deux, sujet et nature, indiquée par le signe « + » (pas de paysage sans contact, lien, rencontre entre le sujet et la nature).

I.2. Evolution de la notion du paysage à travers l'histoire, de l'approche picturale à l'approche patrimoniale et écologique

Introduction

Dans la présente partie nous allons présenter le concept de paysage dans ses multiples facettes et dimensions qui se rapportent aux différentes civilisations culturelles par rapport à un axe chronologique. Le paysage est encore de nos jours une notion vague et ambiguë et peut être interprétée de différentes manières.

Le mot paysage attesté pour la première fois en France vers le XVI^{ème} siècle se limitera pendant longtemps à n'être que tableau de représentation artistique, et ce n'est que beaucoup plus tard, et surtout grâce au pratiques culturelles, que le paysage deviendra autre chose à savoir l'expérience d'un morceau d'espace perçu par un individu[254].

Depuis une vingtaine d'années, les géographes ont commencé à considérer le paysage comme un objet hybride. L'étude des paysages par les sciences humaines est particulièrement

[253] Op. Cite. Michael Jakob, *Le paysage*, Ed. Infolio, 2008, pp. 33-34.
[254] Ibid. p. 32.

vive en France insistant sur la place de la subjectivité et de l'évolution des perceptions à travers nos modes de vie (voiture, avion, train…) que les artistes viennent révéler grâce à leurs œuvres.

Avant d'être l'objet de représentations artistiques ou d'études architecturales, le paysage était un **pays** au sens originel du terme, c'est-à-dire une portion du territoire national avec une identité bien marquée, un lieu de vie et de travail pour les habitants locaux qui font partie de ce pays. Puis cette notion va prendre d'autres considérations : artistiques, patrimoniales et scientifique qu'on va étaler ci-dessous.

I.2.1. L'approche picturale du paysage

Après avoir définit le paysage comme étant une étendue de terre qui s'offre à la vue, nous avons vu que la langue française a construit plusieurs notions voisines dont celle de représentation d'un paysage par la **peinture**, le **dessin**, la **photographie** …etc.

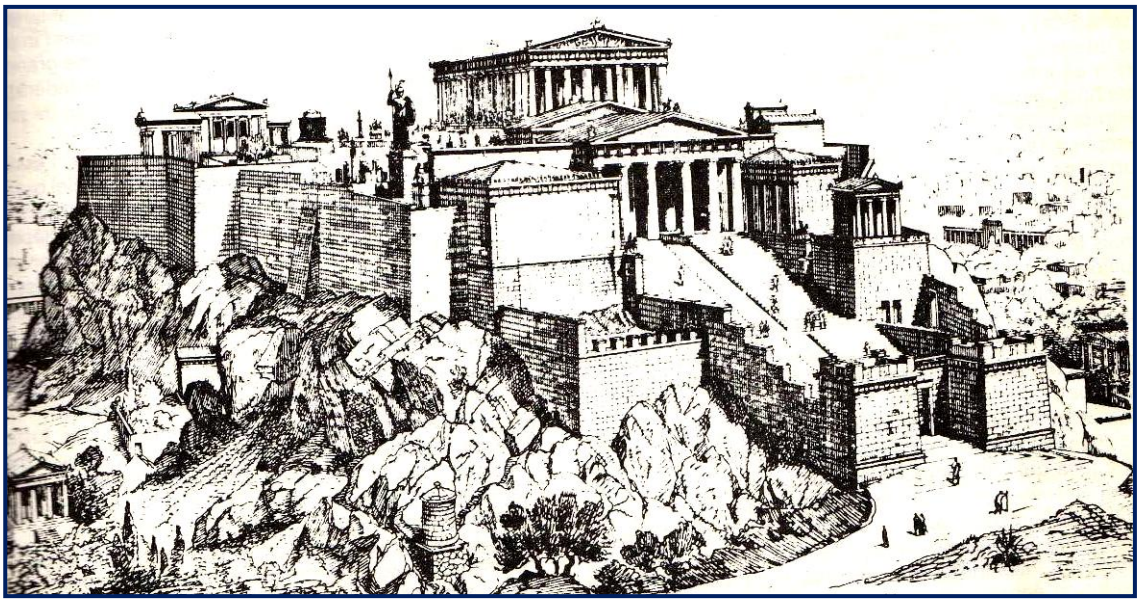

Figure 1.2 : Vue restituée de La cité grecque (l'Acropole d'Athènes), d'après L. Benevolo, Storia della città.

Dans l'antiquité grecque et romaine, le paysage est un objet d'attention particulière. Lors de l'édification de leurs cités, les grecques et les romains ont toujours donné une attention particulière à l'intégration et l'harmonie des éléments bâtis avec le paysage ; la lumière, la végétation, l'ombre…etc. sont des éléments de composition des cités antiques comme nous le montre les figures (1.2, 1.3 et 1.4)[255]. Le paysage est peint comme fond ou environnement pour mettre en contexte une scène principale.

[255] Jean- Pierre Muret, *La ville comme paysage. De l'antiquité au moyen-age*, C.R.R.U, pp. 53-83.

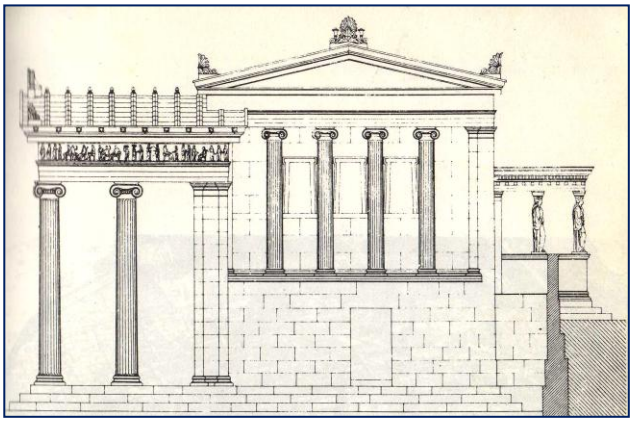

Figure 1.3 : Erechthéion sur l'Acropole d'Athènes, perspective ouest.

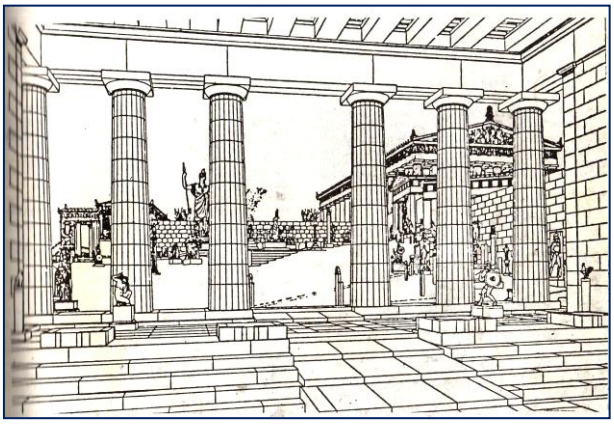

Figure 1.4 : Athènes, l'entrée sur l'Acropole par les propylées (d'après R. Martin, Monde Grec).

Durant le **moyen âge** et la **renaissance**, le paysage est conçu comme œuvre divine, et sa représentation faisant référence à son créateur. Le paysage ne prend toutefois véritablement son essor qu'au XVII^{ème} siècle, avec le développement du **collectionnisme**.

À l'époque romantique, le paysage est le support d'une intense médiation, lui conférant ainsi une dimension mystique. Il devient donc producteur d'émotions et d'expériences subjectives. **Le pittoresque et le sublime**[256] apparaissent à cette époque, comme deux modes de vision des paysages. Les premiers guides touristiques se sont inspirés de ces points de vue pour fabriquer un regard populaire sur les sites et les paysages.

L**'impressionnisme** et l'**école de Barbizon**[257] en France**,** donneront ensuite un rôle très différent au paysage et fera l'objet d'une observation méticuleuse en termes de lumière, de couleurs et de contraste, pour créer une représentation fidèle à la perception vécue d'un observateur. **Claude Monet** et **Vincent Van Gogh** furent les pionniers dans la peinture impressionniste.

Aujourd'hui, le paysage est étudié à travers deux approches distinctes, l'une subjective abordant le paysage à travers l'homme (le sujet observateur), l'autre par contre objective centrée beaucoup plus sur la nature (l'objet observé).

Concernant la Grande Bretagne, l'école des peintres paysagistes a été à l'origine du mouvement anglais du **Landscape** qui s'intéresse aux vastes espaces autour des grandes demeures. Ce souci de mise en valeur paysagère conduit à privilégier la succession, le

[256] Encyclopédie Générale LAROUSSE, Tome. 3, Paris (France) S.A, 1988.
[257] Barbizon fut une école constituée d'un groupe de peintres français qui travailla à Barbizon, en lisière de la forêt de Fontainebleau, entre 1840 et 1870, elle se rendit célèbre par sa conception novatrice de la peinture de plein air.

défilement des images que perçoit le passant et qui servent d'unité de mesure et de guide pour la réflexion des paysagistes[258].

Nous pouvons conclure que les beaux-arts (les arts plastiques surtout mais également la musique) et la littérature, ont considérablement enrichi la notion de paysage. Aujourd'hui, les progrès techniques de la vue (verres de correction, longues vues, jumelles…), de l'enregistrement (daguerréotype puis photographie, cinéma et vidéo) ont multiplié les représentations des paysages de la terre produisant une diffusion de la connaissance des sites, notamment à travers la reproduction photographique (cartes postales, photos des manuels de géographie …etc.).

I.2.2. L'approche patrimoniale et écologique du paysage

Aujourd'hui, le paysage naturel fait l'objet d'une discipline scientifique à part entière « **l'écologie du paysage** », il est considéré comme un patrimoine commun à préserver. Certains pays du monde se sont donc peu à peu dotés de pouvoirs réglementaires importants, notamment en faveur des paysages exceptionnels dits **patrimoniaux**.

Photo1.1 : Sanctuaire historique de MACHU PICCHU (PÉROU). Patrimoine mondial.

Certains paysages naturels ont été placés par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, tout comme des monuments célèbres ou des vestiges archéologiques, qui constituent également des paysages remarquables, comme le **Machu Picchu** sur la photo 1.1[259] ou le **Parthénon**. Plus récemment, en 1992 l'UNESCO a introduit la notion de « **paysages**

[258] Op. Cite, Pierre Merlin et Françoise Choay, *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, p. 621-622.
[259] Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire, dirigé par Francesco BANDARIN, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.

culturels[260] ». Les avancées législatives dans le domaine de la prise en charge du paysage culturel et naturel seront développées et détaillées dans le prochain chapitre.

Pour finir, nous avons constaté ces dernières années un retour vers la nature, aux jardins paysagistes, aux jardins d'intérieur, aux pergolas et aux plantes grimpantes, où l'ombre, le mystère, la complexité et l'intimité sont des mots clés de cette nouvelle approche, et où jardin de ville, mail, promenades, sentier, etc., remplacent zones et espaces verts.

II. La notion du paysage entre objectivité et subjectivité

Nous avons vu précédemment que le paysage peut être étudié à travers deux approches : objectivement sans tenir compte de la relation entre observateur et objet observé (l'homme se tient à l'extérieur de l'objet observé et étudié), il peut aussi être étudié subjectivement, dans ce cas l'observateur est une partie intégrante dans l'objet observé (l'homme est au sein du paysage), on doit alors introduire la notion de perception comme nous pouvons le voir dans la figure 1.5[261].

Comme on la déjà vue le mot perception est présent dans toutes les définitions précédentes sur le paysage, alors on peut dire que pour parler de **paysage**, l'**observateur** et l'objet observé ne peuvent se suffire, il faut alors leur associer une composante les reliant qui est la **perception**[262].

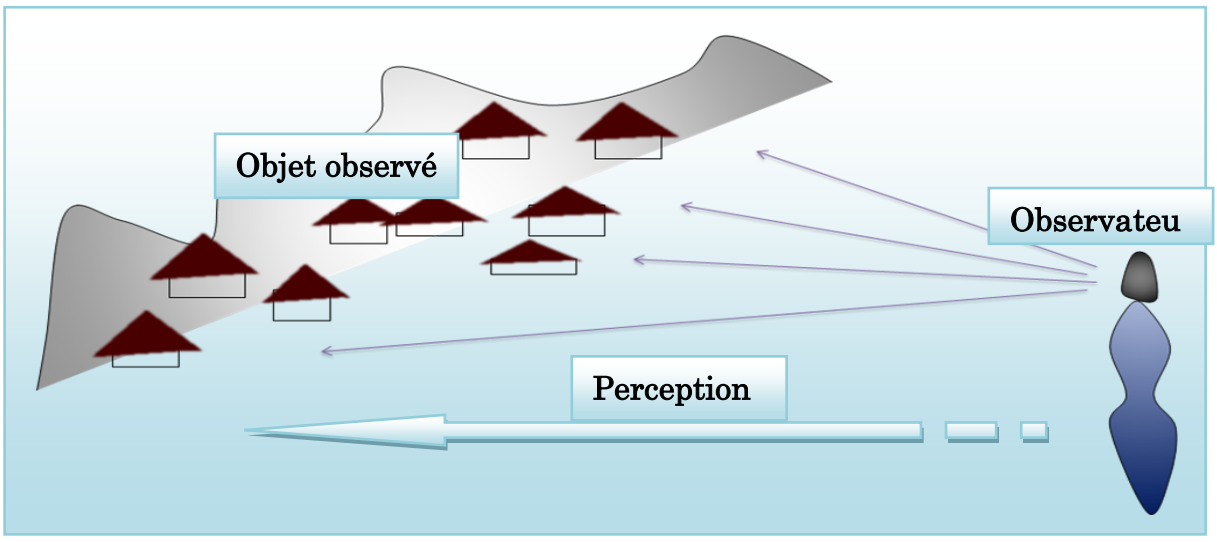

Figure 1.5 : Schéma explicatif de la relation entre l'observateur et l'objet observé.

[260] M. Youcef CHENNAOUI. 2007, « *Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie* », Thèse de Doctorat d'Etat en Urbanisme, EPAU, Alger.
[261] Schéma élaboré par l'auteur du mémoire.
[262] Op. Cité, Antoine S.Bailly, *la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, éd. Dunes, 1977, p. 20.

La notion de perception est subjective, elle diffère d'un individu à un autre, d'un milieu donné à un autre, elle évolue, au sein du même individu, à travers le temps. La notion de perception est complexe elle est de ce fait difficile à cerner.

Cette dimension subjective est impérative pour compléter la définition du concept paysage "objet", cette subjectivité peut être interprétée par la perception et peut à son tours être interprétée par un ensemble de sentiments que l'homme éprouve au contact visuel d'un paysage donné. Aussi et comme nous l'avons déjà dit, la question de la perception paysagère ne se résume pas qu'au visuel mais à tous les sens, et son étude relèverait de l'approche **phénoménologique**[263] (vient du mot **phénomène**[264]).

Cette **approche phénoménologique** étudie les lieux naturels (paysages naturels) et les lieux artificiels (paysages construits) dans une logique ou le paysage (lieu)[265] ne peut exister que par rapport à une société qui y pratique et investie ses valeurs et charge son espace d'émotion et de signification (la signification d'un objet réside dans le rapport que celui-ci entretient avec les autres objets)[266]. Pour résumer on pourrait, dés lors, apercevoir deux démarches possibles à propos des paysages :

① **le paysage objet d'où l'analyse physionomique**

On peut aussi l'appeler l'analyse morphologique, le paysage est ici abordé comme simple objet d'étude se limitant à la description et classification des éléments physiques du paysage à savoir : les éléments végétaux qui le compose, l'hydrographie, le relief, la géologie, le climat…etc. Quoique cette approche présente des insuffisances car elle aborde le paysage dans un cadre uniquement morphologique, omettant ainsi les relations émotives que l'homme peut avoir au contacte visuel d'un paysage et aux liens qui le rattache à l'espace en général.

② **le paysage sujet d'où l'analyse perceptuelle**

Qui réside dans les sens et les valeurs qu'y attachent les différents publics (ou usagers) à leur paysage naturel ou urbain. Cette analyse est indispensable à toute action d'aménagement, qu'elle ait pour but de « sauvegarder » ou « d'améliorer » les paysages, ou pour d'autres fins, car ces opérations affectent ces paysages et peuvent donc affecter leur perception[267].

---

[263] Op. Cité, Antoine S.Bailly.
[264] Phénomène : Ce qui se manifeste à la conscience que ce soit par l'intermédiaire des sens (perception) ou non (culture, psychologie).
[265] Nora Pierre, *Les lieux de mémoire*, éd. Gallimard, Paris, 1986.
[266] Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci.Paysage, ambiance, architecture*, Ed. Pierre Mardaga, 1997, p.p. 8.166.
[267] Op. Cité. Alain ROGER, *La théorie du paysage en France (1974-1994*), p. 19.

Dans cette optique, **Christian Norberg-Schulz** parle de la perte du "lieu", il dit à ce propos, que depuis la seconde guerre mondiale, pratiquement tous les lieux ont subi un profond changement, les qualités traditionnelles caractérisant les implantations humaines sont irrémédiablement altérées, ou bien totalement disparues[268]. Même les villes reconstruites, ou les villes neuves ne ressemblent absolument plus aux villes du passé.

III. Exploration de la notion du paysage urbain

Introduction

Après avoir tenté de cerner la définition du concept paysage dans le premier sous-chapitre, nous allons essayer à présent d'appliquer ce concept à l'espace urbain.

La notion du paysage urbain trouve sa légitimité dans la banalité des théories urbanistiques et rationalistes du mouvement moderne (parrainé par **Le Corbusier**)[269], par l'absence de réflexions sociologiques sérieuses sur les paysages urbains produits ces deux derniers siècles. Pour mettre l'accent sur la médiocrité des conceptions urbaines actuelles, nous proposons la citation de **Raymond Unwin[270],** il dit à ce propos «qu'il manque à nos villes l'esprit vivifiant de l'art qui les eût complétées et en eût décuplé la valeur, il y manque quelque effort dans la conception des compositions urbaines…C'est l'absence de beauté, c'est à dire de ce qui plus que tout agrémente la vie, qui nous oblige à dire que l'œuvre de la construction des villes au cours du siècle passé a été imparfaite. Quelques réelles qu'avaient été les améliorations apportées, les pauvres eux mêmes qui en ont bénéficié se sont rendus compte comme tout le monde, qu'elles ne visaient que les conditions matérielles de la vie urbaine, sensibles eux aussi à la beauté, ils ont eu la sensation que quelque chose leur manquait : l'Art. … » [271].

Kevin Lynch déclare que la qualité des zones urbaines est intimement liée à la lisibilité, à l'imagibilité, au symbolisme et au caractère de leur structure et cela sur la base d'une large

[268] Op. Cité, Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture*, Ed : Pierre Mardaga, 1997, p. 189.
[269] Congrès International d'architecture moderne. Quatrième assemblée tenue à Athènes en 1933, Charte de l'urbanisme connue sous le titre de « Charte d'Athènes » rédigée par Le Corbusier, Paris, 1941, rééditée en 1957.
[270] Raymond Unwin (1863-1940) construisit avec Barry Parker la cité-jardin de Letchworth et fut l'un des premiers professeurs d'urbanisme en Grande-Bretagne. Son livre "Town planning in Practice" fut publié en français en 1922 sous le titre "Plan des Villes". Unwin ne repousse pas l'architecture du passé, considérant que l'on peut en tirer parti sans la copier. Il préconise les écrans de verdure, l'aménagement de parcs, de terrains de jeux et même de champs cultivés dans les grandes villes. Contrairement aux urbanistes progressistes, il considérait en effet que l'entassement n'était pas rentable.
[271] Raymond Unwin, *Plans de villes*, éd. Equerre, p5, Cité in : Séminaire Robert Auzelle, «Vocabulaire illustré de l'art urbain », 2007.

enquête sociologique[272], chose que nous ne prenant pas en considération dans la conception de nos villes actuelles.

III.1. Définition de la notion du paysage urbain

Si un paysage est « ce que l'on voit lorsqu'on regarde son environnement à perte de vue, à l'exception des points d'intérêts proches de l'observateur (comme défini précédemment), alors la ville ne peut offrir de paysages du fait des barrières présentes (par exemple les murs) et de notre proximité avec elles et le paysage a toujours été l'autre de la ville[273]. On peut tout de même distinguer un paysage de ville qui est vu et observé par l'homme.

Dérivée de paysage, le **paysage urbain** est un produit culturel formé sous l'influence de l'environnement, il est l'interprétation de l'environnement par l'homme. En d'autres termes, nous pouvons définir le paysage urbain en tant que notre compréhension de notre environnement qui se forme par des traces de l'homme et de sa vie dans la nature, il implique une qualification des formes du territoire de la ville par le regard, et résulte d'une distanciation plurielle complexe[274].

Philippe Panerai dit du paysage urbain qu'il est : « la contemplation de la ville comme un spectacle, comme un paysage qui s'étend à nos pieds… que les plans en relief, les perspectives cavalières et les vues à vol de oiseau, les panoramas et les cartes postales, alimentent en favorisant la diffusion d'images[275] », et forge ainsi un paysage urbain particulier. Paris dans la photo.1.2[276], Venise, Rome et tant d'autres villes sont des exemples de paysages urbains uniques par

Photo.1.2 : Le paysage urbain de l'Ile-de-France, Paris formé sur les deux rives de la seine.

[272] Kevin Lynch, *l'image de la cité*, éd. Dunod, paris, 1976.
[273] Op. Cité. Michael Jakob, *Le paysage*, éd. Infolio, 2008, p.153.
[274] P. Poullaouec-Gonidec, G. Dalmon, S. Paquette (dir.), *Paysage en perspectives*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, Cité in : Séminaire, Paysage urbain (genèse, représentations, enjeux contemporains), Université de Paris, 2003 à 2006.
[275] Philippe Panerai, *analyse urbaine*, éd : Parenthèses, p.28.
[276] Microsoft Encarta, France, 2009.

excellence. Que serait la première ville sans la Seine, la seconde sans ses canaux et ses festivals et la troisième sans la courbe de Tibre ni ses sept collines.

III.2. L'évolution de la notion du paysage urbain

Le terme de paysage urbain est apparut à la fin du XIX^{ème} siècle, dans les domaines de la littérature et de la critique d'art. Apparue d'abord en France, puis fort tardive le **townscape**[277] britannique, la notion du paysage urbain qualifie le charme ancien des villes historiques, en particulier des villes préindustrielles. Pour cette raison, se sont développées sous cette appellation des méthodes de conservation des quartiers historiques et de l'architecture urbaine[278].

Dans l'entre-deux-guerres et lors de la première période de la reconstruction (1940-1944), la notion du paysage urbain est réapparue pour affirmer une esthétique urbaine et l'urbanisme conçu comme **art urbain**[279], avant de connaître une éclipse dans l'après-guerre[280]. En réaction à l'urbanisme planificateur, la notion de paysage urbain réapparaît entre 1959 et 1965, réintroduisant les notions de **composition**, **d'attention au site**. À la fin des années 1960, l'expression paysage urbain se généralise à nouveau comme terme critique du cadre de vie et de l'environnement[281], et elle est aujourd'hui revendiquée par différents champs disciplinaires et pratiques professionnelles (géographie, architecture, urbanisme, paysagisme…etc.), et ses aspects esthétiques sont revendiqués dans la photographie et dans les pratiques de conservation et de patrimonialisation, et ses enjeux actuels sont d'ordre professionnels et environnementaux[282].

IV. Les notions sous-jacentes du paysage urbain

Introduction

Dans ce sous chapitre, nous allons essayer de faire passer en revu les notions sous-jacentes au paysage urbain à savoir la notion de perception urbaine et celle des représentations

[277] Frédéric Poussin, Du townscape au « paysage urbain ». Circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur, In Séminaire ″Paysage urbain. Genèse, représentations, enjeux contemporains″. Université de Paris, 2003 à 2006.
[278] Hélène Jannière et Frédéric Pousin, Paysage urbain. D'une thématique à un objet de recherche.
[279] L'Art Urbain est un Ensemble de démarches pluridisciplinaires conduisant à la création ou à la transformation des ensembles urbains dans un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement.
[280] Séminaire Robert Auzelle, Vocabulaire illustré de l'art urbain, Paris, 15-11-2007.
[281] Hélène Jannière, Le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980, in : Séminaire, Paysage urbain (genèse, représentations, enjeux contemporains). De l'art urbain à l'environnement, Université de Paris, 2003 à 2006.
[282] Op. Cité. Hélène Jannière et Frédéric Pousin, «Paysage urbain: d'une thématique à un objet de recherche», in : Séminaire, Paysage urbain: genèse, représentations, enjeux contemporains, Université de Paris, 2003 à 2006.

sociales, ces notions sont importantes pour aborder et analyser un paysage urbain dans sa globalité. Puis nous allons faire passer en revue les composantes du paysage urbain et leur interrelation. Enfin, nous allons montrer comment ces composantes s'associent pour former une image urbaine et un paysage urbain particulier.

Les analyses urbaines effectuées par nos spécialistes de la ville se limitent généralement à l'effet des objets physiques isolés et perceptibles séparément l'un de l'autre. Notre objectif est ici de redécouvrir le rôle de la forme des ensembles urbain dans la constitution de l'image à travers une approche globale des villes (ville comme unité).

Camillo Sitte et Kevin Lynch, ont essayé de trouver des éléments d'analyse de leurs villes respectives, le premier dans le nouveau continent (Amérique du nord) et le deuxième dans le vieux continent (l'Europe). Sitte a analysé quelques villes italiennes pour essayer de nous éclairer sur la logique de leur organisation qui leur confère cet art de bâtir, et à travers des exemples de villes il a montré le rôle de la place public dans l'organisation de la ville[283]. Concernant Lynch, il a analysé trois villes américaines (Boston, Jersey City et Los Angeles), dans le but de trouver une logique d'organisation par le billet de l'analyse visuelle et de l'enquête sociologique, il conclut que la lisibilité et l'imagibilité d'une ville dépendent de l'organisation de ses éléments urbains résumés comme suite : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les point de repère, et des relations entre ces éléments, c'est de ça que dépend la qualité de l'image d'une ville. Dans son approche sur la ville, **Kevin Lynch** affirme que dans l'urbanisme actuel, il faudrait utiliser la forme pour renforcer la signification et non pour la nier[284], nous allons présenter d'autres détailles sur la méthode de **Kevin Lynch** lors de l'exploration de la **notion de perception urbaine**.

En parlant des études faites sur les paysage urbains à travers le monde, nous ne pouvons ne pas évoquer **Sylvie Rimbert** dans son livre intitulé « les paysages urbains » et à travers ses exemples de villes françaises en particulier, elle affirme que la ville apparaît beaucoup plus faite d'idées que de briques, elle a devisé son travail en deux parties : l'une consacrée au idées, l'autre a l'observation des briques et des multiples caractères de la rue, et elle a donné plus d'importance à la 1ère partie. Mais les idées et les briques ne suffisent pas encore à faire des villes dit-elle, elle ajoute qu'il faut une réflexion guidée par la sensibilité. Rimbert dit à ce propos qu'« une réflexion intellectuelle négligeant celle de la sensibilité nous amène à la dureté de l'angle droit, la pauvreté en couleurs, la froideur du béton qui supplante des

[283] Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*; Edition du Seuil.1996.
[284] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p 54.

matériaux plus **chauds** comme le bois ou la pierre, face à cela comment y éprouver le moindre sentiment d'appartenance?[285] ».

IV.1. La notion de perception urbaine

Le terme « perception », repris de l'anglais, est de plus en plus employé et associé au paysage. La perception est un processus multi-sensoriel et pas seulement visuel. Aristote dit qu'il n'y a rien dans l'esprit qui ne passe au travers des sens, les informations reçues par les divers systèmes perceptifs (orientation, audition, touché, odorat, vision) sont envoyées au cerveau qui les organise[286]. C'est un processus **d'identification** de l'information (l'information est reçue, déchiffrée puis comprise), puis vient le processus de l'interprétation de l'information par la mémoire, cette information est interprétée différemment celant les valeurs culturelles, l'éducation reçue et les expériences passées de chacun ce qu'on appelle les **filtres sociaux et psycho-culturels** la perception n'est pas neutre. **Pierre Von Meiss** dit à ce propos que derrière le regard se cache des expériences des connaissances et des attentes qui définissent les actions[287]. Le résultat de cette interprétation est la constitution d'une image résiduelle[288] qui est un modèle simplifié du réel, cette image à son tour définit nos comportements et nos actions sur le paysage et sa transformation ce que nous appelons les représentations que nous allons développer dans le prochain titre.

En générale il y a trois approches rationnelles pour appréhender la perception : la physiologie, la psychologie expérimentale, et la phénoménologie. Dans le cas de la perception visuelle, la première approche s'intéresse au système visuel et à ses performances intrinsèques; la seconde met l'accent sur les aspects cognitifs et contextuels de la vision, la phénoménologie est centrée sur le sujet percevant, et cherche à préciser ce que signifie « voir » pour la conscience du sujet. Cette dernière approche a été abordée au départ par des philosophes notamment par **Maurice Merleau-Ponty** dans son ouvrage de référence « la phénoménologie de la perception » [289] parut en 1945.

---

[285] Sylvie Rimbert, *Les paysages urbains*, Ed, U prisme, paris, 1973, p 8.
[286] Op. Cité. Antoine S.Bailly, la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977, p. 14.
[287] Pierre Von Meiss, *De la forme au lieu*, Ed. Presses Polytechniques Romandes, 1986, p. 39.
[288] H. Bachakh, Mécanismes de formation / transformation de l'environnement bâti. Essai d'identification de l'environnement villageois kabyle. Le cas des Ait-Yenni, p. 29, Cité par Trodi Fares, mémoire de magistère. La notion de paysage dans les règlements d'urbanisme, cas de Zaccar, Djelfa, 2007, p. 41.
[289] Celant Maurice Merleau-Ponty, La phénoménologie étudie l'apparition des phénomènes à la conscience. La Phénoménologie de la perception, ainsi définie, est étudiée en détail, sous ses différents aspects, dans le corps du livre de Merleau-Ponty « Phénoménologie de la perception ».

Les psychologues se sont aussi intéressés au phénomène de la perception et à la notion de **psychologie urbaine**[290]**,** ils ont élaboré plusieurs méthodes pour saisir les variables intervenant sur les facultés perceptives : testes (méthode de positionnement d'Osgood), dessins (technique utilisée par **K. Lynch,** 1960), descriptions de photographies (et analyse des répétitions de termes), enquêtes directes et indirectes, observation des personnes dans les rues et les maisons (films et enregistrements)[291]. Cet arsenal de méthodes permet de mieux saisir les réactions psychologiques des individus vis-à-vis de leur paysage urbain.

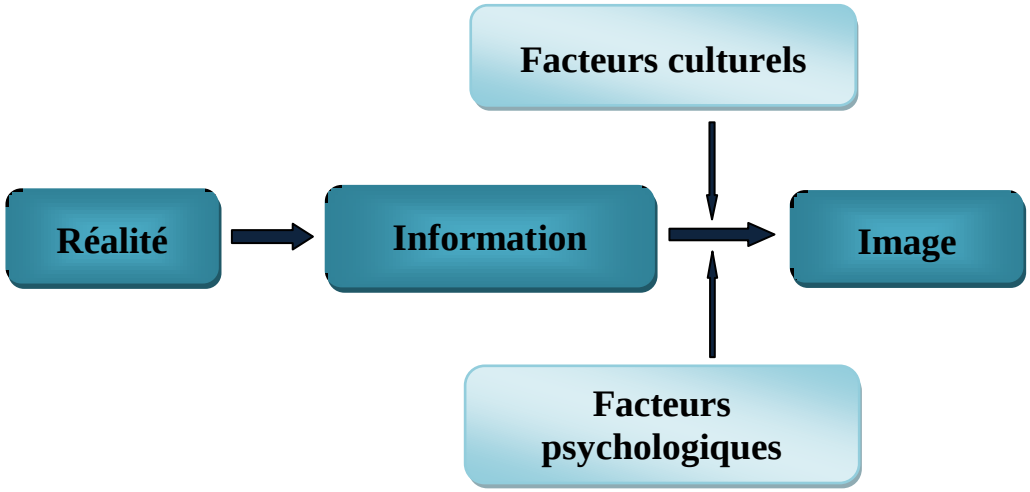

Figure 1.6 : Schéma explicatif résumant le processus de la formation de l'image.

Dans la figure 1.6[292], J. M. Doherty (1969) propose un schéma simplifié sur le processus de la formation de l'image.

Concernant Kevin Lynch, comme nous l'avons déjà dit auparavant, il a analyse en profondeur la qualité visuelle de trois villes américaines (Boston, Jersey City, Los Angeles) et cherche un moyen de quantifier les « images publiques ». Sa méthode est simple, dans une enquête directe, on demande aux habitants de dresser un plan de la ville, de décrire en détail des itinéraires dans la ville, de dresser une liste des éléments caractéristiques. Dessins et réponses permettent d'atteindre le niveau des images mentales à trois composantes, structure, identité et signification. La structure du paysage urbain se décompose en cinq éléments : les cheminements, les limites, les nœuds, les repères et les quartiers que nous allons détailler dans

[290] Jean Morval, Introduction à la psychologie urbaine, éd. Pierre Mardaga, 1981.
[291] Op. Cité. Antoine S.Bailly, la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977, pp. 28. 29.

[292] DOHERTY. JM, *Developements in behavioural geography*. Discussion Paper. N° 35, London School of Economics, 1969, in : Antoine S.Bailly, la perception de l'espace urbain, p. 29.

les éléments du paysage urbain. La combinaison des ces éléments permet à l'individu de structurer le milieu urbain, de lui donner une identité et un sens.

L'image de **Kevin Lynch** reste essentiellement visuelle d'où la critique apporté à sa démarche, il s'est contenté de présenter des images collectives au lieu de rechercher les éléments invisibles qui leur donnent un sens. Nous entendons ici par éléments invisibles, les valeurs symboliques de l'espace urbain qui contribuent aussi à la formation de l'image urbaine[293].

« …C'est alors que l'on comprend les mots d'**Aristote**, pour qui tous les principes de l'art de construire les villes se résument dans le fait qu'une cité doit offrir à ses habitants à la fois la sécurité et le bonheur. Cet objectif n'est réalisable que si la construction des villes n'est pas simplement considérée comme une question de technique, mais comme relevant de l'art. Il en fut ainsi dans l'antiquité, au moyen age et pendant la renaissance, partout où l'on cultivait les arts… »[294]. Cette citation de **Camillo Sitte** qui affirme que le charme de Venise, dont le plan est présenté dans la photo 1.3[295], et de bien des villes d'Italie qu'il a analysées proviendrait de cette alternance de « **calli et campi** », de « **vicoli et piazza** »[296] . Nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer un exemple pour montrer la méthode originale de **Camillo Sitte** dans l'analyse, il dit que, sans doute la cathédrale de Strasbourg, émergeant au débouché de l'étroite rue des Orfèvres, est-elle là bien émouvante que celle de Reims au milieu d'une place dénudée. Et comme l'a très bien senti **Sitte** dans son observation des angles de vue par lesquels les rues

Photo 1.3 : Plan de la ville de Venise

[293] Op. Cité, Antoine S.Bailly, la *perception de l'espace urbain.* Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977, pp. 22- 23.
[294] Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques; Edition du Seuil.1996, p. 2.
[295] **Op. Cite.** Sylvie Rimbert, Les paysages urbains, éd. U prisme, paris, 1973, p. 33.
[296] Op. Cité. Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, p. 2.

étroites abordent les places italiennes, se sont les venelles arrivant de biais qui, réservant la surprise de l'espace libre jusqu'au dernier moment, procurent le plus grand effet de libération[297].

Pour **Merleau-Ponty**, il est clair que contrairement à ce qu'affirme la physiologie des années 30, la **«transmission» du signal** n'est pas constante, mais qu'elle est modifié par le contexte. Sachant que l'esprit n'est pas en disposition d'identifier ou non des objets présents dans une scène, pour **Merleau-Ponty** l'indétermination est une propriété essentielle du stimulus[298]. En plus claire la perception n'est pas le déchiffrement d'un monde objectif, une **reconstitution** du sens qui serait présent dans le stimulus, c'est au contraire une **construction**. Voilà le noyau de la thèse de **Merleau-Ponty**[299].

IV.2. L'appropriation de l'espace et les représentations

Pour nous faire comprendre ce que c'est l'appropriation de l'espace[300], Jean cousin nous rappelle les travaux du professeur Piaget sur la pertinence de la relation à l'espace comme lieu d'acquisition des mécanismes de la connaissance et des schémas d'appropriation de l'espace chez l'enfant. A travers celui-ci nous avons compris qu'il est essentiel pour l'homme, comme pour l'animale, de prendre possession de l'espace c'est-à-dire le maitriser essentiellement à travers **la vision**. Les informations reçues sont jugées et interprété par notre expérience passée, nos intentions immédiates et notre anticipation du future.

Les lieux acquièrent un sens et une qualité particulière à travers les représentations, ces dernières guident nos actions et comportements spatiaux et inversement, pratiques et représentations ne peuvent, par conséquent, être dissociées. Une représentation peut être

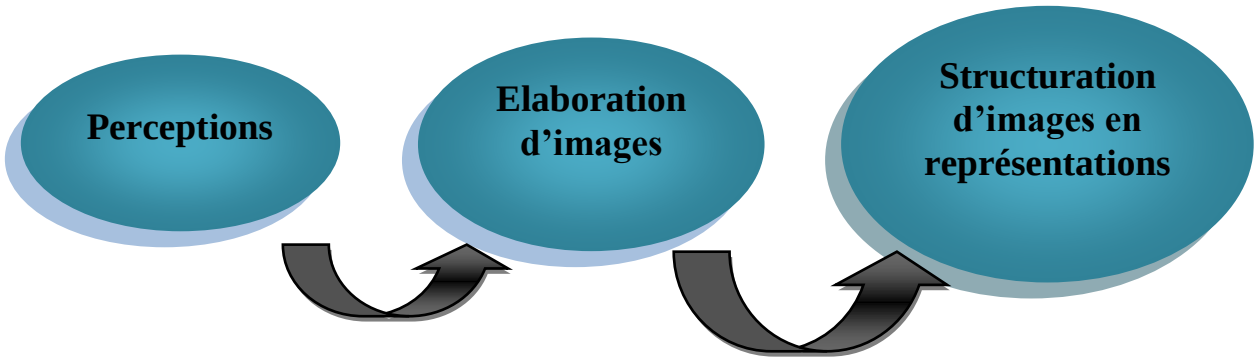

Figure 1.7 : Schéma simplifié de la perception aux représentations.

[297] Op. Cité. Sylvie Rimbert, Les paysages urbains, éd. U prisme. Librairie Armand Colin, paris, 1973, p. 32.
[298] Merleau-Ponty parle de Stimulus (objet observé) et du Stimuli (le sujet qui observe veut dire l'homme).
[299] Maurice Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception (1945).
[300] Jean Cousin, l'espace vivant, éd du Moniteur, p. 22-23.

comprise comme une reconstitution, une interprétation ou une appropriation du monde[301]. Plus précisément, c'est «une structure cognitive et mentale, relativement générale et abstraite, on pourrait parler d'un modèle interne qui a pour fonction de conceptualiser le réel »[302]. Intériorisation de la réalité, structuration et abstraction constituent donc les dimensions caractéristiques de la représentation (voire la figure 1.7[303]).

Intégrer la perception et les représentations dans les analyses urbaines nous permet de prendre en considération la **subjectivité** et de dépasser l'idée de l'existence d'un monde **objectif**. Ainsi, l'acquis scientifiques (la carte graphique par exemple) est un support d'analyse objectif nécessaire mais incomplet, nous devons alors inclure l'analyse subjective notamment à travers les analyses de cartes mentales, les imbrications complexes et multiples qui lient monde rationnel et monde imaginaire[304], c'est à ce moment là que l'analyse pourrait être globale. En nous inspirant de ces concepts on met l'accent sur les manières dont les valeurs s'inscrivent dans l'espace, le développement de liens identitaires et les multiples formes d'appropriations spatiales.

V. Les composantes et les éléments du paysage urbain

Introduction

Kevin Lynch a levé l'ambiguïté due à la confusion entre les moyens spécifiques des analystes (architectes, urbanistes) et la perception de la ville par ses habitants, il a fournit le meilleur outil pour une analyse globale de part sa simplicité. D'après lui « Dans les images des villes étudiées jusqu'ici[305], le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut être classé sans inconvénient suivant cinq types d'éléments les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère. En effet, ces éléments s'appliquent d'une manière plus générale puisqu'on les retrouve, semble-t-il, dans beaucoup d'exemples d'images de l'environnement »[306].

[301]Brunet.R, *Les mots de la géographie*, 1992.
[302] Gumuchian.H, Représentations et aménagement du territoire, Anthropos, Paris, 1991, Cité par Véronique Stein, thèse de Doctorat : La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Genève, février 2003, p. 22.

[303] Véronique Stein, thèse de Doctorat : La reconquête du centre-ville. Du patrimoine à l'espace public, Genève, février 2003, p. 20.
[304] Bailly A., Baumont C., Huriot J.-M., Sallez A. (1995), Représenter la ville, Economica, Paris, p. 12, Cité par Véronique Stein, thèse de Doctorat : La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Genève, février 2003, p. 20.
[305] Kevin Lynch entend par « les villes étudiées jusqu'ici » : Boston, Jersey City et Los Angeles.
[306] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité,* collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p54.

Nous allons essayer de présenter ici la liste la plus exhaustive possible des éléments matériels et immatériels composant le paysage urbain, c'est pour cette raison que nous allons prendre en plus des éléments de **Kevin Lynch** à savoir les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère, d'autre éléments jugés aussi importants.

Nous allons classer ces éléments suivant deux grandes catégories, la première intitulée la catégorie des éléments matériels et la seconde la catégorie des éléments immatériels. La première catégorie comportera deux groupes d'éléments matériels à savoir l'espace public ouvert et le bâti. L'espace public ouvert contient les voies ou les cheminements, les limites ou les lignes de discontinuité, les nœuds, les points de repère, la composante naturelle, …etc. Le bâti, à son tour, contient les quartiers, les édifices publics et privés, …etc. La catégorie immatérielle comportera toutes les valeurs socio-culturelles et symboliques inhérentes au tissu urbain.

En fin de cette partie, nous allons voir l'interaction entre ces éléments, et cette impression d'ensemble et d'unité que nous avons ou pas de notre espace urbain à travers nos perceptions quotidiennes. Ces perceptions que sa soit quotidiennes (habitants), occasionnelles (visiteurs) ou à travers des moyens de communication (les cartes postales, les films, des lectures,…etc.) permettent à l'observateur d'élaborer une image d'une ville donnée, cette image peut être positive ou négative d'où la qualité des pratiques humaines.

Nous résumons donc les éléments du paysage urbain comme suite :

V.1. Les composantes matérielles

V.1.1. L'espace public ouvert

Pièce maîtresse du puzzle urbain, l'espace publique est au cœur des débats sur les paysages urbains, suscitant des préoccupations sur l'évolution de ces espaces et leur avenir aux seins des noyaux historiques, et des villes en mutation. Chargés de mémoire collective, depuis l'antiquité à nos jours, les espaces publiques restent des témoignages originels et authentiques sur la vie sociale et les pratiques communes qui s'y déroulent[307]. Ces espaces ouverts sont résumés comme suite :

[307] Op. Cité, Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes, L'urbanisme selon ses fondements artistiques*; Edition du Seuil, 1996.

V.1.1.1. Les voies ou les cheminements

Sont formés par les axes de déplacement habituel, occasionnel ou potentiel des personnes, (observateur). Ce peut être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer comme on peut le voire sur la carte de Moscou sur la figure 1.8[308]. Pour beaucoup de gens, ce sont les éléments prédominants de leur image. Par voiture, train ou bicyclette, les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relations le long de ces voies, c'est pour cette raison que la conception des vois urbaines que sa soit piétonnes ou mécaniques est important car **Lynch** a relevé que l'élaboration d'images varie considérablement selon types de mobilité et la vitesse[309].

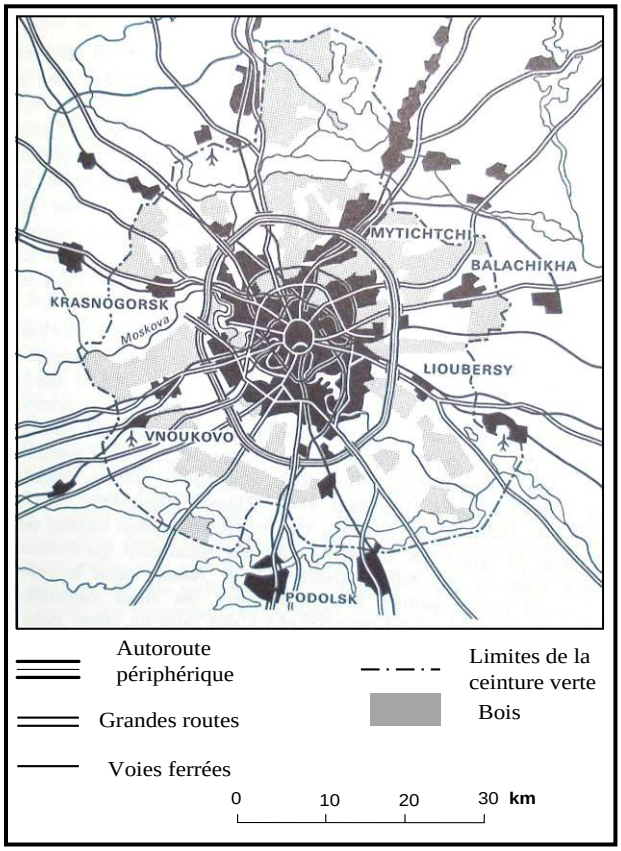

Figure 1.8 : Plan radioconcentrique de Moscou à ceinture verte et autoroute périphérique.

On peut aussi évoquer l'intérêt porté par **Sylvie Rimbert** sur l'influence de la rue sur l'élaboration de l'image urbaine, elle s'interroge et répond au même temps : « Pourquoi donc vouloir cerner un environnement en grande partie imaginaire ? C'est que ce qui importe à l'homme de la rue n'est pas tant la réalité elle-même que l'attrait ou la répulsion qu'elle provoque, le souvenir qu'il en garde, l'attachement ou l'indifférence qu'elle lui cause. Seul l'environnement subjectif et attractif le frappe, l'objectivité morphologique n'a de valeur que pour les spécialistes, qu'ils soient historiens de l'art, agents du cadastre ou entrepreneurs en construction… »[310].

V.1.1.2. Les limites ou les lignes de discontinuité

Les limites sont les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies. Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité linéaires : rivages, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs. Elles servent de

[308] Op. Cité. Sylvie Rimbert, *Les paysages urbains*, éd. U prisme, paris, 1973, p. 183.
[309] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p 54.
[310] Op. Cité, Sylvie Rimbert, *Les paysages urbains*, p. 14.

références latérales plutôt que d'axes de coordonnées. Ces éléments de limites, bien qu'ils prédominent probablement moins que les voies, jouent pour beaucoup de gens un rôle important de caractéristiques servant à l'organisation, une de leurs fonctions en particulier est de maintenir ensemble des zones, comme dans le cas ou une ville est entourée d'eau ou cernée par un mur[311].

V.1.1.3. Les nœuds

Les nœuds sont des points stratégiques dans un paysage urbain[312], pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage. Considérés comme des zones de confluence des flux, ils peuvent être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieu de passage d'une structure à une autre. Ou bien les nœuds peuvent être simplement des points de rassemblement qui tirent leur importance du fait qu'ils sont une concentration de certaines fonctions ou de certains caractères physiques, comme par exemple un abri au coin de la rue, ou une place fermée comme nous le montre les places de Parme dans la figure 1.9[313].

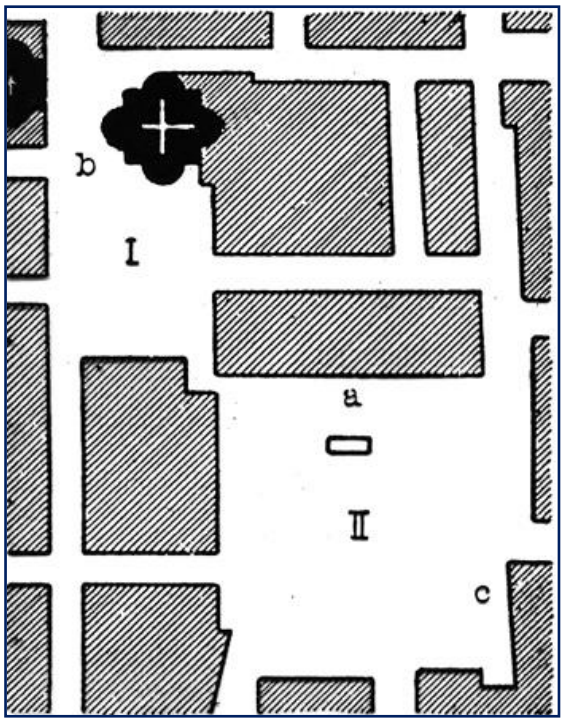

Figure 1.9 : Schéma illustrant la fermeture des places à Parme : I. Piazza Steccata, II. Piazza Grande.

Naturellement, beaucoup de nœuds participent à la fois aux deux natures : point de jonction et point de concentration. Le concept de nœud est lié à celui de voie puisque les points de jonction sont par nature des convergences de voies, des événements sur les trajets. De manière similaire, il est lié au concept de quartier, puisque les centres sont par nature les foyers intenses des quartiers, leur centre de polarisation.[314].

[311] Op., Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p 54.
[312] Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, éd : Parenthèses, Marseille, 1999, p, 34.
[313] Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, L'urbanisme selon ses fondements artistiques, 1996, p. 36.
[314] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p 55.

V.1.2. Le bâti

V.1.2.1. Les quartiers

Lynch évoque le terme **quartier**[315] pour parler du bâti, **Philippe Panerai** lui donne le terme **secteur ou district**[316]. D'après **Lynch** les quartiers sont des espaces présentant une certaine identité et dans souvent des cas ils présentent aussi une homogénéité, comme l'illustre la figure 1.10[317], « se sont des parties de la ville d'une taille assez grande, qui se représente comme un espace à deux dimensions, où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier. Cette identification est toujours possible quand on est à l'intérieur, et si les quartiers se reconnaissent du dehors, on les utilise à l'extérieur comme références. C'est de cette manière que, dans une certaine mesure, la plupart des gens structurent leur ville selon les voies ou les quartiers qui sont les éléments prédominants[318] ».

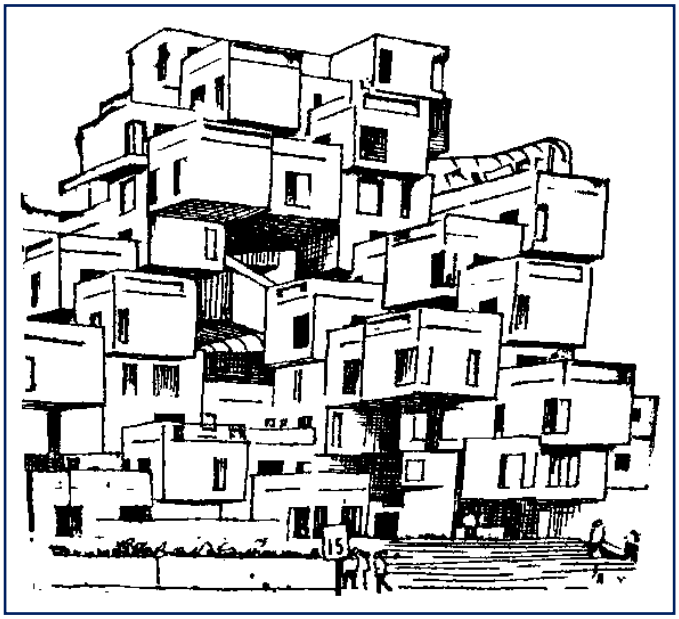

Figure 1.10 : Habitat 67 est un ensemble de logement construit à Montréal sur les bords du Saint-Laurent, où la « cellule de série » est utilisée avec une fantaisie de labyrinthe, pleine de surprises pour le piéton.

V.1.2.2. Points de repère

Les points de repère sont un autre type de référence ponctuelle, mais dans ce cas l'observateur n'y pénétrant pas, ils sont externes. Ce sont généralement des éléments construits (objets physiques), bâtiments exceptionnels, monuments ou partie de monuments, doués d'une forme particulière qui facilite leur identification[319]. Nous pouvons voire sur la figure 1.11[320] le rôle de l'église comme élément de repère dans la structuration du paysage urbain. Mais une place, un carrefour, un square, un pont, un château d'eau ou une montagne

[315]Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité,* p 55.
[316] Op. Cité, Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, éd : Parenthèses, Marseille, 1999, p, 34.
[317] Op. Cité,Sylvie Rimbert, *Les paysages urbains*, éd. U prisme, paris, 1973, p. 45.
[318] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité,* p 55.
[319] Op. Cité, Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, p, 34.
[320] Op. Cite. Camillo Sitte, ***L'art de bâtir les villes,*** Cité in Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, 1999, p. 29.

constituent aussi des points de repère que nous avons classés dans la partie espace public ouvert, et la montagne dans la composante naturelle.

Certains points de repère sont des objets éloignés, qu'on peut voir sous de nombreux angles et des distances variées dépassant le sommet des éléments plus petits, et servants de points de référence radiale. Ils peuvent être situés à l'intérieur de la ville[321].

Figure 1.11 : croquis montrant le rôle de l'église comme point de repère dans la structuration du paysage urbain.

V.1.3. Le cadre naturel

Dans un lieu particulier on saisi spontanément des éléments qui permettent de s'orienter et de s'identifier à lui. Autrefois, l'arrivée dans une ville signifiait que le lieu se montrait de loin, telle une **chose** dans son cadre, c'est ce que **Christian Nolberg Schulz** appelle **l'habiter** et le définit comme étant l'œuvre de l'homme en relation au paysage[322]. Aujourd'hui, la définition du lieu en rapport au paysage étant perdue or que de nombreuses villes ont conservé leur qualité particulière grâce à leur structure interne et leur paysage.

Pour illustrer ce point, **Nolberg Schulz** nous donne l'exemple de Paris et dit : « A Paris, si cette atmosphère particulière émane des figures que sont les monuments et les espaces urbains, la totalité est aussi déterminée par certains éléments naturels. De fait, que serait Paris sans la Seine ou la colline Montmartre ? »[323]. Il dit à propos de New York et Chicago qu'elles sont également définies par la manière dont elles s'élèvent au bord de l'eau, cet élément contribue plus que tout autre à conférer une identité à un ensemble urbain où les silhouettes

[321] Op., Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p. 56.
[322] Christian Nolberg Schulz, L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations, traduction de l'Italien par Anne Guglielmetti, Groupe Moniteur, Paris. 1997, p. 120.
[323] Ibid, pp. 120-121.

acquièrent une qualité de figures emblématiques[324]. Ces éléments naturels sont aussi des points de repère.

V.2. Les composantes immatérielles ou symboliques

Dans ses exemples de villes examinés, **Sylvie Rimbert** a conclu que la ville apparaît beaucoup plus faite d'idées que de briques. Mais les idées et les briques, d'après elle, ne suffisent pas encore à faire des villes, car une réflexion intellectuelle négligeant celle de la **sensibilité**[325] émanant de la perception de l'espace nous amène à la dureté de l'angle droit, la pauvreté en couleurs, la froideur du béton qui supplante des matériaux plus « **chauds »** comme le bois ou la pierre, face à cela **Sylvie Rimbert** s'interroge comment y éprouver dans ces espaces froids le moindre sentiment d'appartenance ? Et quelles sont les relations psychologiques que le citadin entretient avec la ville. **S. Rimbert** entend par les idées et la brique les éléments matériels de l'espace, et par la sensibilité les éléments immatériels et symboliques.

Dans le paysage, la perception mentale prend le pas sur la perception matérielle[326] et l'image n'est pas seulement formée d'éléments spatiaux mémorisés, elle est également symbolique. On entend donc par composantes immatérielles, les valeurs non perceptives qui naissent et évoluent à travers le temps. Ces valeurs sont le résultat de la pratique de environnement par l'homme exprimée par **Schulz** à travers le terme **l'habité**. Ces pratiques sont guidées et influencées par la perception de l'espace, une perception positive de l'espace induit une conscience collective et des pratiques seines respectueuses de l'environnement d'où la notion du **lieu**[327].

Chaque élément que nous avons distingué plus haut n'existe pas dans la réalité à l'état isolé. Les quartiers sont structurés par les nœuds circonscrits par les limites, transpercés par des voies et parsemés de points de repère. Normalement, les éléments se chevauchent et se pénètrent les uns les autres. Si une analyse donnée commence par séparer les éléments en catégories, elle doit, pour terminer, les réintégrer avec une sensibilité respectueuse de l'âme du lieu dans une image globale[328] que nous allons explorer ci-dessous.

---

[324] Ibid, p. 121.
[325] Op. Cité, Sylvie Rimbert, Les paysages urbains, éd. U prisme. Librairie Armand Colin, paris, 1973, p. 08.
[326] Op. Cité, Antoine S.Bailly, la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977, p. 22.
[327] Op. Cité, Christian Nolberg Schulz, L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations, traduction de l'Italien par Anne Guglielmetti, Ed. Groupe Moniteur, Paris. 1997, p. 194.
[328] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p 55-56.

V.3. L'impression d'ensemble ou d'unité

Après avoir cité les éléments du paysage urbain à savoir les éléments matériels et les éléments immatériels, nous allons à présent poser le problème de l'interrelation de ces éléments pour former une unité. **Kevin Lynch** dit que dans un ensemble les voies mettraient en évidence et amorceraient les quartiers, et lieraient ensemble les différents nœuds, les nœuds serviraient de joints et de jalons aux voies, tandis que les limites seraient les frontières

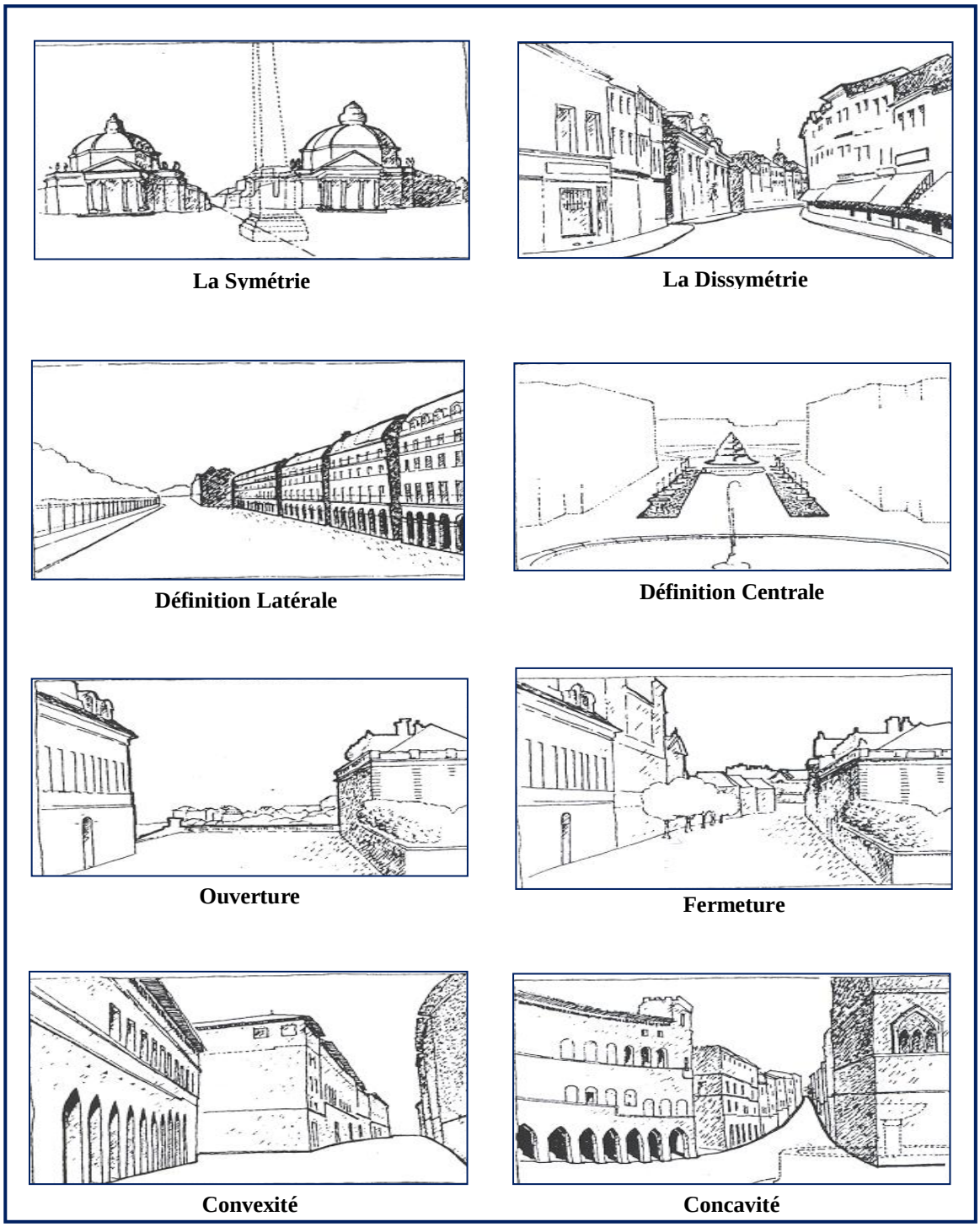

Figure 1.12 : Dispositions codifiées du paysage par Philippe Panerai.

des quartiers et les points de repère des indicateurs de leur centre. D'après **Lynch** c'est l'orchestration de toutes ces unités qui ferait l'assemblage d'une image dense et brillante[329].

La description précédente de la structure des figures de Paris illustré par **Christian Nolberg Schulz** nous montre qu'un **lieu** peut être interprété comme une interaction complexe et hiérarchisée d'unités typologiques. Celles-ci sont des identités concrètes qui ne peuvent être réduites à des éléments abstraits-point, ligne ou plan, mais doivent être au contraire comprises comme des modes d'être se manifestant en figures. De fait, la rencontre avec le lieu est en premier reconnaissance d'une totalité relativement diffuse. Or cela n'est possible que si cette totalité possède une qualité de forme qui dépend à la fois des données naturelles et des éclaircissements apportés par l'homme (éléments architecturaux)[330].

Lorsque nous somme confrontés à manipuler les éléments du paysage urbain, nous devons assurer une continuité entre les multiples séquences de cet ensemble qu'on l'observe le jour ou la nuit, l'hiver ou l'été, de prés et de loin, arrêté et en mouvement, attentif et distrait. Dans ce cas les éléments seront mis en valeur. Le contraste sera renforcé si des éléments nettement différenciés sont mis en relation d'une manière étroite et « imageable »[331]. Alors le caractère propre à chaque élément est intensifié.

Dans cette optique **Lynch** ajoute que la fonction d'un bon environnement visuel peut ne pas se résumer simplement à faciliter les trajets routiniers, ni de servir de support à des significations et des sentiments que l'en posséderait déjà. Il consiste aussi dans son rôle de guide et de stimulus pour une nouvelle exploration, cela sous entend que si un environnement possède une trame forte et visible et des parties profondément caractérisées, l'exploration de nouveaux ensembles pour l'observateur est à la fois plus facile et plus tentante. Si des moyens stratégiques de communication (tels les musées, librairies, ou lieux de rencontre) sont clairement mis en avant, alors ceux qui autrement les négligeraient, peuvent être tentés d'y entrer[332].

A cette typologie proposée par **Lynch,** il est possible d'ajouter l'idée de plans, dispositions schématiques et codifiées du paysage proposé par **Philippe Panerai** qui constituent un outil d'analyse visuel intéressant dans l'étude du paysage urbain. Selon cette perspective, des données, tel le degré de symétrie/dissymétrie, la définition latérale/centrale, l'ouverture/la

[329] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité*, p. 127.
[330] Op. Cité, Kevin Lynch**,** *l'image de la cité***,** collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p. 122.
[331] Ibid, p. 128.
[332] Ibid., pp. 128-129.

fermeture, la convexité/la concavité sont essentielles, ces concepts d'analyse sont esquissés en détail sur la planche présentée sur la figure 1.12[333].

Conclusion

La notion de paysage urbain est vaste, elle intègre plusieurs domaines d'intérêt et présente une pluridisciplinarité car il s'agit d'un paysage global où tout est intégré (cadre bâti, cadre naturel, milieu social, culturel et économique).

L'image qu'un observateur a de son paysage n'est pas seulement formée d'éléments spatiaux mémorisés, elle est également symbolique. L'espace est donc à la fois un produit de la structure du paysage, perspective adoptée par les adeptes de la théorie de la forme (Gestalt), et le résultat de l'activité et de l'expérience perceptuelle du sujet (théorie des psychologues transactionnalistes).

« Aujourd'hui pratiquement plus personne ne s'occupe de l'urbanisme en tant qu'art, et qu'on le considère uniquement comme un problème technique »[334]. Ce passage de Sitte nous dit long sur le déclin et la rupture dans la qualité du bâti, et nous fait déduire, au même temps, que la notion du paysage urbain réinvente la dimension artistique de la ville prônée par celui-ci au 19ème siècle. Cette notion du paysage urbain est réinterprétée sous un autre visage qui est la dimension visuelle prônée par **Lynch**. La dimension artistique est ainsi réinterprétée et réinventée, une seconde fois, en dimension visuelle.

A travers ce chapitre nous avons démontré, d'abord, l'importance de la notion du paysage urbain dans toute démarche urbanistique. Nous, architectes et urbanistes, devrons effectuer une évaluation globale des paysages urbains à forte valeurs patrimoniales avant toutes intervention sur ce dernier et la recherche d'une méthodologie d'analyse visuelle des espaces urbains comme préalable à tout remodelage ou à toute projection urbanistique. En parlant du paysage, **Alain ROGER**, dit que toute modification ou action de conservation du paysage doit être interprétée par l'intermédiaire de sa perception.

Puis nous avons vu les composantes et les éléments du paysage urbain que nous avons résumé en composantes matérielles (l'espace public ouvert, le bâti et le cadre naturel) puis immatérielles ou symboliques (l'impression d'ensemble ou d'unité).

[333] Philippe Panerai et al. Eléments d'analyse urbaine, AAM, Bruxelles, 1980, p. 119, Cité par Véronique Stein, thèse de Doctorat, La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Genève, février 2003, p. 27.
[334] Op. Cite. Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes.*

DEUXIEME CHAPITRE

LE PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DU PATRIMOINE PAYSAGER

Introduction

Le **patrimoine historique** est un concept nomade galvaudé par tous et utilisé à tort et à travers. Nous allons essayer tout au long de cette partie de le cerner, le définir, puis étudier son évolution à l'échelle mondiale puis nationale. Nous étalerons, bien sur, notre recherche sur l'évolution de la prise en charge du patrimoine historique en Algérie.

La patrimonialisation traduit la prise de conscience des dangers menaçants les richesses patrimoniales culturelles et naturelles d'un territoire donné, cette prise de conscience est suivie d'un acte volontaire pour y remédier. Cet acte réside dans le processus de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel. Emmanuel Amougou définit la patrimonialisation comme « un processus social par lequel les agents sociaux légitimes, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet ou à un espace (architectural, urbanistique et paysager) ou à une pratique sociale langue, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de valeurs reconnues et partagées d'abords par les agents légitimés et, ensuite, transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique »[335].

Dans un premier temps, nous allons voir sommairement l'évolution des consciences patrimoniales à travers l'exploration des concepts « patrimoine » et « paysage », ainsi leur évolution et leur prise en charge dans les textes législatifs. Cette étude sera d'abord universelle, en s'appuyant sur des chartes et conventions internationale concernant la protection du patrimoine culturel et paysager. Puis nous allons faire référence à quelques pays principalement la France[336] pionnière dans le domaine de la préservation du patrimoine architectural.

Dans un second temps nous allons aborder le cas algérien et nous allons nous étaler sur ses avancées législatives en terme de préservation du patrimoine culturel et paysager, et cela durant la colonisation française et après l'indépendance. Nous allons ensuite conclure par l'état du patrimoine architectural, urbain et paysager en Algérie notamment ses centres historiques et présenter un constat de leur état actuel au sein des villes en expansion.

---

[335] Emmanuel Amougou, « la question patrimoniale », ouvrage collectif sous la direction de E. Amougou, éd. Presses universitaires de Limoges, 2003. Cité in : mémoire de magistère, Benazzouz Karima, « Sauvegarde du Patrimoine culturel dans le cadre du développement durable : Cas de la ville de Bejaia. », Tizi Ouzou, Juin, 2009 pp.35-36.

[336] Nous allons nous référer souvent au cas de la France car l'Algérie se réfère au modèle français dans la production de sa réglementation urbanistique.

Ce qui nous intéressera principalement, toute au long de cette partie, c'est l'évolution et l'élargissement de l'échelle de patrimonialisation et l'intégration de la composante paysagère dans la prise en charge du patrimoine culturel. L'intérêt d'une telle démarche émane du fait que les besoins des usagers en terme de la qualité de la ville ne se résume pas seulement à la propreté de son cadre physique mais elle a des objectifs se rapportant aux dimensions esthétiques, culturelles et identitaires que nous pouvons appeler des valeurs d'héritage, cette dernière devraient être comprises, préservées et transmises aux générations futures.

I. L'évolution de l'échelle de la prise en charge du patrimoine et sa relation avec le paysage

I.1. Naissance et évolution de la conscience patrimoniale

Qu'est ce que le patrimoine ?

Le mot **patrimoine** vient du vocabulaire du droit, en effet, Françoise Choay raconte qu'à l'origine, le mot patrimoine était lié aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et le temps, requalifié par divers adjectifs (génétique, naturel, historique…etc.). Aujourd'hui, sous le double poussé de l'historicisme croissant et surtout de la prise de conscience des dangers et menaces engendrés par l'industrialisation, l'urbanisation et les nuisances qui en sont solidaires, ce terme en est venu à désigner la totalité des biens hérités du passé (du plus lointain au plus proche)[337] :

- ✓ soit d'ordre culturel (du tableau ou du livre au paysage organisé par l'homme) ;
- ✓ soit d'ordre naturel (ressources, sites ou « monuments » naturels).

Toujours selon Choay : « aujourd'hui, le patrimoine est définit comme étant l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitue par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs d'œuvres des beaux arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoir-faire des humains »[338].

La France en est une illustration parfaite dans ce domaine, et les prémices de la protection du patrimoine dans ce pays remonte au lendemain de la révolution française en 1789, pour

[337] Pierre Merlin et Françoise Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed. puf, p. 617.
[338] Françoise Choay, L'Allégorie du patrimoine, Editions du Seuil, Paris, 1988, p. 9.

sauver les œuvres d'art menacées par les soulèvements du peuple[339]. Les démarches juridiques en faveur du patrimoine en France progressèrent au cours du 19ème siècle, lors de la création en France de la première commission de monuments historiques, en 1837. Les trois grandes catégories de monuments historiques étaient alors constituées par les restes de l'antiquité, les édifices religieux du moyen âge et quelques châteaux[340]. Ce n'est qu'au 1887 qu'une première loi jette les bases de l'action du service des monuments historiques "**La loi du 30 mars 1887**" et fixe pour la première fois les critères et la procédure de classement, tandis que la loi du 21 avril 1906 pose le principe de classement des sites naturels pittoresques[341] (un intérêt paysager).

Bien que les prémices juridiques du patrimoine ne datent que de la période de la révolution française, l'intérêt porté au patrimoine remonte à bien avant. **Françoise Choay** dit à ce propos que : « les monuments antiques ne sont pas seulement (recyclés), ils sont, avec autant de simplicité désinvolte, débités en pièces et morceaux, réinsérés ensuite dans les constructions neuves, pour les embellir et les décorer. Il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de discriminer ce qui est un **réemploi utilitaire**, même spoliateur, et ce que J. Adhémar considère comme une véritable **œuvre de sauvegarde**, (…) Depuis le 5ème siècle, Rome est la mine la plus importante de matériaux prestigieux pour les sanctuaires nouveaux relevés sur son propre territoire (…) »[342]. Ce passage de Françoise Choay dit long sur l'attention portée au patrimoine avant la renaissance, cela nous informe aussi que cette attention était purement **utilitaire**, puis elle a évolué après la **renaissance** et la revalorisation de l'art Gréco-Romain. Les œuvres d'art acquièrent ainsi une **valeur esthétique** et **scientifique**, et cette conscience est venue grâce à la contribution **les antiquaires** pour faire connaître et vulgariser ce patrimoine. Sans oublier les courants coloniaux du 18ème et 19ème siècle et leur contribution aux découvertes des cultures étrangères, ce qui a fait élargir le champ du patrimoine qu'on connaît aujourd'hui[343].

Aujourd'hui le champ du patrimoine s'est élargie et recouvre toutes les œuvres du passé proche et lointain et des œuvres contemporaines dont le patrimoine architectural industriel, on parle aussi des secteurs sauvegardés que nous allons voir prochainement. Sans oublier l'intérêt grandissant de ce pays ainsi que tous les pays d'Europe pour le patrimoine paysager

[339] Euromed Héritage II « Patrimoines partagés. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX°-XX° siècles en Méditerrané ».
[340] Op. Cite. Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Editions du Seuil, Paris, 1988, p.10
[341] Op. Cité, Euromed Héritage II « Patrimoines partagés. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX°-XX° siècles en Méditerrané ».
[342] Op. Cité, Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, p.34
[343] Ibid, p 10-11.

et la protection de l'environnement reflété à travers les chartes et les conventions oeuvrant pour l'intérêt de la protection du patrimoine culturel et naturel.

I.2. L'évolution de l'échelle de sauvegarde du patrimoine historique (du monument historique isolé au patrimoine paysager)

Pendant prés de deux siècles, le patrimoine culturel et naturel a connu une reconnaissance progressive, il nous parait nécessaire de comprendre l'évolution de l'échelle de sauvegarde et l'élargissement du concept de patrimonialisation.

Aujourd'hui, l'intérêt grandissant vis-à-vis du patrimoine architectural tend à englober des territoires entiers. Du monument historique isolé comme objet de sauvegarde, au patrimoine paysager, en passant par les ensembles historiques jusqu'à un passé récent, cet élargissement d'échelle et de typologie traduit une volonté puissante de relier les monuments à leurs milieux d'appartenance respectifs, que ce soit à l'échelle d'une ville ou d'un territoire donné, cela traduit la crainte grandissante de la perte de nos richesses naturelles, urbaines et architecturales.

Au début, le patrimoine culturel matériel représente tous ce qui est monuments historiques portant certaines valeurs culturelles élaborées et attribuées par les chercheurs de l'art[344] (la valeur historique, esthétique, scientifique, …etc. universelle ou nationale,), depuis la fin du XIX^{ème} siècle des valeurs comparables à celles des monuments dits historiques, sont attribuées à une série d'objets construits et d'espaces qui se présent mal à la désignation de monument et qu'on préfère subsumer sous la notion de patrimoine[345].

D'une manière générale le patrimoine englobe toutes les réalisations (biens culturels) de l'homme incarnées à travers le milieu bâti rural ou urbain, anciennes ou nouvelles, plus particulièrement il concerne les œuvres architecturales. Selon la Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel (CPPMC), sont considérés comme "**patrimoine culturel**"[346] : tous **les monuments**, **les ensembles historiques** et **les sites exceptionnels**.

---

[344] Il y a différentes théories et écoles de pensées dans le domaine de la protection du patrimoine architectural:
- L'école française : les théories de Viollet Le Duc, plus récemment on peut citer Françoise Choay.
- L'école anglaise : les théories de John Ruskin.
- L'école italienne : les théories de Gustavo Giovannoni.

[345] Op. Cité, Pierre Merlin et Françoise Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed. puf, p. 617.
[346] Organisation des Nations Unies (pour l'éducation, la science et la culture), Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel, Paris, 16 novembre 1972.

I.2.1. Le monument historique isolé comme objet de sauvegarde

La notion de **"monument"** historique se résumait pendant longtemps à une création architecturale isolée et dénudée de son contexte d'appartenance, et témoignant de l'existence d'une civilisation particulière.

En France, la loi du 31 décembre 1913 ne visait que la protection des monuments historiques eux-mêmes, et non de ce qui les entoure. Pendant longtemps, le monument historique comme objet de sauvegarde est considéré isolément sans tenir compte de son contexte environnemental. Isolé, muséifié et écarté du processus de développement, le patrimoine architectural a connu pendant longtemps une reconnaissance partielle.

I.2.2. Le monument et ses abords comme objet de sauvegarde

En 1931, la Charte d'Athènes[347] apporte une grande contribution dans l'élargissement du champ de protection du patrimoine, car elle intègre les abords des monuments dans le processus de sauvegarde. Cette charte permet ainsi de Mettre en valeur le monument en prenant en compte son contexte physico-culturel et son environnement.

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs, les considère comme un patrimoine commun et, vis à vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité »[348]. Tiré de la charte d'Athènes, ce passage met l'accent sur la protection de l'authenticité historique de l'œuvre architecturale.

Cette charte recommande aussi la pérennité spatiale des abords des monuments, et recommande de « respecter dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens, dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers. Même certains ensembles, certaines perspectives particulièrement pittoresque, doivent être préservées »[349]. Ainsi, nous devrons prendre en considération

347 Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, Charte internationale d'Athènes sur la conservation et la restauration des monuments d'art et d'histoire, Athènes, 1931.
348 Office international des musées (1933) : « La Charte d'Athénes sur la conservation des monuments d'art et d'histoire. Athènes, 1931 ». Introduction, p.1. Cité in : CHENNAOUI 2007, « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie ». Thèse de Doctorat d'Etat en : « Urbanisme », EPAU, Alger, p. 69.
349 Ibid, p. 70.

l'environnement construit inhérent au monument historique qu'il faudrait préserver lors de nouvelles édifications dans le champ des abords immédiats des monuments historiques.

Cette charte fait référence aux sites archéologiques et historiques, cependant ces derniers sont perçus comme faisant partie des abords du monument maintenu isolés, le paysage naturel devient une sorte de **tableau** qui met en valeur le monument historique objet de toute l'attention de cette charte. Ainsi le paysage entre ici dans la sauvegarde et le patrimoine naturel est intégré dans la notion des abords du monument, de même qu'est intégré pour la première fois le patrimoine rural, ce qui inaugure une prise en charge de la nature et du paysage.

En France, **la loi du 02 mai 1930**[350], relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, permettait d'établir des zones de protection autour des sites et des monuments historiques. C'est la loi de référence dans le domaine de la protection du patrimoine naturel en France. Il faut attendre la loi du 25 février 1943[351] pour que naisse la notion « **d'abord de monuments historiques** » dans **un rayon de 500 mètre** autours des monuments classés et inscrits, et tous les travaux effectués dans ces zones doivent être autorisés pour ne pas nuire au champ de visibilité du monument.

L'**Italie** quand à elle, elle se distingue par la **loi de 1912** pour la protection des parcs et jardins ayant une valeur artistique ou historique. Nous pouvons citer aussi la loi **Galosso** en **1985** qui consiste en la définition claire et précise des sites naturels à protéger tout en apportant une extension de ces sites (fleuves, torrents, montagnes, volcans, zones humides, …etc.). D'autre part, elle introduit un plan d'urbanisme qui intègre les valeurs paysagères à préserver, de ce fait cette loi met l'accent sur une meilleure intégration de l'environnement naturel dans l'aménagement du territoire.

I.2.3. Les ensembles historiques

Les ensembles historiques sont des «groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur organisation, leur architecture, leur unité, ou de leur intégration dans le

[350] Loi française, du 02 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.
[351] Loi du 25 février 1943 modifiant la loi du 21 Décembre 1913 relative aux monuments historiques.

paysage, ont une valeur culturelle universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art, de la science, de l'anthropologie, ou de la géographie[352].

Gilles-Henri Bailly insiste sur les trois critères qu'une agglomération doit posséder pour qu'elle équerre l'appellation d'ensemble historique. Ces critères sont : l'homogénéité, l'unité architecturale et esthétique et possédant un intérêt historique archéologique ou artistique[353].

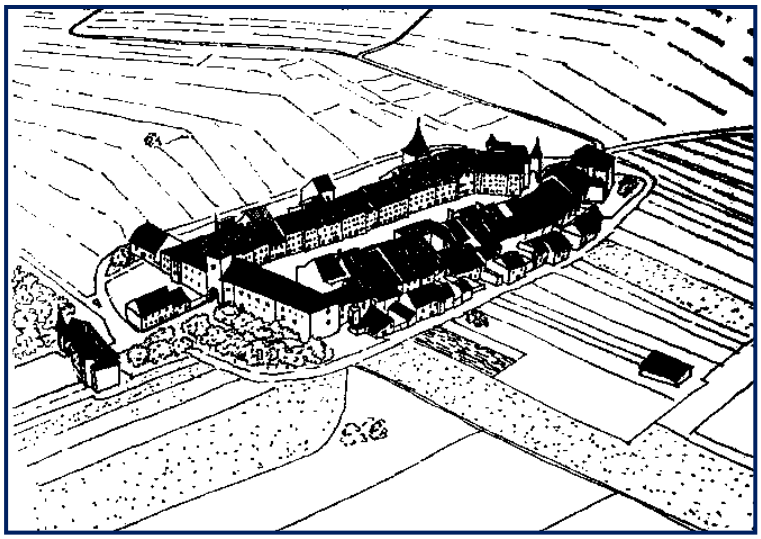

Figure 2.1 : croquis d'un village de plaine : Le Landerou (Suisse).

Les critères à retenir sur les ensembles historiques sont présentés comme suite :

① En premier lieu, l'idée fondamentale de **groupement** que se soit dans un centre ville ou dans un village, comme nous l'illustre la figure 2.1[354]. La notion d'ensemble se dégage comme un élément primordial. Nous sommes loin du monument isolé, il s'agit maintenant d'un tout, constitué d'une somme d'éléments divers. L'appartenance d'un élément à un ensemble peut lui conférer une signification plus large et plus dense ;

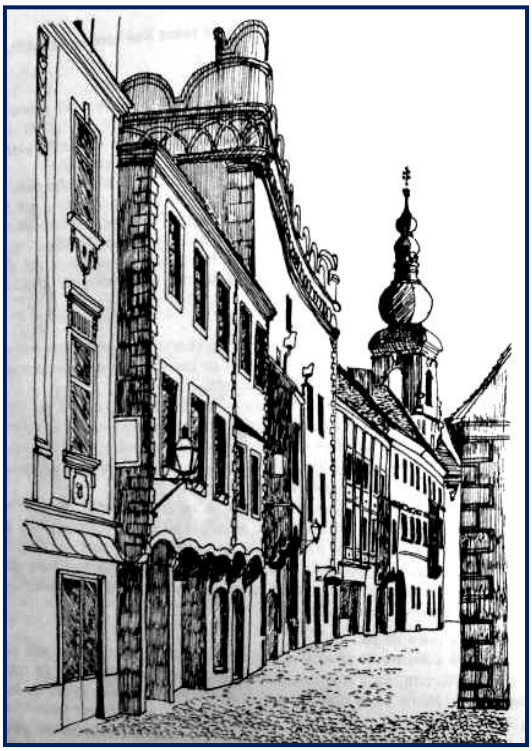

Figure 2.2 : Stein (Autriche).

② Second critère : **homogénéité et unité comme dans la figure** 2.2[355] :

- ✓ **L'homogénéité :** elle constitue la valeur de l'ensemble et peut se manifester

[352] Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel, Paris, 16 novembre 1972.
[353] Gilles-Henri Bailly, Le patrimoine architectural. Les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, éd. Delta Vevey (CH), 1975, p15.
[354] Ibid. p. 19.
[355] Ibid. p. 14.

différemment : soit dans la cohérence des styles (noyau urbain construit à une même époque) ou dans la cohérence des volumes (les proportions, les matériaux) qui fait que la juxtaposition de maisons d'époques différentes donne un ensemble de volumes harmonieux, nullement disparates ;

- ✓ **L'unité :** c'est-à-dire l'accord harmonieux entre plusieurs monuments, entre plusieurs ensembles d'édifices de natures très diverses, ou entre un monument et son entourage bâti, bien que de taille et de style divers, ils composent un ensemble équilibré comme dans les photos (2.1 et 2.2)[356].

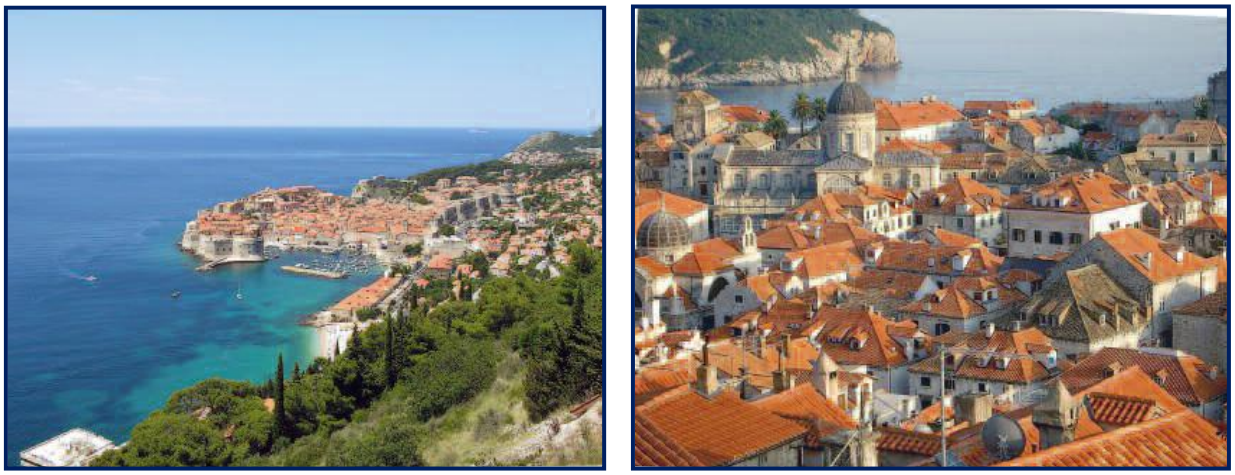

Photos 2.1 et 2.2 : La Vieille ville de Dubrovnik (CROATIE), inscrite sur la liste du patrimoine mondial en 1979. L'un des critères justifiant le classement de ce site : l'homogénéité et l'unité dégagé par cet ensemble historique ainsi que son intégration à un site physique exceptionnel.

- ✓ En troisième lieu, il s'avère aussi que les ensembles présentent en raison de leur qualité un intérêt artistique et historique qui justifie leur préservation. L'ensemble historique est donc un tout dont on ne peut soustraire un élément sous peine de dénaturer irrémédiablement l'ensemble. Cette globalité de l'ensemble historique fait qu'on le considère en quelque sorte comme un monument collectif qui a sa valeur propre.

Nous pouvons distinguer différents types d'ensembles historiques : le noyau historique est le type le plus répandu, l'ensemble fortifié, l'ensemble à caractère religieux, l'ensemble monumental ordonnancé, l'ensemble rural, le village et l'ensemble industriel ou mineur[357].

[356] UNESCO, « Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire », dirigé par Francesco BANDARIN, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.
[357] Op. Cité, Gilles-Henri Bailly, Le patrimoine architectural. Les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, éd. Delta Vevey (CH), 1975, pp. 16-17.

I.2.4. Les secteurs sauvegardés comme ensembles historiques à protéger

L'UNESCO publie le 11.12.1962, des recommandations relatives à la sauvegarde des beautés des paysages, en mettant l'accent sur la valeur esthétique, ludique et écologique des paysages, constituant ainsi une des conditions positives de la qualité de vie des populations. Notons qu'en cette même année, André Malraux promulgue une loi[358] relative à la conservation et l'aménagement des zones urbaines historiques, incluant le site classé et ses abords, appelé "Secteurs sauvegardés". Ces secteurs, lorsqu'ils présentent un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles, peuvent être créés et délimités. Il est établi, par conséquence, un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur propre à ces secteurs[359].

En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, les architectes des monuments historiques proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles en redéfinissant les concepts et en mettant l'accent sur les valeurs sociales du patrimoine culturel et sur la notion « d'**ensemble historique** ». Le bien culturel fut ainsi redéfini et la notion de « **monument historique** » comprend maintenant « la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain et rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux oeuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle »[360]. L'apport de la charte de Venise réside dans la diversité du concept « patrimoine culturel », la prise en compte de ses valeurs plurielles et l'importance de la préservation du patrimoine culturel qui devrait être intégré dans la politique d'aménagement du territoire.

Celant Pierre Merlin et Françoise Choay[361], est considéré comme secteur sauvegardé ensemble de bâtiments, espaces publics et privés, présentant un caractère historique, esthétique, de nature à en justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur[362].

---

[358] JORF. Loi N° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique.
[359] Ibid. Article. 1.
[360] ICOMOS (1965), « Charte internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites » (Charte de Venise), 1964, actes du Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, article.01.
[361] Op. Cité, Pierre Merlin et Françoise Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, p. 816.
[362] En France les secteurs sauvegardés, comme nous l'avons déjà évoqué, sont protégés au titre de la loi Malraux du 4 aout 1962 et de son principal décret d'application du 13 juillet 1963.

Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, le plan de sauvegarde et de mise en valeur **(PSMV)**, qui se substitue à tout autre document d'urbanisme existant tel que le POS. Le plan de sauvegarde comprend la totalité des dispositions d'un plan d'occupation des sols et des dispositions plus précises, notamment en matière de protection, obligation de démolir ou de modifier[363]. Les études nécessitant la mise en œuvre de nombreuses compétences (histoire, géographie, architecture, économie, sociologie, transport…) sont effectuées sous la responsabilité d'un architecte choisi par l'Etat avec l'accord de la commune et sont financées par l'état[364].

I.2.5. Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Le périmètre de la (Z.P.P.A.U.P) se justifie à la fois par l'unité du site, l'identité du bâti, l'histoire et la densité de sa population.

En France, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) est un dispositif instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, dont le champ fut étendu par la loi « paysages » du 8 janvier 1993, et qui constitue depuis le 24 février 2004 l'article L 642[365] du **Code du patrimoine**[366]. Elle a pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des raisons d'ordre esthétique ou historique et la volonté d'améliorer la notion de champ de visibilité.

La procédure de **Z.P.P.A.U.P** s'adapte à tous les types de lieux (construits ou naturels, grands ou petits, communaux ou intercommunaux), pourvu qu'ils soient dotés d'une identité patrimoniale. Elle peut être mise en œuvre aussi bien dans les centres anciens que dans des quartiers de la reconstruction ou des espaces ruraux. Elle permet de préserver **l'atmosphère** particulière des lieux en mettant l'accent sur des configurations générales. Une ZPPAUP peut englober des abords de monuments historiques tout en proposant des périmètres mieux

[363] Op. Cité, Pierre Merlin et Françoise Choay, p. 816.
[364] En France, il demeure qu'aucun lien automatique n'est prévu entre les dispositions du PSVM et les moyens de leur mise en œuvre et que la politique de revitalisation des centres et quartiers historiques dans son ensemble mérite d'être élaborée avec des moyens opérationnels adéquats (Merlin et Choay, p. 817).
[365] JORF. Article L642-1 Modifié par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 - art. 28, 9 septembre 2005 en vigueur le 1er janvier 2007 : «des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager peuvent être instituées autour des monuments historiques et dans les quartiers, sites et espaces à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel».
[366] Le **code du patrimoine** est un code français regroupant des dispositions de droit français concernant le patrimoine et certains services culturels. Les pouvoirs publics ont choisi de restreindre ce code au droit du patrimoine, plutôt que de créer un code de la culture, dans la mesure où le droit du patrimoine s'est considérablement enrichi et complexifié en quelques années. Il s'agit d'une codification à droit constant, c'est-à-dire que ce code est formé à partir de textes déjà existants : il ne s'agit donc que d'une classification.

adaptés au terrain et des outils de protection plus souples. le périmètre **de 500 m** aux abords d'un monument historique est amélioré en lui substituant un **périmètre intelligent** contenant une nouvelle terminologie (cônes de visibilité, axes des vues, une suite de façades homogènes, la trame d'un paysage, un ensemble à caractère monumental, …etc).

Supprimant le rayon de 500 m et son champ de visibilité, la ZPPAUP peut se concevoir également en l'absence de monument historique car elle prend en considération un ensemble, c'est donc un outil plus subtil que le rayon de 500 m et, surtout, plus rationnel.

Comme prescriptions particulières pour le paysage urbain[367], le quartier est considéré comme une œuvre d'art en perpétuelle évolution. La silhouette des pentes doit être mise en valeur. Les vues du quartier vers la ville, les échappées visuelles, les vues cadrées ou panoramiques sont considérées comme un patrimoine original à prendre en compte. Elles sont mises en valeur ou créées par des **zones non ædificandi**[368] ou non reconstructibles ainsi que par la protection du patrimoine bâti ancien qui les a défini.

I.2.6. Le patrimoine paysager englobant le patrimoine culturel et le patrimoine naturel

La convention internationale concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel qui s'est tenue à Paris en 1972, est la première à englober le patrimoine culturel et naturel, cela témoigne d'une reconnaissance des interactions entre les deux catégories et d'une conscience que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles et naturelles de dégradation mais encore, plus redoutable, par l'évolution de la vie sociale et économique aggravant les phénomènes d'altération ou de destruction.

Photo 2.3 : Bam (République islamique d'Iran) et son paysage culturel ont été inscrits en 2004 simultanément sur la liste du patrimoine mondial et la liste du patrimoine mondial en péril.

[367] JORF. Z.P.P.A.U.P. Prescriptions, thème : prescriptions particulières pour le paysage urbain, Articles 5 et 6.
[368] La zone de « ***Non ædificandi*** » est une locution latine qui exprime un endroit ou nous ne pouvant recevoir un édifice indiquant qu'une zone ou une voie (rue, avenue…) n'est pas constructible du fait de contraintes qui peuvent être structurelles, architecturales, militaires ou autres. Il est souvent nécessaire de se référer au cadastre pour connaître le statut de la dite zone.

La dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde[369] comme nous l'illustre la photo **2.3**[370]. On assiste ainsi durant la période (de 1965 à 1975) à l'émergence de la notion de « **valeur environnementale** »[371].

Puis on assiste en 1987 avec la **Charte de Washington**[372] à une volonté d'intégrer toute démarche de sauvegarde des villes et quartiers historiques dans une politique cohérente de développement économique et social et leur prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux. Selon cette charte les valeurs qu'on doit préserver dans une ville ou un quartier historique sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en expriment l'image, en particulier :

- ✓ la forme urbaine définie par la trame et le parcellaire ;
- ✓ les relations entre les divers espaces urbains : espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés ;
- ✓ la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration ;
- ✓ les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme (intérêt paysage) ;
- ✓ les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire. Toute atteinte à ces valeurs compromettrait l'authenticité de la ville historique.

La participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier leurs habitants[373].

---

[369] Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel, Paris, 16 novembre 1972.
[370] Op. Cité. UNESCO, « Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire », dirigé par Francesco BANDARIN, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.
[371] Les normes de Quito, rapport de la réunion sur la conservation et l'utilisation des monuments et sites de valeur artistique et historique, Quito, équateur, du 29 novembre au 2 décembre 1967.
[372] Conseil International des Monuments et des Sites (I.C.O.M.O.S), Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington), 1987.
[373] Op. Cite. ICOMOS (1987), Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington).

I.2.6.1. La notion du paysage culturel, une nouvelle catégorie du patrimoine mondial

Pendant de nombreuses années et comme nous l'avons déjà évoqué, les démarche qui oeuvrent pour la protection du patrimoine culturel et naturel avaient tendance à traiter la nature et la culture comme des concepts totalement distincts. Pourtant, dans les années 1980, un débat s'est fait jour au sein du comité du patrimoine mondial pour reconnaître et protéger les paysages, fruits de l'interaction entre l'homme et la nature. Mais il a fallu attendre la 16ème session de décembre 1992 du comité pour que soit adopté la notion du « **paysage culturel** »[374].

Photo 2.4 : Les paysages clairement définis conçus et créés intentionnellement par l'homme.
Paysage culturel d'Aranjuez, Espagne, classé en 2001 : appartiennent à cette catégorie les jardins et les parcs créés pour des raisons esthétiques et souvent associés à des édifices et ensembles monumentaux.

Cette notion exprime l'interaction exceptionnelle entre les hommes et leur milieu naturel, c'est une œuvre combinée de la nature et de l'homme, demeurant l'illustration de l'évolution du temps et de la société. « Sous l'influence des contraintes physiques et des forces sociales, économiques et culturelles successives-endogènes ou exogènes, ces dernières requièrent des valeurs d'héritages spécifiques »[375].

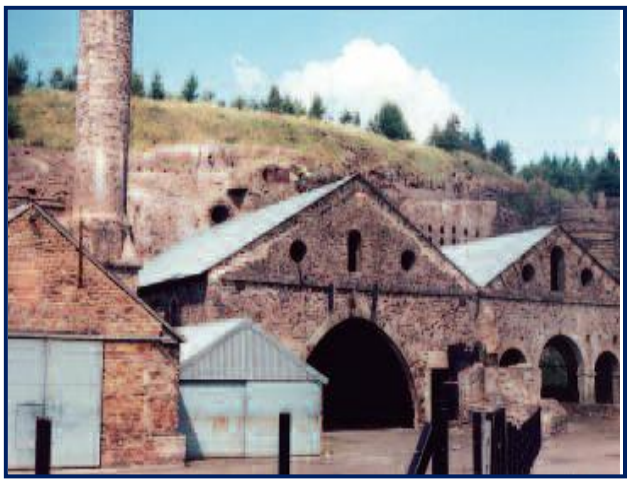

Photo 2.5 : Les paysages reliques (ou fossiles), ont subi un processus évolutif qui s'est arrêté, mais leurs caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles (Paysage industriel de Blaenavon, Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord).

[374] UNESCO, « Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire », dirigé par Francesco BANDARIN, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.
[375] Groupe d'experts d'UNESCO/ICOMOS, directives d'Opération de Convention d'Héritage du Monde, février 1995, cité in. CHENNAOUI Youcef. 2007, « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie ». Thèse de Doctorat d'Etat en « Urbanisme »,EPAU. Alger, p. 68.

Trois catégories de paysages culturels furent adoptées en 1992 par le comité du patrimoine mondial : **les paysages clairement définis conçus et créés intentionnellement par l'homme** illustré dans la photo **2.4**[376]**, les paysages essentiellement évolutifs** illustrés dans les photos **(2.5 et 2.6)**[377], ce type de paysage culturel résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative ou religieuse, il s'est développé en association étroite et en réponse à son environnement naturel et reflète ce processus évolutif. Ces paysages se subdivisent en deux catégories, enfin nous avons **les paysages culturels associatifs** illustrés dans la photo **(2.7)**[378].

Photo 2.6 : Colline royale d'Ambohimanga, Madagascar. Les paysages vivants, conservent un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps ils offrent des preuves manifestes de leur évolution au cours du temps

Photo 2.7 : les paysages culturels associatifs. Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) : où la valeur universelle exceptionnelle réside dans la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que dans des traces culturelles matérielles.

Les paysages culturels indiquent des aspects de l'histoire et du développement du territoire par leur forme, leurs dispositions sur le site et les manières avec lesquelles les usagers ont approprié et modifié cet environnement selon leurs besoins mutants. L'aspect du paysage aujourd'hui peut être lié au développement social, économique et culturel d'un territoire. Les stratégies spécifiques pour la protection et la conservation sont susceptibles de changer considérablement selon le contexte et les valeurs liées à chaque monument ou site

[376] Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire, a été dirigé par Francesco BANDARIN, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.
[377] Op. Cité. Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire, a été dirigé par Francesco BANDARIN, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.
[378] Ibid.

historique.

I.2.6.2. Le paysage comme objet patrimonial à part entière

En l'an 2000, la convention européenne du paysage[379] était la première convention consacrée exclusivement au patrimoine naturel et au paysage dans sa globalité. Elle définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » illustré sur la photo **2.8**[380]. Les paysages participent à la qualité du cadre de vie et à l'identité territoriale. Ils sont aujourd'hui un enjeu important des villes, au carrefour d'autres thématiques de la vie (la protection des milieux, les infrastructures de transport, les espaces verts, l'urbanisme, le patrimoine, la propreté urbaine…etc.)

Jusqu'à cette année là, aucun instrument juridique international ne traitait de manière directe, spécifique et complète des paysages, de leur préservation, de leur aménagement et de leur gestion durable, en dépit de leur inestimable valeur et de leurs grandes diversités culturelles et naturelles.

Photo 2.8 : un paysage dans les dolomites italiennes.

Offrant aux populations une garantie juridique internationale en faveur de cet élément essentiel de leur cadre de vie, cette convention adopte des mesures que nous résumons de façon suivante[381] :

- ✓ la reconnaissance juridique du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité;

[379] Conseil de l'Europe, La convention européenne du paysage, Florence. Italie, 20 octobre 2000.
[380] Site internet. www.hiren.Info
[381] Ibid., pp. 16-17.

- ✓ la définition et la mise en oeuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages;
- ✓ des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales et des acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage;
- ✓ l'intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelles, environnementales, agricoles, sociales et économiques, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage ;
- ✓ Les parties contractantes s'engagent par ailleurs à mettre en oeuvre des mesures particulières au niveau national, concernant la sensibilisation, la formation et l'éducation, l'identification et la qualification, la formulation d'objectifs de qualité paysagère et la mise en oeuvre de politiques du paysage.

Pour résumer cette convention met l'accent sur le fait que le paysage est un bien collectif et représente le patrimoine naturel et culturel partagé par tous les peuples européens. Cette prise de conscience est essentielle pour honorer des engagements en faveur du paysage. Cela réside donc dans le fait que le paysage ne doit pas être une préoccupation relevant d'une élite mais l'expression démocratique du désir commun à chacun des peuples de vivre dans un cadre de vie non banalisé procurant un sentiment d'appartenance que se soit en milieu urbain ou rural.

II. La place du paysage urbain dans les politiques patrimoniales en Algérie

L'intérêt porté au patrimoine historique algérien remonte au 11ème siècle avec le géographe arabe **Ibn Hawkel**[382], qui évoquait la présence de ruines antiques. Nous citons aussi les écrits des géographes, ayant sillonnés le Maghreb après le 11ème siècle (El Bekri[383] et d'El Idrissi[384]), et leurs descriptions portèrent sur la géographie naturelle du territoire et la toponymie des lieux[385].

Puis les français ont focalisé leur attention sur les vestiges antiques en Algérie. Nous allons essayer de résumer et de comprendre les étapes de l'évolution de la notion de protection du

[382] Ibn Hawkal (1964) : « configuration de la terre », « Kitab Surat Al-Ard ». Trad J.H Kramers et G. Wiet, Paris.
[383] El Bekri. A.O (1911) : « description de l'Afrique septentrionale ». Ed et Trad De Stane.
[384] El Idrissi, M. Ch (1866) : « description de l'Afrique et de l'Espagne », Ed et Trad. Dozy et De Goeje.
[385] Fevrier. P.A (1986) : « Approches du Maghreb romain ». 2tomes, Ed Edisud, Aix en Provence. Pp 26-30. In : « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie ». Thèse de Doctorat d'Etat en Urbanisme. Présentée et soutenue par M. Youcef CHENNAOUI, EPAU, 2007, p. 29.

patrimoine en Algérie, à travers son parcours législatif, toujours on reliant les lois législatives à leurs contextes d'apparition et les faits historiques qui les précèdent, sans perdre en vue la place du paysage et du paysage urbain dans la politique patrimoniale algérienne. Pour bien cerner l'évolution de la prise en charge du patrimoine culturel en Algérie nous allons la deviser en deux grandes périodes la période coloniale et la période poste-coloniale.

II.1. La politique patrimoniale coloniale en Algérie

En 1830, au lendemain de la colonisation française des destructions massives sont entamées sur les grandes villes algériennes, pour que les troupes françaises puissent mieux s'installer et se déplacer dans les villes, notamment la ville d'Alger où le génie militaire français avait ouvert une grande place d'arme dans le bas de la ville indigène, élargie plusieurs rues, réaffecter de nombreux bâtiments après les avoir transformés. Peu à peu, à l'instar des villes algériennes, le paysage urbain de la ville d'Alger avait changé à la française en adoptant une architecture néo-classique avec le souci de reconstituer à l'identique une image urbaine familière au colonisateur[386].

Lors de l'exploration française du territoire algérien, le patrimoine existant n'est pas jugé digne de valeur en terme de préservation, l'intérêt fut plutôt porté sur les vestiges antiques, dans la perspective de mieux connaître le pays conquis et ainsi le gouverner durablement et revivre ainsi la prospérité de l'empire romain sur les terres algériennes[387]. Pour se faire, une

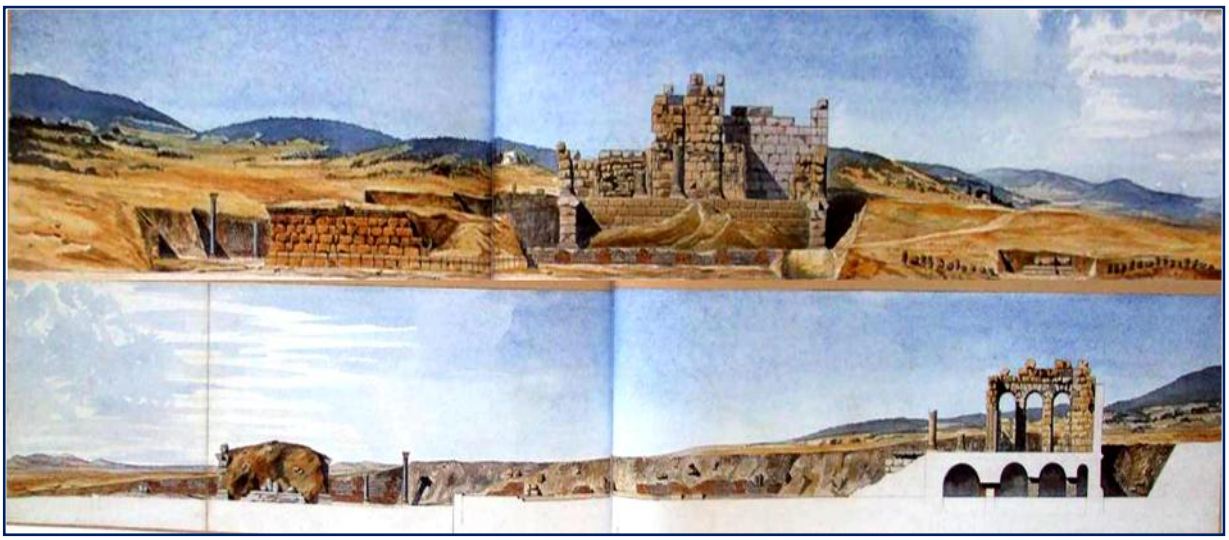

Figure 2.3 : Elévation et profil longitudinal du forum, Lambèse, aquarelle d'Edmont Duthoit, 1883, Paris, MAP.

[386] François Béguin, Arabisances, Bordas, Paris, 1983, p11.
[387] Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du 19e siècle, éd. patrimoine, paris, 2003, p. 47.

commission scientifique[388] est instaurée en 1837 pour collecter des objets et documents servant la connaissance utile à la colonie[389] dont les travaux d'Edmont Duthoit sur les vestiges antiques illustrés dans la figure 2.3[390].

Puis le champ d'investigation s'est élargit vers l'époque médiévale marquée par la splendeur de l'art arabe avec ses édifices civils et religieux découverts durant les explorations[391] effectuées entre 1840 et 1880 par un corps spécifique formé d'architectes, d'archéologies ou de dessinateurs intégré aux sein des troupes du génie militaire français. Les missionnaires étaient Amable Ravoisié, Adolphe Delamare et Edmont Duthoit, ces architectes avaient pour mission de relever, décrire et d'analyser les vestiges antiques

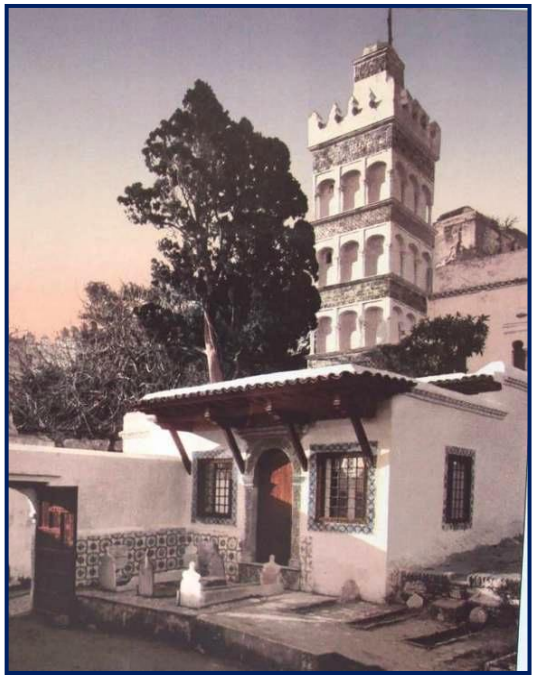

Figure 2.4 : Mosquée et cimetière de Sidi Abderahmane.

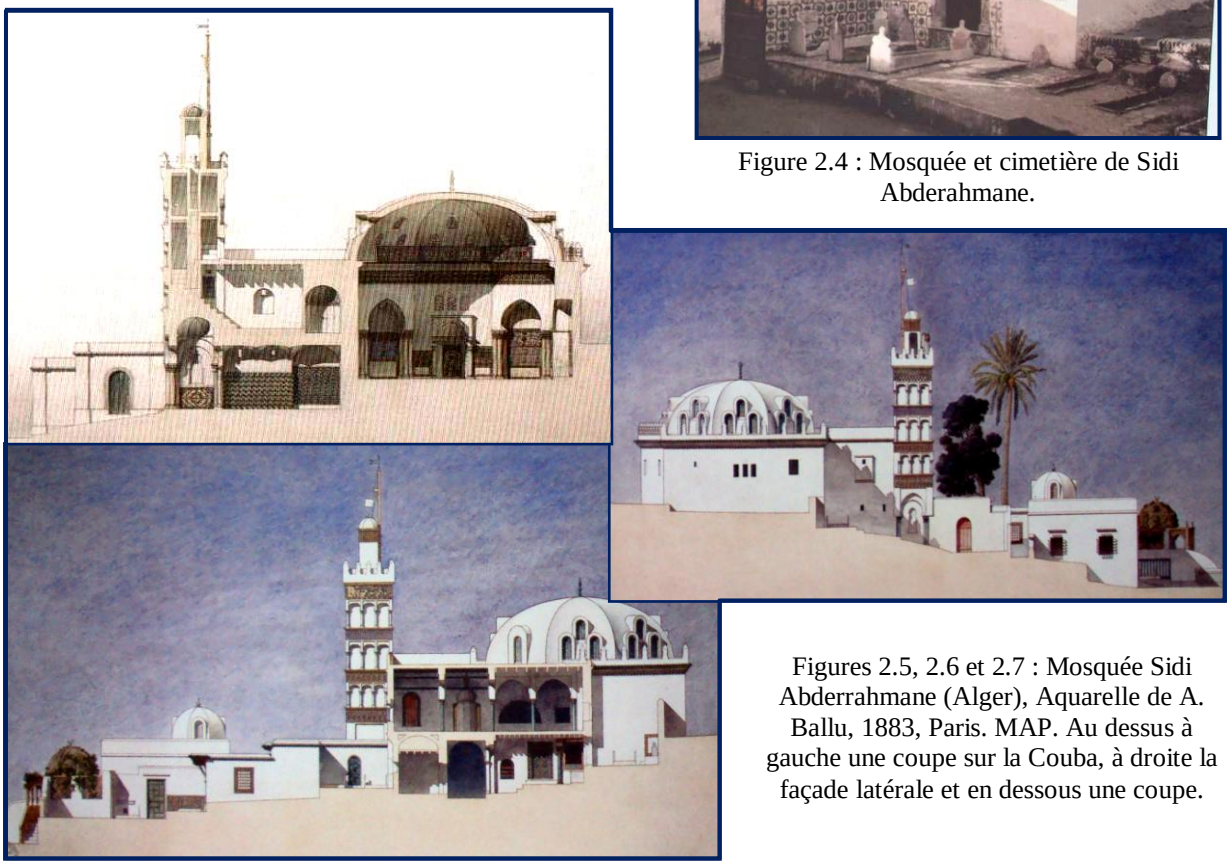

Figures 2.5, 2.6 et 2.7 : Mosquée Sidi Abderrahmane (Alger), Aquarelle de A. Ballu, 1883, Paris. MAP. Au dessus à gauche une coupe sur la Couba, à droite la façade latérale et en dessous une coupe.

[388] Commission chargée de recherche et d'exploration scientifiques en Algérie.
[389] Op. Cite. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine, p. 25-30.
[390] Ibid. p. 74.
[391] Les explorations scientifique en Algérie ont pour bute la collecte des objets et documents servant la connaissance et utiles à la colonie.

de l'Algérie[392].

Nous notons aussi la création du service des bâtiments civils en 1843 pour l'entretient et la restauration des monuments anciens de l'Algérie. Quatre mosquées importantes furent restaurées pour leur caractère monumental (Salah Bay, Sidi Akhdar, Djamaa El Kbir, Sidi Abderahmane[393]), nous avons présenté une illustration de cette dernière sur les figures 2.4[394] et (2.5, 2.6 et 2.7)[395].

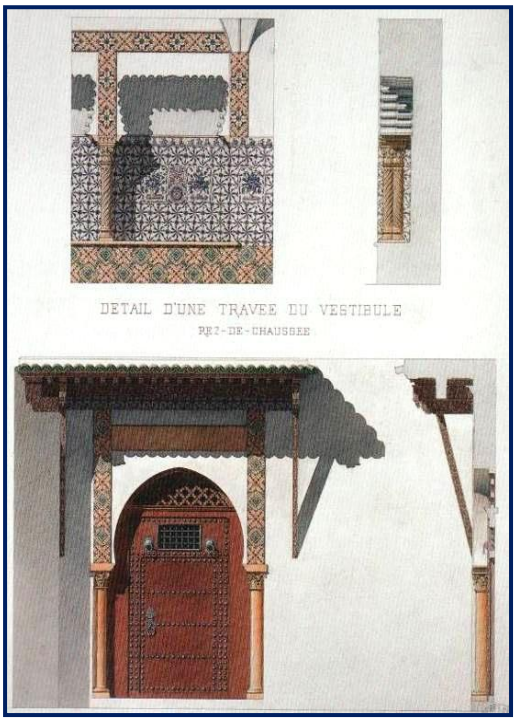

Figure 2.8 : Musée d'Alger, élévation et coupe d'une travée du vestibule, élévation et coupe de la porte d'entrée. Ancre et aquarelle de A. Ballu, 1884, Paris, MAP.

Le musée d'Alger présenté sur la figure 2.8[396] qui associa la première bibliothèque de cette ville fut le premier musée créé et installé en 1863 dans le palais ottoman "Moustapha Pacha"[397], puis d'autres musées sont crées par localité pour mettre fin au pillage et au déplacement des objets d'art, et aussi pour maintenir les objets patrimoniaux sur leurs site[398], cela témoigne d'un intérêt paysager porté au patrimoine archéologique. Après un long mépris au début de l'occupation française, nous relevons aussi un intérêt pour l'architecture locale, et ce après la visite de Napoléon 3 en 1865 qui l'a fait réagir par rapport aux destructions des villes anciennes et prend une position en faveur de ce patrimoine[399].

---

[392] Collectif : « figures de l'orientalisme en architecture », Oulebsir. N (1994), « La découverte des monuments d'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit, 1840-1880 ». pp 57-76. In : REMMM(revue du monde musulman et de la méditerrané), 73-74.

- Oulebsir. N, « Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniales en Algérie, 1830-1930 », Ed de la maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.
- Op. Cité. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du 19e siècle, éd. patrimoine, paris, 2003, pp. 35-57.

[393] Op. Cité. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine, p. 58.

[394] Collectif : « universelle Algérie. Les sites inscrits au patrimoine mondiale". Abderrahmane Khelifa, « Casbah, Djazair Bani Mazghna, la bien gardée », éd. Continental Pack Services, Alger, octobre 2005, p. 53.

[395] Op. Cite. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du 19e siècle, pp. 134 – 141.

[396] Ibid. p.126.

[397] Ibid. pp. 59-60.

[398] Un objet patrimonial exposé dans un musée peut perdre toute sa valeur patrimoniale et sa signification une fois dissocié de son site et de son contexte physique, on remarque ici la présence de la notion du paysage et son rôle comme socle et arrière plan originel à un objet patrimoniale.

[399] Op. Cite. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine, p.p. 61-62.

Tableau 2.1 : Tableau récapitulatif les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels à travers les textes législatifs durant la colonisation.

Texte	Titre	Objectifs (pour le paysage)
La loi de 30.03.1887	**Loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique.**	Elle jettera les bases juridiques de l'action du service des monuments historiques. Le nombre de monuments classés par cette loi est septe (07), appartenant l'époque médiévale musulmane[400].
La liste 1900	/	Le nombre de monument classé sur la liste 1900 est de quatre-vingt quatre (84) monuments[401]. Le nombre d'objets et monuments patrimoniaux de l'époque musulmane, constitue a elle seule 36 objets inscrits sur cette liste, et cela est du à l'intérêt porté par les collons à l'architecture locale, après un long mépris. François Béguin dit à ce propos que "la France rampe avec 70 années d'austérité néoclassique pour adopter un uniforme néo moresque dont les traces définissent l'une des grandes lignes d'Arabisance, observable aujourd'hui, le style du protecteur succède au style du vainqueur, la France venait enfin de trouver l'image de son nouveau rôle"[402].
La loi 1906	**Loi sur la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique.**	Représente la 1ere loi sur la protection des sites naturels. Le site est définie comme ‘’un fragment d’un paysage ayant un aspect particulièrement intéressant. Le monument naturel est ‘’un groupement d’éléments dus à la nature comme les rochers, les arbres (...) pris séparément, soit ensemble forment un ensemble digne d’être conservé’’[403].
la loi 31.12.1913	**Loi sur les monuments historiques**	Le nombre de monuments classés par cette loi est 15 monuments qui datent de l'époque mégalithique, antique, musulmane et ottomane, l'époque musulmane contient à elle seule 12 monuments[404]
La loi de 02.05.1930	**loi relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et l'ensemble des textes qui l'ont complétée et modifiée**[405].	Cette période a connu la création de parcs nationaux en Algérie est envisagée dés 1912, mais c’est en 1921 que des projets de parcs nationaux sont et retenus, et ainsi un ensemble de 10 PN sont crée entre 1923 et 1929 : Theniet el Had , 1923 ; Djurdjura : 1925 Chréa : 1925, etc)[406]. (Cette période est connue notamment en Europe par une décision de protéger des parcs et jardins ayant une valeur artistique ou historique). Le centenaire de l'Algérie en France a fait couler

[400] Journal officiel, Décembre 1967.
[401] Ibid.
[402] Op. Cite, François Béguin, Arabisances, éd. Bordas, Paris, 1983, p. 20.
[403] Cours de 1ère année P.G, module : préservation du patrimoine architecturale et urbain, cours n°5 « le patrimoine naturel. Les outils de protection. Mme Bensalem.S, 2007-2008.
[404] Ibid.
[405] Euromed Héritage II : Patrimoines partagés. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX°-XX° siècles en Méditerrané.
[406] Op. Cite. Cours de 1ère année P.G, module : préservation du patrimoine architecturale et urbain.

		beaucoup d'ancre et a fait sensibiliser des personnalités dans le domaine de l'art et la culture à écrire sur le patrimoine algérien. Cette vague de culture a eu ses vertus sur la prise de conscience sur l'urgence de préserver le patrimoine algérien quelque soit sa typologie et son époque d'édification.
La loi de 02.05.1941	**Loi portant réglementation des fouilles archéologiques,**	puis en 25 février 1943 une nouvelle loi instituant les "abords" de "500 mètres" autours des monuments classés et inscrits[407] (On remarque ici l'émergence de l'intérêt paysager).
24.07.1959	/	Création d'un ministère chargé des affaires culturelles par la réunion de plusieurs structures[408].

Vers la fin de 1878 une décision est prise pour l'inventaire des monuments et des objets d'art par l'instauration de la commission des monuments historiques en 1880, avec l'architecte E. Duthoit, un des principaux collaborateurs de Viollet Le Duc, chargé du relevé des monuments d'architecture musulmane en 1872, puis nommé en 1880 architecte des monuments historiques en Algérie[409]. La première liste officielle des monuments historiques est établie en 1887 et qui rassemblera septe monuments sur Alger seulement.

Nous avons résumé et commenté sur le tableau 2.1[410] les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels à travers les textes législatifs durant la colonisation. Cela pour nous permettre de situer la place des ensembles urbains dans la patrimonialisation en Algérie :

II.2. La politique patrimoniale algérienne post-indépendante

Absent dans tous plans d'aménagement urbanistique au lendemain de l'indépendance en 1962, le patrimoine historique n'était qu'un ensemble de vestiges et monuments isolés et figés. Comme l'exprime Youcef Chennaoui : « incapables d'évoquer à l'usager –citadin un récit, voire un sens qui le rend reconnaissable en tant que composante de son identité historico-culturelle »[411]. Préoccupée par la reconstruction et l'instauration d'une économie nationale, l'Algérie se lance dans un développement urbanistique au détriment de la protection du patrimoine architectural et des richesses paysagères et environnementales.

[407] Op. Cite, Euromed Héritage II.
[408] Ibid.
[409] Op. Cite. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine, pp. 69-75.
[410] Tableau élaboré par l'auteur du mémoire.
[411] Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie. Thèse de Doctorat d'Etat en : « Urbanisme ». Présentée et soutenue par M. Youcef CHENNAOUI, EPAU, 2007, p.

Marc Côte[412] dit à ce sujet qu'après l'indépendance, la nouvelle société effectue un développement économique important qui modifie fortement "l'espace" hérité de la colonisation et il a analysé notamment ce changement (ou ce que nous appelons la rupture dans l'enchaînement historique) et son impacte sur l'identité de la société algérienne.

La loi sur l'aménagement du territoire n° 87-03 du 27- 06- 1987 et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme n° 90-29 du 01-12-1990 favorise d'avantage le processus d'urbanisation et s'éloignant plus des préoccupations patrimoniales.

La loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement et le décret n° 83-458 du 23 juillet 1983 fixant le statut-type des parcs nationaux était une démarche importante dans la volonté de protéger le patrimoine naturel et paysager. S'intéressant aux éléments naturels de l'environnement, cette reconnaissance était incomplète car elle n'a pas pris en compte l'aspect culturel des territoires à protéger.

II.2.1. La loi sur le patrimoine culturel 98-04

Ainsi la loi 98-04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel vient remplacer l'ordonnance 67- 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, cette loi avait pour objectif de définir le patrimoine culturel au sens large, d'édicter les règles générales de sa sauvegarde et de sa mise en valeur, en fixant aussi les conditions de leur bonne mise en œuvre. Elle était la première loi à englober les différentes catégories de biens culturels[413] biens (culturels immobilier, biens culturels mobiliers et biens culturels immatériels). Cette loi s'engage aussi à la prise en charge des ensembles urbains et ruraux et leur caractère.

II.2.2. Les secteurs sauvegardés en Algérie et les plans de sauvegarde (PPSMVSA et PPSMVSS)

Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels

Photo 2.9 : La casbah d'Alger un ensemble urbain considéré comme secteur sauvegardé.

[412] Marc Côte, *l'Algérie ou l'espace retourné*, Ed. Géographes. Flammarion, 1998.
[413] La loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, Art 03.

que les Casbah, Médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur[414], (voire la photo 2.9).

Précédemment citée, la loi 98-04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel instaure un instrument réglementaire de gestion et d'aménagement des zones archéologiques et historiques définis comme étant des secteurs sauvegardés.

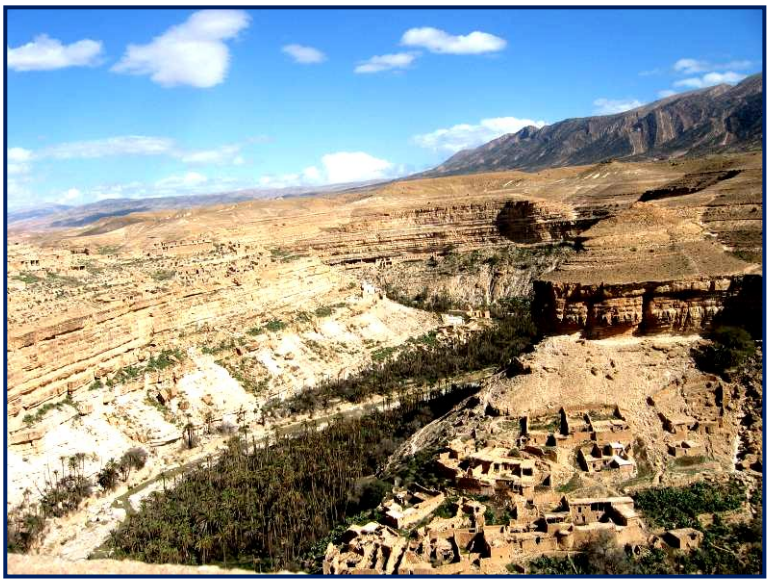

Photo 2.10 : Balcon de Roufi dans la wilaya de Batna en Algérie (habitat berbère), un patrimoine culturel rural, l'œuvre conjuguée de l'homme et de la nature et une leçon d'architecture sur l'adaptation à l'environnement ; malheureusement ce site est délaissé et livré à son propre sort.

Ces derniers sont dotés de plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur **(PPSMV)** remplaçant ainsi le plan d'occupation des sols **(POS)**. Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection[415].

L'objectif du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés **(PPSMVSS)** déterminé dans le décret exécutif n° 03-323/324 du 05 octobre 2003[416], fut de définir au détail toutes les options requises au projet pour les secteurs sauvegardés, depuis la restructuration jusqu'à la restauration technique et entretien programmé des vestiges.

[414] Ibid. Article. 41.
[415] Ibid., Article, 41-45.
[416] Décret N° 03-323/324 du 05 Octobre 2003 Portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui peux de sites relevants des valeurs patrimoniales ont bénéficié d'un **PPSMV**, notamment les sites ruraux qui connaissent aujourd'hui un certain oublie au sein des organismes qui oeuvrent dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Notamment les ensembles ruraux situés dans les hauts plateaux et les portes du désert algérien[417] illustré sur la photo 2.10[418], des villages Kabyles[419] illustrés sur la photo 2.11[420], et des Ksour au sein du Sahara illustrés sur la photo 2.12.

Photo 2.11 : Village Djebla situé dans la Daira d'Adekar sur les montagnes de la Wilaya de Bejaia. Abandonné par ses habitants originaire et livré aux dégradations dus aux phénomènes naturels, ce village est aujourd'hui l'objet d'intérêt pour la nouvelle génération (l'association de Tadjmàt N Djebla) qui tente tant bien que male de le restaurer et de jouir encor de ce beau paysage.

Photo 2.12 : Ksar du sud d'Algérie dans un état de ruine avancée.

Pour résumer nous pouvons dire que la législation algérienne en matière de protection du patrimoine révèle des défaillances consistant dans l'incohérence des textes. C'est à la lecture des différents textes depuis le premier (ordonnance 67/281) jusqu'au plus récent (décret législatif 98/04) que l'on prend conscience d'emploi particulièrement " irréfléchi " de certains concepts et d'une certaine terminologie souvent ambiguë. Le législateur utilise de façon indifférenciée, les termes de patrimoine culturel, patrimoine architectural, environnement bâti, cadre bâti, paysage urbain

[417] Nous pouvons citer l'exemple du canal de RUFFI, une zone d'habitat caractérisée par une architecture **troglodyte**, qui renferme des leçons en architecture au même titre que le M'Zabe ou la Casbah D'Alger (voire la photo).
[418] Photo personnelle prise en 2006.
[419] Un seul ensemble rural de maisons Kabyles a été classé sur la liste du patrimoine nationale appelé Ait El Qaid situé dans la grande Kabylie, cela traduit le désintérêt ressenti vis-à-vis de cette catégorie du bien culturel.
[420] Photo personnelle prise en février 2010.

ou encore site culturel (...) »[421]. Le résultat en est que les textes produits sont généralement en inadéquation avec la réalité du terrain, à l'exemple du legs colonial qui n'a jusqu'a nos jours pas été reconnu comme faisant partie du patrimoine architectural ni urbanistique national. Pire encore, certains monuments (édifices) ont tout simplement été démolis sous prétexte qu'ils représentaient des "symboles" de la présence coloniale! L'exemple le plus édifiant fut celui du casino à Constantine (démoli dans les années 60)[422].

Récemment, un début "d'effort" a été consenti pour l'amélioration de notre environnement historique bâti (loi n° 98/04). Mais malgré cela, ces efforts semblent être insuffisants, car en fait, les lois produites restent inadéquates, voir même, insuffisantes dans certains de leurs aspects; en plus d'une paresse affichée des pouvoirs publics se traduisant par de rares actions.

On résume sur le tableau **2.2** le parcours législatif du patrimoine en Algérie après l'indépendance on se basant sur des repères législatifs chronologiques :

Tableau 1.2 : Tableau récapitulatif les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels à travers les textes législatifs après l'indépendance.

Texte	Titre	Commentaire
La loi n° 62.157	**Relative au Monuments historiques**	Au lendemain de l'indépendance, le nouvel état algérien préoccupé par les taches urgentes de reconstruction d'un pays ravagé par la guerre, l'Algérie reconduit par la loi 62-157 du 31 Décembre 1962, la législation française applicable aux monuments historiques[423] dans ses dispositions non contraires à la souveraineté algérienne.
Ordonnance 67-281	**Du 20 Décembre 1967, relative aux fouilles archéologiques, à la protection des sites et monuments historiques et naturels.**	l'ordonnance 67-281 du 20 Decembre1967 est le premier texte législatif régissant le patrimoine algérien après l'indépendance. Le nombre de monuments classés est 13 monuments ajoutés à cela le reclassement des monuments et sites naturels[424].
en 1982	**Le classement sur la liste du patrimoine mondial**	En 1982, la direction du patrimoine est créée au lieu et place de la direction des musées, de l'archéologie, des monuments et des sites historiques[425]. A ce jour, sept sites algériens figurent sur la liste prestigieuse du Patrimoine Mondial. de l'UNESCO, ce qui leur confère

[421] Djamel DEKOUMI. Ouahib Tarek BOUZNADA :"*Législation algérienne et gestion du patrimoine*", Université Mentouri. Constantine (Algérie), Séminaire internationale : « la conservation du patrimoine : didactiques et mise en pratique »**,** Novembre 2009.
[422] Ibid.
[423] Op. Cité, *Euromed Heritage II : Patrimoines partagés*. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine.
[424] Op. Cité. Journal officiel, Decembre1967
[425] Op. Cité, Euromed Heritage II : Patrimoines partagés. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX°-XX° siècles en Méditerrané.

		une réputation internationale assurant ainsi leur promotion, Il s'agit en l'occurrence des monuments et sites suivants[426] : - La Kalâa des Beni Hammad, classée en 1980, Le Tassili n'Ajjer, Djemila, Timgad, Tipasa classés en 1982 ; La Vallée du M'Zab et La Casbah d'Alger est classée en 1992. Le Tassili est classé comme patrimoine naturel et culturel cela traduit une volonté de preserver un paysage unique.
la loi n° 83-03 (du 05 février 1983	**Relative à la protection de l'environnement** (La protection des sites naturels)	L'Algérie a crée dix parcs nationaux classés à partir de 1983, Les parcs nationaux sont actuellement crées et protégés par décrets et l'Algérie compte dix parcs nationaux[427]: Parc national de : Djurdjura, Theniet El-Had, Chréa, El Kala, Tassili, l'Ahaggar, Taza, Belzma, Gouraya et Tlemcen:
Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990	**relative à l'aménagement et l'urbanisme**	Elaboration des règles d'urbanisme réglementant toute intervention architecturale ou urbaine à travers ces instruments : le POS et le PDAU.
Loi n°98-04 du 15 Juin 1998	**Loi portant protection du patrimoine culturel**	Cette loi a remplacé l'ordonnance n° 67-281 du 20 Décembre 1967. Elle a introduit à la foi la notion du bien culturel mobilier et immobilier[428], cette loi est accompagnée de décrets d'application qui se présentent comme suit:
Décret N° 03-323/324 du 05 Octobre 2003	**Portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA); c'est l'outil opérationnel pour une action concrète envers le paysage urbain en l'occurrence**	
Loi n° 01-20 du 12 Décembre 2001	**Relative à l'aménagement et au développement durable du territoire**	La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, selon les spécificités et les atouts de chaque espace régional[429] ayant pour but: -la protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et leur préservation pour les transmettre aux générations futures.
Loi n° 02-02 : du 05 février 2002	**relative à la protection et à la valorisation du littoral.**	Le littoral doit être protégé et toute mise en valeur du littoral doit être fondée sur les principes de développement durable, de prévention et de précaution et dans le respect des vocations des zones concernées[430].

II.3. L'état du paysage urbain des centres historiques en l'Algérie aujourd'hui

Apres l'indépendance, le développement et le processus d'urbanisation et l'expansion urbaine des villes algériennes s'accélèrent, face à cela les centres historiques se retrouvent marginalisés. Ajouter à cela quelques facteurs naturels accélérant d'avantage leur dégradation sans oublier le tourisme de masse qui nuit énormément au patrimoine. La classification d'un

[426] Op. Cité, Collectif : "universelle Algérie. Les sites inscrits au patrimoine mondiale", Ed. Continental Pack Services, Alger, octobre 2005, pp. 22-187.
[427] Copyright, 2006 par la Cellule informatique – Direction Générale des Forets
[428] Programme d'Aménagement Côtier (PAC), "Zone côtière algéroise"
[429] Op. Cité, Programme d'Aménagement Côtier (PAC), "Zone côtière algéroise"
[430] Journal Officiel, Loi n° 02-02 du 5 février 2002, relative à la protection et à la valorisation du littoral, Article. 03.

site historique donné induit sa médiation, par conséquence les gents accourent pour découvrir ce patrimoine, cela engendre la surexploitation de ce bien et ainsi sa dégradation au fil du temps. C'est ce que Françoise Choay appelle les effets perverses[431] de la patrimonialisation : « (…) Culte ou industrie, les pratiques patrimoniales sont menacées d'autodestruction par la faveur et le succès même dont elles jouissent : plus précisément, par le flux débordant et irrésistible des visiteurs du passé. D'une part, ce flux entame, ronge et désagrège les sols, les mures, les décors fragiles des rues, des places, des jardins, des demeures, qui ne furent pas conçus pour tant de pas pressés et tant de mains palpeuses (…) »[432].

La prise de conscience de l'importance et de la richesse des centres historiques comme entités urbaines renfermant plusieurs valeurs historiques et artistiques, qui témoignent de la présence des établissements humains disparues. Face à tous les dangers menassant la pérennité de cet héritage, nous avons la tache de transmettre ces ″lieux de mémoire″ aux générations futures. Nous ajoutons à cela que pour les spécialistes du patrimoine (historiens, archéologues, historiens d'art, architectes,…etc.) ce patrimoine représente un vaste champ de recherches.

Nous remarquons souvent que dans ce processus d'identification, de préservation et de mise en valeur du patrimoine, seul les valeurs artistiques du bien historique sont retenues, mettant ainsi à l'écart d'autres valeurs importantes attribuées à ce bien tel que la valeur scientifique. Menant à la muséification du bien culturel, pour reprendre l'expression de Mr Chennaoui[433], « la valeur artistique a comme vertu que l'exotisme d'un décor et de formes, par contre la valeur scientifique a un rôle plus bénéfique pour ce bien car elle rétablira l'équilibre interne entre les différentes composantes de la ville ».

Les opérations de " préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques ", demeurent infructueuses et inefficaces, car ces opérations se limitent seulement à une identification, répertoire et classement du bien, sans aucune démarche dans le sens de la revalorisation touristique et la requalification urbaine de ce patrimoine classé. Ce bien est, par conséquence isolé de son environnement et muséifié. Cette muséification consiste dans l'instauration des barrières physiques et artificielles entre les biens architecturaux et naturels et leurs milieux d'appartenance, induisant ainsi l'isolement du bien de son environnement et

[431] Op. Cité, Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Editions du Seuil, Paris, 1988, pp.176-182.
[432] Ibid, p.178.
[433] Youcef CHENNAOUI, « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie ». Thèse de Doctorat d'Etat en : « Urbanisme », EPAU (Alger), 2007.

sa fragilisation. Ces questions de milieux d'appartenance revêtent une importance au même titre que les valeurs intrinsèques du bien.

Fragmentés et dispersés, Ces biens culturels ont perdu de leur cohérence et ne procure aucun attachement particulier aux habitants. Face à ce paysage fragmenté, l'usager citadin se retrouve détaché et désintéressé. Cette incompréhension induit des pratiques de l'espace dégradantes et nuisibles aux biens culturels.

Photo 2.13 : Photo datée de 1957 présentant Diar EL Mahcoul et Diar Essada à Alger, conçues par l'architecte français Fernand Pouillon et construites dans les années 1950, ces deux cités d'habitation sont des exemples qui ont modifié largement le paysage urbain Algérois, cela témoigne d'une rupture dans la continuité historique.

On observe aujourd'hui une prolifération de plusieurs modèles d'urbanisation étrangers aux caractères particuliers des sites historiques avoisinants, ceci avait induit une rupture dans la continuité historique[434] et sème « la confusion et l'hétérogénéité dans la dialectique ancien/nouveau »[435]. Nous pouvons constater sur la photo 2.13[436] de la ville d'Alger en 1950 et la photo 2.14[437] de la ville de Bejaia, l'émergence d'un nouvel urbanisme complètement détaché du paysage urbain familier de ces dites villes.

[434] La rupture de la continuité historique se manifeste par des logiques d'implantation et des typologies architecturales étrangères aux typologies existantes sur le site protégé.
[435] Op. Cité, Youcef CHENNAOUI, « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie ». Thèse de Doctorat d'Etat en : « Urbanisme », EPAU (Alger), 2007, p. 32.
[436] http://www.algerieautrefois.com/Ressources/Alger/AccueilAlger/Environs/index.php
[437] Photo prise par l'auteur du mémoire en Juin 2010.

Devant la vulnérabilité des ressources patrimoniales algériennes, il faut œuvrer au coté des populations et des autorités locales pour l'étude, l'inventaire, la protection et la mise en valeur du patrimoine algérien du littorale au Sahara qui permettra de garantir la diversité et la pérennité de l'image de l'ensemble et la spécificité de chaque paysage et le protéger des effets néfastes du tourisme. Nous pouvons citer sommairement quelques recommandations pour protéger les sites sahariens de dégradation, pillage, trafic d'objets :

- ✓ un zonage des espaces selon leur fragilité et leur importance par rapport aux activités possibles mais aussi aux accessibilités
- ✓ autorisées ou interdites, un balisage des parcours (réseaux ou de circuits) et une étude d'impact avant chaque projet touristique[438].
- ✓ L'information et la sensibilisation des citoyens pour faire connaître leur patrimoine, être conscient de sa fragilité et contribuer à sa sauvegarde pour le transmettre aux générations future. A titre d'exemple cela peut se faire à travers l'organisation des programmes de sensibilisation à la culture locale, en particulier dans les programmes scolaires et les activités extrascolaires[439]…etc.

Photo 2.14 : Vue sur la ville de Bejaia à partir du fort Gouraya montrant l'extension de la ville hors rempart avec des limites non définies marquant une rupture totale avec le centre historique.

[438] UNESCO, « Le Sahara des Cultures et des Peuples. Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté », ATELIER INTERNATIONAL Ghardaïa, *Algérie*, 19-21 avril 2003, Compte-rendu.

[439] RADDO (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis) in : « Le Sahara des Cultures et des Peuples. Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté », ATELIER INTERNATIONAL Ghardaïa, *Algérie*, 19-21 avril 2003, Compte-rendu.

Conclusion

A travers les chartes, conventions et textes législatifs internationaux et nationaux nous avons démontré que le patrimoine architectural a connu une évolution à travers le monde. Isolés de leur contexte environnemental, seul les monuments les plus prestigieux étaient dignes d'être protégés pour des critères d'esthétique. Ensuite l'intérêt était élargi vers les ensembles historiques jusqu'à un passé récent. Depuis la charte d'Athènes, en 1931, la notion du patrimoine n'a cessé d'évoluer et de connaitre un élargissement dans son champ d'intérêt. Du monument isolé comme objet de sauvegarde au patrimoine paysager, la notion du patrimoine ne cessera de s'accroitre et d'englober des territoires entiers. Aujourd'hui on parle de paysages culturels en tant que bien à protéger dans le souci de relier ces biens historiques à leurs milieux d'appartenances ou à leur environnement.

Le patrimoine en Algérie à connu une reconnaissance progressive durant la colonisation et après l'indépendance. Regroupant toutes les catégories du patrimoine, la loi n° 98-04 est considérée comme étant un grand pas dans le domaine de la protection du patrimoine en Algérie. Cette loi a permit l'instauration d'un instrument de gestion spécifique (le plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologiques ″PPSMVSA″ et le plan de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés PPSMVSS) dans le souci d'une protection globale des biens patrimoniaux.

Nous remarquons aujourd'hui qu'une grande distance sépare entre les lois promulguées et leur application sur le terrain[440], ce qui induit la muséification du bien classé et son isolement de son contexte environnementale accélérant ainsi sa dégradation. Ceci est le cas des noyaux historiques en Algérie.

Marginalisés et écartés du processus du développement des villes, les noyaux historiques algériens connaissent une négligence de la part des pouvoirs publics et des usagers. Ces entités sont chargées de valeurs socioculturels, c'est des témoins et lieux de mémoire. Ce manque a fragilisé ces centres anciens, et a amplifié le risque de les voir disparaitre plutôt que prévue. Constituant une partie de nos villes, ces noyaux doivent être mis en valeur et intégrés dans le processus du développement pour assurer leur survie.

[440] Le travail sur terrain ne se résumerait pas aux taches de l'ingénieur et de l'architecte mais c'est un travail pluridisciplinaire (sociale, environnementale, économique…) afin accompagner l'évolution de ces biens et leurs impacte sur l'environnement, l'usager, l'économie nationale…etc.

Conclusion générale

Le paysage est définit, dans le premier chapitre, comme étant une partie d'un territoire vu par un observateur, celui-ci joue un rôle primordiale dans l'interprétation du paysage. Nous avons dit que l'observateur est une partie intégrante dans le paysage, et la relation qui lie l'un à l'autre est la perception. A travers ses perceptions quotidiennes, l'observateur ou l'usager forge une image de son paysage, et cette image diffère d'un observateur à un autre en fonction de facteurs internes à l'observateur (contexte socioculturel, sensibilité, milieu professionnel…etc.). La notion de perception est donc subjective, elle diffère d'un individu à un autre, d'un milieu donné à un autre, elle évolue au sein du même individu à travers le temps et l'espace.

De ce fait, le paysage urbain est l'interprétation de l'environnement par l'homme, c'est un produit culturel formé sous l'influence de l'environnement. L'interprétation d'un même paysage diffère d'un individu à un autre c'est pour cela que nous nous somme intéressé à la notion de perception pour pouvoir comprendre comment un espace est-il perçu par l'usager et comment cela influence ses pratiques.

Le déclin de la qualité du bâtit nous amène à réfléchir sur le devenir de nos ville. Le paysage urbain immerge comme un terme critique d'un cadre de vie donné. Cette notion comme nous l'avons vue réintroduit la dimension artistique de la ville pour tenter de trouver des éléments de réponse aux questions actuelles des villes en expansion. C'est une notion récente et large, elle relève de plusieurs champs disciplinaires car il s'agit d'un paysage global où tout est intégré (cadre bâti, cadre naturel, milieu social, culturel et économique).

Nous avons conclue lors du deuxième chapitre que les avancés législatives en terme de la protection du patrimoine paysager ont connu une extension. Du monument isolé au patrimoine paysager, la notion du patrimoine n'a cessé de s'accroitre et d'englober des catégories patrimoniales plus importantes (patrimoine culturel), elle émane d'une prise de conscience sur l'importance d'une approche globale de la protection du patrimoine culturel.

L'Algérie à son tour s'est dotée d'un arsenal législatif en faveur de la protection de son patrimoine. Après avoir exposé les différentes étapes de la prise en charge des biens culturels en Algérie à travers les textes législatifs durant la colonisation et après l'indépendance, nous avons conclue qu'il ya une grande carence en termes d'efficacité des lois législatives. Ces lois ne sont pas le résultat des études faites sur le contexte Algérien, mais plutôt une reproduction des législations étrangères.

Deuxième partie

Etude du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia

Introduction générale

Pour un essai d'application des notions de paysage, paysage urbain et patrimoine architectural, ″la vieille ville de Bejaia″, appellation commune de ce bout de la ville, a été choisie comme cas d'étude. La spécificité du paysage urbain de cette dernière repose sur les facteurs suivants :

① **Facteurs physiques** : comporte dans la particularité du site physique (morphologie accidentée) et les éléments naturels qui composent cette ville notamment le mont de Lalla Gouraya situé au sein du parc national de Gouraya (classé patrimoine naturel) ;

② **Facteurs architecturaux et urbains** : comporte dans la richesse de la ville historique en termes de patrimoine architectural, urbain et archéologique, résultat d'un long processus de stratification d'éléments qui, avec le temps a donné un caché particulier au paysage urbain de la ville. Ce choix est aussi fondé par rapport à son site physique exeptionel ;

③ **Facteurs socioculturels et économiques** : la ville a été investie à travers le temps par des valeurs socioculturelles qui sont le produit d'une longue pratique spatiale par les usagers. Nous ajoutons également que la ville historique de Bejaia peut tirer profit de cette richesse tout en la protégant pour lui redonner vie et empécher sa musiéfication.

Dans un premier temps une étude sur l'évolution du paysage urbain de Bejaia s'impose pour relever les éléments de permanences et comprendre leur évolution, cela est l'objet du troisiéme chapitre. Le but, en fin du chapitre, est d'arriver à élaborer une carte des permanences de la ville historique de Bejaia qui sera un support d'étude pour le quatriéme chapitre.

A travers le quatriéme chapitre, qui consiste dans l'étude de quelques entités du paysage urbain de la ville historique de Bejaia, nous allons mettre l'accent sur le danger menacant ces éléments et la nécessité de leur sauvegarde dans le but de préserver la richesse patrimoniale de la ville et la transmettre au générations futures.

En fin nous essayerons de résumer les points relevés lors de cette étude et mettre l'accent sur la nécessité d'une prise en charge globale du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia en proposant à la fin de notre document des recommandations pour prévoir l'étude de ces éléments dans les outils de sauvegarde.

TROISIEME CHAPITRE

GENESE DU PAYSAGE URBAIN DE LA VIEILLE VILLE DE BEJAIA

Introduction

Les centres historiques sont le fruit d'un long processus de stratification matérielle, qui n'est que le support physique de la mémoire culturelle d'une civilisation donnée[441]. Notre choix du cas d'étude s'est porté sur la ville historique de Bejaia vu son évolution historique particuliére qui, avec le temps, a donné un paysage urbain spécifique à la ville renfermant dans son tissu des richesses naturelles, culturelles et historiques qui témoignent des pratiques des établissements humains qui l'ont traversés. La ville de Bejaia est connue pour ses paysages verdoyants notamment le mont de Lalla Gouraya situé au sein du parc national de Gouraya. Nous traiterons dans ce chapitre de l'évolution du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia.

En premier lieux, sera présentée sommairement la région et la vieille ville de Bejaia en mettant l'accent sur la morphologie particuliére et exceptionnelle de son site physique (un site accidenté plongeant dans la mer et surplombé par le parc national de Gouraya renfermant des paysages naturels d'une qualité paysagère indiscutable). Puis l'étude de la genèse du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia à travers le temps. De l'occupation romaine à partir de 33 avant JC à la colonisation française en 1833, la vieille ville de Bejaia va connaitre le passage de différents établissements humains coloniaux sur son territoire, ceux-là vont forger à travers le temps la forme et le caractère de la ville. Cette stratification d'établissement va générer une stratification de tracés urbains donnant naissance à ce que Schulz[442] appel le phénomène du lieu renfermant dans sa structure des valeurs culturelles.

Enfin du chapitre nous allons faire un essai d'élaboration de plan des permanences sur laquelle vont figurer tous les éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia qui possèdent de fortes valeurs patrimoniales. Cette carte sera aussi un outil de travail pour le développement du dernier chapitre.

I. Le rôle d'une carte de permanence dans l'étude de la genèse d'un paysage urbain

« …Avec le temps, la ville grandit sur elle-même, elle acquiert la conscience et la mémoire d'elle-même. Les motifs originels demeurent inscrits dans sa construction, cependant que la

[441] A. Rossi (1981) : l'architecture de la ville, Paris.
[442] Christian Norberg-Schulz, Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture, éd : Pierre Mardaga, 1997.

ville précise et modifie les lignes de son développement »[443]

Pour comprendre le paysage urbain, modelé par le temps, un retour à l'histoire du lieu est une nécessité. Retracer cette histoire permet de comprendre le paysage actuel et de saisir le processus de formation et de transformation opéré au fil des siècles.
C'est une histoire au développement complexe qui s'inscrit dans le tracé du paysage et des formes urbaines produites : « La complexité du territoire devient lieu des valeurs, système de biens que les urbanistes ont appris à considérer comme traces et permanences d'un processus établi »

Les recherches sur les centres historiques et leurs processus de formation et transformation ont particulièrement intéressé les urbanistes italiens[444]3. En effet, dans le contexte italien (qui a connu d'importantes croissances urbaines dans les centres anciens qu'il s'agissait de guider et contrôler), l'approche typo-morphologique de la ville permet de cerner et comprendre les formes urbaines produites, en relation avec la morphologie du site et l'identité culturelle du lieu.
Dans ce sens, les travaux de Vittorio Spigai, se sont axés sur la recherche des « éléments permanents » qui ont résistés dans le temps, à toutes les transformations et mutations de la ville. Ils constituent alors, selon lui, la structure de base de la ville dont ils conservent la mémoire. Ces éléments de permanence sont inscrits dans la mémoire collective et se lisent dans le paysage à travers ses éléments physiques, qui peuvent être des lits de rivières, des limites naturelles, des sentiers, des routes, des monuments… etc, dont certains acquièrent un rôle de composition et parviennent jusqu'à nous.

Cette méthodologie d'approche à été appliquée à de nombreux cas, comme pour les villes nouvelles de Cergy-Pontoise et Marne la Vallée en France, pour lesquelles Vittorio Spigai et Paolo Collarossi ont produit des projets de valorisation des lieux[445], mettant en évidence « la stratification de la ville et de son territoire'' : continuel renouvellement de la ville sur ses tracés antérieurs.

L'identification de touts ces tracés structurants du site se fait à partir d'une lecture des

[443] Aldo Rossi, L'architecture de la ville, éd. L'équerre, paris, 1981, p.78.
[444] Planification et projet urbain en Italie, Dossier documentaire, centre documentaire de l'urbanisme, juillet 1998, Ed. Villes et territoires, Paris, p.19.
[445] Paolo Colarossi, Vittorion Spigai, La stratification de la ville et du territoire, techniques d'analyse et projets de valorisation, centro analisi socile progetti, Rome, in Cours de préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, EPAU, Alger, p.35.

formes urbaines existantes mais aussi sur la base de documents d'archives qui mettent en évidence ; à la fois ces traces permanents et certains tracés oubliés ou réinterprétés : anciennes limites naturelles ou bâtis franchis, sentiers promus en voies urbaines, parcellaires, ...etc. La « carte des permanences historiques « en est la synthèse[446].
Appliquée dans notre cas, à la lecture du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia, cette démarche doit nous permettre d'identifier les principaux éléments qui interviennent de façon **permanente** dans la modulation de son paysage urbain et qui ont alors forgé son identité propre.

L'établissement du plan des permanences historiques nous permettra de distinguer l'ensemble des tracés qui ont pu résister au temps et aux différentes civilisations qui ont imprégnées le site de leurs pratiques et de leur savoir-faire. La matérialisation de ces tracés nécessite un inventaire des caractères du lieu en question, par périodes à travers les documents d'archives.

Il s'agira alors de porter une attention particulière aux différentes périodes historiques qui constituent des moments de croissance urbaine qui se superposent et s'articulent. A tous les niveaux de lecture, nous établirons un classement des tracés par similitude, en tentant de mettre en évidence : **la permanence, la réinterprétation ou la rupture**, qui ont permis de forger le paysage urbain contemporain. Et pour se faire nous avons élaboré par nos soins des cartes historiques pour essayer de restituer le tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à travers l'histoire sur la base d'une collecte documentaire sur le cas d'étude.

A l'analyse morphologique et historique du site s'ajoute un autre mode de lecture qui est, selon Nathalie Condon, ‘’la lecture sensible’’. Cette approche de la ville est introduite, entre autre et comme nous l'avons dit dans la première partie, par K.Lynch et porte sur la lisibilité du paysage ou ‘’imagibilité ».

II. Présentation générale de la ville de Bejaia

II.1. Situation géographique de la ville de Bejaia

Pour aborder le paysage urbain dans sa genèse, une lecture de ce site et de sa dimension, autant qu'élément physique naturel et support à cette évolution urbaine, s'impose.

[446] Op. Cite. Paolo Colarossi, Vittorion Spigai, La stratification de la ville et du territoire, techniques d'analyse et projets de valorisation, voir cartes p.48 à 74.

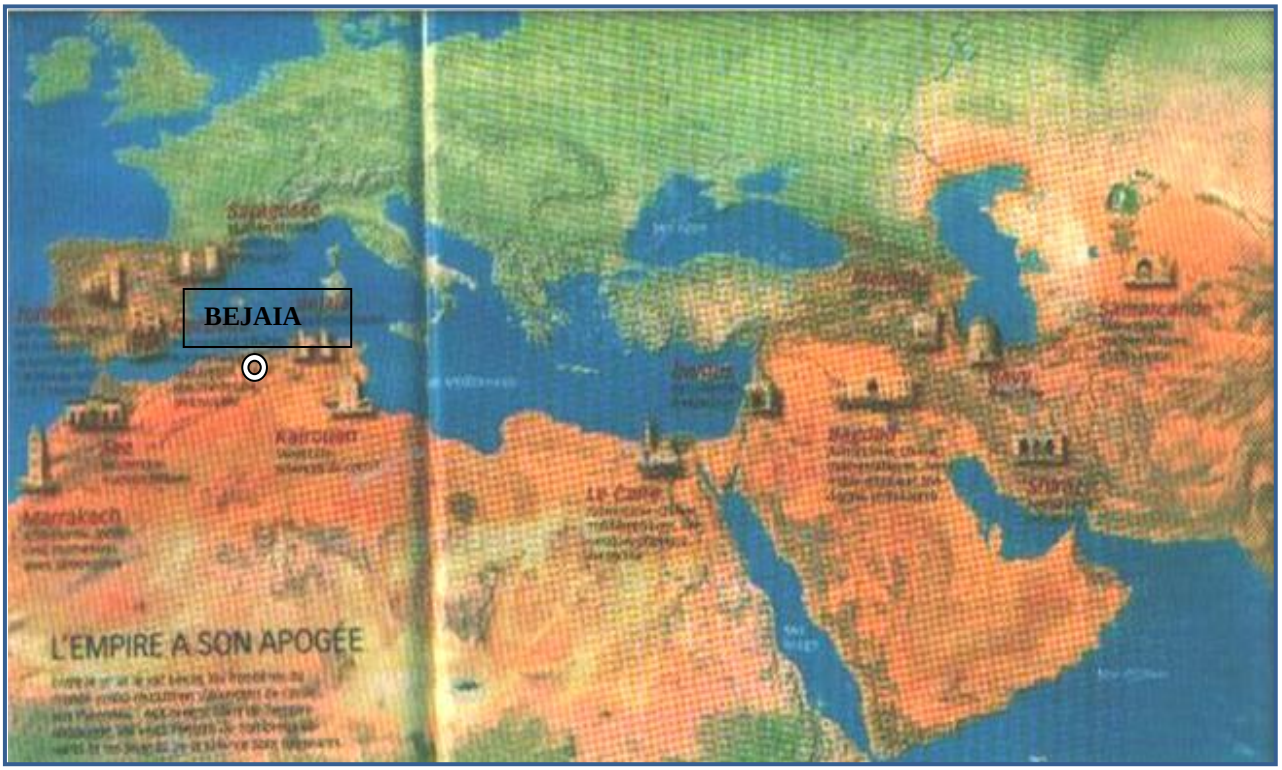

Figure 3.1 : Situation géographique de la ville de Bejaia au sein de la méditerranée.

La région de Bejaia est située sur le bord sud de la mer méditerranée offrant ainsi son visage au vieux continent (l'Europe). Située au centre de la frange littorale de l'Afrique du nord, la ville de Bejaia est considérée aussi comme étant la porte de l'Afrique, ceci est illustré sur la figure **3.1**[447], ce qui a fait de cette ville un objet de convoitise par différentes civilisations depuis la nuit des temps.

La ville de Bejaia a fait l'objet de plus d'une description sur sa situation géographique et son site physique. Dans cette perspective nous pouvons citer les écrits de L. Feraud, affirmant que « le golfe de Bougie, sur le bord duquel la ville s'élève en amphithéâtre, offre, en effet, l'aspect d'un vaste lac entouré d'un rideau de montagnes aux profils capricieux, d'abord la crête du **Gouraya** qui domine la ville; à Sa droite, le pic de Toudja; en face et suivant l'ellipse du littoral, viennent ensuite la cime du Bouandas, les dentelures rocheuses de Beni-Tizi, du Djebel Takoucht, d'Adrar-Amellal, Tizi-ou-Zerzour, la large croupe du Babor à côté du pic du Tababort; enfin, au dernier plan, la silhouette bleuâtre du pays de Djidjeli »[448].

[447] Le monde d'Ibn Khaldoun : le Maghreb, l'Andalousie, l'Egypte et l'Orient,
[448] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 463

Figure 3.2 : Carte géographique montrant la situation de la ville de Bejaia sur le littoral algérien.

Bejaia est une wilaya côtière avec une façade maritime importante comme nous pouvons le voire sur la figure 3.2[449]. Elle est organisée en 19 Daïras et 52 Communes présentées sur la figure 3.3.

Située an nord-est de la région centre du pays, la wilaya de Bejaia a des limites administratives avec cinq (05) Wilayas : Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest, Jijel à l'Est, Sétif et Bordj Bouarreridj au Sud. Au nord, elle est ouverte sur la Méditerranée sur une longueur qui avoisine 100 km.

La population de la Wilaya est estimée à la fin de l'année 2006 à 990.951 personnes et la distribution de la population fait ressortir que 42,58 % des habitants vivent dans les chefs-lieux, 30,62 % dans les agglomérations secondaires et enfin 26,80 % dans des hameaux et la zone éparse. L'essentiel de la population urbaine est concentré dans les villes situées dans la vallée de la Soummam et son prolongement vers le Nord.

[449] Service d'urbanisme de la Wilaya de Bejaia.

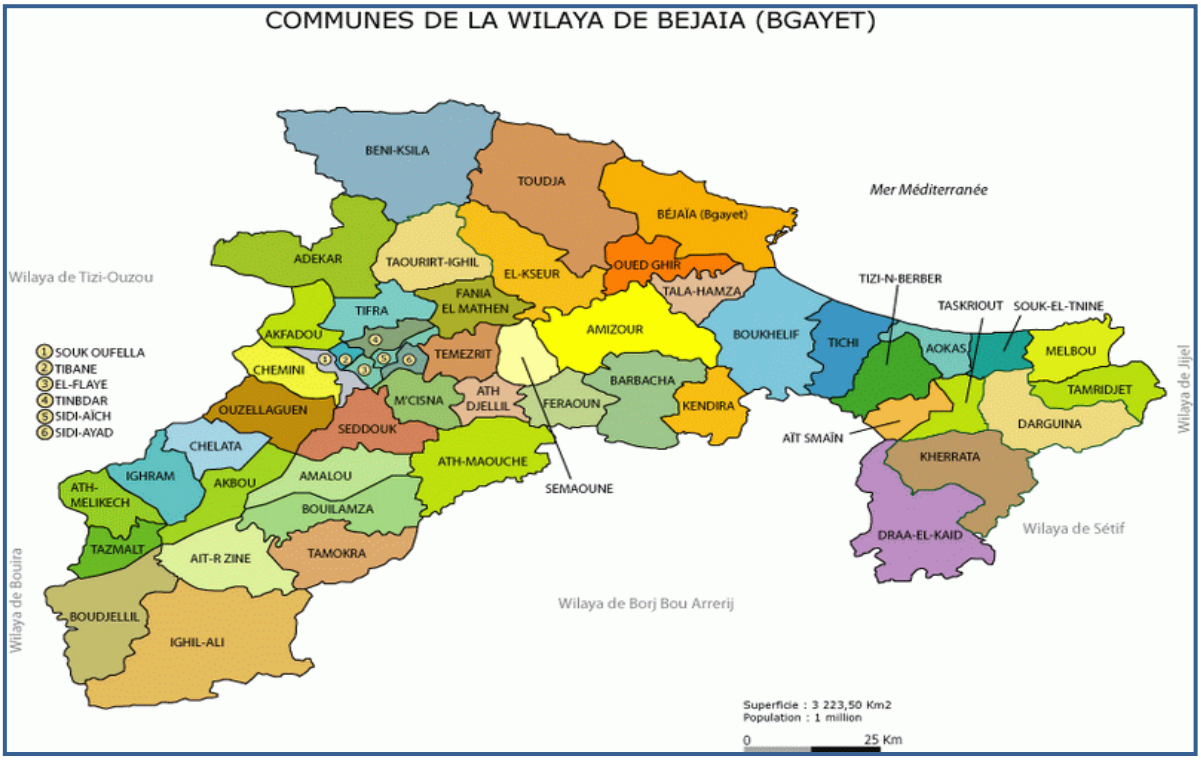

Figure 3.3 : Carte du découpage administratif de la Wilaya de Bejaia.

II.2. Reliefs et topographie du site de la ville de Bejaia

Insérée entre les grands massifs du Djurdjura au Nord, des Bibans et des Babors au Sud, le territoire de la wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322.348 has. Son site est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (65%), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées prés du littoral.

Le golfe de Bejaia tel qu'on le voie sur la figure 3.2 à une forme semi elliptique ouvert au nord présente une largeur de 30 km environ et de 8 km de profondeur avec une superficie de 12022 ha. Il est compris entre le cap Carbon et le cap Cavallo et il est caractérisé par l'élévation et la raideur des montagnes qui le bordent.

La ville et le port occupent la partie occidentale. La rade est découpée par les saillies du cap Bouac, du fort

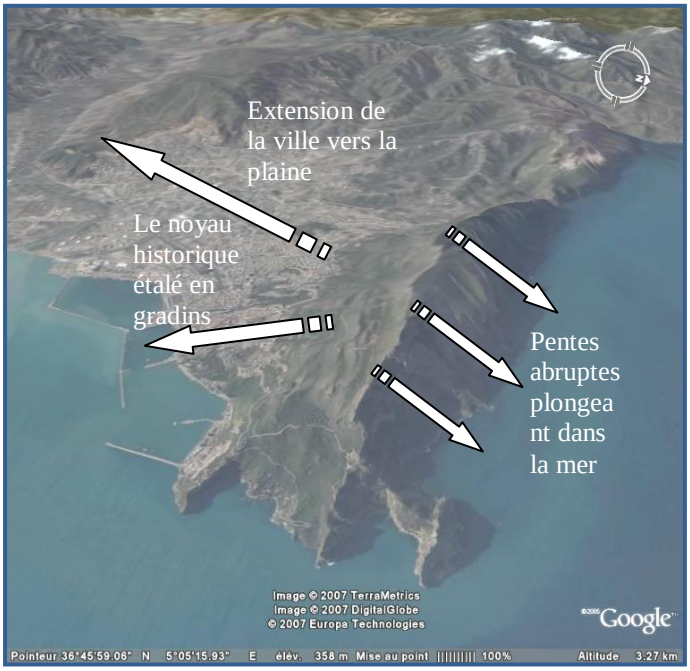

Photo 3.1 : Vue aérienne sur la ville de Bejaia.

Abdelkader et de la Casbah, formant trois poches (voir photo 3.1). Ce relief (mer, montagne, forêts) est l'un des atouts majeurs qui donne à Bejaia sa vocation touristique ajouter à cela une zone côtière avec des éléments naturels exceptionnels attrayant les touristes.

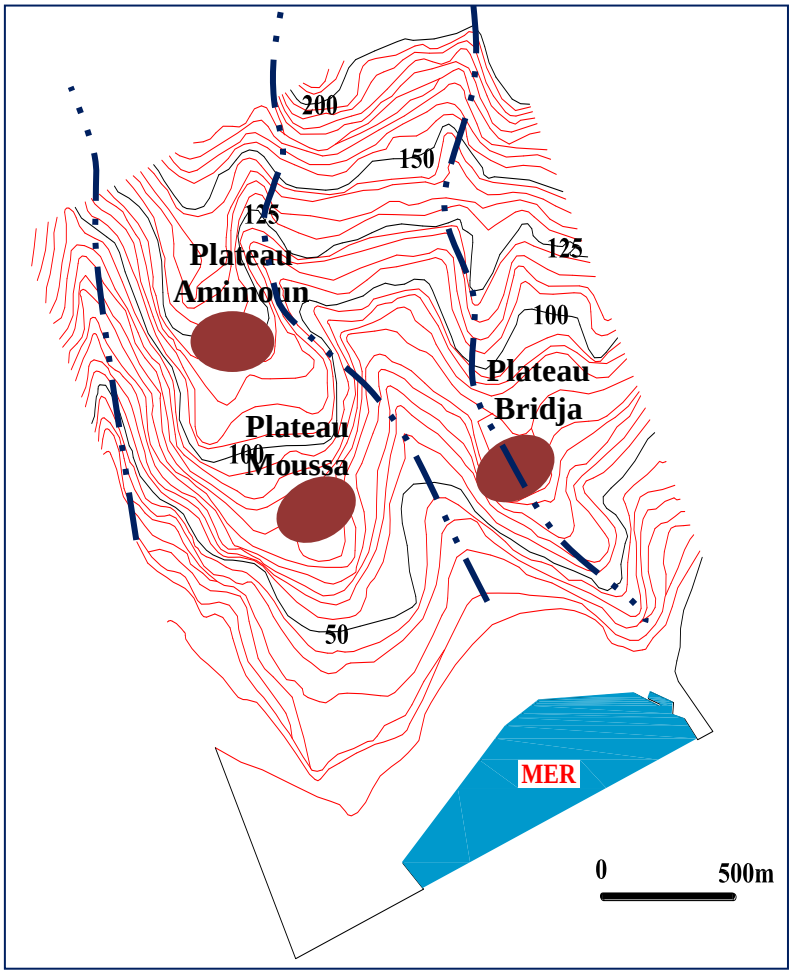

Figure 3.4: Carte des courbes de niveau de la ville historique de Bejaia, le relief comme élément structurant du paysage

Quant à la vieille ville de Bejaia elle se situe à l'extrême Ouest de la baie. Elle se dresse en amphithéâtre sur le versant méridionale de la montagne de Gouraya (au piedmont de Gouraya) en partant du cap Bouac jusqu'au fond du golfe épousant ainsi la morphologie du site, et sur sa largeur elle se développe entre deux appuis Bridja et Moussa comme nous le montre les figures (3.4 et 3.5)[450] ce qui lui permet de dominer la mer et la plaine. Le site de la

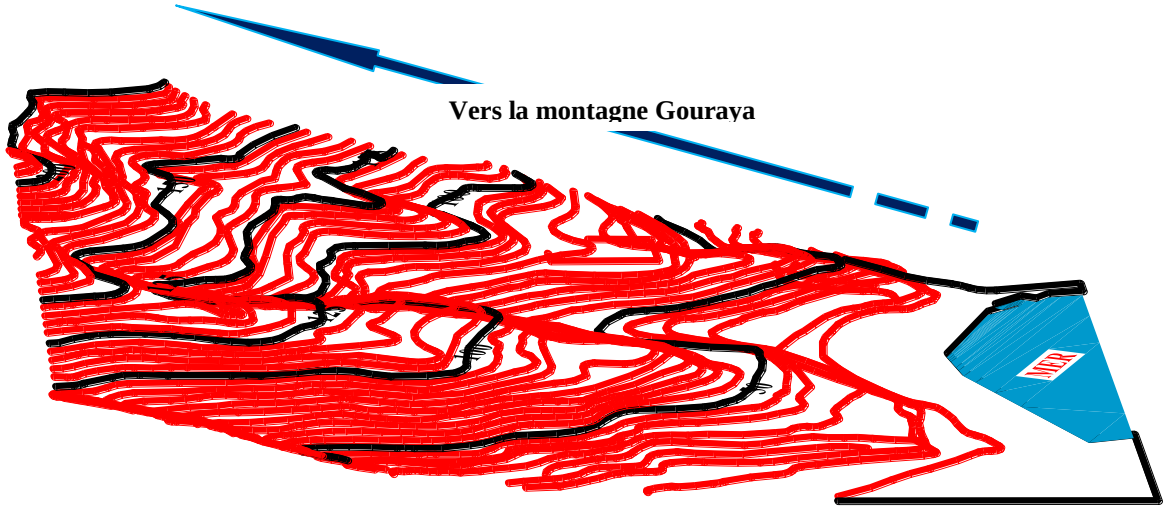

Figure 3.5 : Esquisse montrant la morphologie du site.

[450] Dessins élaborés par l'auteur du mémoire.

ville est caractérisé par une pente considérable; on remarque au nord des pentes abruptes plongeant directement dans la mer rendant cette partie de la cote inabordable mais la pente générale est beaucoup moins raide (voire les photos aériennes 3.1 et 3.2).

« La grandeur de Bougie, aux diverses époques de l'histoire s'explique par la configuration particulière de sa rade. »[451]. La rade de Bejaia est merveilleusement protégée des houles par le cap Carbon et des vents dominants nord-est par le massif du Gouraya qui s'étends de l'est à l'ouest sur près de 3 km, mais elle a aussi l'avantage d'être située à proximité de la vallée de la Soummam qui y débouche sur une plaine, ceci est illustré sur la photo 3.2[452].

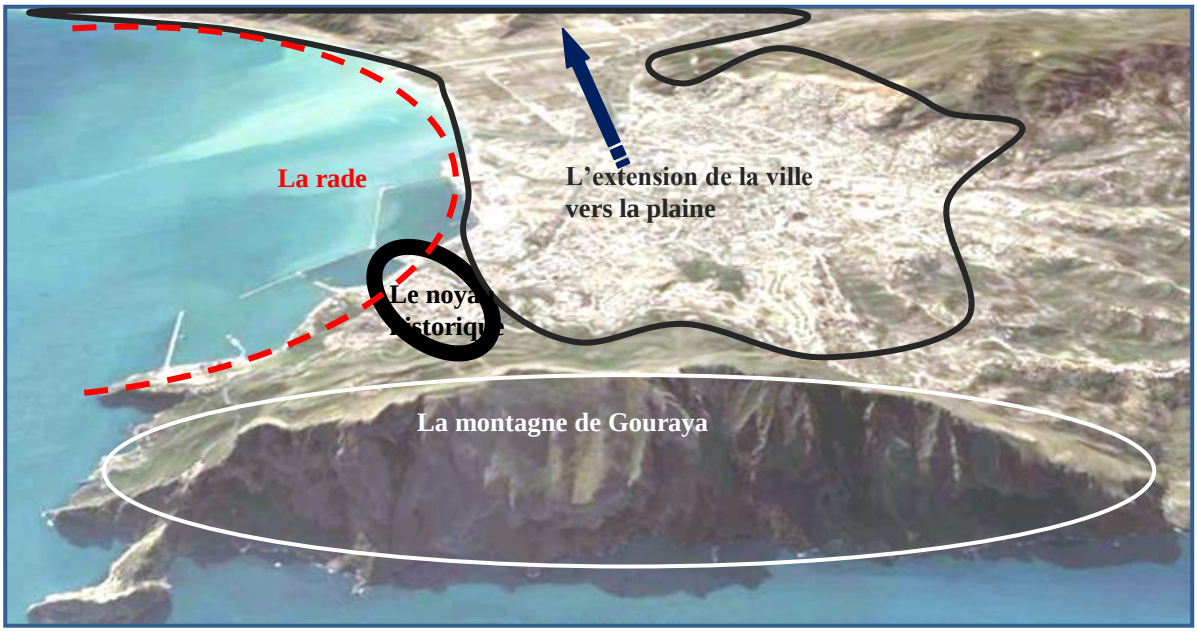

Photo 3.2 : Photo montrant la configuration de la rade (le golf de la ville de Bejaia).

La vieille ville est traversée par trois ravins qui descendent des roches du Gouraya (voire la figure 3.4), les deux ravins de l'ouest nommé oued Achaalal et oued Acherchour se réunissent pour former le ravin profond nommé oued Abzaz ou ravins dit des cinq fontaines tandis que le ravin de l'est appelé chabet Sidi Bouali descend directement vers la mer. Ces deux ravins séparent deux plateaux, celui de Bridja qui s'élève de 145 m[453] au dessus de la mer se plonge vers celle-ci par la pointe du fort Abdelkader, et le plateau Trilet dont un des versants est compris dans la ville.

[451] L. C. Féraud, Histoire de Bougie », édition Bouchene, 2001, p. 24. Cité in mémoire de magistère : mémoire de magistère : « Préservation du Patrimoine culturel dans le cadre du développement durable : Cas de la ville de Bejaia », Benazzouz Karima, 2009.
[452] Site internet Google Earth. Com.
[453] Edouard Lapine « vingt six mois à Bougie ou collection de mémoire sur la conquête, son occupation et son avenir », notice historique, morale politique et militaire sur les Kabyles. Editions Bouchene, Paris, 2002. Cité in mémoire de magistère: Benazzouz Karima, « Préservation du Patrimoine culturel dans le cadre du développement durable : Cas de la ville de Bejaia », dirigé par Mr Dahli Mohamed, 2009.

III. Genèse et évolution des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Béjaïa (les éléments de permanence)

Introduction

Pour comprendre la genèse des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia, nous allons nous baser sur des repères historiques. Ainsi, le paysage urbain de cette ville est le résultat d'une structure urbaine issue de succession et de stratification de plusieurs établissements humains coloniaux. La ville précoloniale est une ville intra-muros qui s'inscrit dans un espace limité par un mur d'enceinte, puis elle a connue une extension hors remparts durant la colonisation française.

La situation stratégique et la topographie particulière de Bejaia ont fait d'elle un site convoité à travers l'histoire, raison pour laquelle elle va voir se succéder divers occupants et civilisations qui vont chacun apporter une empreinte, une influence et une spécificité sur ce territoire.

Selon les écrits antiques, la première tribu habitant le territoire de Bejaia s'appelait "la tribu des Bgayeth". « La ville est également nommée par l'appellation d'Amsiwen dans certains textes latins. Quant au nom de Gouraya, la montagne qui surplombe la ville, il daterait du passage des vandales dans la langue desquels le mot ''gour'' signifie montagne »[454].

Avant de s'étaler sur ces grandes lignes de l'évolution du paysage urbain de la ville de Bejaia, nous tenant à évoquer deux périodes historiques antérieurs à la période romaine, la première fut la **période préhistorique** remarquable par les nombreux sites et gisements Ibéromaurusiens que l'on rencontre, notamment dans les Babors septentrionaux. Sous forme de semis d'industries de plein air ou des structures d'habitats sous roche, aussi des manifestations artistiques ajouter à cela la découverte d'objets d'art figuratif[455]; la seconde fut la **période phénicienne ou punique** situé au **4ème siècle avant JC** où la position géographique privilégiée de la région se prêta à l'installation d'un comptoir phénicien ou

[454] Mouloud Gaid, *Histoire de Béjaia et de sa région*, éd. MIMOUNI, 1976. Cité in : « Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa », Kahina Yazid et Florent Sion, Février 2006, p. 8.

[455] Annuaire_2007, (Ce document élaboré avec le concours des différents services de la Wilaya, contient une série d'Informations Statistiques relatives aux activités socio-économiques et culturelles saisies durant l'Année 2006).

punique[456]. C'est ainsi que le site de Béjaïa, favorable à l'installation d'un port (abris du vent et profondeur permettant le mouillage des navires) fût choisi pour y fonder un comptoir commercial, au même titre qu'Annaba, Skikda, Jijel, Dellys, Alger ou encore Tipaza. Cela aurait fait naitre un habitat développé au sein du comptoir phénicien, tandis qu'autour de celui-ci était regroupée une communauté de berbères, de la tribu des Ait-Véga, qui donnèrent à la ville le nom de Bgayat[457].

Les sources épigraphiques et littéraires sont muettes sur ce qui est advenue de Saldae au moment et après l'invasion vandale de l'Afrique, si ce n'est le toponyme de "Gouraya" qui n'a de sens qu'en langue vandale et qui signifie « ville au pied de la montagne ». Le cas est identique en ce qui concerne la reconquête byzantine[458].

III.1. Evolution intramuros du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia

III.1.1 Période romaine (de 33 avant JC à 428 après JC)

Les romains fondent la colonie Julia Augusta Saldensium Septimana Immunis, pour les vétérans de la légion VII Augusta. La ville de Saldae[459] succède alors au royaume berbère de Massinissa[460]. La première forme du paysage urbain de Bejaia et la première structuration de son espace a été faite par les romains, et le caractère topographique du site a été décisif quant à la production des éléments du paysage urbain.

Saldae fut édifiée sur la déclivité des deux actuels contreforts ''Moussa'' et ''Bridja'', que sépare le ravin de l'oued Abzaz.

Une enceinte longue d'environ 3000 mètres fut édifiée en épousant parfaitement la morphologie du site présentée sur la figure 3.6, elle fut percée par quatre portes : la porte Gouraya, la porte de la casbah, la porte des étendards (porte Fouka) qui permettaient les liens avec l'arrière-pays et la porte Sarrasine (porte marquant l'ouverture de la ville sur la mer).

[456] Ces comptoirs étaient établis environ tous les 30 à 40 kilomètres le long des côtes nord-africaines, ce chiffre représente la distance quotidienne parcourue par les bateaux à cette époque.
[457] Kahina Yazid et Florent Sion, Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa, Février 2006, p. 9.
[458] On peut dire que la documentation relative à l'organisation spatiale de la ville durant les différentes périodes précédant 1833 notamment la période médiévale (Hammadite), est relativement limitée, ce qui nous permet pas d'avoir une vision détaillée du paysage urbain médiévale, cette étude met plus en relief les éléments du paysage urbain durant l'occupation française.
[459] Saldae est le diminutif de ″Saldensium″ et représente le nom de la ville de Béjaïa à l'époque romaine.
[460] Op. Cité, Mouloud Gaid, Histoire de Bejaia et de sa région, éd.MIMOUNI, 1976.

Le port était à l'époque situé dans la petite anse au pied de l'actuelle casbah. Saldae était alors délimitée au Sud par la mer, à l'Est et à l'Ouest par les lignes de crête (Moussa et Bridja) et au Nord par l'aqueduc qui acheminait l'eau depuis Toudja.

Deux parcours structurèrent la ville de Saldae suivant le principe du Cardo et du Decumanus. Vue la morphologie accidentée du site, le plan classique en damier ne fut pas appliqué dans sa rigueur absolu :

① Le Decumanus, orienté Est-Ouest, relie les forts Moussa et Bridja en passant par la porte des étendards ;

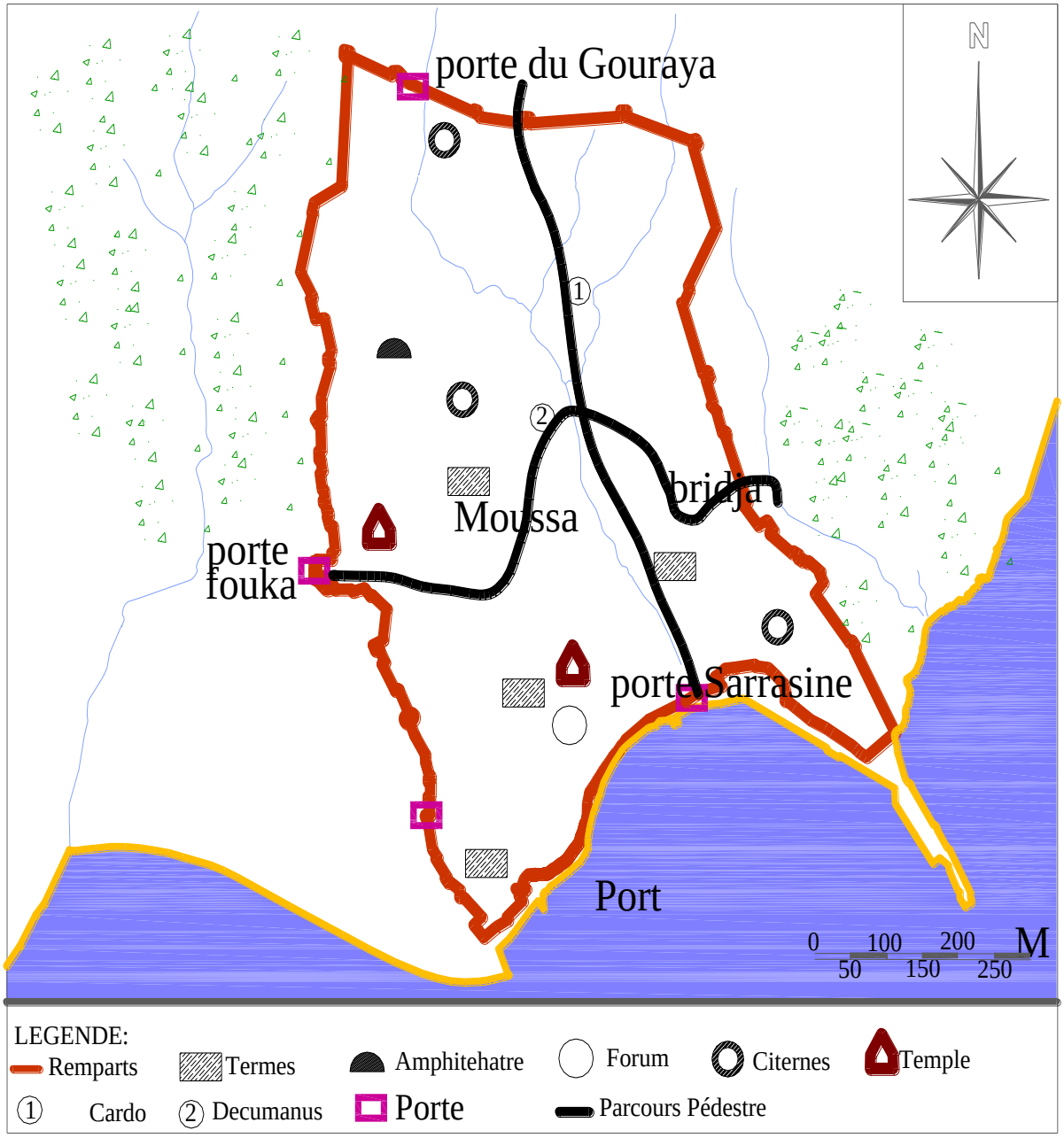

Figure 3.6 : Essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia (Saldae) à l'époque romaine, sur la base du plan de la ville d'après Dominique Valerian, 33 avant JC à 428 après JC.

② Le Cardo, Nord-Sud, part de la porte Sarrasine pour atteindre l'emplacement actuel de Sidi Touati.

La cité comptait de nombreuses citernes, un aqueduc et divers édifices publics (temple, amphithéâtre, nécropoles, citernes). Mais il ne reste aujourd'hui comme témoignages que le tracé de l'enceinte et deux citernes. Le Forum devait se trouver à proximité de l'actuelle mosquée Sidi El-Mouhoub probablement sur l'emplacement de l'actuelle place 1er Novembre. Celle-ci est aujourd'hui construite à l'emplacement d'un temple romain. L'espace du Forum serait ainsi l'actuelle place Lumumba[461].

III.1.2. Période Vandale et Byzantine (429 -533)

En 429, les vandales chassèrent les romains en détruisant tous sur leurs passage, ne laissant rien à leur tours comme témoin de leur passage, puis furent chassés à leur tour par les byzantins. Ces derniers restèrent jusqu'en 648, puis se furent les musulmans (hammadites, almohades, hafsides) qui occupèrent l'ensemble de la région[462]. La véritable croissance de Béjaïa fût amorcée sous le règne des princes hammadites[463].

II.1.3. Période médiévale "Hammadite (1067-1152), Almohade (1152-1230) et Hafside (1230 à 1510) "

En l'an 460 (1067-68), dit Ebn-Kbaldoun, En-Nacer s'empara de la montagne de Bougie et y fonda une ville à laquelle il donna le nom d'En-Naceria, mais tout le monde l'appelle Bougie, du nom de la tribu »[464]. L'antique ***Saldae*** deviendra l'une des villes les plus prospères du Maghreb. Un immense mur d'enceinte flanqué de bastions fut édifié sur les bords de la mer et s'élève par gradins le long des rochers abrupts du mont Gouraya. La ville s'étend vers le Nord et l'Est, compte alors six portes. Bab El Bahr (porte de la marine), Bab Dar Senaa (porte de la Darse)[465], Bab El Bounoud (porte de étendards l'actuelle porte Fouka), Bab El Mergoum, Bab Amsiouen, Bab Rouah, à proximité du Fort Abd El Kader[466].

[461] Kahina Yazid et Florent Sion, Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa, 101 pages, Février 2006, p.9 -10.
[462] Les sources bibliographiques et épigraphiques sont muettes sur ce qui est advenu de *Saldae* au moment et après l'invasion vandale. Il en est de même de la conquête Byzantine et de l'arrivée des musulmans.
[463] Op. Cite. Kahina Yazid et Florent Sion.
[464] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE . Légendes et traditions, (début), 1857, p. 460
[465] Cette porte sera supprimée par les espagnoles lorsqu'ils battirent la Kasbah.
[466]Op. Cité, Mouloud Gaid, Histoire de Béjaia et de sa région, éd.MIMOUNI, 1976.

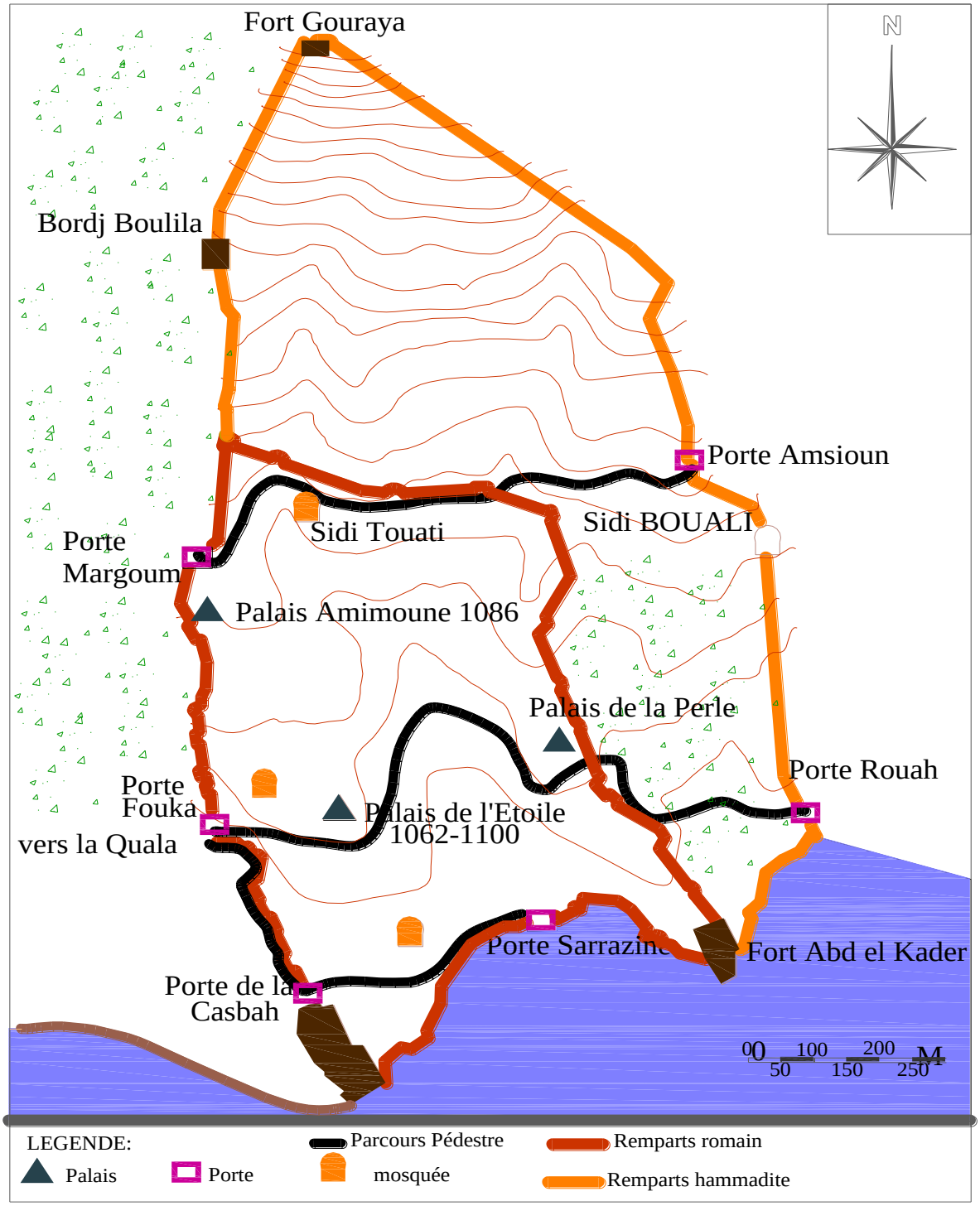

Figure 3.7 : Essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia (Naceria) à l'époque hammadite, sur la base du plan de la ville d'après Dominique Valerian 1067-1152.

Les portes sont reliées entre elles par trois parcours (voir la figure 3.7) présentés comme suit :

- ✓ Bab-el Mergoum et Bab Amssioun, le long du parcours reliant Sidi Touati à Sidi Bouali ;

- ✓ Un autre parcours (l'ancien Decumanus) relie Bab-el Fouka à Bab-el Rouah, en passant par les palais de la perle et de l'étoile voire figure 3.7[467] ;
- ✓ Le troisième lie la porte de la Casbah à la porte de la mer (porte Sarrasine).

Les principaux édifices construits par les Bani-Hammad acquirent une grande renommée pour leur richesse et leur splendeur artistique :

- Ksar Amimoun situé à proximité du Ksar Kaouakeb, sans une grande certitude sur son emplacement exacte.
- Ksar Kaouakeb, château de l'Etoile (emplacement de l'ex-fort Barral) dont la façade est présentée sur la figure 3.8[468];
- Ksar Louloua (Château royal de la Perle) situé sur la crête de Bridja (hôpital). Il a été situé par L. Féraud sur un plateau au Nord Ouest de la ville, à côté de la porte actuelle du Grand Ravin et à la bifurcation des chemins de Sidi Touati et du fort Clausel[469].

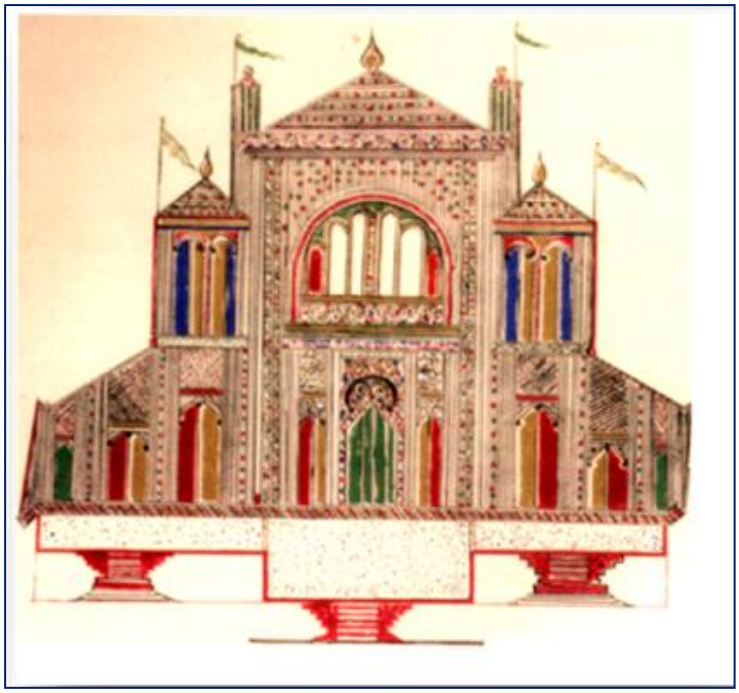

Figure 3.8 : Façade de palais de l'étoile

Figure 3.9 : La grande mosquée hammadite

[467] Carte de la ville de Bejaia entre (1067-1152) d'après Dominique Valerian.
[468] Naima MAHINDAD ABDERRAHIM, mémoire de magistère « Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia ». TOME 2 (graphisme), p. 33. 34 et 35, EPAU d'Alger.
[469] Op.Cité, Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 462.

Comme toutes les villes du Maghreb, la ville de Bejaia fut partagée en vingt et un quartiers[470] chacun possède une mosquée ou une zaouïa. La ville se caractérisa par un tissu organique, des voies de circulation en arborescence, et un centre matérialisé par la grande mosquée (l'emplacement actuel de Sidi El Mouhoub[471]) dont la façade présenté sur la figure (3.9). Le paysage urbain de la ville prit forme aussi avec ses éléments structurant (boutiques, mosquées, fondouks et caravansérails, écoles, quais...etc). Les environs de la ville, convertis en jardins, furent ornés de nombreuses villas, de norias, de bassins d'irrigation »[472].

La période médiévale représente ainsi l'âge d'or de la ville de Bougie, son image urbaine est l'une des plus florissantes du Maghreb et fut un véritable centre économique et culturel. Son immense enceinte, ses quais, ses édifices publics et ses collèges faisaient l'admiration des étrangers, de nombreux étudiants venaient de toutes parts pour y apprendre la jurisprudence, la médecine et l'astronomie. Bougie fut surnommée **Mekka-Serira (**la Petite Mecque)[473].

III.1.4. Période espagnole (1509-1555)

Voulant établir des comptoirs de type colonial sur la côte algérienne, l'Espagne s'empare de la ville en 1509[474]. Selon Mouloud Gaïd, « ceux-ci, dans leur acharnement à détruire la ville pour acculer les défenseurs à la reddition, obligèrent toute la population à évacuer »[475]. D'après l'archéologue George Marçais[476], les palais hammadites, qui subsistaient encore, sont pillés et détruits.

La population délocalisée est ainsi marginalisée en dehors des quartiers réservés aux chrétiens et ne disposaient pas de l'accès au port[477]. Ce changement entraina la dégradation du paysage urbain de la ville.

---

[470] Pour comprendre l'évolution des quartiers au niveau de noyau historique de Béjaia à la période médiévale on peut se référer au mémoire de magistère de Mm :Naima MAHINDAD ABDERRAHIM, Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia. TOME 2 (graphisme), p. 33. 34 et 35, Disponible à l'EPAU d'Alger.

[471] Dominique Valerian, Bougie, port maghrébain à la fin du moyen âge (1067-1510), thèse Doctorat, université Paris 1, 2000.

[472] Op.Cité, Mouloud Gaid, Histoire de Béjaia et de sa région, éd.MIMOUNI, 1976.

[473] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE . Légendes et traditions, (début), 1857, p. 461

[474] Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE . Légendes et traditions, (suite), 1858, p. 45

[475] Op. cit, Mouloud Gaid,.

[476] G. Marçais, « l'architecture musulmane d'Occident, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile, Art et Métiers graphiques », Paris, 1957.

[477] « La population bougiotte ne se reconstitua que beaucoup plus tard (à l'époque turque) avec les Mézaïas des environs » dit Mouloud Gaid.

Comme nous le constatons sur la figure 3.10 [478], l'emprise de la ville est réduite de deux tiers et l'enceinte de la ville est ainsi considérablement rétrécie, les portes subsistantes sont : porte Sarazinne, porte des vieillards, Bab el Fouka et la porte de la Casbah. La Casbah fut édifiée par le roi Ferdinand sur l'emplacement d'un temple romain. Le nombre de quartiers est passé de vingt à seulement sept et (seulement 8000 habitants[479][480]), les mosquées sont reconverties en églises.

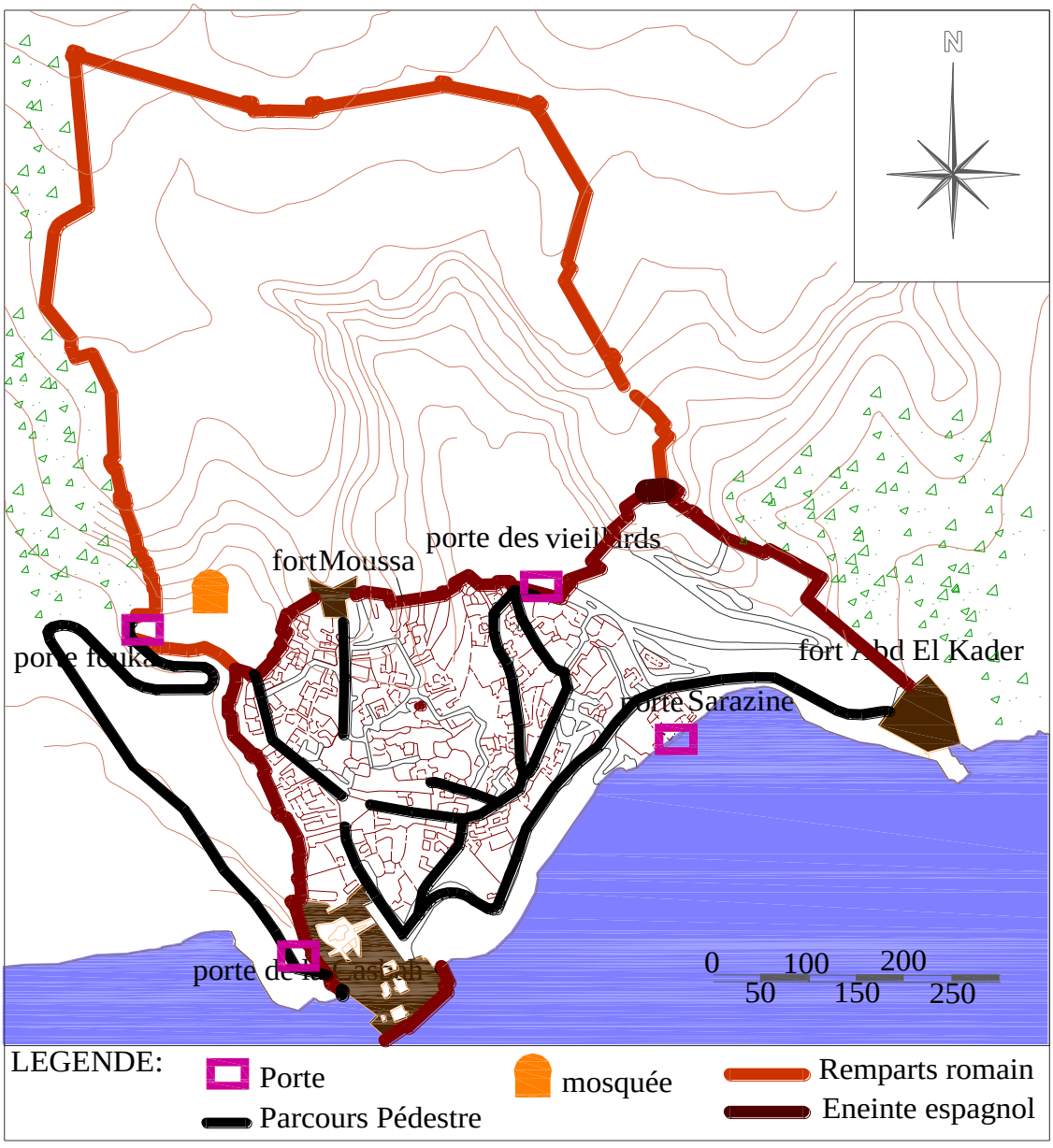

Figure 3.10: Essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia (Naceria) à l'époque espagnole, sur la base du Plan de la ville d'après Jean Royer 1510-1555.

[478] Étude de Jean Royer (1960). Carte de la ville de Bejaia entre (**1510-1555)**.
[479] Cheikh Abu Ali El-Merini, Unwan El-Akhbar, trad. Ch.Feraud «Exposé des événements qui se sont passes à Bougie», In : Revue Africaine n°70.
[480] Les habitants résident hors des quartiers réservés aux chrétiens et n'ayant pas accès au port, vécurent en relation seulement avec l'arrière pays qui les approvisionnés de produits.

III.1.5. Période turque (1555-1833)

Au départ des espagnols en l'an 1555 sous l'impulsion turque[481], le paysage urbain de la ville de Bejaia fut structuré par les vestiges fortifié de l'occupation espagnole, essentiellement les trois forts : le grand château (Casbah), le château de la mer (fort Abdel- Kader) et le château Impérial (fort Moussa ou Barral)[482] illustrés sur les iconographies dans les figures 3.11 et 3.12[483]. Le séjour des Espagnols avait considérablement réduit et appauvri sa population, et le commerce qui fut sa seule industrie était loin de reprendre l'importance et l'activité qu'il avait jadis[484].

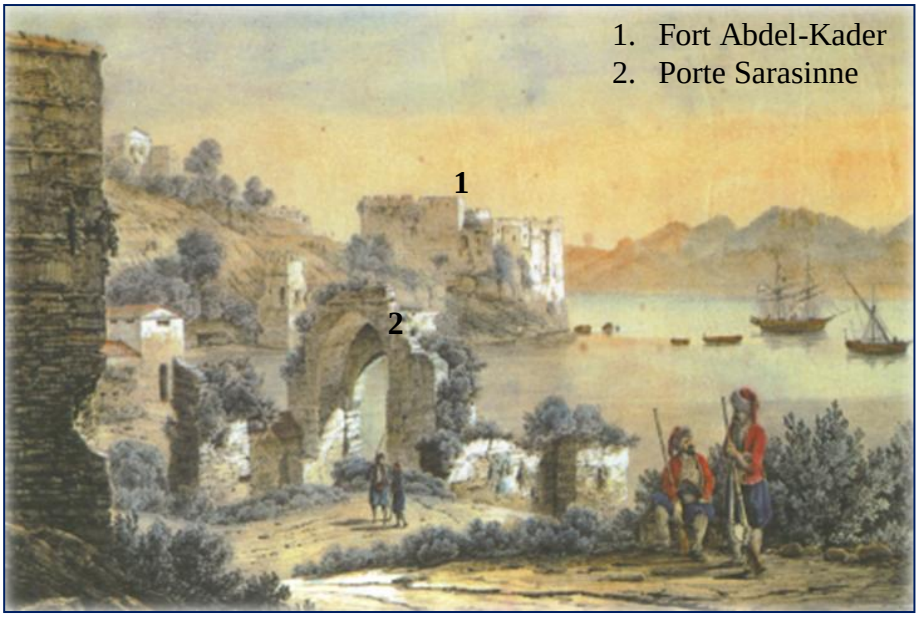

Figure 3.11 : Iconographie exposant l'état du front de mer de Bejaia à la période Ottomane (vue du coté de la Casbah)

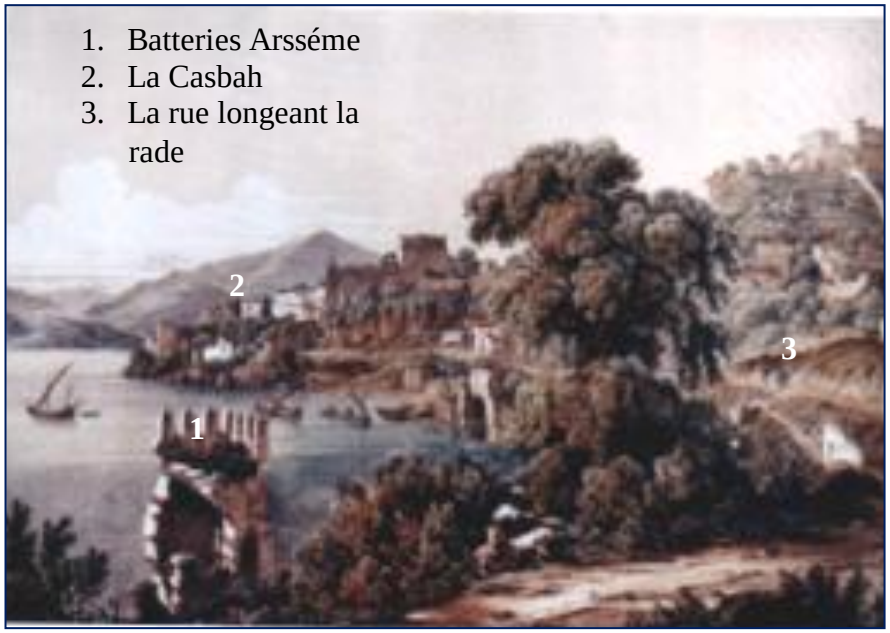

Figure 3.12 : Iconographie exposant l'état du front de mer de Bejaia à la période Ottomane (vue de coté droit).

[481] Mouloud Gaid, Histoire de Béjaia et de sa région, éd.MIMOUNI, 1976.
[482] Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (suite), 1858, p. 49
[483] Iconographies de la ville de Bejaia, in mémoire de magistère : « Naima MAHINDAD ABDERRAHIM, Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia ». TOME 2 (graphisme), p. 33. 34 et 35, l'EPAU d'Alger.
[484] Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (suite), 1858, p. 296.

Mouloud Gaïd décrit alors la population comme hétérogène, composée notamment de kabyles, d'andalous, de turcs, de kouroghlis. « Ces structures sociales, appuyées sur la famille, la collectivité et l'Islam, n'excluaient ni tentions ni contraintes, mais elles assuraient

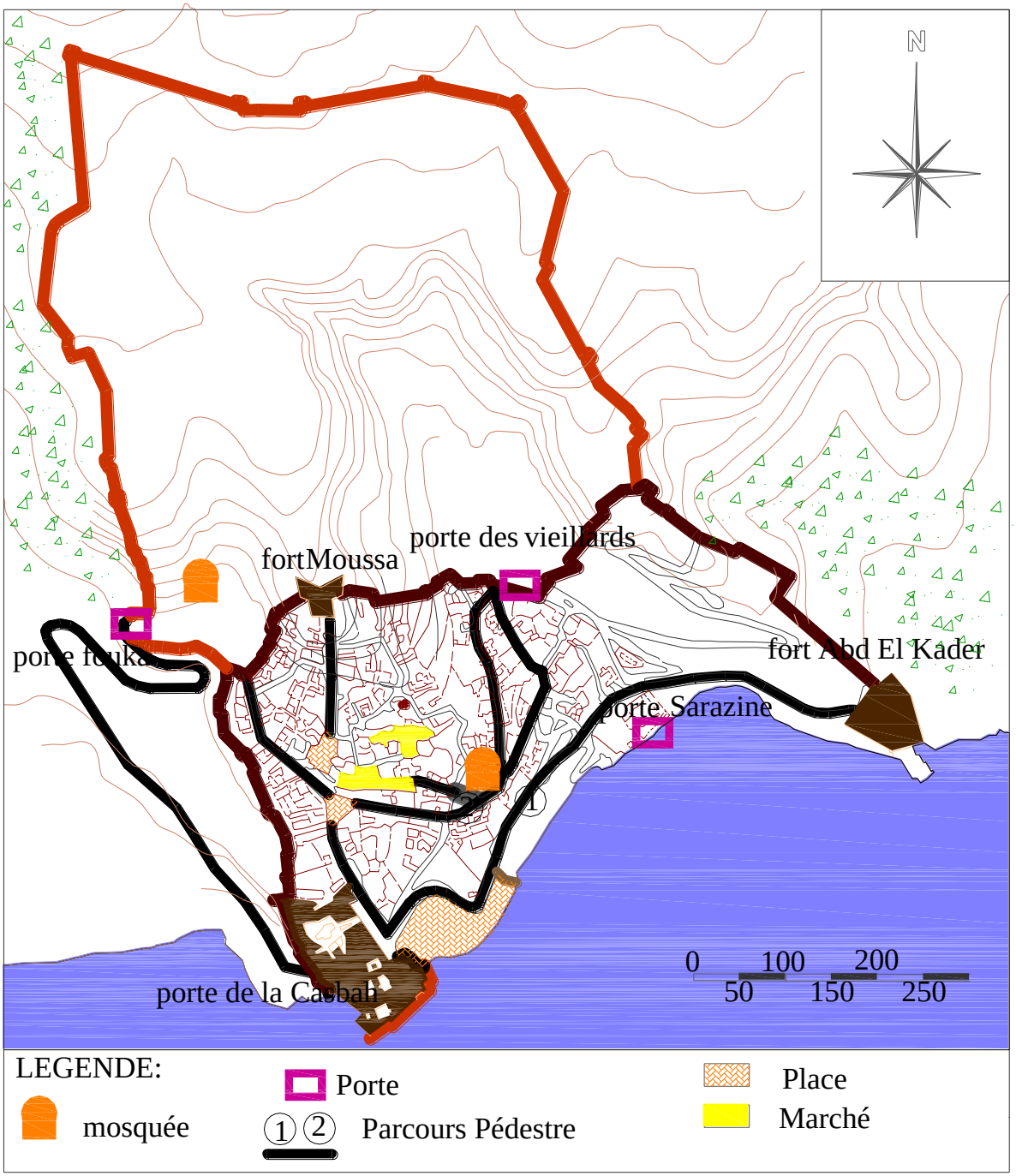

Figure 3.13 : Essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à l'époque turque, sur la base du plan de la ville d'après Jean Royer. (1556-1833).

aux individus une grande sécurité face aux éléments extérieurs et une forte cohérence dans leur cadre de vie[485]».

[485] Marc Côte, l'Algérie ou l'espace retourné, Ed. Géographes. Flammarion, p.18.

La ville occupe l'ensemble du territoire dessiné par l'enceinte espagnole, les deux portes principales sont celles de Fouka et El-Bahr et les éléments de centralité sont soit religieux (mosquée Sidi el-Mohoub) ou bien économiques (les souks et places). Deux axes importants se dessinent :

① l'axe reliant le fort Moussa et Abdelkader en passant par la casbah;

③ l'axe reliant la porte du vieillard et la porte Fouka en passant par l'actuelle place de la Mosquée Sidi El Mouhoub (voir la figure 3.13[486]).

Cette période se caractérise par la mise en place d'une armature de lieux d'échanges et de rencontres[487], tels les marchés et les places. Les espaces publics sont au centre de la ville, reliés entre eux par des voies tortueuses. Ainsi, les deux grandes places centrales sont mises en relation directe, par les grands axes structurants de la ville, avec les portes urbaines, tout en préservant l'intimité des lieux d'habitation. L'organisation du tissu urbain facilite donc l'accès de l'extérieur vers les espaces publics sans permettre une pénétration à l'intérieur de la ville. Une autre place, à proximité de Bab-el Bahr, permet l'accueil des étrangers arrivant par la mer. Mustapha Pacha édifiera la mosquée de la casbah en 1797.

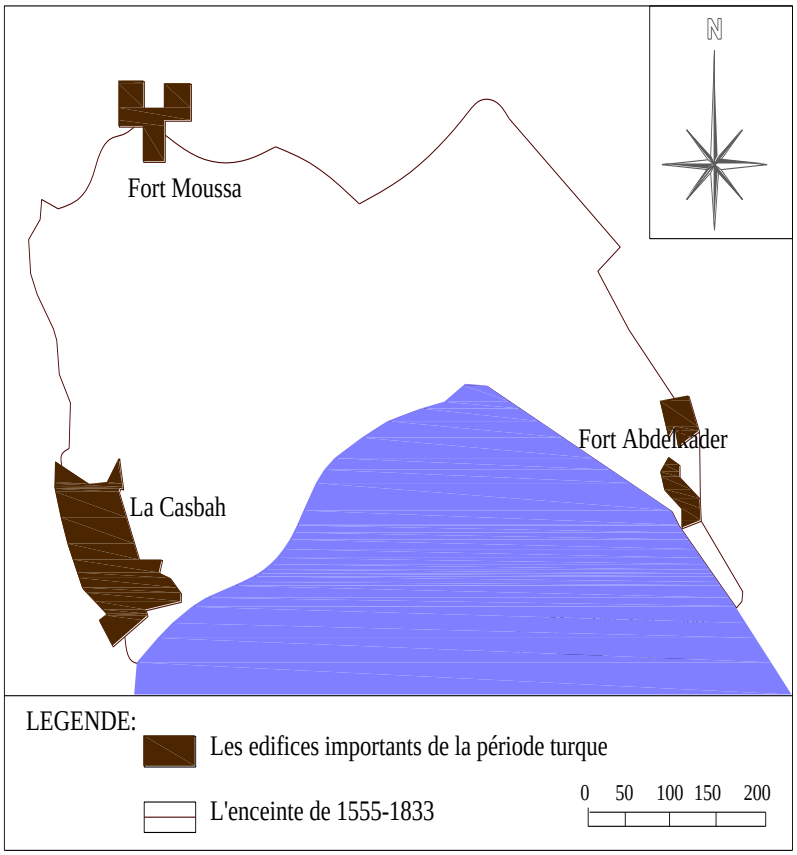

Figure 3.14 : Le périmètre de la ville le jour du débarquement français en 1833

C'est ainsi que la ville perd sa splendeur et tous ce qui subsiste de son paysage urbain est réduit à un triangle compris entre la Casbah, le fort Barral (Moussa) et le fort Abdelkader, ne

[486] Étude de Jean Royer (1960), Carte de la Ville de Bejaia à l'époque Turque (1555-1833).
[487] Op. Cit, Mouloud Gaid,

contenant entre ses murailles qu'une infime partie de son héritage des périodes antérieures, le tout est surplombé par la montagne de Gouraya, cela est illustré sur les figures 3.14[488] et 3.15.

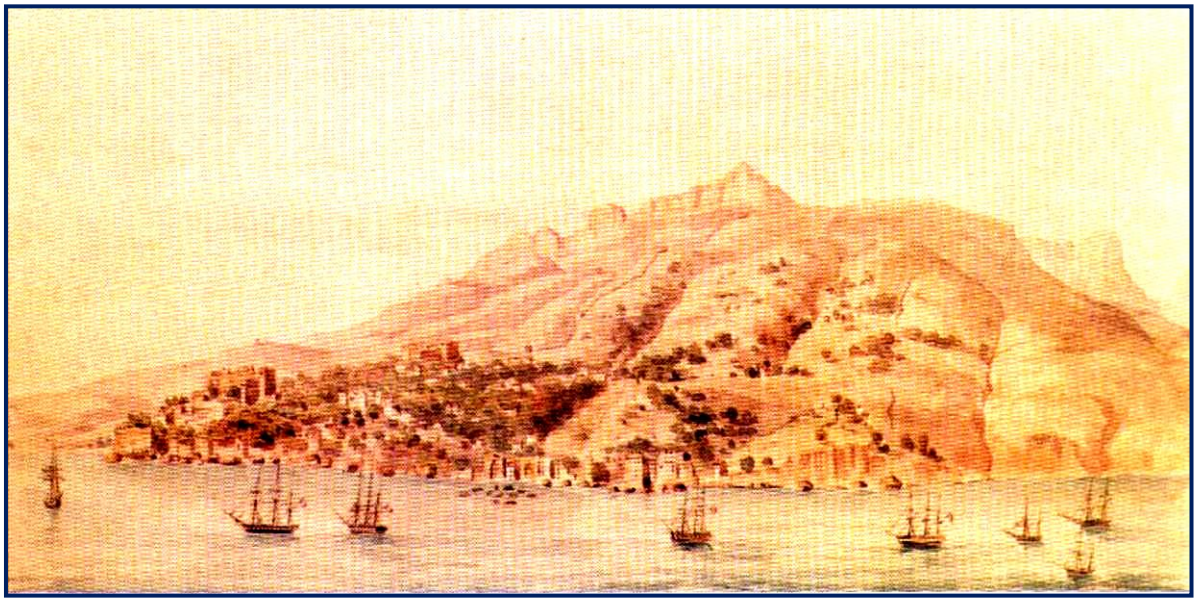

Figure 3.15 : Le paysage de la ville avant le débarquement français en 1830.

III.1.6. Evolution intramuros française (1833-1871)

L'occupation française de la ville commence en 1833 sous le commandement du général Trézel, la population ne dépassait pas alors 2000 âmes[489]. Béjaïa et sa région opposèrent une forte résistance ce qui a mené les autorités françaises, en 1835, à réduire l'étendue de l'ancienne enceinte par la ruine immédiate de plusieurs quartiers[490], cela a motivé le départ de la majeur partie des habitants[491].

Figure 3.16 : Carte postale montrant une vue de l'enceinte au début de l'occupation Française.

[488] Plan schématique du noyau historique de Bejaia élaboré par l'auteur du mémoire.
[489] Mouloud Gaid, Histoire de Béjaia et de sa région, éd.MIMOUNI, 1976.
[490] Les noms des divers quartiers de la ville de Bejaia, lors de prise de possession des français, en 1833 sont cités dans : « Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (suite), 1858, p. 299 et 300 ».
[491] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 458.

Carette donne également une idée très exacte de la situation moderne de cette antique cité et de l'état de décadence dans lequel elle se trouvait le 29 septembre 1833, jour où déclencha l'occupation français[492].

Sur les figure 3.16 et 3.17[493] nous relevons quelques éléments du paysage urbain de Bejaia qui subsistent au début de l'occupation française, notamment des éléments architecturaux émergeants de ce paysage. Sur la figure 3.16, nous avons en premier plan[494] le bois des oliviers, en deuxième les restes du rempart espagnol, en troisième plan, le minaret de la mosquée Sidi Soufi ; le tout surplombé du mont Gouraya en dernier plan. Sur la figure 3.17, nous avons le fort Abdelkader en premier plan à droite et le fort Moussa en deuxième plan au milieu.

Lors de son séjours à Bougie, Féraud[495] décrivit le paysage urbain de la ville et dit à ce propos : « lorsque j'y arrivai en 1848, Bougie avait peu progressé, mais conservait cependant quelques traces de son aspect primitif : elle était encore parsemée de délicieux jardins ornés de vignes grimpantes, de fraîches tonnelles et d'une forêt d'arbres de différentes essences, parmi lesquels dominait le **Kikeb** (micocoulier). Ce cachet pittoresque tend à disparaître chaque jour, depuis le percement des nouvelles rues et la construction de quelques vastes et disgracieuses maisons, véritables casernes, dans lesquelles l'esprit spéculatif a plus de part que le bon goût. La population indigène, composée de Kabyles et de

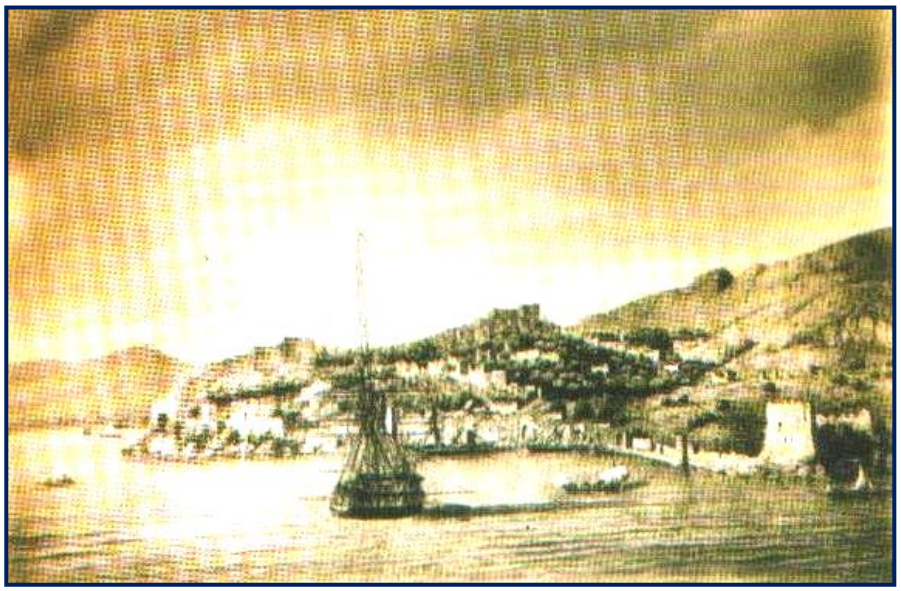

Figure 11.17 : Remparts de Bougie en 1834 Lithographiés par Saint-Aulaire

[492] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 458- 465.
[493] Source de la photo : carte postale du début de l'occupation française appartenant à un habitant de la ville de Bejaia
[494] Le premier plan représente la mer, le deuxième la vieille ville et le troisième plan le Mont Gouraya.
[495] Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 458

quelques anciens Bougiotes, que le manque seul de ressources avait empêché de suivre l'émigration, s'élevait alors a trois cents individus, tout au plus ».

Sous l'occupation française, la ville de Bejaia va dorénavant se développer par superposition d'une nouvelle structure urbaine (système axial rayonnant en étoile autour des places) sur l'ancienne structure (Médina) héritée de la période médiévale. Ainsi, le paysage urbain de Bejaia va perdre son cacher traditionnel de Médina, laissant place à un nouveau paysage basé sur l'axialité. Après restructuration de la ville par les français il ne restera que cinq mosquées et le reste sera réhabilité et réaffecté en églises (alors qu'on comptait avant 25 lieux de cultes répartis sur 21 quartiers[496]).

Néanmoins, les éléments ponctuels qui subsistent des époques précédentes seront gardés même renforcés dans le cas des forts Abd-El-Kader, Moussa, Bridja, et Gouraya, ajouté à cela quelques éléments archéologiques tels que les restes du rempart hammadite, les batteries romaines, la Casbah espagnole, quelques portes de l'ancienne enceinte éparpillées sur le territoire du noyau historique (Bab el Fouka, Bab-el-Bahr)[497].

De ce fait, la ville coloniale sera le résultat du brassage des vestiges anciens insérés dans un tissu colonial nouveau, ce qui lui confère un nouveau paysage urbain d'une originalité et une spécificité dont la ville jouie encore aujourd'hui. On distingue différentes périodes dans l'évolution du paysage urbain sous la colonisation française.

III.1.6.1. Fortification et restructuration du tissu urbain (1833-1848)

En 1835, sous le commandement du général Trézel, le colonel Lemercier, directeur des fortifications, a proposé le projet de la réduction de l'enceinte qui a pour limites la mer, le fort Abd-El-Kader, Bridja, Bordj Moussa et la Casbah, constituant ainsi les points d'appui des fortifications.

La réduction de l'enceinte tel que nous pouvons le constater sur la figure 3.18[498] entraîne la ruine immédiate de plusieurs quartiers de la partie supérieure et orientale du noyau ancien ce qui a engendré le départ de la majorité des habitants.

[496] Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857, p. 300.301 et 302.
[497] L'inventaire des vestiges antiques signalés jusqu'à 1854 dans la ville de Bougie ou dans le cercle qui en dépend, a été effectué par L.Ferraud. Interprète de l'armée française, et cité dans : « Revue africaine volume 03, Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (suite), p. 303-308 ».
[498] Archives militaires françaises, service historique de l'armé de terre (S.H.A.T). Vincennes, Paris. Cité in Mémoire de magistère: « Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville Béjaia ». Mahindad abderrahim. EPAU, Tome 2.

Le caractère de la ville est métamorphosé en superposant une nouvelle trame (tracé haussmannien) sur le tissu turc. La nouvelle structure se caractérise par une rigueur géométrique et la prédominance des lignes droites. Le tissu s'organise désormais à partir d'un élargissement des voies et de l'alignement du bâti le long de celles-ci. Les principaux nouveaux équipements sont militaires (réorganisation et réhabilitation des forts, création de casernes).

Cette période est caractérisée par un début de la croissance de la ville vers le nord.

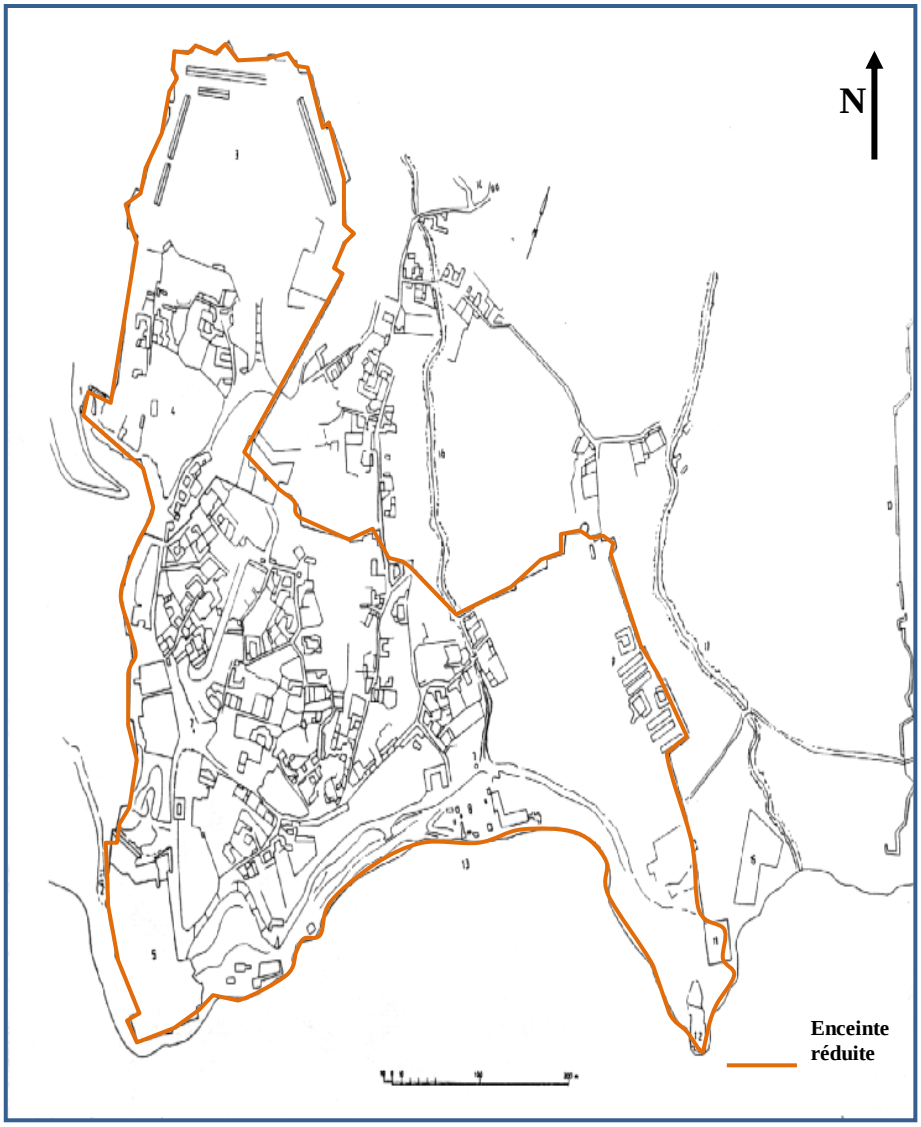

Figure 3.18 : Plan du 12 Mai 1835 montrant le tracé de l'enceinte réduite.

La ville était alors divisée en deux parties présentées sur la figure (3.18), la ville algérienne et la ville française reliées par la rue Fatima (ancien parcours hammadite) :

1. La médina (ville haute), réservée aux algériens (appelé quartier arabe), elle est structurée par la mosquée Sidi Soufi et la place du marché (place Philippe);
2. La nouvelle ville (ville basse), réservée aux colons français, elle est structurée par les forts militaires (Moussa, Abdelkader et la casbah), l'ancien marché turc et le parcours qui relie tous ces éléments.

III.1.6.2. Restructuration du tissu urbain et réhabilitation (1848-1871)

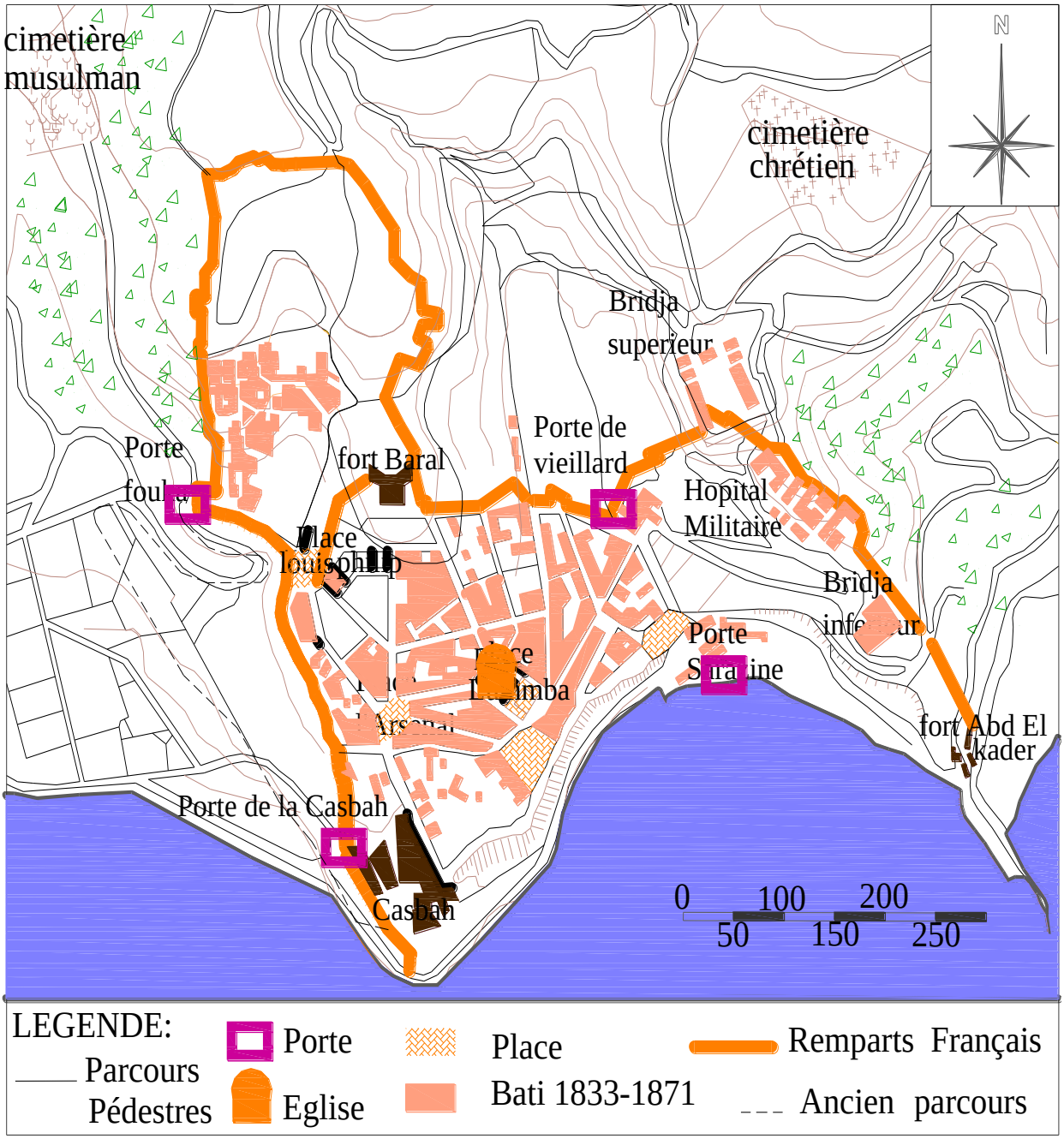

Figure 3.19 : essai de restitution du tracé urbain de la vieille ville de Bejaia à l'époque française, Sur la base du Plan de la ville d'après jean Royer, (1848-1871).

Au lendemain de la colonisation française, à l'instar de toutes les grandes villes algériennes tel que Alger, la ville de Bejaia a subit des destructions massives entamées sur la partie basse de la ville, pour que les troupes françaises puissent mieux s'installer et se déplacer dans la ville. Comme nous l'avons déjà évoqué lors du deuxième chapitre, seuls les vestiges antiques romains sont maintenus lors de la colonisation française.

Peut à peu une façade urbaine et maritime immerge avec son caractère monumental à l'image des villes françaises comme nous le voyons sur la photo 3.3[499], élargissement des rues, réaffectation de nombreux bâtiments après transformation. Cela traduit la volonté du pouvoir français d'instaurer une image urbaine européenne, par l'émergence de l'aspect monumental, le traitement des façades, les percées de vois qui offrent des échappées visuelles vers des monuments et la régularisation des tracés des quartiers.

Photo 3.3 : Vue générale de la partie basse de la ville réservée au collons, en haut et à droite on perçoit Bordj Moussa1863.

Un plan d'alignement de la partie basse de la ville (ville coloniale) fut élaboré en 1854, qui aura pour objectif la restructuration de l'espace urbain suivant un système axial, comme on peut voir sur la figure 3.19, des voies larges et droites (pour faciliter la circulation militaire) rayonnantes en étoile à partir des place (place de l'Arsenal et place de l'église)[500], qui convergent vers d'autres nœuds créant ainsi des percées visuelles vers les monuments historiques (le principe de l'organisation du Paris Haussmannien).

Une nouvelle muraille est créée, contournant le quartier « arabe » de Sidi Soufi qui a été, mis à l'écart durant des années. Ajouté à cela la reconversion de quelques édifices précoloniaux pour recevoir d'autres fonctions (la mosquée Sidi El Mohoub reconvertie en église St Joseph en 1860 voir les photos 3.4[501] et 3.5[502]), l'espace du marché reconvertie en place de l'Arsenal.

[499] Carte postale datée de 1863 appartenant à un habitant de la ville de Bejaia.
[500] Op. Cité. Étude de Jean Royer (1960).
[501] Site internet www. Ceuxdebougie. Com.
[502] Photo prise par l'auteur du mémoire en mai 2010.

Une autre place fut créée appelée place Gueydon[503] qui joue un rôle de jonction entre les

Photos 3.4 et 3.5 : Vue de la mosquée Sidi El Mouhoub actuellement (à gauche) et lors de sa reconversion en église St Joseph en 1860 (à droite).

autres places de la ville illustrée sur la photo 3.6[504], elle fut et continue d'être jusqu'à nos jours l'élément urbain colonial par excellence car elle véhicule une culture urbaine occidentale, elle est l'un des éléments fort qui structure le paysage urbain de la ville, elle apporte une légèreté notamment à la façade maritime illustrée sur la photo 3.7[505].

Photo 3.6 : Place de Gueydon de l'époque française.

D'autre part, vu la topographie particulière de la ville (site accidenté), le génie militaire français s'est trouvé dans l'incapacité de réaliser des rues transversales pour relier entre les rues plus au moins parallèles, pour y remédier, des escaliers ont été aménagés pour relier entre les différentes rues. D'autres rues ou voies, non garnies de maisons et plantées d'arbres, conduisent au fort Abdelkader, et, par des circuits qui adoucissent

[503] La place porte le nom du Gouverneur Général de l'Algérie, comte amiral Louis Henri de Gueydon (de 1871 à 1873)
[504] Photo recueilli sur le site Internet : www.ceuxdebougie. Com.
[505] Ibid.

b

Photo 3.7 : vue sur la façade maritime de la vieille ville de Bejaia, au centre le la photo la place de Gueydon (Cette photo est prise avant la construction de la rampe maritime).

les pentes, à l'hôpital militaire et à la caserne de Bridja. On ne peut pas conclure cette phase sans évoquer la venu de Napoléon III qui a ordonné l'arrêt des destructions des médina, le point de départ d'une politique de conservation des grands centres urbains de l'Afrique du Nord, ainsi que de restauration des monuments architecturaux de l'art musulman[506]. Ce fut le point de départ du **style néo-mauresque** ou le style Jonnart[507].

L'un des plus grands projets réalisé par le génie militaire français est la route sous forme de lacée reliant la ville coloniale et le mont de Gouraya, ce parcours est caractérisé par une longueur de 4000 mètres et une forte déclivité.

Ainsi le paysage urbain traditionnel de Bejaia caractérisé par un tissu dense et introverti, avec ses ruelles tortueuses, étroites et ombragées, le tout parsemé de maisons discrètes au milieu des jardins généreux, sera bouleversé laissant place à un paysage urbain colonial caractérisé par une rigueur géométrique de l'espace. Cela produit un tissu urbain régulier structuré par de larges boulevards aboutissant à des éléments d'appel tel que les places publics ou les édifices coloniaux monumentaux du style néoclassique.

III.2. Evolution extramuros du paysage urbain de la ville de Bejaia

III.2.1. Premier développement extra-muros (1871-1891)

Motivé par la saturation du noyau historique et un besoin de bâtir d'autres immeubles, un premier projet d'extension hors rempart fut élaboré.

Cette nouvelle extension sera caractérisée par un tracé en damier. Ainsi nous assistant à l'émergence d'un nouvel axe fut créé à partir de la place de l'Arsenal, en direction de la plaine au niveau du quartier **Khemis (**ancien faubourg) suivant le tracé d'un ancien chemin agricole, cet axe appelé actuellement le boulevard Amirouche va définir un nouveau pôle de croissance de la ville, vers l'ouest et le sud.

Le quartier des cinq fontaines est le lieu d'un développement spontané, on a aussi repoussé la muraille plus vers le nord. L'arrivée du chemin de fer va dorénavant ordonner l'extension de la ville, ce que nous illustrons sur la figure 3.20[508].

[506] Op. Cité, F. Béguin, arabisance, Ed. Bordas, Paris, 1983, p. 14.
[507] Jonnart est le gouverneur générale de l'Algérie dans les années 1900.
[508] Op. Cité. Jean Royer, 1960.

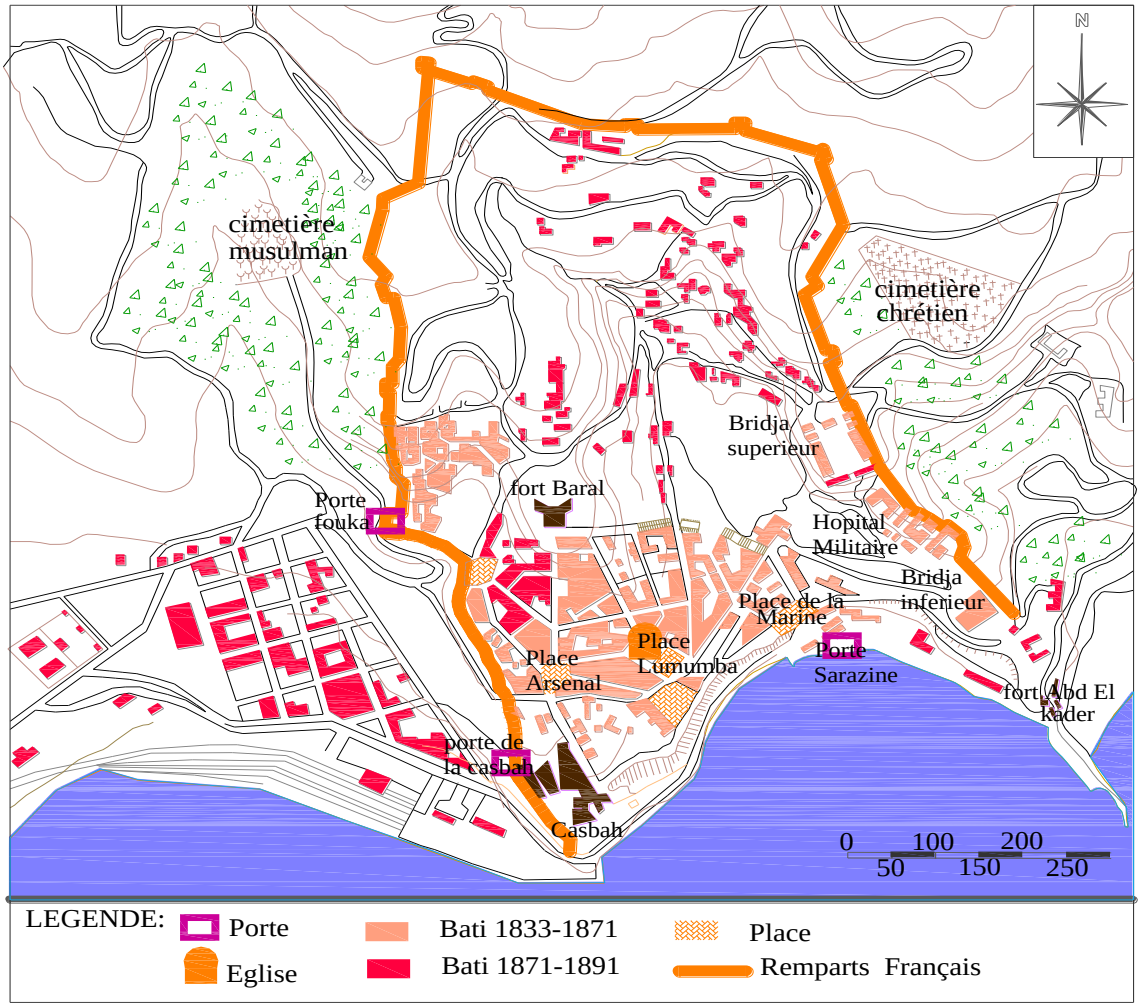

Figure 3.20 : Plan de la vieille ville de Bejaia montrant le franchissement des limites

III.2.2. Croissance vers la mer (1891-1920)

Nous assistons à cette époque au développement de la zone portuaire, manifestant une vocation commerciale. Le port est ainsi élargi, pendant que l'arrière-port connaît la création d'un pôle d'attraction industrielle.

Au même temps le quartier des cinq fontaines se densifie, et la destruction de l'enceinte Sidi Soufi permet l'intégration de ce quartier au quartier colonial comme nous le montrons sur la figure 3.21[509]. En 1899, un voyageur autrichien (Louis Salvator de Habsbourg) écrit : « L'église est située au-dessus du marché couvert et règne en quelque sorte sur le centre de la vie et des activités de la ville moderne... Au sein de la partie haute de la ville (l'actuel Bab-el Louze), le marché kabyle participe au bien-être de la ville. ...» [510].

[509] Source : plan cadastrale 1891. J. Royer.
[510] Louis Salvator de Habsbourg, Bougie, la perle de l'Afrique du Nord, Prague, 1899. Cité dans le Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa par Kahina Yazid et Florent Sion, Février 2006, p.16.

II.2.3. Développement de la ville suivant deux axes (1920-1957)

De nouveaux tracés émergent induisant la densification du noyau colonial et éclatement spatial du quartier de la plaine[511] (voire la figure 3.21):

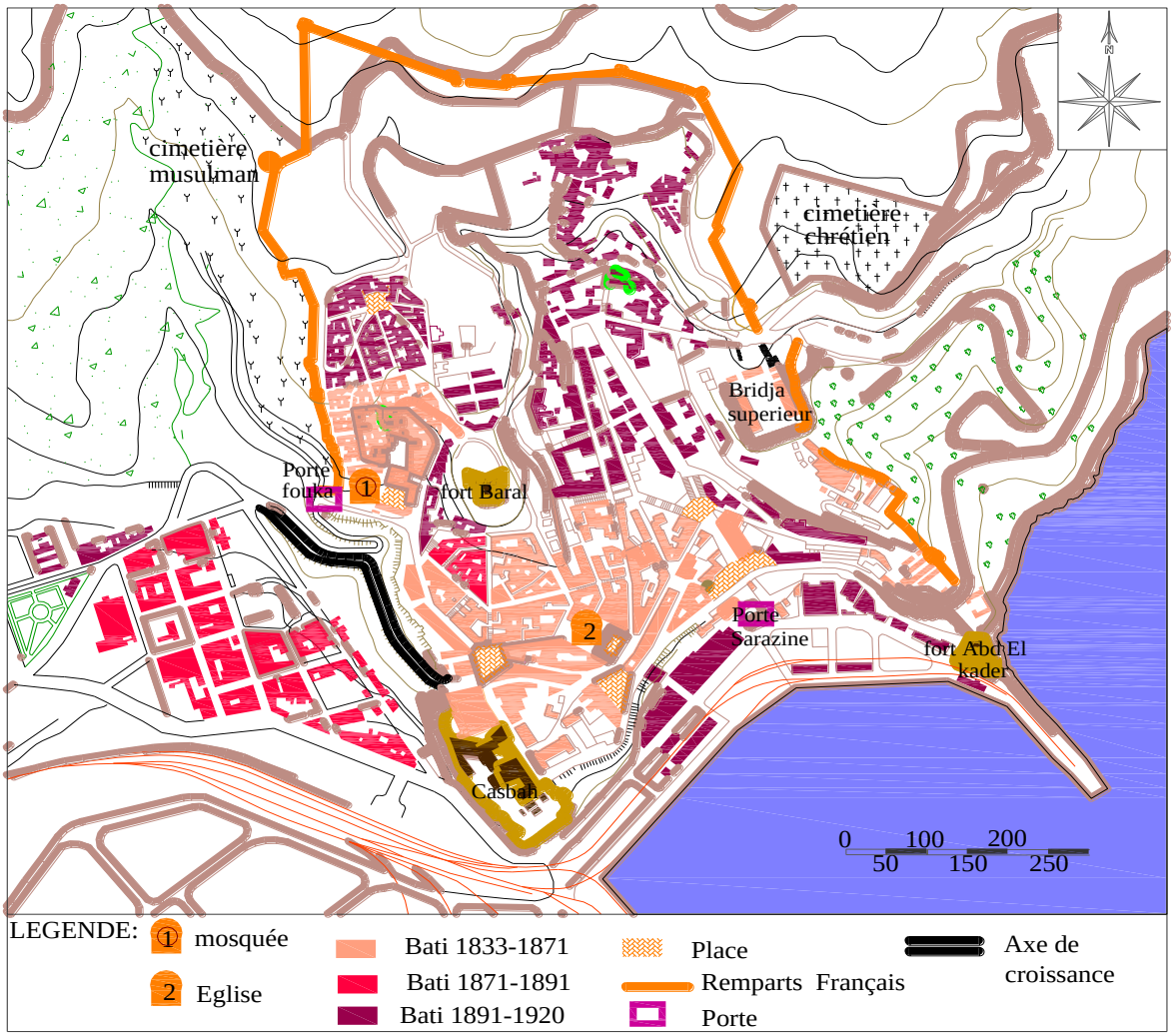

Figure 3.21 : Plan de la vieille ville de Bejaia en 1920 montrant sa croissance vers la mer.

✓ D'une part, un plan d'alignement est mis en place le long du boulevard Clemenceau (actuellement Bouaouina). Cet axe relie la porte Sarrasine et le mausolée de Sidi Touati. Dans le but de s'adapter à la topographie, des escaliers sont créés, certains d'entre eux coupent cet axe perpendiculairement, tandis que d'autres en deviennent le prolongement, lorsque la pente est trop abrupte.

✓ D'autre part, au sein de la plaine, le quartier Khemis se développe, suivant un tracé en damier, autour d'un axe (l'actuel boulevard de la Liberté). La place du square constitue au

[511] Op. Cite. Kahina Yazid et Florent Sion, Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa Février 2006, p.17.

sein de cette entité l'articulation entre la première et la deuxième croissance extra-muros. Elle prendra de l'importance avec l'église Ste Thérèse et le nouveau marché.

Par ailleurs, la place de l'Arsenal devient de plus en plus ''centrale'', avec l'établissement de la Poste et du théâtre, et le remplacement de la caserne (déplacée place du square, au sein du quartier Khemis) par le lycée Ibn-Sina. Enfin, la place de la Marine est à son tour créée, au sein de l'arrière-port, à proximité de la mairie. On a ainsi à Béjaïa une illustration de l'urbanisme colonial qui s'est développé en Algérie notamment au lendemain de la seconde guerre mondiale. « La ville européenne est en pleine expansion : organisée souvent en damier pour faciliter la circulation de l'époque, autour des bâtiments publics, représentations du pouvoir colonial, concentrant toutes les activités modernes, les infrastructures et les équipements, les commerces et les établissements d'éducation et de culture, elle est le symbole de la puissance et de la modernisation[512] ».

Figure 3.22 : Plan cadastral de 1960, l'emprise au sol au moment de l'indépendance.

II.2.4. Application du Plan de Constantine (1957-1962)

Sur la figure 3.22[513] nous remarquons l'émergence d'un nouveau tracé au nord et à l'est de la ville historique. Suivant le principe du zoning, on assiste alors à une rupture et un changement dans les formes du paysage urbain avec la disparition de l'îlot et des éléments

[512] Mohamed Naciri, L'état du Maghreb, P. 166. Cité dans le Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa par Kahina Yazid et Florent Sion, Février 2006, p.17.
[513] Louis Salvatore De Hasbours, Bougie la perle de l'Afrique de nord, éd l'harmattan, Paris, 1999.

structurants du tissu urbain dont les rues et les places. Cette période va être marquée aussi par l'aménagement du port pétrolier et l'émergence de l'industrie lourde.

II.2.5. Période postcoloniale

À l'instar des villes algériennes, nous assistons, après l'indépendance, à une véritable rupture dans le développement urbain de la ville de Bejaia. L'exode rural, le développement

Photo 3.8 : La croissance de la ville vers le sud.

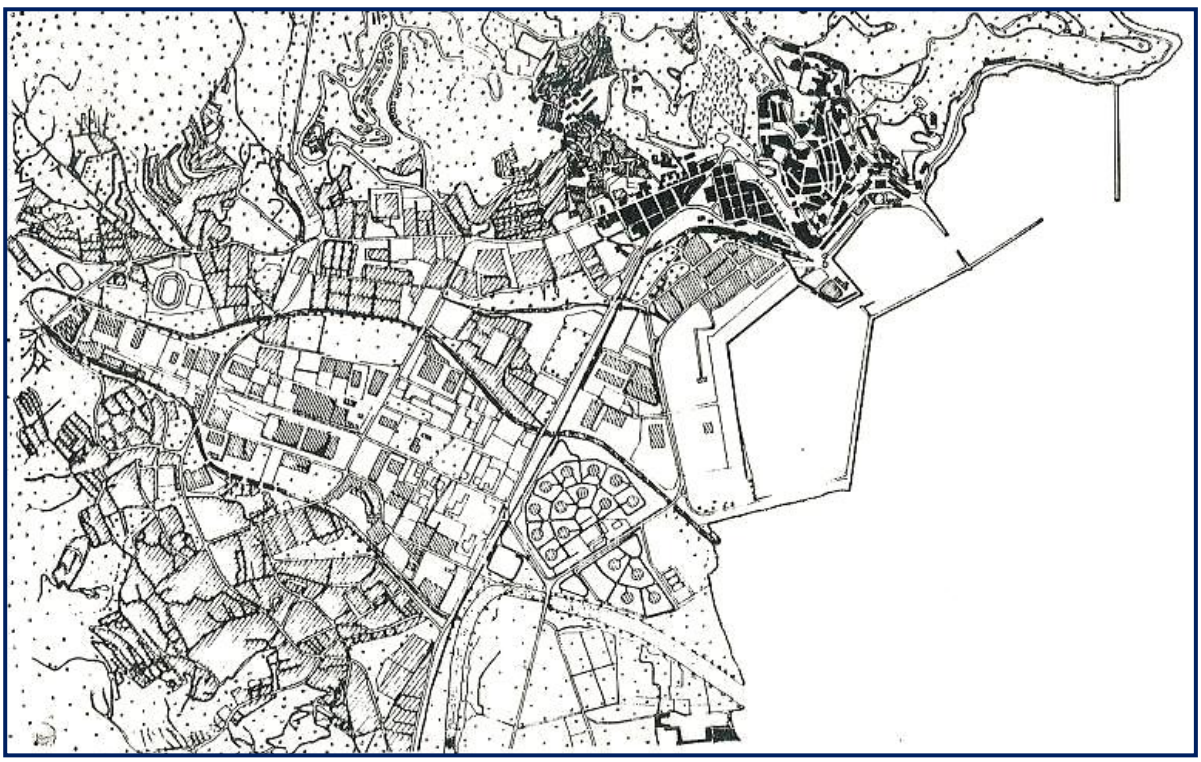

Figure 3.23 : Plan de l'étalement urbain de la ville de Bejaïa en 1995.

de l'industrie et la crise du logement engendrent, ensuite, l'apparition de périphéries, constituées généralement d'habitat spontané. La nouvelle société effectue un développement économique important qui modifie fortement l'espace hérité de la colonisation. La société algérienne connaît aujourd'hui une crise d'identité qui l'amène, afin de se retrouver elle-même, à chercher à réapproprier son espace[514].

L'extension de la ville se fait alors le long de deux axes principaux, l'un le long du boulevard de la Liberté vers l'ouest, et l'autre suivant l'avenue de la Soummam vers le sud, (voir la photo 3.8 et les figures 3.23, 3.24). La deuxième extension est complètement

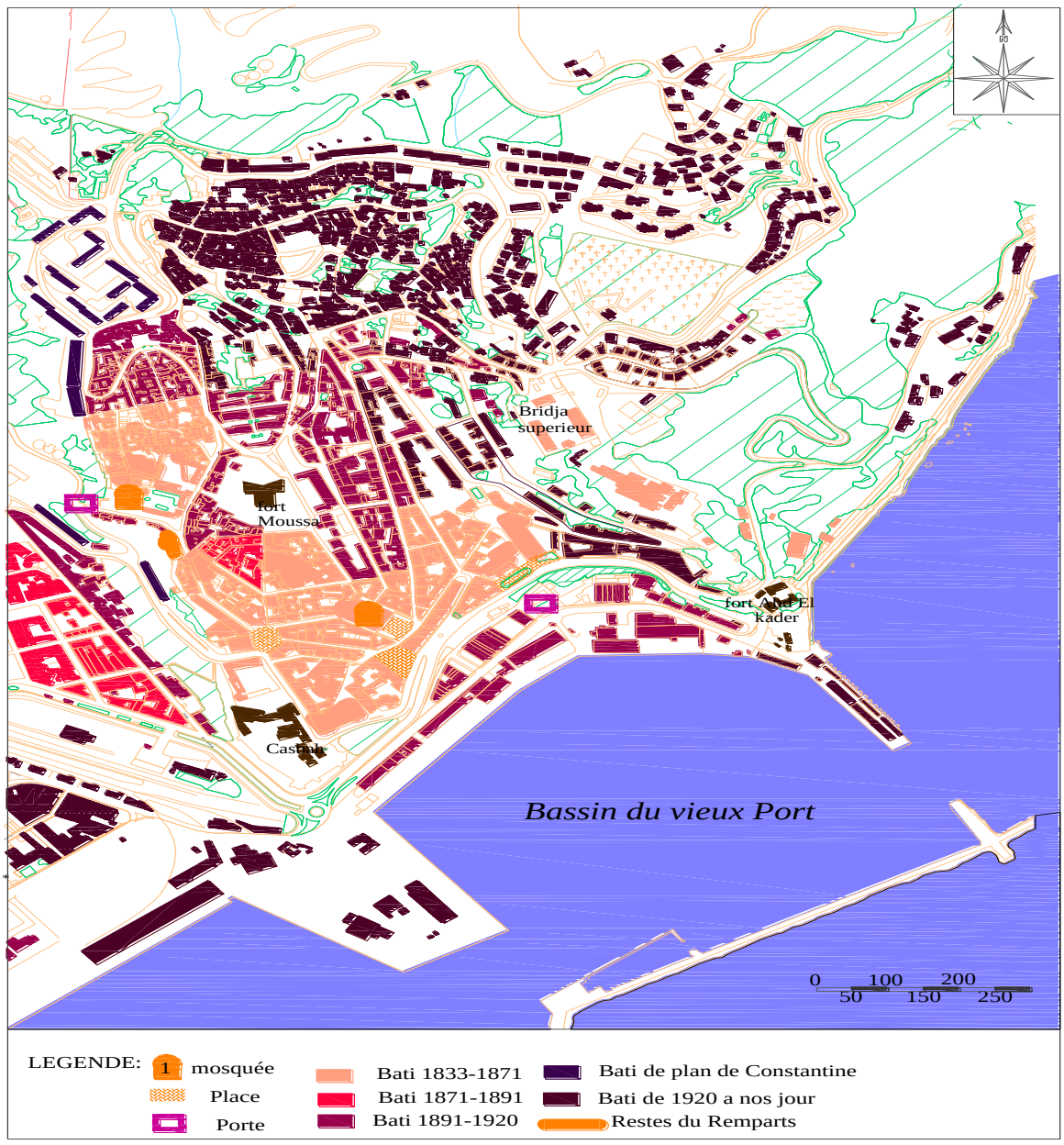

Figure 3.24: Plan de la vieille ville de Bejaia après l'indépendance.

[514] Marc Côte, l'Algérie ou l'espace retourné, Ed. Géographes. Flammarion, 1998.

différente du caractère de la ville, à cause de la présence d'une zone industrielle et la voie de chemin de fer.

Dans les années 1970, nous assistant à l'apparition de Zones d'Habitat Urbain (ZHUN), notamment celles de Sidi Ahmed et d'Ihaddaden (voir photo 3.9). Ces extensions, reprenant les principes du mouvement moderne, adoptant une autre logique que celle d'urbanisme d'îlot, attestant moins d'importance aux lieux de communication sociale notamment les places publiques et les espaces verts (les espaces ouverts en générale).

On est aujourd'hui en présence d'un paysage urbain anachronique divisé en entités monofonctionnelles (zones industrielles, militaires, administratives, commerciales, d'habitat) et désarticulées.

Photo 3.9 : L'extension de la ville suivant des entités monofonctionnelles

Cela a entrainé la perte des notions de hiérarchie spatiale, d'entité urbaine, du parcours et de seuil, éléments procurant un sentiment d'appartenance qui induit l'appropriation des espaces vécus. « La rue et la place ont perdu leurs valeurs dans ces ZHUN. Elles sont réduites à de simples voies de circulation et de simples vides d'une grande pauvreté formelle et fonctionnelle[515]».

Conclusion

De part sa situation géographique avantageuse, la ville de Béjaïa a été le champ de plusieurs convoitises étrangères. Ainsi la ville historique de Béjaïa s'est caractérisée par l'occupation du même périmètre urbain durant 3000 ans. Les grandes lignes de l'évolution intramuros du paysage urbain sont résumées comme suit :

- ✓ L'occupation romaine structurant la ville à partir de 33 avant JC;

[515] Mémoire de magistère en urbanisme, intitulé « Usage, pratique et rôle social des places publiques ; cas d'études/ville de Béjaïa », de Khadidja Oussadou Lahacani, décembre 1999.

✓ L'occupation hammadite introduisant à partir de 1067 de nouveaux éléments structurants (remparts, palais, casbah, portes, mosquées). Durant cette période la ville a connu sa plus grande expansion, l'enceinte était plus grande que le centre-ville actuel;

✓ L'occupation espagnole en 1510, réduction de l'emprise de la ville d'environ deux tiers et renforcement des fortifications;

✓ L'occupation turque développant les espaces d'échange (les places et les marchés);

✓ L'occupation française en 1833, structurant au début un urbanisme intra-muros colonial puis extramuros avec une logique différente (grands ensembles). Le système axial, rayonnant en étoile autour des places laisse place à un système de zoning assistant ainsi la disparition de la place. Les places et les monuments ont donc joué historiquement un rôle structurant dans la ville ancienne de Bejaia, car c'est à partir de ces lieux qu'ont émergés les axes de croissance, et c'est vers ces espaces que convergeaient les voies importantes.

Structurée par des édifices publics et des équipements de centralité, dotée d'une architecture de prestige et d'effets de perspective, la place constituait un lieu de repère. Elle exprimait un mode culturel d'une société à travers les symboles que l'espace recèle[516].

Après l'indépendance, pour se développer, les préoccupations premières de l'Algérie furent économique, or, et comme le dit ci bien Marc Cote : « La croissance économique ne fait pas le développement, il est beaucoup plus exigent que cela. Le développement est le passage d'un état de déséquilibre à un nouvel équilibre, de niveau supérieur à celui de l'état initial; c'est cette démarche qui permet de retrouver une cohérence profonde entre la société, son économie, son espace et sa culture. Cohérence qui peut être radicalement différente de celles élaborées dans les pays "développés" actuels»[517].

L'extension hors du centre historique a donné naissance à une agglomération atteignant aujourd'hui des proportions démesurées. Face à cette urbanisation rapide et anarchique le paysage urbain de la ville est désarticulé ne présentant aucune homogénéité et unité dans ses formes et ses dimensions.

Nous allons trouver sur la figure 3.25 une synthèse sur des éléments patrimoniaux architecturés du paysage urbain du cas d'étude. A travers une stratification et une superposition des tracés urbains historiques nous avons fait un essai d'élaboration d'une carte des permanences de la vieille ville de Bejaia présentée sur la figure 3.26.

[516] Op.Cit, . Mémoire de magistère en urbanisme, intitulé « Usage, pratique et rôle social des places publiques ; cas d'études/ville de Béjaïa », de Khadidja Oussadou Lahacani, décembre 1999.
[517] Marc Côte, l'Algérie ou l'espace retourné, Ed. Géographes. Flammarion, p. 252.

Figure 3.25 : Schéma explicite des éléments patrimoniaux les plus importants de la ville de Bejaia.

QUATRIEME CHAPITRE

ETUDE D'ENTITES DU PAYSAGE URBAIN DANS LA VIEILLE VILLE DE BEJAIA

Introduction

La ville de Bejaia renferme un réel potentiel en termes de la qualité du paysage urbain, résultant de la richesse des éléments patrimoniaux qui l'ont composé à travers le temps ainsi que leur organisation dans l'espace. Ce paysage urbain est le produit de la succession des établissements humains coloniaux (les phéniciens, les carthaginois, les romains, les vandales, les byzantins, les dynasties : Hammadite, Almohade, Hafside, les espagnoles, les turques enfin les français), et chacun a façonné l'espace de la ville avec son savoir-faire spécifique donnant ainsi naissance à des éléments patrimoniaux diversifiés et à des **permanences** qui font aujourd'hui la richesse patrimoniale de la ville et l'identité culturelle de ses habitants. Néanmoins, étant donné l'acharnement avec lequel chaque colonisateur a effacé les signes de la présence et de la culture de son prédécesseur, on constate qu'aujourd'hui peu d'éléments patrimoniaux subsistent dans le centre ancien, hormis les équipements militaires et quelques tracés de rues.

Dans le but d'appréhender plus concrètement les notions vues lors de la première partie et d'exposer l'intérêt patrimonial du paysage urbain de la ville, nous avons essayé d'analyser certains lieux forts de la ville historique de Béjaïa que nous avons appelé les éléments de permanence. Nous allons exploiter les documents cartographiques de la ville que nous allons réactualiser, ce qui nous permet d'avoir une première appréciation sur le bâti et les réseaux viaires du centre ville actuellement, l'évolution du paysage urbaine déjà exploré lors du troisième chapitre du mémoire sera d'une grande utilité dans cette partie pour comprendre l'évolution de ces lieux à travers le temps et justifier le choix des entités et la qualité patrimoniale de ces lieux.

Le noyau historique de Bejaia est la seule partie de la ville où aucun POS ne s'applique. C'est donc de là qu'émane l'intérêt porté à cette recherche et l'urgence de trouver un moyen régissant la construction et l'intervention sur ces tissues. A travers l'évaluation de ces entités urbaines nous allons tirer des recommandations relatives à ces entités et cela sans perdre en vue les notions explorées lors de la première partie (le paysage, le paysage urbain, la perception urbaine, le patrimoine historique et les stratégies permettant la protection des paysages urbains).

I. Démarches à suivre lors d'étude des entités urbaines

Nous allons essayer de faire un rappelle des notions déjà explorées dans la partie théorique qui nous ont permit d'élaborer une grille de lecture que nous allons détaillée ci-dessous.

La notion de paysage urbain comme nous l'avons vue ne s'arrête pas à une simple évaluation physique et morphologique des tissues urbains ou bien un simple recensement des éléments du paysage urbain développé dans le premier chapitre, mais elle va au de là d'une simple observation aux valeurs intrinsèques de l'espace (ce qu'il véhicule comme sens).

Pour aborder et analyser le paysage urbain, on pourrait, prévoir deux démarches complémentaires :

① **L'analyse morphologique :** consiste dans la description et la collecte de données historiques et cartographiques concernant le paysage urbain analysé, elle peut aller jusqu'à l'étude de la morphologie urbaine. Dans un premier temps et à partir de fonds de carte réactualisés par nos soins, nous avons pu relever un certain nombre de données qui paraissaient importantes en vu d'élaborer un premier aperçu sur ces entités à étudier, puis dans un second temps nous allons tenter de décortiquer chaque entité à travers des schémas, coupes, façades, croquis…etc.

② **L'analyse perceptuelle :** consiste dans l'étude des valeurs qui attachent les différents publics (ou usagers) à leur paysage urbain. A travers des perspectives et des vues analysées, nous allons tenter de relever des éléments patrimoniaux à protéger sous forme de recommandations. C'est une démarche qui a pour but de « sauvegarder » ou « d'améliorer » les paysages urbains. Dans cette optique, Christian Norberg-Schulz parle de la notion du "lieu"[412]. En quoi consiste donc cette notion de lieu dans notre cas d'étude ? Est-ce que cette notion peut être décrite ou quantifiée ou tout simplement définie dans notre cas d'étude ? cette valeur peut elle figurée dans un document d'urbanisme régissant ce noyau historique ? Peut elle contribuer à sa sauvegarde et comment ?

Nous avons développé à la fin du premier chapitre les différents éléments qui composent le paysage urbain (l'espace public ouvert, les voies ou les cheminements, les limites ou les lignes de discontinuité, les nœuds, les quartiers, points de repère, le cadre naturel et les composantes immatérielles ou symboliques) et nous avons mis l'accent sur le fait que ces éléments ne

[412] Op. Cité, Christian Norberg-Schul, Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture, éd. Pierre Mardaga, 1997.

peuvent pas être évalués séparément, donc c'est l'interaction de ces éléments qui devrait nous intéresser. Pour évaluer la qualité de cet ensemble d'éléments au sein des entités du cas d'étude, nous allons tenter d'appliquer une analyse visuelle (perceptuelle) appelée « analyse séquentielle ».

I.1. Les fondements de l'analyse morphologique

Les travaux de Saverio Muratori[413] sur Venise en Italie fut le point d'inauguration de cette méthode d'analyse urbaine. L'analyse morphologique et typologique cherche à intégrer les disciplines techniques, théoriques et historiques en appréhendant la forme urbaine à partir de sa croissance. De ce travail Muratori tire trois conclusions :

① Le type ne peut se définir en dehors de son application concrète (le tissu urbain) ;

② Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre (l'ensemble de la structure urbaine) ;

③ La structure urbaine ne se conçoit que dans la dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de développements à partir d'un état antécédent.

Aldo Rossi[414] de son coté met l'accent sur l'existence de l'architecture de la ville, en partant d'une définition de la ville comme dépôt et cumule de l'histoire, sur le lien entre monument et mémoire collective (entre ville et architecture).

I.2. Les fondements de l'analyse séquentielle

La séquence visuelle est directement issue du cinéma, appliquée à l'architecture et à la ville, l'analyse visuelle permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours. Elle réinterprète, en l'appliquant à l'espace urbain, les outils d'analyse proposés par les historiens de l'architecture marqués par le Gestalt, notamment le couple parcours/but et le concept de succession spatiale[415].

Pour un observateur, progressant dans l'espace selon une direction précise, un parcours ou un trajet que l'on aura décidé d'étudier peut se découper en un certain nombre de séquences,

---

[413] Saverio Muratori, Studi per una operante storia urbana di Venezia. I : Quadro générale dalle orogini agli sviluppi attuali, 1959, II : Il probleme critico dell'età gotica, 1960 ; Instituto Poligrafico dello Stato, Rome, 1959-60. Cité in : (mémoire de magistère) Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti « cas de Constantine », Djemai Faima, EPAU (Alger), 2002, p. 55.

[414] Aldo. Rossi: l'architecture de la ville, Paris, 1981.

[415] Op. Cité, Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*, éd : Parenthèses, Marseille, 1999, p, 37.

chacune constituée par une succession de « plans » dans lesquels le champ visuel est déterminé d'une façon constante ou subit des modifications minimes[416].

Nous ajoutons que la séquence spatiale est différente de la transition spatiale elle tient d'avantage compte des caractères propres à chaque espace et comment cette succession d'espace et la relations entres ces caractères peuvent nous affecter[417].

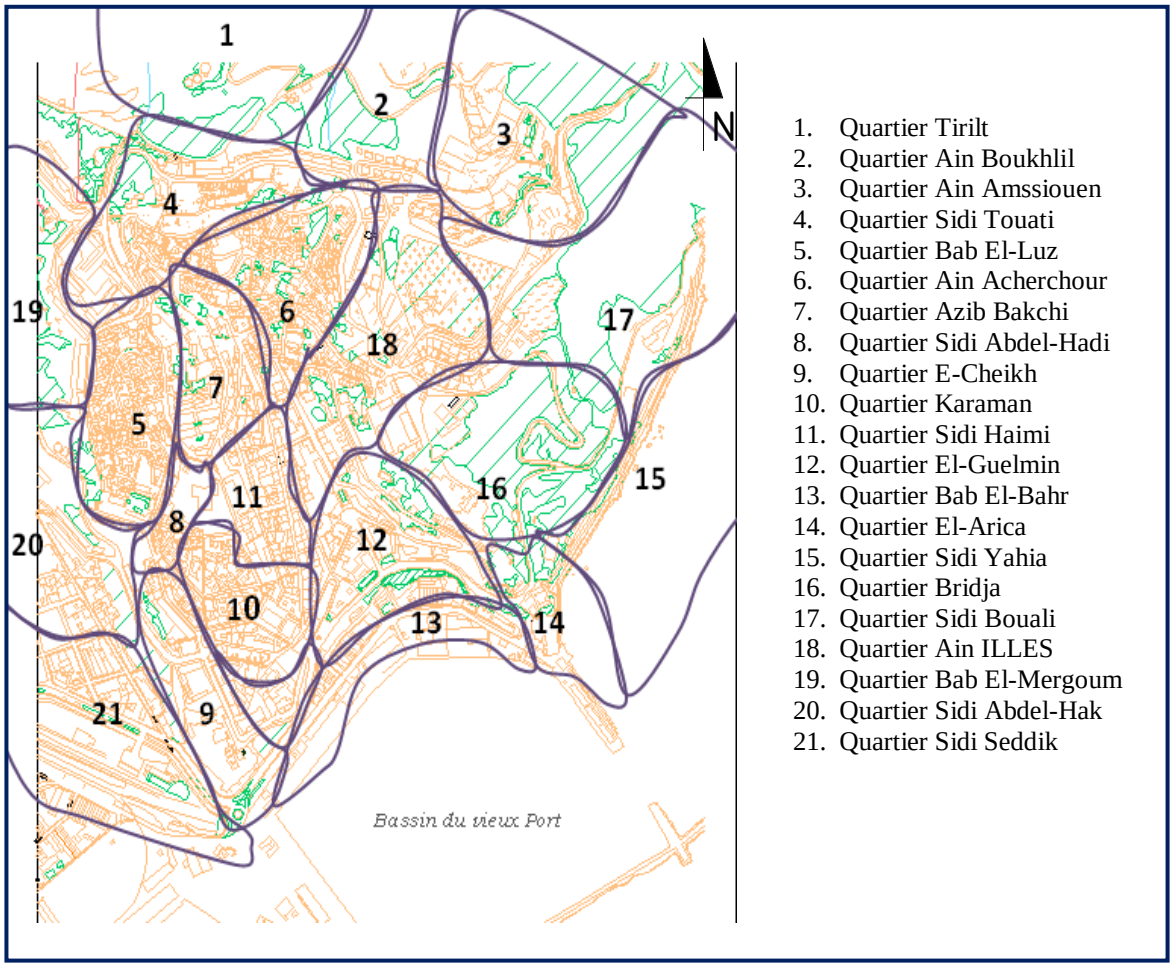

Figure 4.1 : Carte schématique des différents quartiers de la ville historique de Bejaia.

A partir du travail de Mahindad Naima, nous avons élaboré sur la figure 4.1[418] la carte des différents quartiers de la ville historique de Bejaia. Notre étude portera sur deux typologies de quartiers, la première est coloniale (le quartier de la marine et le quartier E-Cheikh) tendis que la deuxième est traditionnelle (quartier Bab El-Louze).

[416] Op. Cité, Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, *analyse urbaine*.
[417] Jean Cousin, l'espace vivant, éd du Moniteur, p. 207.
[418] Thèse de magistère, « Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia », Mahindad Naima Abderrahim, « Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia », EPAU, Alger.

I.3. Organigramme de la grille de lecture générale des paysages urbains

Sur la figure 4.2[419] nous avons un schéma plus explicite sur la méthode d'approche des paysages urbains en générale.

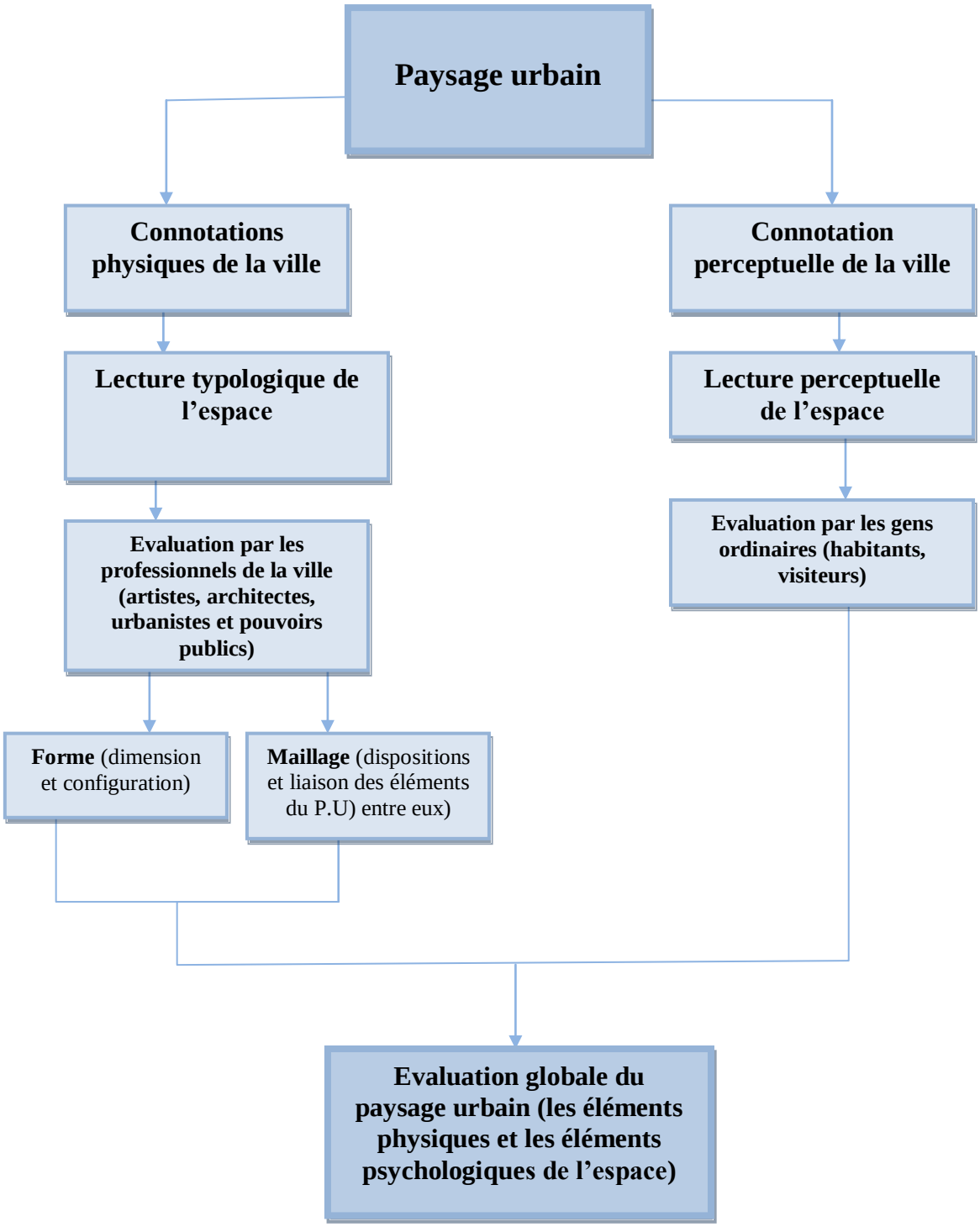

Figure 4.2 : Schéma général explicite de la méthode d'approche d'un paysage urbain.

[419] Schéma élaboré par l'auteur du mémoire.

Nous allons voire plus tard un schéma plus explicite sur la méthode d'approche de notre cas d'étude à savoir le noyau historique de la ville de Bejaia, qui prendra en compte des éléments spécifiques aux entités urbaines à analyser.

II. Etude (analyse) d'entités du paysage urbain dans la vieille ville de Bejaia

Tout au long de cette étude on va essayer de diversifier les parties d'étude et d'investigation d'une part par rapport à la typologie des îlots ou quartier à savoir les quartiers traditionnels qui ont gardé leur morphologie et leur typologie médiévale (dominance des rues piétonnes et sinueuses et tissue denses) et cartiers coloniaux qui ont subit des transformations après l'avènement de la colonisation française (dominance de rues mécaniques rectilignes et tissue aéré), comme présenté sur la figure 4.3.

Le choix de l'étude des deux entités du noyau historique de Bejaia a été motivé du fait qu'elles sont représentatives de deux modes d'évolution et de transformation différents dans une même ville.

En vue d'effectuer une étude typologique et perceptuelle détaillée sur le noyau historique de Bejaia avec ces deux parties aux typologies coloniale et médiévale, nous avons élaboré un organigramme pour y résumer touts les éléments et entités du paysage urbain du noyau historique de Bejaia possédant des valeurs patrimoniales. Cet organigramme va nous accompagner tout au long de cette étude, pour nous guider dans notre analyse et ne laisser échapper aucun détail.

Le champ d'investigation porte sur des éléments de permanence figurant sur la carte des permanence élaborée dans le chapitre précédant (les monuments et édifices publics et privés coloniaux à fortes valeurs patrimoniales, les rues mécaniques et piétonnes, les places publics, les nœuds, les escaliers urbains, les espaces verts …etc.) ainsi que leur disposition dans le paysage et la relation qui les unie les uns aux autres, autrement dit l'unité produite par cet ensemble d'éléments et l'image qu'elle offre à ses habitants et aux visiteurs.

Nous tenons à dire que la partie portante sur la lecture perceptuelle de l'espace urbain par les gens ordinaires (habitants, visiteurs) portée sur le diagramme qui suit n'a pas été développée, et ceci faute de temps nécessaire a l'élaboration d'une enquête sociologique sur terrain indispensable au développement de cette partie.

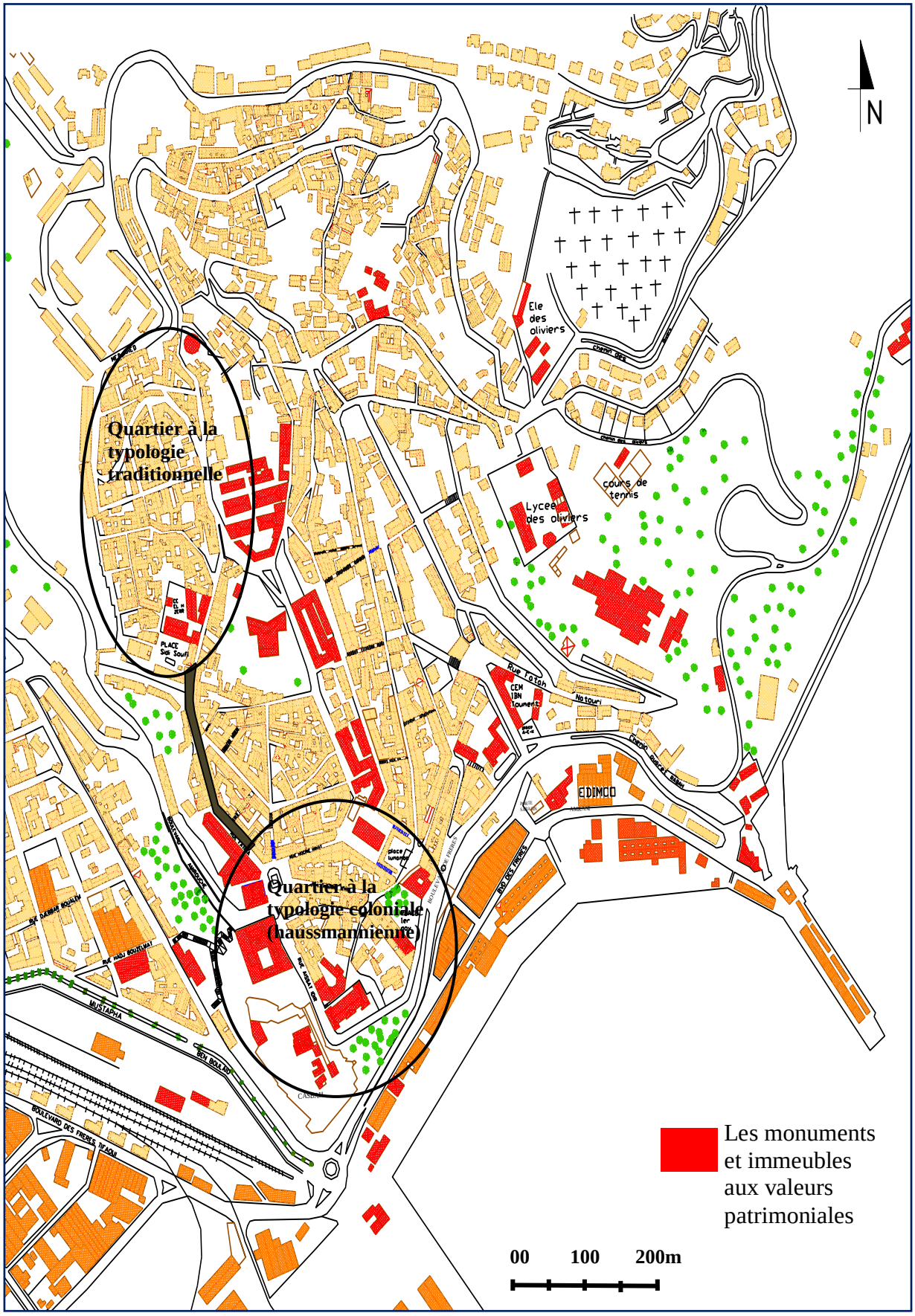

Figure 4.3 : La vieille ville de Bejaia et les deux typologies du tissu urbain (coloniale et médiévale).

Voici sur la figure 4.4[420] un organigramme de la grille de lecture du paysage urbain du noyau historique de la ville de Bejaia.

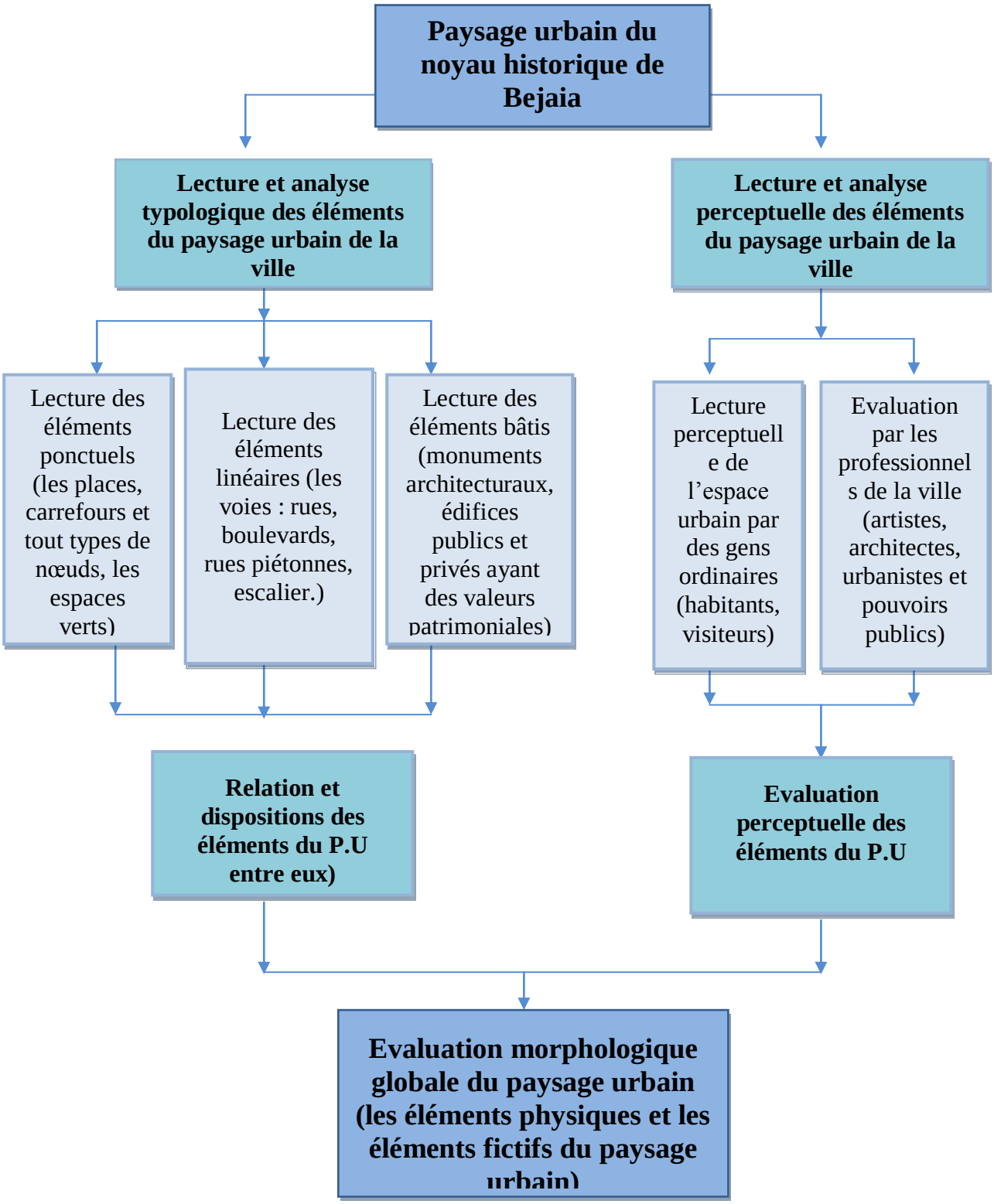

Figure 4.4 : Schéma explicite de la méthode d'approche du paysage urbain du cas d'étude.

[420] Organigramme élaboré par l'auteur du mémoire.

II.1. Les éléments du paysage urbain de l'entité coloniale

Les éléments du paysage urbain de la partie coloniale de la vieille ville de Bejaia furent créés par le génie militaire français après l'élaboration d'un plan d'alignement de la partie basse de la ville en 1854, c'est le fruit d'une restructuration de l'espace urbain suivant un système axial, comme on l'a déjà détaillé dans le chapitre précédent. Des voies larges et droites succèdent aux rues piétonnes et étroites de la ville médiévale et cela pour faciliter la circulation militaire) elles rayonnent en étoile[421] à partir des places publiques, qui convergent vers d'autres nœuds créant ainsi des percées visuelles vers les monuments historiques donnant ainsi naissance à une organisation urbaine similaire à celle du Paris Haussmannien[422] (les principes de Paris haussmanniens sont : l'îlot aéré, les vois larges et rectilignes, places publics, monuments mis en valeurs par des perspectives offertes par des grandes percées...etc.).

Les éléments de la partie coloniale (les rues, boulevards, avenues et les escaliers urbains, les places urbaines, les espaces verts…etc.) constituent une entité physique cohérente avec des limites bien définit, c'est pour cela que ces éléments ne seront pas étudiées séparément à moins que cela soit nécessaire.

II.1.1. Etude de trois percés visuelles (les rues Bouchebbah Youcef, Aissat Idir et Larbi Ben M'Hidi)

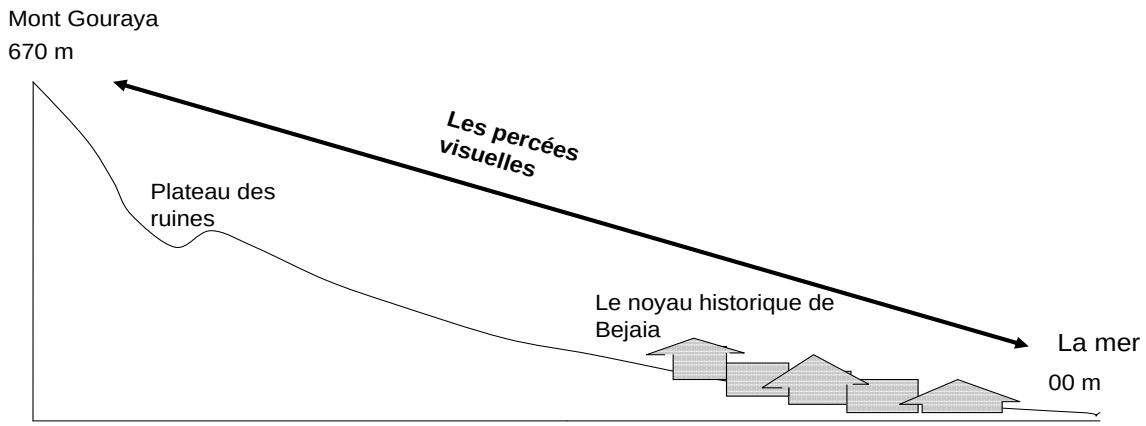

Figure 4.5 : Profile schématique explicitant la présence de trois éléments : la mer, la ville et la montagne ainsi que leur disposition dans le paysage urbain du noyau historique de Bejaia.

[421] Op. Cité, Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques; Edition du Seuil.1996, p 97 (à lire).
[422] Philippe Panerai. Jean Castex et Jean-Charles Depaule, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Editions Parenthèses, 1997, pp. 13-44.

La ville de Bejaia doit la richesse de son paysage urbain à la présence des trois éléments (la mer, la ville historique et la montagne), et à leur disposition sur le site illustrée sur la figure 4.5[423], cela a permis d'avoir des percées visuelles tantôt sur la mer, tantôt sur des monuments ou des places et tantôt sur la montagne et le bois. Cela a permis d'introduire la nature dans la ville par le billet de leur perception, permettant d'avoir un impacte démesuré sur le bien être et le psychisme des habitants[424].

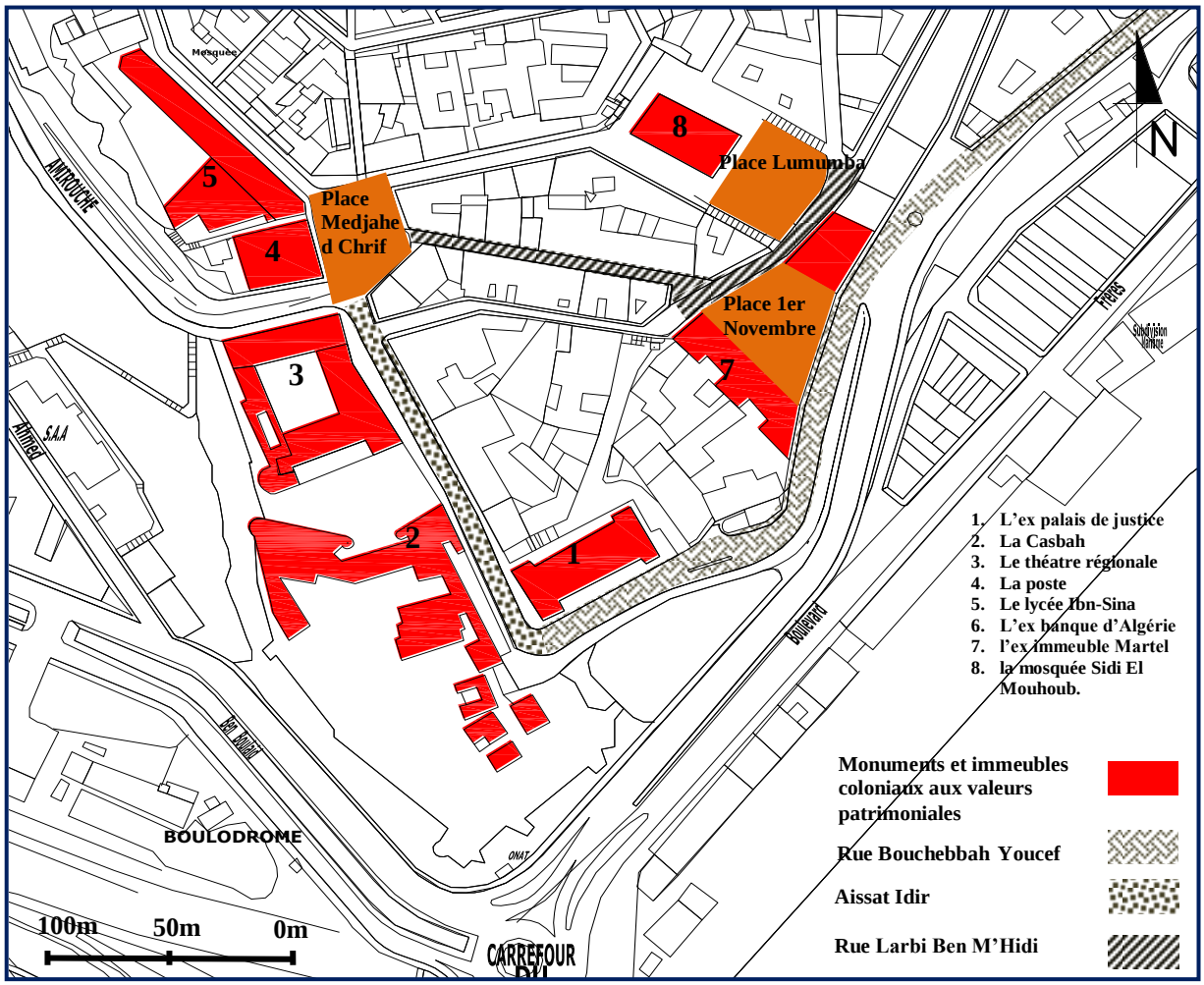

Figure 4.6 : Plan des différentes entités de la partie coloniale.

Le choix de ces trois rues n'était pas arbitraire, il a été établi par apport à une analyse de l'évolution du paysage urbain de la ville historique à travers le temps et l'étude des éléments de permanence objet du troisième chapitre. La rue Aissat Idir bordée d'un coté d'édifices coloniaux et de l'autre de la casbah médiévale, elle est aérée et éclairée offrant des vues sur la mer et la montagne, elle a comme point de départ l'ex place de l'arsenal appelée aujourd'hui

[423] Schéma élaboré par l'auteur du mémoire.
[424] Michel de Sablet, Des espaces urbains agréables à vivre (places, rues, squares et jardins) collectivités locales, éd de Moniteur, Paris 1988

"place Medjahed Cherif" (cet élément peut être considéré comme un nœud[425]) et aboutit à un monument qui est la Casbah médiévale, voire figure 4.6[426]. Bien qu'elle fut coloniale comme la première, la rue Larbi Ben M'Hidi à des ambiances différentes de celle de Aissat Idir. Bordée de part et d'autre d'immeubles coloniaux avec des façades alignées et continues, elle est ombragée en hivers comme en été. Cette rue à comme commencement le nœud Medjahed Cherif et aboutit à la place 1er novembre (ex place Guidon), comme nous l'illustrons sur la figure 4.6.

Dans la partie basse du noyau historique de Bejaia, les formes linéaires des rues sont le résultat d'une composition géométrique régulière. Les rues sont les éléments les plus importants dans l'espace urbain. Ils jouent un rôle important dans la circulation, la jonction et la continuité entre les éléments du paysage urbain et enfin la desserte des bâtiments et des espaces ouverts (places…).

La rue en tant que cadre de la vie urbaine, en tant qu'élément fondamental du paysage urbain, se caractérise par deux éléments à savoir son tracé, qui s'explique par des considérations historiques et des conditions de construction de la ville et enfin les aménagements des rues qui sont liés à la fois, à leur rôle dans la circulation et à la fonction des immeubles qui les bordent.

Contrairement au boulevard et à l'avenue[427], la rue parait très simple dans la forme mais elle est très complexe dans son fonctionnement et son usage. La rue est à la fois un lieu de circulation, un espace de desserte et un lieu de convivialité qui caractérise l'image de la ville. Le paysage urbain, où les rues dominent, est différant de celui où les boulevards et les avenues dominent, car comme on l'a déjà mentionné dans la partie théorique la vitesse influe sur la perception des paysages urbains[428][429].

II.1.1.1. Lecture typologique et perceptuelle des rues Bouchebbah Youcef et Aissat Idir (ex rue Dufour)

La rue Aissat Idir est le prolongement de celle de Bouchebbah Youcef à partir de la rampe du port (voir la figure 4.7), elle est caractérisée par sa trame régulière.

---

[425] Op. Cité, Kevin Lynch, l'image de la cité, collection Aspects de l'urbanisme, éd : Dunod, paris, 1976, p. 55.
[426] Carte élaborée par l'auteur du mémoire.
[427] Les boulevards et les avenues créés initialement par les français (les boulevards haussmanniens) dans un objectif d'embellissement, et d'esthétique urbaine et pour exprimer l'œuvre de la société coloniale (centenaire) sont des axes avec un flux de circulation mécaniques rapide et dense.
[428] Sylvie Rimbert, Les paysages urbains, Ed. U prisme, paris, 1973.
[429] Op. Cité, Kevin Lynch, l'image de la cité.

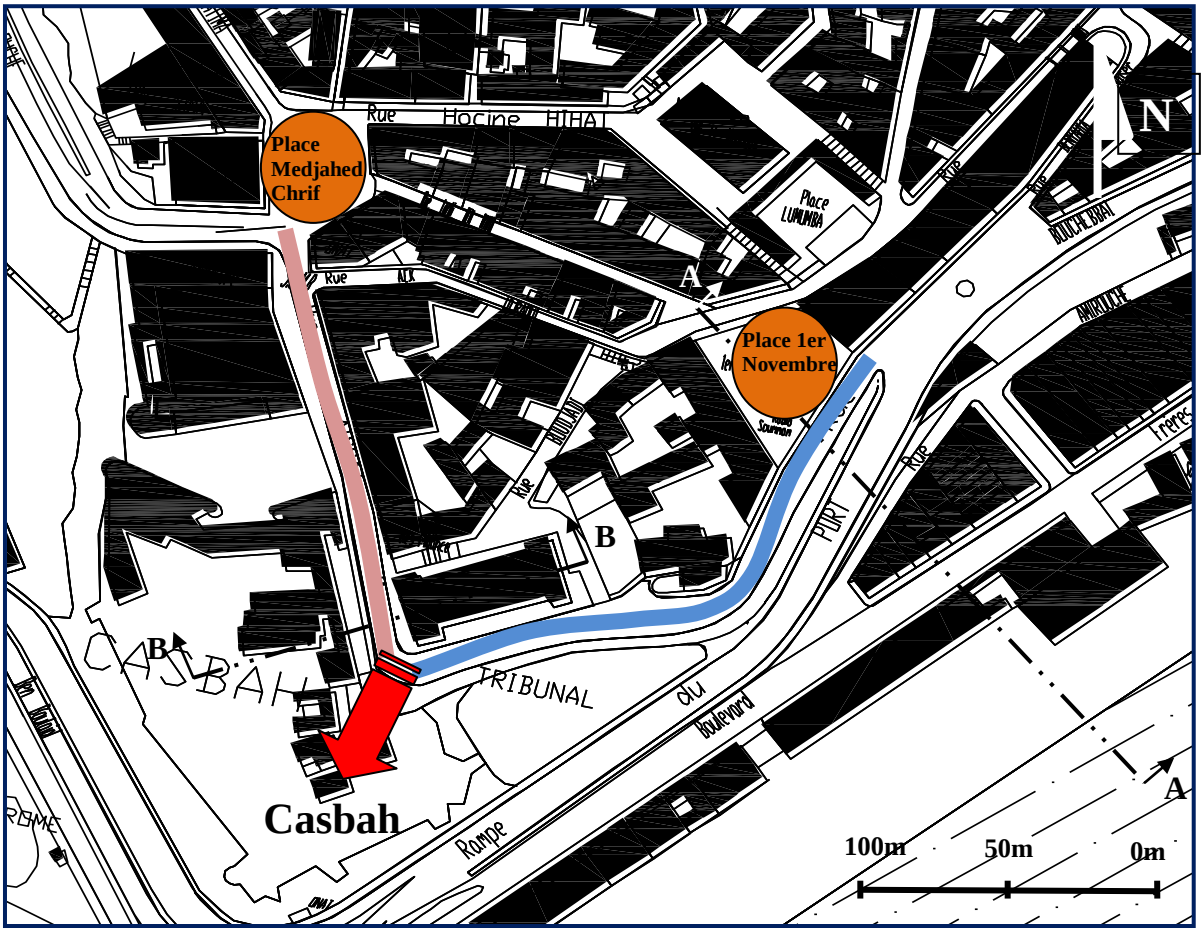

Figure 4.7 : Plan de masse montrant la rue Bouchebbah Youcef et Aissat Idir.

La rue **Bouchebbah Youcef,** comme nous pouvons le constater sur la figure 4.8[430] est surplombée par la façade maritime. Les deux immeubles (l'ex banque d'Algérie et l'ex

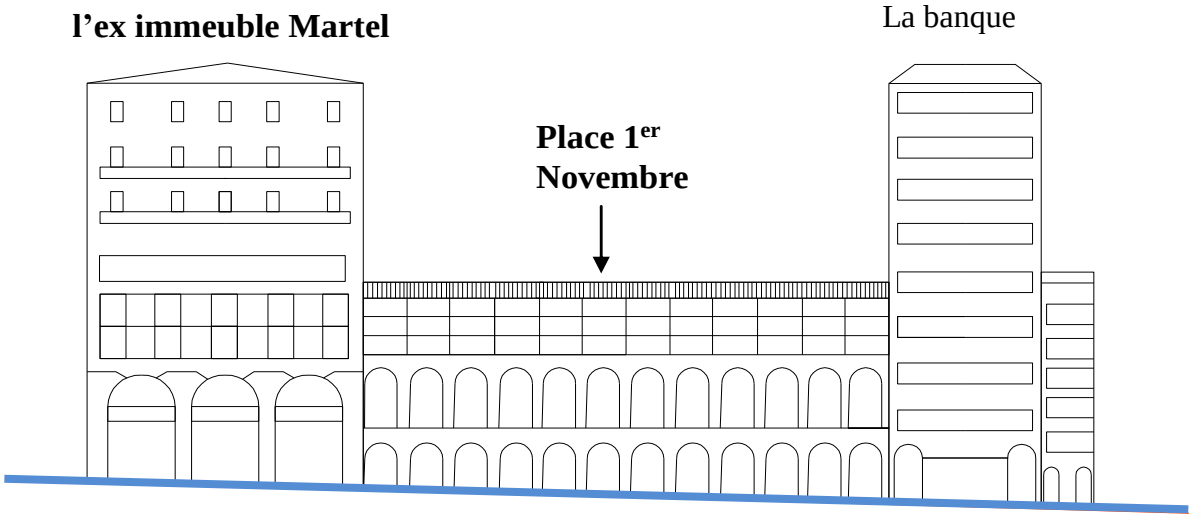

Figure 4.8 : Profil le long de la rue Bouchebbah Youcef.

[430] Profile élaboré par l'auteur du mémoire.

immeuble Martel) sont des éléments imposants dans la façade maritime. Cette rue a une définition latérale[431] car elle est bordée d'un coté et ouverte sur la mer de l'autre (voire la figure 4.9 et la photo 4.1).

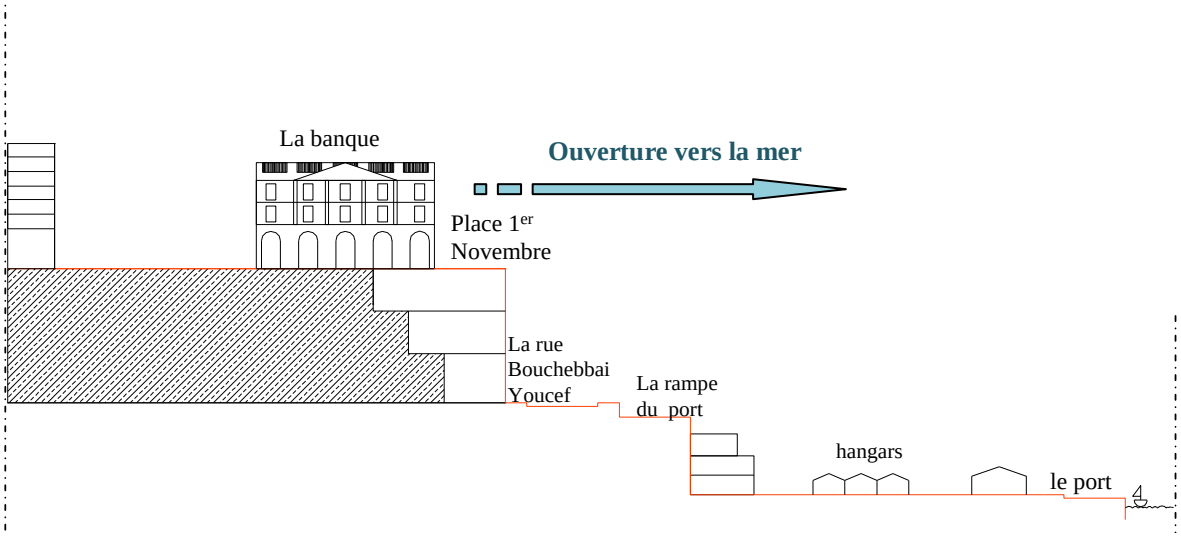

Figure 4.9 : Coupe schématique transversale A-A sur la rue Bouchebbah Youcef et la place 1er Novembre.

Nous constatons sur la photo 4.1 que la façade maritime constitue le point de rupture entre le noyau historique et le port, cette rupture est d'ordre physique et typologique (physique = morphologie du terrain, typologique = typologie du bâti industrielle au sein du port et colonial au sein de la ville historique). La rue Bouchebbah Youcef qui est le prolongement de la rampe de la marine joue uniquement le rôle d'une liaison matériel entre ces deux entités de la ville (le quartier de la marine et la ville coloniale).

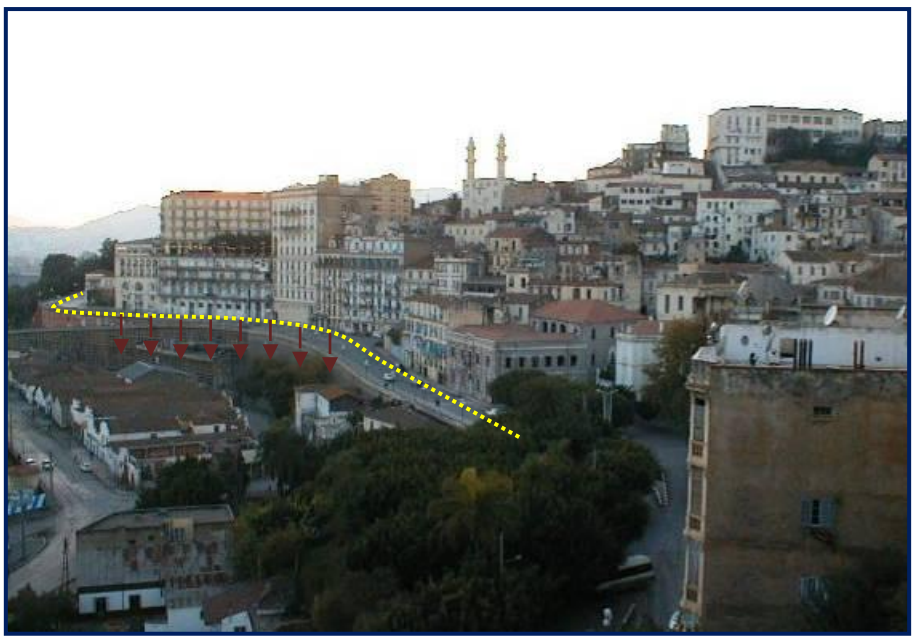

Photo 4.1 : Image explicitant la définition latérale de la rue Bouchebbah Youcef.

[431] Op. Cité. Philipe Panerai. Jean Charles Depaule et Marcelle Demorgon, analyse urbaine ; éd. Parenthèses, 1999, p. 38.

En ce qui concerne la rue Aissat Idir, elle est définie de part et d'autre par la Casbah et l'ex palais de justice. Les deux façades qui bordent cette rue ne sont pas ordonnancées, nous ajoutons que le tissu est fortement aéré, d'une part un vestige historique datant de l'époque

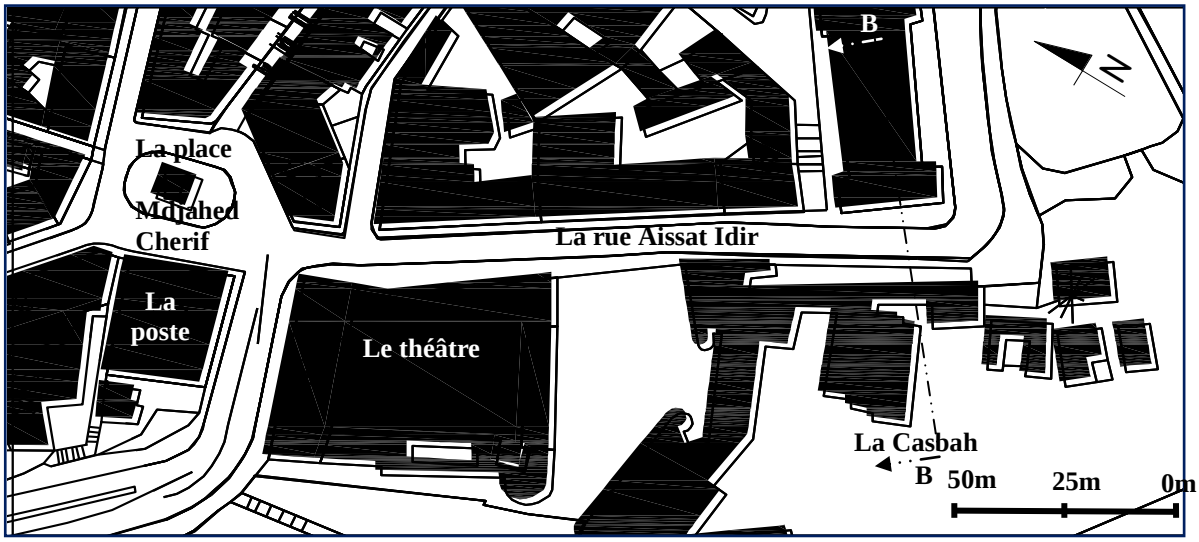

Figure 4.10 : Plan de la rue Aissat Idir.

espagnole (la Casbah) et d'autre part un immeuble colonial (l'ex palais de justice) d'où la richesse typologique (histoire) de cette rue, (voir la figure 4.10 et 4.11).

La rue relie deux éléments urbains très importants dans la ville de Bejaia (la rampe du port et la place Medjahed Cherif), reliant dans son parcours des immeubles coloniaux importants (l'ex palais de justice, le théâtre régional et la poste).

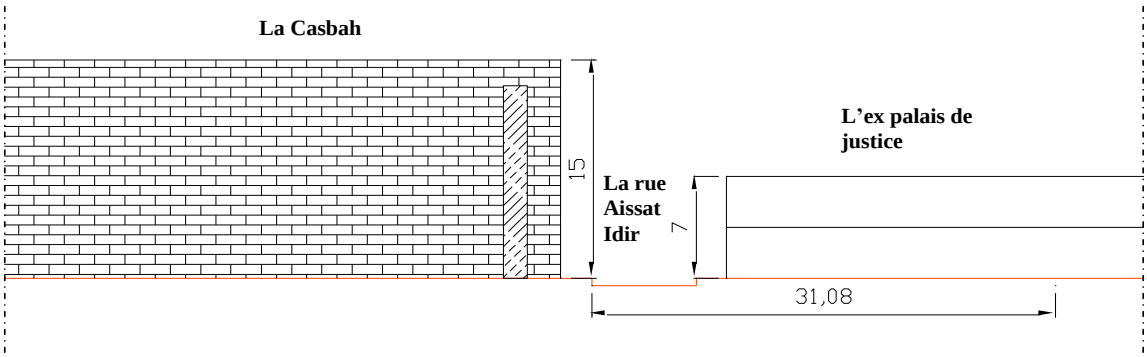

Figure 4.11 : Coupe schématique transversale B-B sur la rue Aissat Idir.

On a un aménagement léger (bons et arbustes) du premier tronçon de la rue (rue Bouchebbah Youcef), ajouter à cela l'ouverture de la rue sur le front de mer d'un coté et la dominance d'une façade imposante (façade maritime) d'un autre coté, en ce qui concerne le deuxième tronçon de la rue (rue Aissat Idir) menant à la ville, il n'y a pratiquement pas de

mobilier urbain. Cette composition urbaine confère au parcours deux ambiances différentes, une ouverture (sensation de libération) vers la mer au début du parcours puis immerge une autre sensation en présence du monument historique (Casbah).

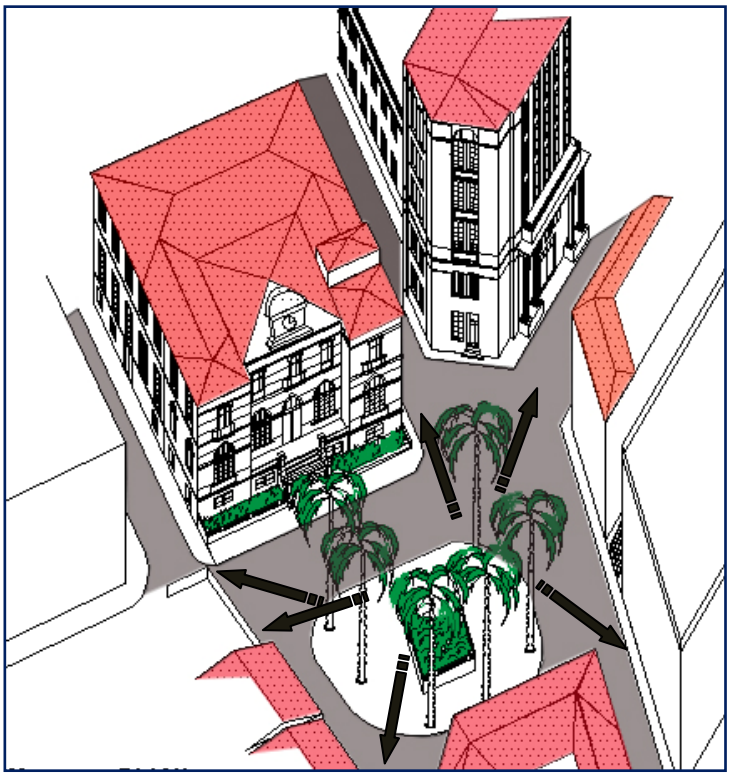

Figure 4.12: Vue aérienne sur la place Medjahed Cherif.

II.1.1.2. Lecture de la place Medjahed Cherif

Les places sont des éléments fondamentaux de notre lecture de la ville[432]. Dans la ville historique de Bejaia **la place Medjahed Cherif** joue un rôle essentiel de repère, elle est utilisée comme espace de rencontre. La présence du kiosque et du commerce lui confèrent un caractère dynamique. Du fait du croisement des chemins, elle est un point de convergence et de changement de directions (des points où il faut faire des choix) comme nous pouvons le constater sur la figure 4.12.

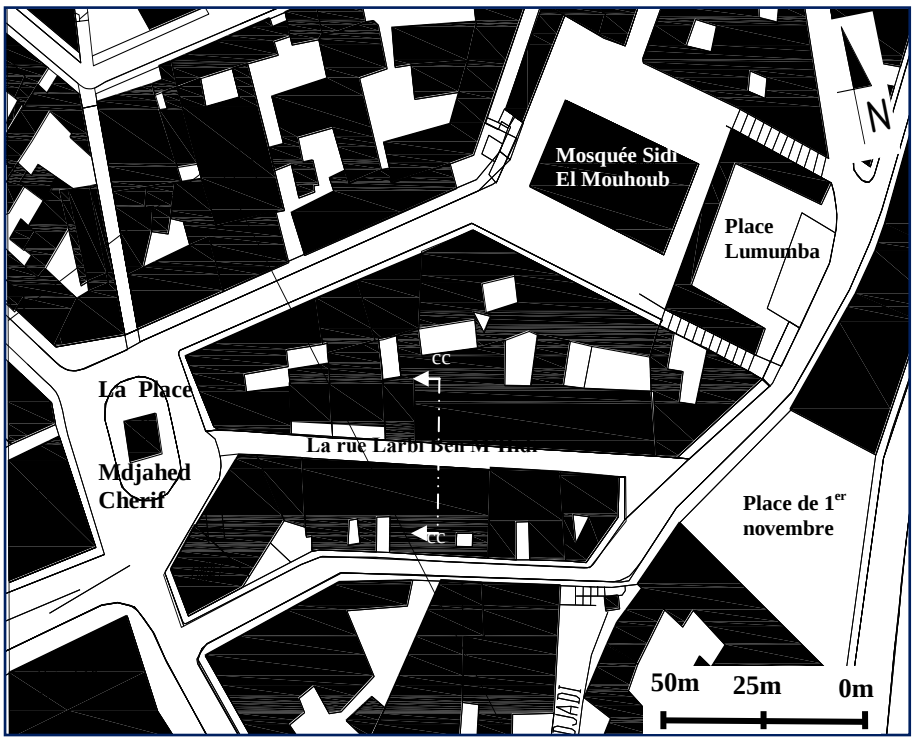

Figure 4.13 : Plan de la rue Larbi Ben M'Hidi.

II.1.1.3. La rue Larbi Ben M'Hidi.

II.1.1.3.1. Lecture typologique de la rue

La rue Larbi Ben M'Hidi se situe dans une trame régulière,

[432] Michel.Jean.Bertrand et Hiéronim.Listowski, Les places dans la ville. Les pratiques de l'espace, éd. Bordas, Paris, 1984, p. 09.

elle assure la liaison entre deux grandes places de la ville à savoir la place de Medjahed Cherif et celle du 1er novembre illustrée sur la figure 4.13.

II.1.1.3.2. Aménagement et perception de la rue Larbi Ben M'Hidi

La rue Larbi Ben M'Hidi possède une spécificité bien particulière, de par l'alignement de façades à typologie coloniale.

Du fait de son étroitesse et la hauteur des façades qui la bordent comme nous le montre la coupe sur la figure 4.14, cette rue nous offre dans son aboutissement à la place 1er Novembre un effet de surprise, de libération et d'ouverture vers la mer et l'horizon.

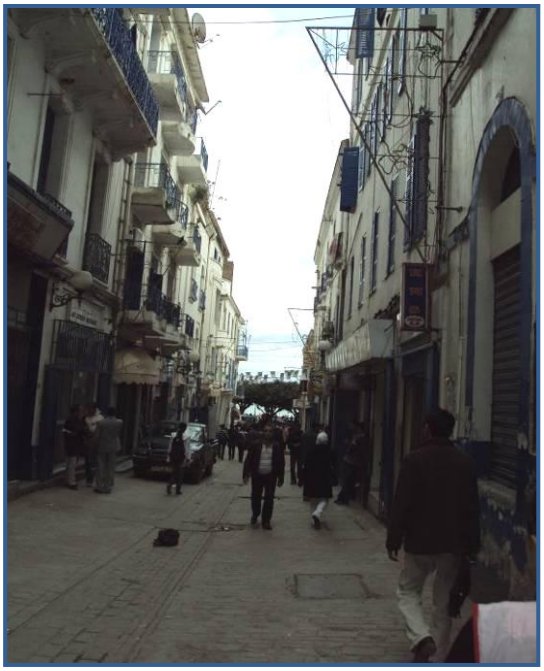

Photo 4.2 : La rue Larbi Ben M'Hidi.

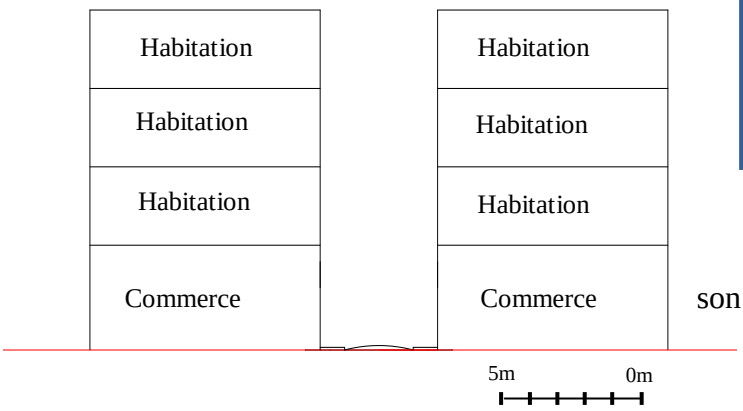

Figure 4.14 : Coupe transversale C-C sur la rue Larbi Ben M'Hidi

Photo 4.3 : Place 1er Novembre (l'ex place de Gueydon)

En observant la photo 4.2, nous constatons que cette rue possède une direction bien définie (ligne de fuite vers l'horizon). À partir de la place 1er Novembre, le regard est dirigé vers un point de fuite (la mer), les lignes de fuite représentées par deux façades urbaines bordant la rue appartenant à des immeubles de R+3 et R+4. Ces immeubles à vocation commerciale rendent la rue animée et attractive aux visiteurs et aux habitants de la ville.

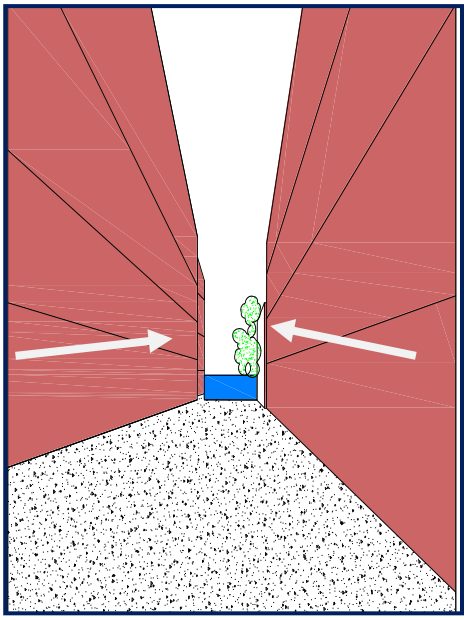

Figure 4.15 : Disposition codifiée du paysage offert par la rue Larbi Ben M'Hidi (ouverture vers la mer).

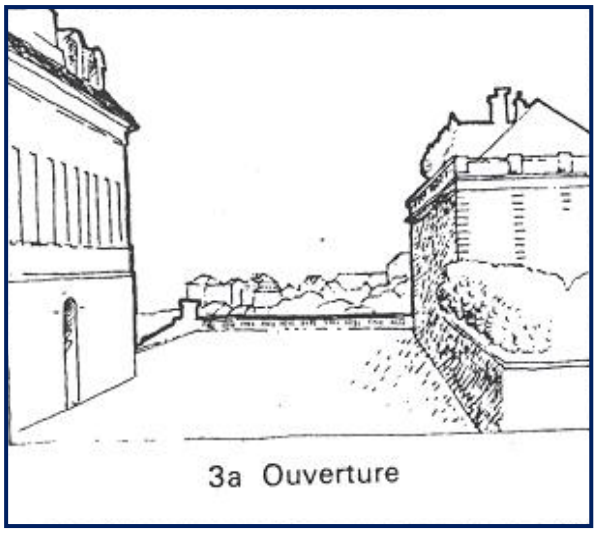

Figure 4.16 : Disposition codifiée du paysage (ouverture).

Ménageant des vues sur la mer, la place 1er Novembre est l'un des éléments fort de la ville structurant son paysage urbain, elle apporte une légèreté à la façade maritime.

II.1.1.3.3. Le rôle des éléments de permanence les moins matériels

La présence des éléments naturels (la mer et la montagne) au sein de la ville de Bejaia a permis la production d'un paysage urbain d'une qualité irréprochable à travers le temps (voire la figure 4.15 et 4.16[433]).

II.1.1.4. Lecture des places 1er Novembre et Lumumba

Les places **1er Novembre et Lumumba** sont des éléments

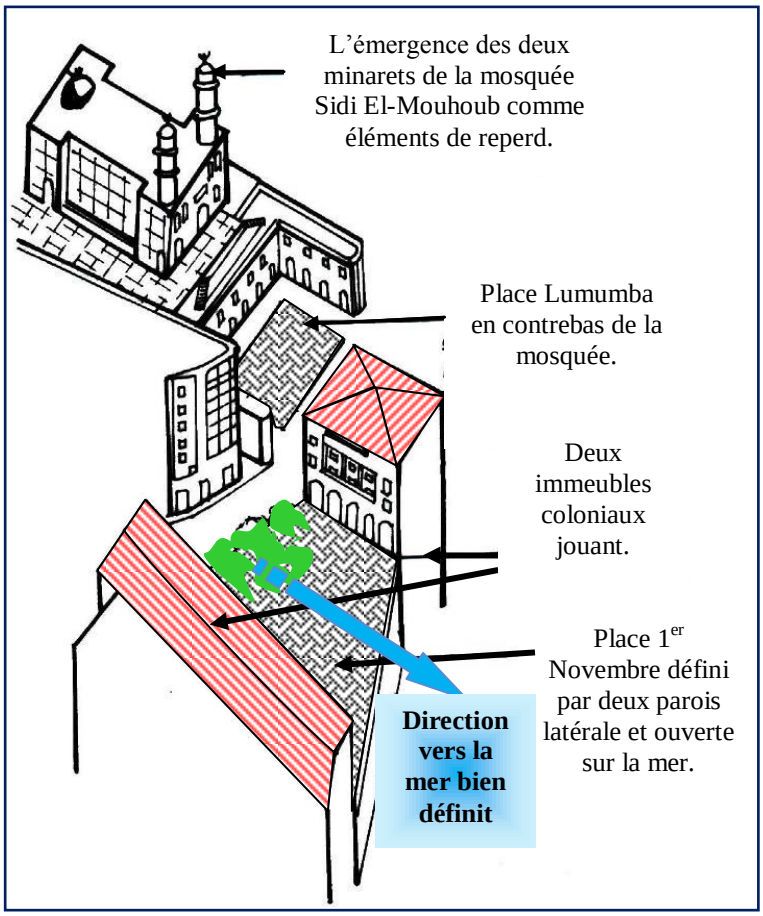

Figure 4.17 : Vue aérienne sur les places 1er Novembre et Lumumba.

[433] Op. Cité. Philipe Panerai. Jean Charles Depaule et Marcelle Demorgon, analyse urbaine ; éd. Parenthèses, 1999, p. 38.

structurants de cette partie de la ville historique. La place 1er Novembre dominant la rue Bouchebbah Yousef joue un rôle de sociabilité et de rencontre, elle reçoit chaque jour de l'année des visiteurs, c'est l'élément de repère par excellence. La place 1er novembre marque un moment et offre un paysage unique sur la mer et le port (pouvoir voir sans franchir)[434]. Un effet d'ouverture sur l'infini est recherché pour obtenir un état psychologique particulier. Du fait que cette place possède deux parois et une direction vers la mer bien définie cela lui confère un caractère dynamique comme nous pouvons le constater sur la figure 4.17. La présence de la végétation sur cette place permet de l'ombrager pendant la saison estivale.

En ce qui concerne la place Lumumba elle est délimitée par trois parois ce qui lui donne un caractère statique. La place est surplombée par la mosquée sidi El Mouhoub qui exerce sur celle-ci un effet de dominance (Ciel/Divin), par conséquence l'effet de la place est diminué (Terre/Homme).

II.2. Les éléments du paysage urbain de la partie traditionnelle de la ville

II.2.1. Etude des éléments patrimoniaux du quartier Bab El Louze

II.2.1.1. Etude du tissu urbain du quartier Bab El Louze

« La perception du paysage urbain suppose non seulement la vision d'éléments singuliers (ceux qui, par leur forme, leur fonction ou leur position, se dégagent du tissu urbain) et d'éléments constants (ceux qui, par leur répétition, rendent le tissu urbain homogène), mais aussi l'intégration de l'expérience individuelle pour comprendre les liens qui unissent l'homme à la ville. La perception est symbolique et les images expriment en partie le contenu subjectif et affectif de la ville. On dit qu'une cité est triste, gaie, grise, ensoleillée, dynamique ou conservatrice, on lui donne donc des qualificatifs comme un individu »[435].

Cette citation de Bailly trouve entièrement sa légitimité au sein du quartier Bab El Louze. Comme nous le montre la figure 4.18, ce quartier est l'un des plus anciens qui a gardé sa structure urbaine interne et sa typologie du bâti (cumule historique et valeurs patrimoniales plurielles).

[434] Jean Cousin, l'espace vivant, éd du Moniteur, p. 196.
[435] Op. Cité. Antoine s.bailly, la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977, p. 24-25.

Cette partie de la ville n'a pas subi de grandes transformations lors des opérations d'alignement et de nivellement des quartiers de la ville menées par les autorités françaises à partir de 1854[436]. Marqué par la prédominance d'un caractère piéton, le quartier Bab El Louze (voire figure 4.18) s'étale au sud jusqu'à la mosquée et place Sidi Soufi, à l'ouest jusqu'aux escaliers des remparts et le bois sacré, et délimité au nord et à l'est par l'un des principaux axes routiers du centre historique de Béjaïa, la rue Gouraya qui a pour prolongement la rue Fatima à hauteur du quartier Karaman.

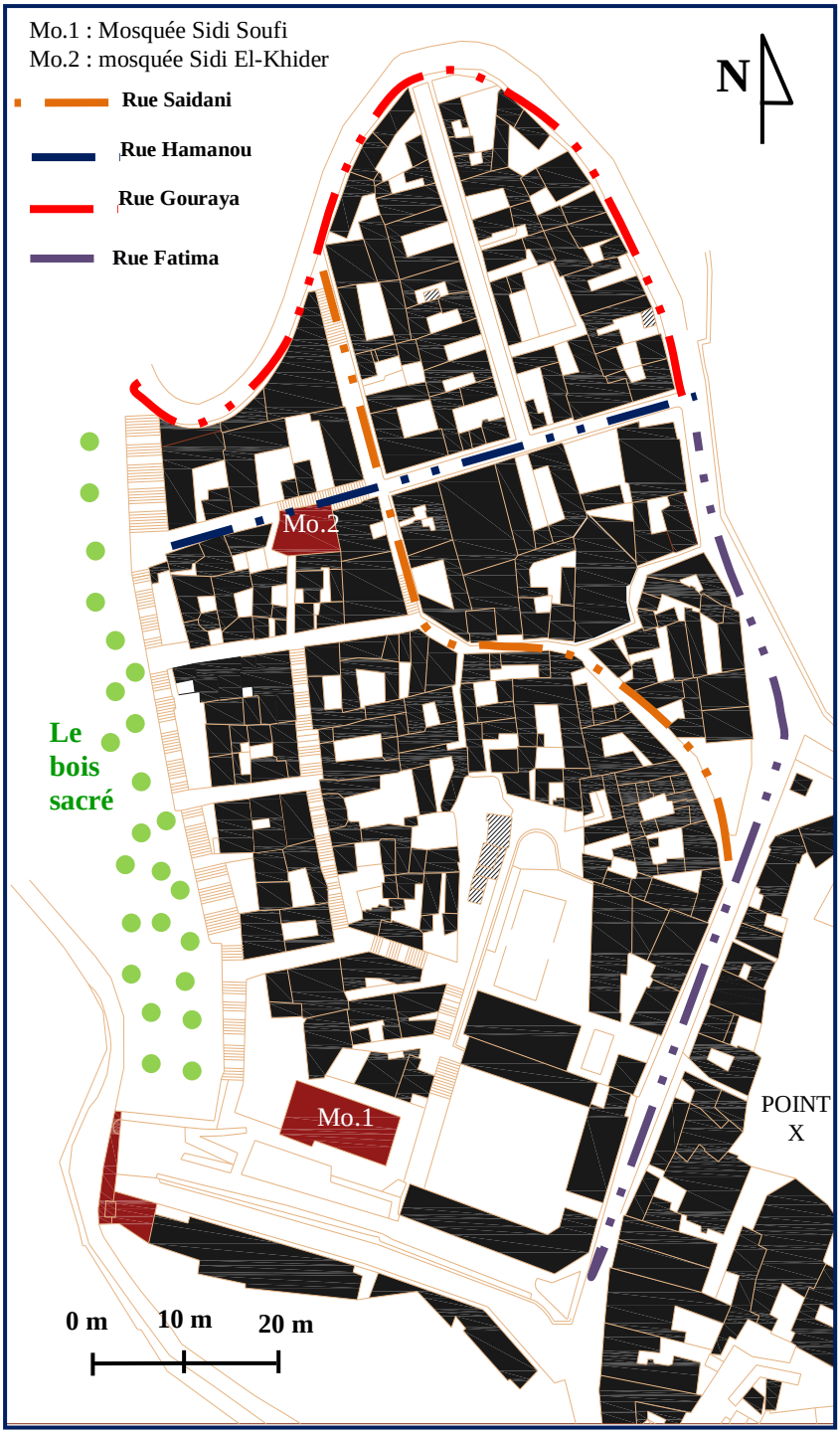

Figure 4.18 : Carte montrant la structuration du quartier Bab El Louze.

Tous les axes nord-sud, offrent une vue sur le mont Gouraya et la plupart une vue sur la mer. On distingue sur la carte deux typologies dans la forme des parcelles et des structures viaires (une certaine orthogonalité au sein de la partie nord, et plus d'irrégularité et des dimensions relativement restreintes au sud) :

[436] Kahina Yazid et Florent Sion, Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa, Février 2006.

① La partie nord, est structurée par la rue Hamanou Boulouiza et la rue Gouraya. Nous avons ici la présence d'un tracé et d'un parcellaire orthogonaux, avec un gabarit de bâti ne dépassant pas R+1 excepté les nouvelles constructions. Les maisons sont assez spacieuses et la plupart ont une cour intérieure et une toiture en tuile.

② La partie sud est marquée par la prédominance de parcours piétons. Ici le tracé est plus au moins irrégulier. Ce quartier est articulé du nord au sud par les escaliers Sidi Soufi et ceux des remparts, et d'Est en Ouest par la rue Saidani. Le parcellaire et le

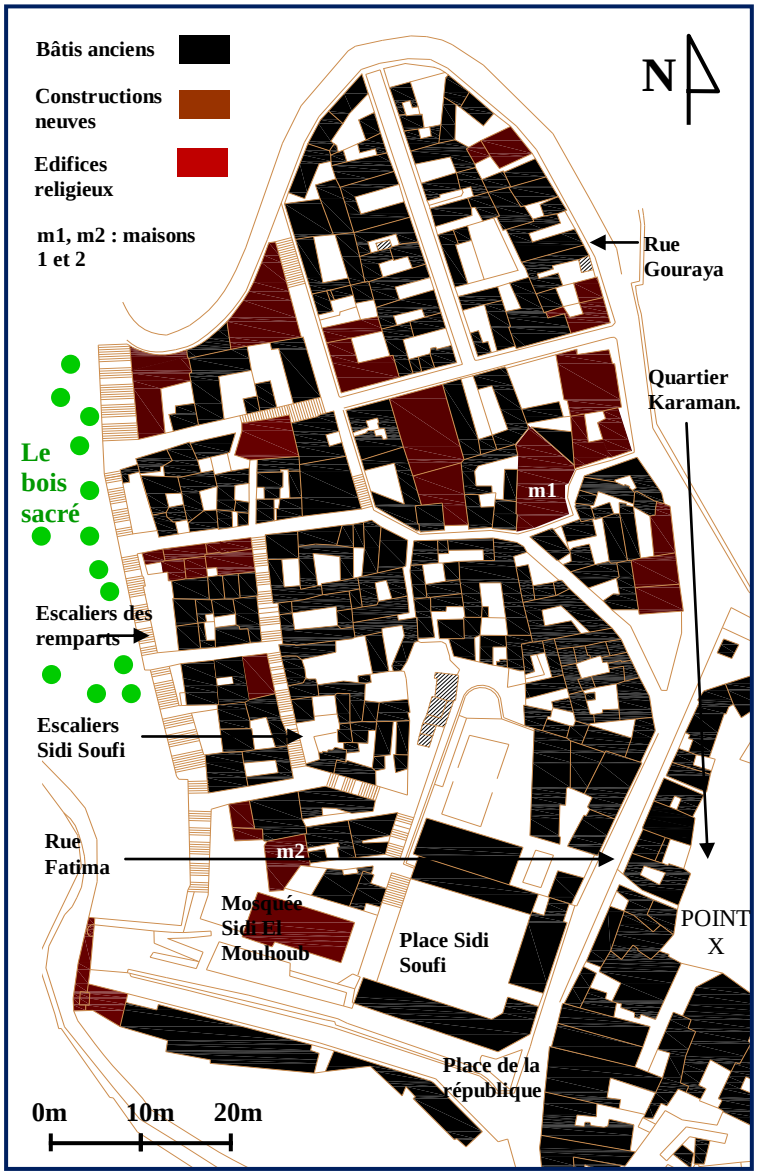

Figure 4.19 : Carte actualisée du quartier Bab El Louz.

Photos 4.4 et 4.5 : Vues montrant l'émergence de gabarit plus important que celui des maisons à cours et la prolifération des constructions inachevés.

réseau viaire sont totalement irréguliers d'où l'originalité des axes et places dans l'ensemble de la médina (voire les figures 4.18 et 4.19). Le gabarit du bâti est de R+1 excepté les nouvelles constructions (voire les photos de nouvelles construction 4.4 et 4.5).

II.2.1.2. Le vécu au sein du quartier Bab El Louze

Le plan de masse sur la figure 4.19[437] présente aussi l'état du bâti, il fait ressortir l'existence de maisons à cour, habitées dans la plupart des cas par plusieurs familles ce qui sous entend modifications dans l'organisation intérieur des maisons (rajout de pièces habitables). Le plan indique aussi les friches et ruines, signes d'un certain abandon du quartier par les autorités et les habitants.

Photo 4.6: Exemple de gabarit dénaturant le caractère du site

Les photos 4.4, 4.5, 4.6 et 4.7[438] nous montrent que les constructions neuves apparaissent clairement.

D'une façon générale, le bâti est assez dégradé, dans la plupart des cas à cause de problèmes d'humidité ajouter à cela la fragilisation des fondations (à cause de l'humidité et le surpoids causés par les différentes extensions des maisons). Ajouter à cela la dégradation de l'état des espaces publics (rues), où l'on constate plusieurs fuites des réseaux d'assainissements et d'alimentations en eau potable, ceux-ci sont détériorés et surexploités. Néanmoins nous

Photo 4.7 : Vue a partir du point X sur le quartier Bab El Louze.

[437] Carte réactualisée par l'auteur du mémoire.
[438] Photos prises par l'auteur du mémoire en mai 2010

pouvons faire ressortir un point positif qui consiste dans l'intérêt porté par certains propriétaires à leurs maisons (tentatives de réhabilitation avec sensibilité de préserver tant bien que mal le caché architectural du site), cela traduit un attachement particulier à leur quartier**.**

II.2.1.3. Etude des escaliers du quartier Bab El Louze

Le centre ville de Béjaïa se distingue des autres villes par la prédominance des escaliers.

Cette particularité trouve une explication dans le fait que la ville est construite sur un relief fortement accidenté.

En plus de leur originalité, ces escaliers offrent de belles perspectives sur le ciel et la mer d'un coté et la montagne de l'autre (voir les photos 4.8 et 4.9). Ainsi, les escaliers remplacent les rues, les ruelles et les impasses.

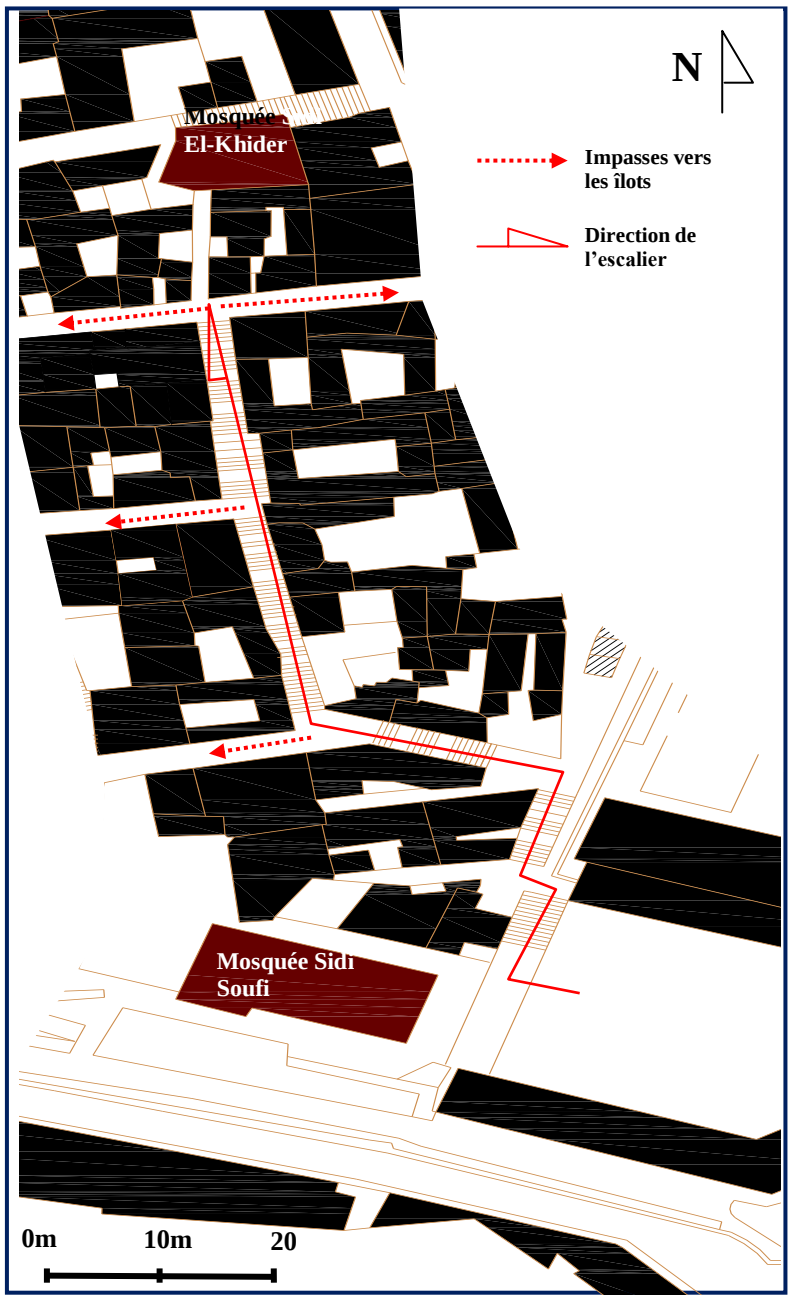

Figure 4.20 : Plan sur l'escalier de Sidi Soufi au sein du quartier Bab El Louze.

II.2.1.3.1. Etude des escaliers de Sidi Soufi

Présenté sur la figure 4.20, l'escalier Sidi Soufi relie deux édifices religieux très prestigieux à savoir les mosquées de Sidi Soufi et de Sidi El-Khider, et a comme point de départ la place Sidi Soufi et abouti à une bifurcation.

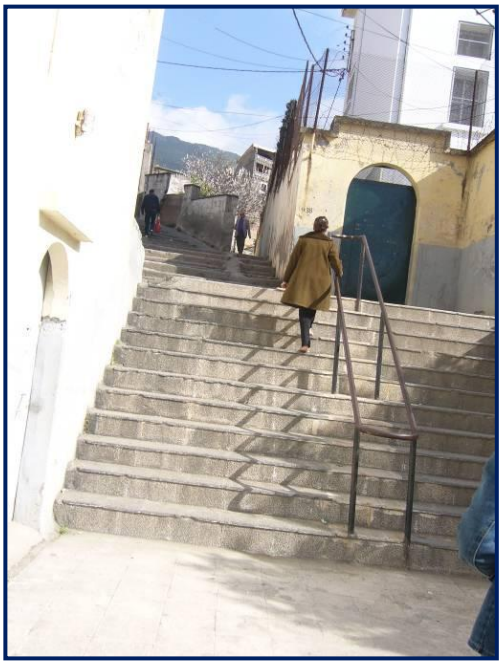

Photo 4.8 : Vue sur la montagne de Gouraya à partir des escaliers de Sidi Soufi.

Photo 4.9 : Vue sur la mer à partir des escaliers de Sidi Soufi.

Les escaliers, en s'adaptant au relief, remplacent les axes urbains et ont une influence forte sur les pratiques existantes au sein de la ville, tant au niveau de l'organisation des transports que sur la disposition des fonctions et équipements, notamment commerciaux. Ils constituent de plus une caractéristique historique de Béjaïa, étant donnée l'implantation dès l'origine de la ville en amphithéâtre.

D'autre part, au sein des rues, ruelles et escaliers, nous relevons certains matériaux originels (briques, pierres, pavés, tuiles, carrelages...), et dans la plupart des cas remplacés par des matériaux nouveaux comme l'asphalte, le béton, le plâtre, le ciment...etc.) comme nous le montre la photo 4.8.

II.2.1.3.2. Etude des escaliers des remparts

L'escalier des remparts constitue la limite ouest du quartier Bab El Louze. C'est un élément du paysage urbain qui s'est superposé avec le temps le long des restes de l'ancien rempart hammadite.

L'escalier urbain permet de contourner le quartier Bab El Louze du coté ouest tout en ayant le choix d'y pénétrer par le biais des impasses (le concept de hiérarchie spatiale) comme illustré sur la figure 4.21, reliant ainsi la porte Fouka et le quartier Amimoune.

Cet escalier s'est adapté à la morphologie du terrain et offre de belles perspectives sur la mer d'un coté et la montagne de l'autre et ménagent des vues panoramiques sur l'ensemble de la ville. La présence du bois sacré comme nous pouvons le constater sur les photos 4.10 et 4.11 donne un caractère naturel à cet escalier contrairement au premier (caractère plutôt urbain du fait de sa situation au cœur du quartier).

La photo 4.12 dit long sur le danger menaçant les perspectives offertes par cet escalier, et ce à cause de l'émergence de grands immeubles altérant ainsi la perspective vers le mont de Gouraya d'un coté et la mer de l'autre.

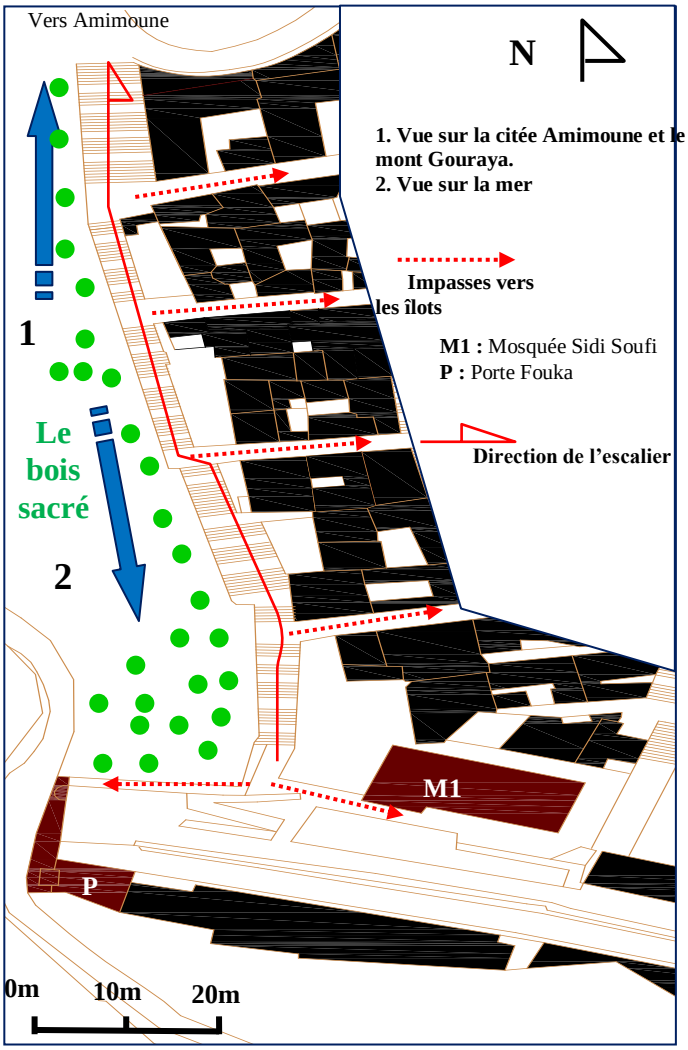

Figure 4.21: Plan montrant les escaliers des remparts.

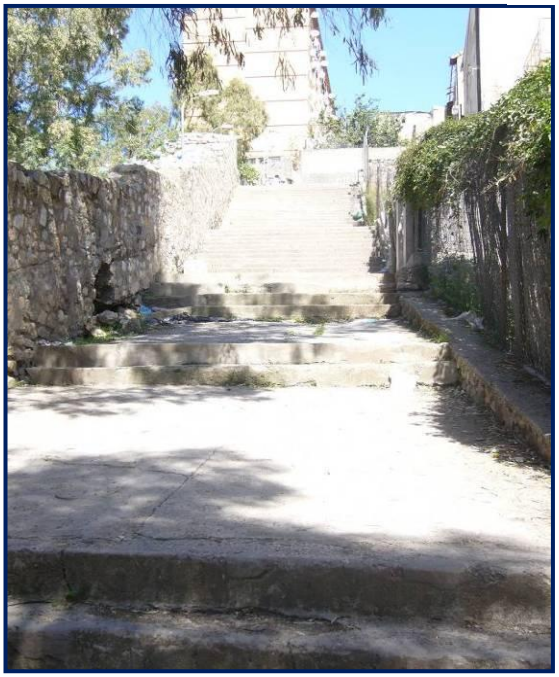

Photo 4.10 : Vue montrant l'aboutissement des escaliers du rempart vers la citée Amimoune.

Photo 4.11 : Vue sur la mer à partir des escaliers des remparts.

Photo 4.12: Vue sur le quartier Bab El Louze du coté d'escalier du rempart.

Au coté de la mosquée Sidi Soufi, la mosquée de Sidi El Khider joue le rôle d'élément de reperds au sein du tissu traditionnel comme nous le montre la photo 4.13.

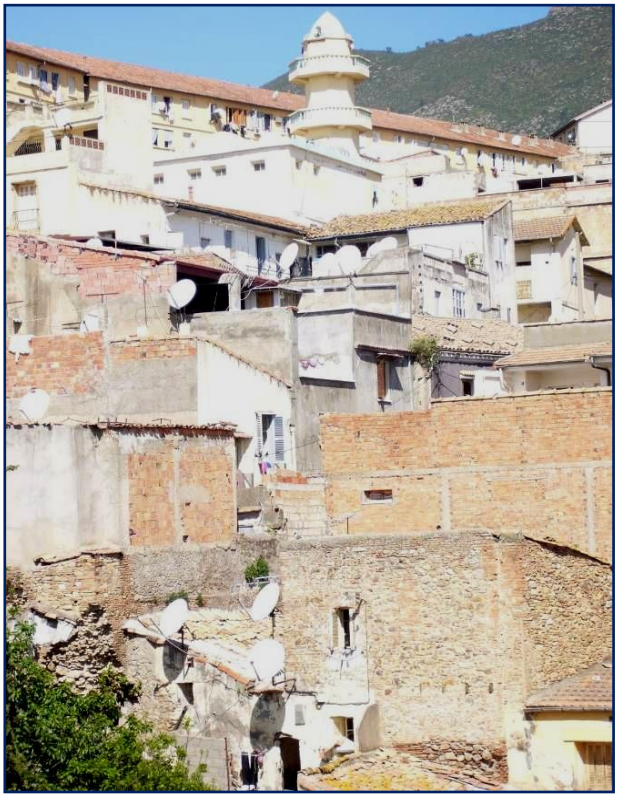

Photo 4.13: vue sur le minaret de la mosquée de Sidi El Khider comme élément de reperds émergeant du tissu traditionnel.

Nous ajoutons que ces lieux de cultes représentent une grande importance pour la population locale, c'est des lieux d'accumulation de la mémoire collective de cette population.

III. Essaie de recommandations pour la protection du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia

Dans l'ensemble des prescriptions qui suivent nous avons des recommandations générales et spécifiques au cas d'étude, elles sont présentées comme suite :

- Une étude sur un paysage urbain donné ne devrait pas prendre chaque éléments de celui-ci séparément de l'autre mais plutôt l'étude d'un ensemble d'éléments cohérent ayant une organisation particulière ainsi que la relation qui uni un élément à un autre (étude globale).

- Vue que ces parties hautes de la vieille ville de Bejaia se caractérisent par un gabarit à échelle humain (R+1/ R+2) notamment le quartier de Bab el Louze, il s'avère important de mettre rapidement en place un outil efficace destiné à réguler et régir la construction de

Figure 4.22 : schéma explicite de l'importance du respect des gabarits dans la protection des vues

nouvelles maisons, souvent très hautes (jusqu'a R+4) et à typologies complètement différentes de leur contexte environnant, cela est illustrée sur le schéma 4.22.

- Etablir des servitudes pour protéger essentiellement les vues axées sur les éléments naturels : la mer, la montagne et le bois environnant[439]. Préserver le caractère irrégulier de l'entité traditionnelle.

- Les nouvelles maisons s'intègrent mal, voir pas du tout, au tissu urbain, et sont trop souvent édifiées sans aucun respect du style architectural environnant, c'est pour cela que nous préconisant une étude détaillée du style architecturale et architectonique (Typologie du bâtit existant) de l'environnement bâti. Alors nous devons prendre en considération le caractère de l'ensemble et, car l'édifice se conçoit au sein de celui-ci, selon ses valeurs architecturales et urbaines propres. C'est la que rentre la notion de perception pour réguler les nouvelles constructions ; donc la vue est un outil plus subtil que le rayon de 500 m et[440], et surtout, plus rationnel.

- Vu que le quartier est considéré comme une œuvre d'art en perpétuelle évolution. La silhouette des pentes doit être mise en valeur. Les vues du quartier vers la ville, les échappées visuelles, les vues cadrées ou panoramiques sont considérées comme un patrimoine original à prendre en compte. Elles sont mises en valeur ou créées par des zones non ædificandi ou non reconstructibles.

- Protéger les escaliers urbains dans la partie coloniale et traditionnelle en propos. La mise en valeur de ces éléments d'une grande richesse visuelle se fera par le respect de ses façades (gabarit des constructions bordant les escaliers) ; par l'étude des matériaux utilisés,

[439] Schéma réalisé par l'auteur du mémoire.
[440] La notion du rayon de 500 mètres autours des monuments est développée dans le chapitre 02.

et leurs techniques de restauration et leur impacte sur l'environnement. Prévoir aussi la construction de nouveaux escaliers dans la zone à urbaniser pour rappeler le caractère de la vieille ville.

- Prévoire la réutilisation adaptée des monuments et parcours (sur le plan économique, la vielle ville de Bejaia peut tirer profit de la réutilisation de cette richesse). Cela permettra de redonner vie à ces éléments uniques et prévenir leur musiéfication pour ralentire ainsi leurs dégradation.

- Prévoir des activités permettant la réanimation de certaines rues et escaliers urbains notamment celui de Bab el Louze (escalier marginalisé par conséquence dégradé). Par exemple en préconisant des activités culturelles, pour retrouver et jouir des ambiances et du caractère de chaque rue.

- Etude des matériaux utilisés sur le site ainsi que leurs caractéristiques physique et psychologique, cette dernière caractéristique semble très importante elle réside dans la couleur et la texture du matériau et l'impacte de ces derniers sur l'espace et l'activité qui s'y déroule.

- Etude des ambiances acoustiques durant les études des projets de réhabilitation, ou bien lors de la projection de nouveaux édifices dans un tissu ancien, et ceci dans le but de préserver l'atmosphère particulière des lieux.

Cet ensemble de recommandations vont nous permettre de :

① Protéger la particularité du site physique (morphologie axidentée) et les éléments naturels qui composent cette ville notamment le bois sacré et le bois des oliviers ainsi que leur prise en charge dans le processus de la patrimonialisation.

② Préserver la richesse historique de la ville en termes de patrimoine archéologique, architecturale, urbain et paysager protégeant ainsi le caractére particulier du paysage urbain de la ville.

③ Une approche globale lors du processuse de patrimonialisation permetra l'intéraction entre ces éléments (site physique, patrimoine archéologique, architecturale, urbain et paysager) et assurera ainsi la protection de l'ensemble des éléments.

Conclusion

Ne possédant aucun instrument réglementaire régissant son patrimoine, la vieille ville de Bejaia voit son patrimoine architectural se dégrader au fil du temps. C'est donc de là qu'émane l'intérêt porté à ce bout de la ville. A travers l'évaluation d'entités urbaines appartenant à deux périodes différentes, l'une coloniale et l'autre héritée de l'époque turque, nous avons exposé l'intérêt patrimonial de ces éléments dans le but de tirer des recommandations permettant d'élaborer un outil de sauvegarde.

A travers l'analyse ou une lecture typologique et perceptuelle des éléments patrimoniaux linéaires de l'entité coloniale (rue Bouchebbah Youcef, Aissat Idir et Larbi Ben M'Hidi) et des éléments ponctuels (place 1er Novembre et Lumumba) nous avons relevé l'importance de ces éléments dans la structuration du paysage urbain de cette partie de la ville. Aussi nous avons mis l'accent sur l'importance des places publiques et les rues dans l'organisation du bâti, dans la génération des perspectives et des vues panoramiques et aussi dans le processus de sociabilité des usagers.

Nous avons aussi insisté sur le rôle des éléments de permanence les moins matériels dans la lecture du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia. Ces éléments naturels (la mer, la montagne de Gouraya, le site physique, le bois sacré et le bois des oliviers) sont des éléments primaires quant à la formation du paysage urbain de cette ville. Ils jouent un rôle important dans la génération des perspectives et des vues que nous avons essayé de détaillé tout au long de ce chapitre.

En ce qui concerne l'étude de l'entité traditionnelle nous avons mis l'accent sur le rôle des escaliers urbains dans la production de perspectives et l'enrichissement des vues. Sans oublier de rappeler encore une foi le danger menaçant ces éléments de dégradation et de disparition. Nous avons aussi cité l'existence dans ce tissu d'une typologie de maison à cour, malheureusement ce bâti est en état de dégradation avancée, et cela n'interpelle pas les pouvoirs publics et les usagers.

Nous concluons que la notion de paysage urbain ne se résume pas à une simple évaluation physique et morphologique des éléments de cet ensemble mais elle va au de là, à savoir l'étude perceptuelle et l'assimilation de toutes les valeurs socioculturelles que ces éléments véhiculent.

Conclusion générale

Christian Nolberg Schulz[441] avance que l'implantation et le paysage entretiennent un rapport « figure-fond », en cas de la perte de ce rapport l'implantation vient à perdre son identité et il en va de même pour le paysage.

Le paysage urbain de la vielle ville de Bejaia renferme des valeurs patrimoniales architecturales et urbaines inestimables, c'est le produit de stratification de plusieurs tracés urbains à travers le temps. De ce fait, nous sommes dans l'obligation de protéger cet héritage et le transmettre aux générations futures pour assurer sa durabilité. Ceci dit, ces espaces chargés de valeurs patrimoniales sont appelés à évoluer dans le temps et leur dégradation est inévitable, nous pouvons cependant à travers une bonne politique de préservation ralentir ce processus de dégradation.

A travers l'étude d'entités du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia sous ses dimensions morphologiques, perceptuelles, socioculturelles et symboliques, nous avons conclu que les éléments patrimoniaux présents dans ces entités renferment des valeurs inestimables, malheureusement leurs dégradation est très avancée et nombre d'entre eux ont déjà disparus.

Pour empêcher la disparition de ces éléments nous avons élaboré un certain nombre de recommandations permettant l'intervention sur ces tissus tout en intégrant la composante paysagère dans le processus d'étude. Ces recommandations peuvent être reformulées sous forme d'un document graphique servant comme outil régissant l'intervention sur ces entités patrimoniales.

Pour résumer on peut dire que cette recherche est une contribution parmi tant d'autre abordant la notion du patrimoine dans un contexte paysager. Elle apporte les grandes lignes et directives pour la protection du patrimoine architecturale dans un contexte paysager. Nous tenant à mettre l'accent sur le fait que les recherches œuvrant dans cette direction sont récentes et encore fraîches, elles demandent donc du temps pour murir, et pour se faire des recherches axées sur la prise en charge de la dimension paysagère dans le processus de la protection du patrimoine sont à encourager.

[441] Op. Cite. Christian Nolberg Schulz, Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture, éd. Pierre Mardaga, Bruxelles, 1981, p. 13.

REFERENCES

Références

Ouvrages généraux et spécifiques au thème de recherche

1. Françoise Choay, L'Allégorie du patrimoine, Editions du Seuil, Paris, 1988.
2. Pierre Merlin et Françoise Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éd. PUF, 1988.
3. Antoine S.Bailly, la perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique, éd. Dunes, 1977.
4. Euromed Heritage II : Patrimoines partagés. Savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX°-XX° siècles en Méditerrané.
5. François Béguin, Arabisances, ed. Bordas, Paris, 1983.
6. Ahmed Koumas et Chéhrazade Nafé, L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du 19e siècle, éd. patrimoine, paris, 2003.
7. R. Brunet, Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, 1992.
8. Alain ROGER, La théorie du paysage en France (1974-1994), éd. Champ Vallon, 1995.
9. Michael Jakob, Le paysage, Ed.infolio, 2008.
10. Sylvie Rimbert, Les paysages urbains, ed :U prisme Librairie. Armand Colin, paris, 1973.
11. Méandres, penser le paysage urbain, sous la direction de Pieter Versteegh, architecture essais, 2005.
12. Collectif : « figures de l'orientalisme en architecture », Oulebsir. N (1994) : « La découverte des monuments d'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit, 1840-1880 ».
13. Isac.Chiva, une politique pour le patrimoine rural : rapport, Avril 1994.
14. Oulebsir. N, « Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniales en Algérie, 1830-1930 », Ed de la maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.
15. Collectif : "universelle Algérie. Les sites inscrits au patrimoine mondiale". Abderrahmane Khelifa, « Casbah, Djazair Bani Mazghna, la bien gardée », ed. Continental Pack Services, Alger, octobre 2005,

16. Christian Norberg-Schul, Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture, ed : Pierre Mardaga, 1997.

17. Christian Nolberg Schulz, L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations, traduction de l'Italien par Anne Guglielmetti, Groupe Moniteur, Paris.

18. Marc Côte, l'Algérie ou l'espace retourné, Ed. Géographes. Flammarion, 1998.

19. Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, L'urbanisme selon ses fondements artistiques, Edition du Seuil.1996.

20. Lewis Mumford, The Culture of Cities, 1938.

21. Kevin Lynch, l'image de la cité, éd. Dunod, paris, 1976.

22. Jean Morval, Introduction à la psychologie urbaine, éd. Pierre Mardaga, 1981.

23. Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule, analyse urbaine, éd : Parenthèses, Marseille, 1999.

24. Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, Traité sur la ville, éd. puf, Paris, 2009.

25. Raymond Unwin, *Plans de villes*.

26. Michel de Sablet, Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins; éd De moniteur, paris, 1988.

27. Michel.Jean.Bertrand et Hiéronim.Listowski, Les places dans la ville. Les pratiques de l'espace, éd. Bordas, Paris, 1984.

28. A. Corbin, L'homme dans le paysage.

29. Jean Cousin, l'espace vivant, éd du Moniteur.

30. Annie Boyer et Elisabeth Rojat-Lefebvre, le mobilier urbain Aménager les espaces publics, Collection techniques de conception, Ed. LE MONITEUR, Paris, 1994.

31. Institut français d'architecture, Places et monuments, ed. Mardaga.

32. MAGHREB : architecture urbanisme, sous la direction de K. Mechta, patrimoine, tradition et modernité, Ed. PUBLISUD, 1990.

33. Brahim BENYOUCEF, Analyse urbaine, éléments de méthodologie, ed. Office des Publications Universitaires, Alger, 1999.

34. Philippe Panerai, Jean Castex et Jean-Charles Depaule, Formes urbaines. De l'ilot à la barre, éd : Parenthèses, Marseille, 1997.

35. Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie 1830-1930, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.

36. Planification et projet urbain en Italie, Dossier documentaire, centre documentaire de l'urbanisme, juillet 1998, Ed. Villes et territoires, Paris.

37. Cours de post-graduation. préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, EPAU, Alger. Paolo Colarossi, Vittorion Spigai, « La stratification de la ville et du territoire, techniques d'analyse et projets de valorisation, centro analisi socile progetti », Rome.

38. Nora Pierre, *Les lieux de mémoire,* éd. Gallimard, Paris, 1986.

39. Pierre Von Meiss, De la forme au lieu, ed. Presses Polytechniques Romandes, 1986.

40. Aldo Rossi, L'architecture de la ville, ed. L'équerre, paris, 1981.

41. Maurice Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception, 1945.

42. Jean- Pierre Muret, La ville comme paysage. De l'antiquité au moyen-âge, C.R.R.U,

43. Hélène Jannière, De l'art urbain à l'environnement : le paysage urbain dans les écrits d'urbanisme en France, 1911-1980.

44. Nathalie Blanc et Sandrine Glatron, Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement, 2005.

45. Gilles-Henri Bailly, Le patrimoine architectural. Les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, éd. Delta Vevey (CH), 1975.

46. Jean Morval, Introduction à la psychologie urbaine, éd. Pierre Mardaga, 1981.

47. Dominique POULOT, Patrimoine et modernité, ed. L'harmattan, 1998.

48. Paysage urbain. D'une thématique à un objet de recherche, Hélène Jannière et Frédéric Pousin.

49. Dictionnaire Larousse, 2006.

50. Encyclopaedia Universalis France S.A. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle réservés.

51. Encyclopédie Générale LAROUSSE, Tome. 3, Paris (France) S.A, 1988.

52. Microsoft Encarta, France, 2009.

53. Cours de 1ère année P.G, module : préservation du patrimoine architecturale et urbain, cours n°5 « le patrimoine naturel. Les outils de protection. Mme Bensalem.S, 2007-2008.

54. Département des Monuments anciens. Ministère des Communications et Travaux publics. Chypre, Réhabilitation du paysage urbain à Lefkara, Chypre La récupération d'un passé moderne.

55. Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire, dirigé par Francesco BANDARIN, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.

Ouvrages spécifiques à la ville de Bejaia

56. Rapport de la direction du parc national de Gouraya.

57. Ibn Hawkal (1964) : « configuration de la terre », « Kitab Surat Al-Ard ». Trad J.H Kramers et G. Wiet, Paris.

58. El Bekri. A.O (1911) : « description de l'Afrique septentrionale ». Ed et Trad De Stane.

59. El Idrissi, M. Ch (1866) : « description de l'Afrique et de l'Espagne », Ed et Trad. Dozy et De Goeje.

60. le monde d'Ibn Khaldoun : le Maghreb, l'Andalousie, l'Egypte et l'Orient.

61. L. C. Féraud, Histoire de Bougie », édition Bouchene, 2001

62. Mouloud Gaid, Histoire de Béjaia et de sa région, éd. MIMOUNI, 1976.

63. Kahina Yazid et Florent Sion, Rapport pour l'élaboration du cahier des charges du PPSMVSS de la médina de Béjaïa, Février 2006.

64. Annuaire_2007 « Informations Statistiques relatives aux activités socio-économiques et culturelles saisies durant l'Année 2006 », services de la Wilaya de Bejaia.

65. Études de Jean Royer (1960).

66. G. Marçais, « l'architecture musulmane d'Occident, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile, Art et Métiers graphiques », Paris, 1957.

67. Louis Salvatore De Hasbours, Bougie la perle de l'Afrique de nord, éd l'harmattan, Paris, 1999.

68. Etudes de Dominique Valerian sur la vieille ville de Bejaia.

Séminaires, chartes et conventions

69. Actes des entretiens du patrimoine. Patrimoine, temps, espace, Patrimoine en place patrimoine déplacé Sous la présidence de François Furet de l'académie française, Édition du patrimoine : Fayard, Paris, 1997.

70. Colloque internationale : Images et citadinités, EPAU. Alger, 29. 30 Novembre et le 01 Décembre, 2005.

71. ICOMOS (1965), « Charte internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites » (Charte de Venise), 1964, actes du Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, article.01.

72. Les normes de Quito, rapport de la réunion sur la conservation et l'utilisation des monuments et sites de valeur artistique et historique, Quito, équateur, du 29 novembre au 2 décembre 1967.

73. Patrimoine mondial. Défis pour le Millénaire, dirigé par Francesco BANDARIN, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, éd. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris, mars 2007.

74. Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain. Enjeux, diagnostics et recommandations, Bureau de l'UNESCO, Rabat.

75. Congrès International d'architecture moderne. Quatrième assemblée tenue à Athènes en 1933 : Charte de l'urbanisme connue sous le titre de « Charte d'Athènes » rédigée par Le Corbusier, publiée à Paris en 1941, rééditée en 1957.

76. Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Waschington), 1987.

77. Séminaire Robert Auzelle, Vocabulaire illustré de l'art urbain, Paris, 15-11-2007.

78. Séminaire, Paysage urbain (genèse, représentations, enjeux contemporains), 2003 à 2006.

79. Commission Mondiale sur l'Environnement et le développement, Rapport Brundtland "Our Common Future" (Notre avenir à tous) sur l'environnement pour les Nations Unies, 1987.

80. Organisation des Nations Unies Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel, Paris, 16 novembre 1972.

81. Conseil de l'Europe, La convention européenne du paysage, Florence. Italie, 20 octobre 2000**.**

82. Charte sur la conservation des Jardins Historiques (Charte de Florence), 1981.

83. Djamel DEKOUMI. Ouahib tarek BOUZNADA :"Législation algérienne et gestion du patrimoine", in : Séminaire internationale. « la conservation du patrimoine. didactiques et mise en pratique »**,** Université Mentouri. Constantine (Algérie), Novembre 2009.

84. UNESCO, « Le Sahara des Cultures et des Peuples. Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté », atelier international. Ghardaïa, Algérie, 19-21 avril 2003, Compte-rendu.

85. RADDO (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis) in : « Le Sahara des Cultures et des Peuples. Vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté », atelier international Ghardaïa, Algérie, 19-21 avril 2003, Compte-rendu.

Mémoires et thèses

86. Trodi Fares, « la notion de paysage dans les règlements d'urbanisme. cas de Zaccar , Djelfa», option. architecture et environnement, EPAU. Alger, 2007.

87. HADJI Lydia, « Evolution et actualité des espaces publics à Alger », Option. Urbanisme, dirigé par Mr M.SAIDOUNI, EPAU. Alger, 1999.

88. Benazzouz Karima, « Sauvegarde du Patrimoine culturel dans le cadre du développement durable. Cas de la ville de Bejaia. », dirigé par Mr Dahli.M, Université. Tizi Ouzou, 2009.

89. Véronique Stein, thèse de Doctorat. « La reconquête du centre-ville. du patrimoine à l'espace public », 2003.

90. M. Youcef CHENNAOUI, Thèse de Doctorat. « Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude. le mausolée royal mauritanien de Tipasa-Algérie », option. « Urbanisme », EPAU. Alger, 2007.

91. Mneouer Ouassila, « Le manuel de récupération comme instrument de conservation des qualités architecturales et urbanistique. le cas de Miliana », option. préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, EPAU (Alger), 2000.

92. Djemai Faima, « mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti. cas de Constantine », dérrigé par Mr Yassine Ouagueni, EPAU (Alger), 2002.

93. Khadidja Oussadou Lahacani, « Usage, pratique et rôle social des places publiques. cas d'études/ville de Béjaïa », de, décembre 1999.

Lois législatives nationales et internationales

94. Programme d'Aménagement Côtier (PAC), "Zone côtière algéroise".

95. Loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

96. Décret N° 03-323/324 du 05 Octobre 2003 Portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

97. Loi n° 02-02 du 5 février 2002, relative à la protection et à la valorisation du littoral, Article. 03.

98. Loi française, du 02 mai 1930, relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

99. Loi du 25 février 1943 modifiant la loi du 21 Décembre 1913 relative aux monuments historiques

100. Loi française N° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière..

101. **Code du patrimoine** français.

102. Loi française, Z.P.P.A.U.P. Prescriptions, thème : prescriptions particulières pour le paysage urbain, Articles 5 et 6.

Revues

103. Revue urbanisme : patrimoine et tourisme, N° 296, juillet- août 1997.

104. Revue urbanisme : penser l'art dans la ville, N° 272 mars-avril 1994.

105. Revue Tassil magazine Bejaia : la ville qui admire sa baie, Bounoua Hamza ; L'écriture et les signes Le timbre-poste : Cette chronique du temps qui passe N°54, Juin-Aout 2008.

106. Revue Naturopa, ***Patrimoine et développement durable***, N° 9 7, 2002.

107. Revue Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE. Légendes et traditions, (début), 1857.

108. Revue Africaine, volume 01, article : inscription de Bougie, 1856.

109. Africaine, volume 02, L. Feraud, article : Note sur le TIKLAT, 1857.

110. Revue Africaine, volume 03, L. Feraud, article : Notes sur BOUGIE . Légendes et traditions, (suite), 1858.

Organismes nationaux

111. Service d'urbanisme de la Wilaya de Bejaia.

112. Service du cadastrale de la Wilaya de Bejaia.

113. Service du parc national de Gouraya (PNG).

114. La direction du patrimoine archéologique à Bordj Moussa.

115. La direction des forêts de la wilaya de Bejaia.

Sites internet

116. Site du patrimoine mondial en Algérie, UNESCO.

117. Site internet www. Ceuxdebougie. Com.

118. Site Google earth.

119. http://www.algerieautrefois.com/Ressources/Alger/AccueilAlger/Environs/index.php